À LA CARTE

Classées	20
Décès	21
Féminités	6 et 7
Finance	18 et 19
Horoscope	11
Mots croisés	17
Mouvement des navires	2
Sport	13, 14, 15
Spectacles	16

L'ÉVÉNEMENT

97e année — No 305 QUEBEC, MERCREDI 13 MAI 1964 PRIX CINQ CENTS

MÉTÉO

Nébulosité croissante dans la soirée. Peu de changement. Vents légers.

Min. et max. à Québec: 40 et 70.

(Voir détails en page 2)

La nouvelle loi de l'impôt sur le revenu

L'Opposition prétend (chiffres à l'appui) qu'elle frustre le petit

Par Normand GIRARD

L'Opposition a établi, hier soir, que les nouveaux barèmes proposés par le gouvernement dans le bill 27 joue en faveur des contribuables gagnant plus de $6,000 par année.

Ceux-ci se trouvent exempets de la double taxation, alors que les contribuables ayant un revenu inférieur à $6,000 sont victimes de cette double taxation, selon l'Union Nationale.

Le premier ministre Jean Lesage a dit que cette double taxation qui existait déjà, se trouve diminuée par la présente loi et qu'elle disparaitra completement l'an prochain.

Cette loi qui modifie la Loi de l'impôt sur le revenu des particuliers découle des nouveaux arrangements proposés par le premier ministre Jean Lesage dans son récent discours sur le budget. Elle a été qualifiée "d'antisociale" par le chef de l'opposition, l'hon. Daniel Johnson.

Il a déclaré en substance que les chiffres étalés par ses collègues de Montréal-Saint-Jacques et de Montmagny, MM. Paul Dozois et Jean-Paul Cloutier montrent que le gouvernement va ainsi chercher pour 1964 quelque $4 ou $5 millions de plus dans les goussets de ceux qui sont le moins en mesure de le payer, les petits contribuables.

"Nous apprenons ce soir un nouveau principe: double taxation pour les petits revenus et allègement pour les gros revenus. Cela c'est la justice sociale des libéraux", a-t-il déclaré.

L'ACCUSATION

C'est M. Paul Dozois qui a lancé l'accusation alors que la Chambre entamait l'étude de l'article 3 du bill27 présenté par le minister du Revenu, l'hon. Eric Kierans. Cet article vise à la récupération par leQuébec de l'abattement de 18 pour cent qui sera appliqué cette année sur la loi de l'impôt sur le revenu payé à Ottawa.

"Nous sommes d'accord sur le principe de récupération la totalité, a fait remarquer M. Dozois, cependant là où cet ac-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

"Patronage désinvolte" du gouvernement en matière de construction d'hôpitaux

(D. Johnson)

Le chef de l'Opposition, l'hon. Daniel Johnson, a vigoureusement dénoncé, hier après-midi ce qu'il a qualifié de "patronage désinvolte" des libéraux en matière de construction d'hôpitaux.

L'intervention du député de Bagot est survenue alors que le député unioniste de Frontenac, M. Eloi Guillemette, demandait des explications au ministre de la Santé au sujet des honoraires payés à deux architectes à l'occasion de la construction de l'hôpital de Lac Mégantic.

M. Guillemette a représenté que le soin de préparer les plans et devis pour la construction de cet hôpital sous le règne de l'Union Nationale, en 1960, avait été confié à l'architecte Poulin, de Sherbrooke.

Lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir, au mois de juin 1960, ils se sont empressés de nommer un architecte coordonnateur, M. Roland Dupéré, de Québec, qui a reçu $46,800 en honoraires pour ses services.

M. Johnson est alors intervenu pour demander si M. Poulin avait continué sa tâche jusqu'à la fin de la construction, ce à quoi le Dr Couturier a répondu par l'affirmative.

"Alors, a commenté M. Johnson, on a superposé un architecte libéral, secrétaire du Club de Réforme, comme coordonna-

(Suite à la page 2, 3e col.)

L'incendie au Saguenay

La police est catégorique: un crime

Par Guy Bergeron

Rivière-du-Moulin — Le voile mystérieux entourant l'incendie qui a coûté la vie à sept personnes, il y a une semaine, sera levé au cours des prochains jours.

Le caporal Paul Bégin de la Sûreté provinciale de Québec, a déclaré au "Soleil", hier, que l'enquête du coroner devrait s'instruire jeudi ou vendredi.

Cependant, le caporal Bégin a refusé de donner d'autres précisions.

Par ailleurs, nous avons appris, de source sûre, que des arrestations auront lieu dans quelques heures relativement à cette affaire.

Les policiers ont la certitude que l'incendie est l'oeuvre d'une main criminelle.

Jusqu'à maintenant, les interrogatoires de nombreuses personnes ont fixé les policiers sur l'identité des criminels. Leur identité sera révélée lors de l'enquête du coroner.

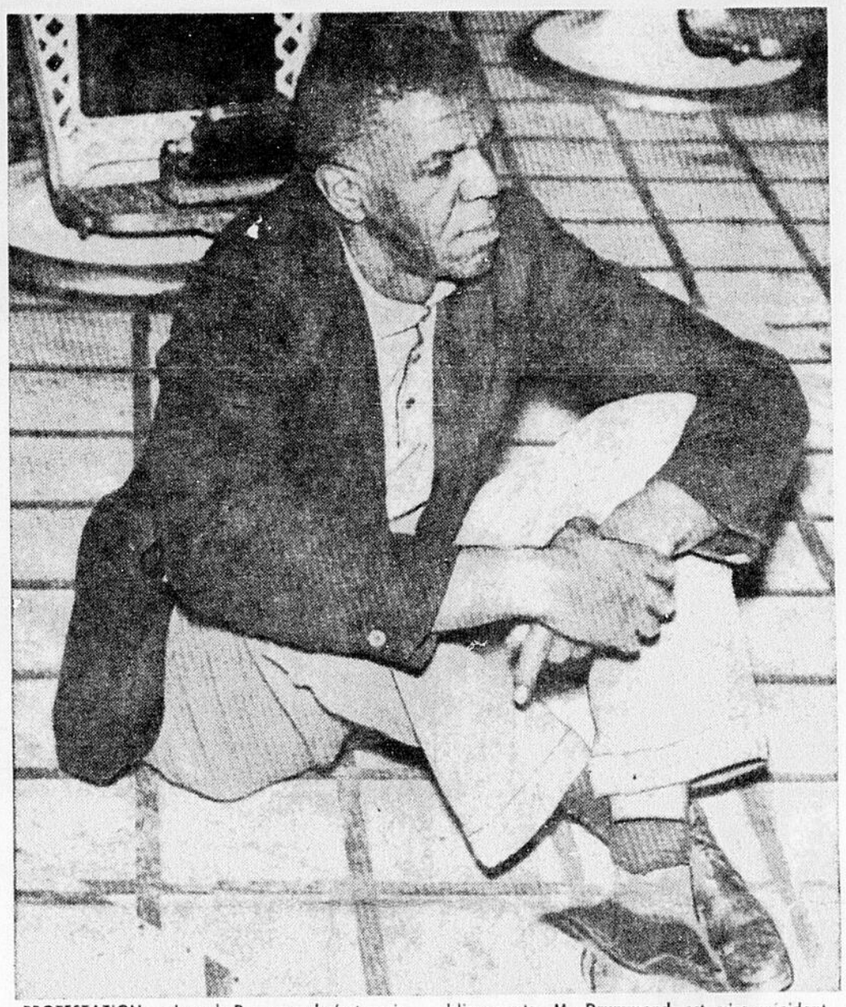

PROTESTATION — Joseph Drummond s'est assis à terre dans un salon de barbier, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, hier, pour protester contre ce qu'il a appelé du racisme. Les autres barbiers de la ville ont nié que les Noirs avaient été maltraités dans leurs établissements. M. Drummond est vice-président de l'Association pour l'avancement des gens de couleur du Nouveau-Brunswick. Deux autres membres de l'Association étaient avec lui lors de la démonstration. (Téléphoto PC)

Deuxième pont

Lecture du projet à la Chambre Haute

OTTAWA (PC) — Un projet de loi, né d'une initiative privée, tendant à autoriser la construction d'un nouveau pont sur le Saint-Laurent près de la ville de Québec a subi sa deuxième lecture hier à la Chambre Haute.

Le sénateur libéral Jean-Marie Dessureault, de Québec a déclaré que l'ouvrage, qui doit être construit par le ministère provincial de la Voirie serait suspendu à 150 pieds au-dessus des eaux du Saint-Laurent.

Il comportera six voies de circulation et deux trottoirs. Le sénateur a noté que le pont actuel, qui ne compte que deux voies ne peut suffire à la circulation et que la situation ne ferait que s'empirer après l'ouverture de la route transcanadienne le long de la rive sud du Saint-Laurent.

Le sénateur conservateur Jacques Flynn, également de Québec a appuyé le projet de loi, et il a suggéré la construction d'un autre pont qui relierait directement Québec à Lévis.

Un comité sénatorial doit procéder à l'étude détaillée de ce projet de loi.

A huis clos

Les collèges classiques décident de leur avenir

par Dominique Barry

"Si nous n'intervenons pas pour justifier notre raison d'être comme institutions privées, nous passerons au domaine d'institutions révolues, dépassées par les nécessités du temps." C'est en ces termes, non équivoques, que le président de la Fédération des collèges classiques du Québec a exprimé hier l'inquiétude des institutions privées face aux changements profonds que subissent les structures de l'éducation et aux mutations importantes que l'on pressent dans ce domaine.

A l'ouverture de la 3e assemblée générale de la Fédération des collèges classiques, le R.P. Florian Larivière, s.j., recteur du collège St-Charles Garnier, a proposé aux communautés enseignantes, aux séminaires diocésains et aux supérieurs de collèges classiques une prise de conscience cruciale sur leur mission, vis-à-vis de l'Eglise et des parents, vis-à-vis du public et de l'Etat et vis-à-vis de la jeunesse.

Autres nouvelles en page 9

HUIS CLOS

La Fédération a décidé de tenir ses assises, d'une durée de deux jours, à huis clos, en raison des engagements que devront prendre prochainement les collèges classiques. Les supérieurs procéderont aujourd'hui à une premier échange sur les perspectives de chacune des maisons t de l'enseignemnt n général, t ils ne veulent pas que soient lancées dans le public des idées non définitives qui risqueraient de semer la confusion.

Il semble bien que cet échange de vues sera la pièce de résistanc de l'assemblée.

L'éducation a dit le R. P. Larivière, est devenue une préoccupation nationale. La société canadienne-française tout en-

(Suite à la page 2, 7e col.)

Jugement, ce matin, dans la cause de Me Antonio Talbot

M. le juge en chef Thomas Tremblay de la Cour des sessions de la paix, doit rendre jugement, ce matin, dans la cause d'Antonio Talbot, ancien ministre de la Voirie du Québec.

M. Talbot a subi son procès durant l'automne 1963, sous treize chefs d'accusation, selon lesquels il avait favorisé un système de ristournes sur les profits provenant des ventes faites au services des achats de la province, sous le règne de l'Union Nationale.

Pénurie d'experts pour l'étude du séparatisme

La décision du comité parlementaire de la Constitution d'inscrire l'indépendance parmi les options ouvertes au Québec pour son avenir, se heurte à une difficulté: celle de trouver les experts pour la faire.

Au comité de la Constitution où la décision a été prise, hier, on n'a pas précisé qui ferait l'étude de l'indépendance du Québec comme solution à son avenir.

L'indépendance figure parmi les trois solutions à l'étude par les spécialistes. Les deux autres sont celles d'un statut particulier pour le Québec et celles du fédéralisme coopératif.

UN STATUT DIFFERENT

Le comité a décidé de faire appel à des experts versés dans ces matières pour donner une opinion au comité. C'est ainsi que M. Jacques-Yvan Morin donnera son avis sur des formes de constitution fédérale ou les parties constituantes jouissent des statuts différents.

Mais qui se prononcera sur le séparatisme? Le secrétaire du comité, M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, a dit à l'issue de la séance que c'était la question à régler.

M. Jacques-Yvan Morin présentera une étude des constitutions de l'Autriche-Hongrie, de Chypre et de Porto-Rico et exposera les conséquences qui découleraient de l'adoption par le Canada d'une telle constitution fédérale.

L'utilité de l'étude de M. Morin tient au fait que la province de Québec, seule province où les Canadiens francophones sont en majorité, peut desirer une forme de fédéralisme et un degré d'autonomie qui ne soient pas voulus par d'autres provinces. Celles-ci veulent probablement conserver un certain degré de decentralisation.

Il est aussi impossible que le Québec impose aux autres provinces une autonomie dont elles ne veulent pas, qu'il semble inacceptable que le Québec soit privé de cette autonomie. D'où l'utilité de considérer une forme de constitution fédérale où la province de Québec aurait un statut différent.

LE FEDERALISME COOPERATIF

Le comité a demandé aux ex-

(Suite à la page 2, 5e col.)

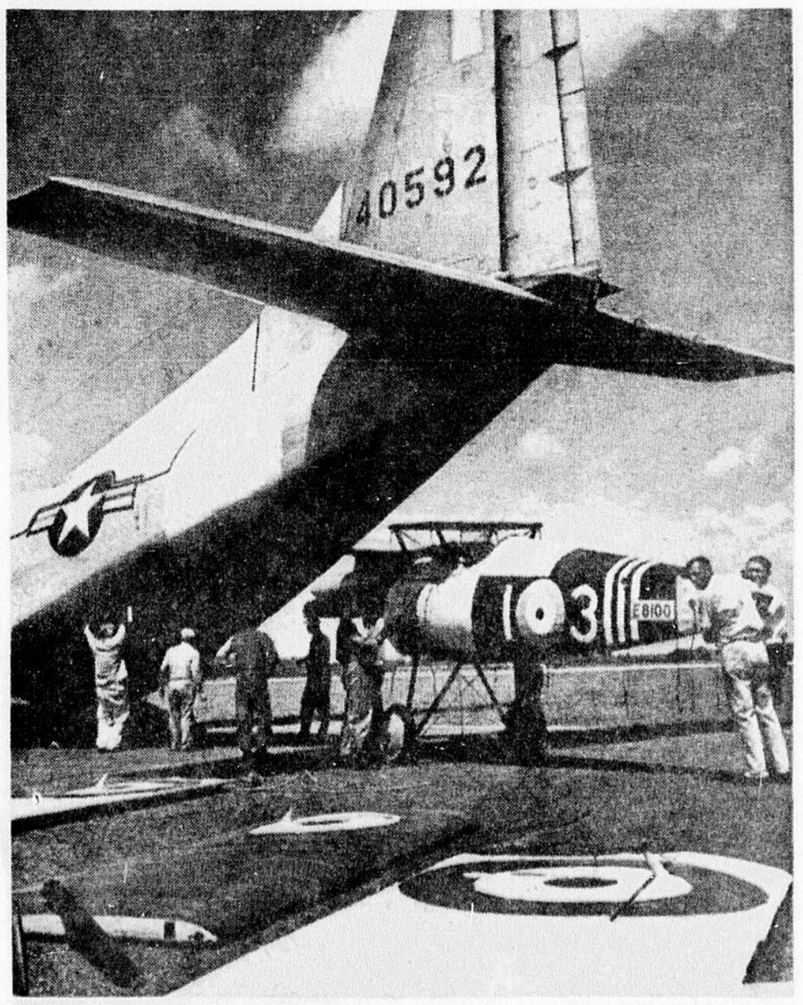

ANTIQUITE — Cet avion de combat de la première guerre mondiale a été glissé sous la queue géante d'un C123 de l'Aviation américaine, à l'aéroport de Kissimmee, en Floride. Il sera embarqué, avec d'autres avions de la même époque, à destination de Duluth, au Minnesota, où il sera exposé. L'avion de combat de 200 chevaux-vapeur est un Sopwith "Snipe" britannique, favori des pilotes américains et britanniques, durant le guerre 1914-18. (Téléphoto PA)

Nouveau bill 54 adopté en première et deuxième lectures

Le projet de Code du Travail, qui était à l'étude à l'Assemblée législative, a été retiré hier après-midi par le gouvernement.

L'Opposition a consenti au retrait pour des raisons de procédures.

Le premier ministre Jean Lesage a immédiatement présenté un nouveau bill 54 renfermant les 18 amendements apportés par le Conseil exécutif au premier bill.

Les modifications apportées par le conseil des ministres tiennent compte des représentations faites au gouvernement par les deux grandes centrales syndica-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Chrysler n'a pas l'intention de construire une usine au Québec

WINDSOR, Ont. (PC) — "Nous n'avons nullement l'intention pour le moment de construire une usine dans le Québec", a déclaré hier un porte-parole de la société Chrysler of Canada Ltd.

C'est en ces termes qu'il a commenté les propos tenus par le premier ministre Jean Lesage, lundi dernier, alors qu'il déclarait qu'il serait "très heureux" si cette société décidait de venir s'installer dans le Québec.

Editorial

Le niveau de vie

C'est un truisme de dire que le niveau de vie est inégal au Québec et au Canada; il n'en reste pas moins qu'il est le deuxième du monde après les Etats-Unis. Si pour s'en faire idée, on parle de revenu annuel par tête et que l'on dit qu'il est au Québec de plus de $2,000, il est évident que c'est une moyenne. Il y en a qui ont des revenus de beaucoup supérieurs à ce chiffre; il y en a d'autres qui sont très inférieurs. Il reste à trouver le meilleur équilibre et à le répartir.

Mais aucun pays du monde n'est encore parvenu à donner un niveau de vie égal à tous ses citoyens. Et c'est une utopie de croire qu'un pays y arrivera jamais, quel que soit le régime constitutionnel, quelles que soient la langue et la culture, quel que soit le degré des investissements. On constate le plus haut niveau de vie aux Etats-Unis, ce qui ne signifie pas que tous les Américains touchent les mêmes revenus. La France (statistiques officielles du Plan IV) prévoit qu'en 1965, le revenu moyen du Français sera de quelque $1,400, la production nationale devant atteindre cette année-là 336 milliards NF ou environ $70 milliards de dollars.

Au Canada, la production nationale a atteint en 1964 plus de $44 milliards de dollars pour une population de moins de 20 millions d'habitants. C'est une réalité que les analystes politiques de France devraient considérer quand ils viennent analyser le climat politique du Canada. Aussi croyons-nous que les experts devront traiter de cette question du niveau de vie dans le plus menu détail lorsqu'ils viendront déposer devant le comité parlementaire qui est chargé d'étudier la constitution du Canada.

Le Canada pourrait reconnaître Pékin

(Paul Martin)

LA HAYE (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a laissé entendre hier que le Canada pouvait au cours de l'an prochain modifier son attitude au sujet de la reconnaissance de la Chine communiste.

M. Martin a fait une déclaration en ce sens, alors que se déroulait une discussion sur la Chine et les Etats-Unis devant le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, et d'autres ministres des Affaires extérieures, réunis à l'occasion de la rencontre du conseil ministériel de l'OTAN, dans la capitale néerlandaise.

Face au problème des deux Chines, le Canada a jusqu'ici

(Suite à la page 2, 2e col.)

La nouvelle loi de . . .

(Suite de la première page)

cord peut se terminer, c'est sur la modalité que l'on utilise pour le récuperer. On constate que les nouveaux barèmes sont au détriment du petit payeur de taxes et favorisent largement le gros contribuable".

LES EXPLICATIONS

M. Dozois a expliqué que selon la loi de l'impôt qui existait avant 1960, soit avant que le gouvernement actuel fasse des changements, une personne qui avait un revenu global allant jusqu'à $6,000 récupérait une partie, souvent en totalité, l'abattement dont il bénéficiait de son impôt sur le revenu à Ottawa.

Dans le cas des contribuables gagnant plus de $6,000, l'abattement était inférieur au montant de taxes qu'ils devaient payer.

Ainsi, sous le gouvernement de l'Union Nationale, d'après le raisonnement de M. Dozois, un contribuable qui avait un revenu de $3,000 ne payait aucun impôt à la province. Il bénéficiait par ailleurs d'un abattement fédéral de $14.30.

Maintenant, sous le gouvernement libéral, un contribuable qui gagne $3,000 aura pour l'année 1964 un abattement de 18 pour cent, soit de $19.80 et il devra payer $25 à la province, soit dans son cas une double taxation pour le petit salarié de $5.20.

Avant 1960, un contribuable ayant un revenu annuel de $10,000 bénéficiait d'un abattement fédéral de $204 mais devait payer une taxe de $212 à la province, soit une double taxation de $8.

Maintenant, a-t-il dit, le même contribuable bénéficie d'un abattement de $282 et il ne doit payer à la province que $283...

"On constate a dit M. Dozois que le système jouait en faveur du petit contribuable puisque le gros contribuable, celui qui gagnait $1,000,000, lui, payait $15,000 de double taxe. Aujourd'hui, tous les petits contribuables gagnant jusqu'à $6,000, eux, ont une double taxation".

LA RAISON

M. Dozois a prétendu que c'est ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu d'amendement à la Loi de l'impôt depuis trois ans, ceci malgré que l'abattement eut augmenté à 16, 17 et 18 pour cent. Pourquoi?, a-t-il demandé.

Parce qu'en 1961 le gouvernement avait imposé une double taxation qui était plus considérable pour les gros revenus que pour les petits globalement et qu'il n'a pas fait de changement tant que les gros payeurs de taxes n'en sont pas venu à récupérer la taxe payée à la province à même l'abattement fédéral.

"Alors, on l'ajuste cette année en disant payer une double taxation à tous ceux qui gagnent moins de $6,000. Puisqu'il y avait moyen de l'ajuster pour que ceux qui gagnent au-delà de $6,000 récupèrent, on aurait pu le faire pour ceux qui gagnent $6,000 et moins", a-t-il soumis.

C'ETAIT INJUSTE

Intervenant dans le débat, le premier ministre Jean Lesage a exprimé l'avis que le système de l'Union Nationale consacrait l'injustice sociale, injustice que son gouvernement s'applique à corriger graduellement. "C'était la faute de Duplessis. C'est la structure de la taxe qui a été mal faite au début", a-t-il dit.

Le premier ministre a rappelé que la double taxation existait déjà, dans le cas des contribuables ayant un revenu inférieur à $6,000 et qu'elle est diminuée par le présent projet de loi. Elle disparaîtra complètement l'an prochain.

Quant au ministre du Revenu, M. Eric Kierans, il a soutenu que rien n'est changé quant au taux d'imposition des petits contribuables et que dans quelques mois eux aussi verront disparaître la double imposition.

TROP CONSERVATEUR

Le député de Montmagny a prétendu que son collègue de Saint-Jacques était trop conservateur en prétendant que 400,000 contribuables seulement seront frappés de cette double taxation.

En se basant sur les statistiques fédérales pour l'année 1961, il estime qu'ils seront 967,000 de cette catégorie et que c'est entre $6 et $7 millions que le gouvernement ira chercher dans leurs goussets.

Le chef de l'Opposition a, de son côté, fait remarquer que la récupération dont il est question dans le débat n'est pas celle qui découle des derniers arrangements fiscaux.

Il a rappelé les cessions faites par Ottawa sous le gouvernement de M. Diefenbaker. Cette récupération est partie de 5 pour cent et est montée à 21 pour cent.

LES MEMES ARGUMENTS

Intervenant à nouveau dans le débat, le premier ministre a expliqué avec calme que sans vouloir violer le secret des conférences fédérales-provinciales, il avait personnellement utilisé plusieurs arguments énoncés par M. Dozois pour réclamer l'élargissement des champs de taxation au profit des provinces.

Il a expliqué qu'en 1966, Québec recevra 23 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés, 27 pour cent de l'impôt sur le revenu des corporations et s'il peut obtenir ce qu'il souhaite obtenir ce sera 95 pour cent des droits de succession.

A ce sujet, il a répété qu'il peut être nécessaire au point de vue administratif qu'Ottawa conserve un droit de regard et que ce n'est pas 5 ou 2 pour cent qui permettront de dire que Québec n'a pas l'exclusivité dans ce domaine, contrairement aux prétentions du député de Bagot.

Celui-ci avait remarquer au premier ministre que la Chambre lui avait donné le mandat de récuperer 100 pour cent de ces droits et non pas seulement 95 pour cent.

Le Canada pourrait . . .

(Suite de la première page)

maintenu une position s'opposant à toute solution qui serait réalisée aux dépens du gouvernement de la Chine nationaliste de Formose.

Mais M. Martin a déclaré : "Il existe un grave danger que disparaisse toute possibilité d'une solution qui voit à la sauvegarde de Formose et de ses habitants, si nous n'abandonnons pas très bientôt notre position statique actuelle." Le ministre canadien faisait allusion au fait qu'il suffirait d'un simple vote pour faire admettre Pékin au sein des Nations Unies.

M. Martin a ajouté : "Bien que nous n'ayons nullement l'intention d'agir de façon à causer des difficultés à nos amis, la réalité de la situation peut nous forcer à modifier notre position à la suite de la 19e session de l'Assemblée générale de l'ONU." Cette 19e session prendra fin au début de 1965.

Les réunions de ce conseil de l'OTAN sont secrètes, mais selon la coutume, les journalistes ont pu obtenir à la fin de la réunion un résumé des discours des ministres.

Un porte-parole du gouvernement canadien a refusé d'ajouter des commentaires sur la déclaration de M. Martin, tout en précisant que les participants à la réunion n'avaient manifesté aucune réaction. Jusqu'ici, on s'en est tenu à l'audition des discours.

Nouveau bill . . .

(Suite de la première page)

les provinciales, la FTQ et la CSN.

Le nouveau projet de loi a été adopté immédiatement en première et deuxième lecture par la Chambre, faisant ainsi exception aux règles établies.

Parmi les changements importants apportés au projet on note la disparition du vote secret en cas de grève et la disparition des références assujettissant le Code au code civil.

Le droit d'association est également reconnu aux professionnels. Seuls font exception, les employés des services publics et les fonctionnaires provinciaux.

M. Lesage a répondu au député unioniste de Champlain, M. Maurice Bellemare, qu'il vaudrait la peine de modifier à nouveau le projet de loi, si les recommandations du comité spécial, étudiant la question des employés dans les services publics, comportent des changements radicaux.

Concert de la Maîtrise du chapitre de Québec

"Un p'tit gars qui chante sur la route, Ça vaut mieux que d'être là, à s'ennuyer comme un rat".

C'est ce qu'ont chanté hier soir les petits Chanteurs de la Maîtrise du Chapitre de Québec. Des petits chanteurs spontanés, aux voix fraîches et agréables, qui ont charmé les parents et amis venus les applaudir à leur concert présenté en l'honneur de la Fêtes des Mères.

Quand on sait que les petits chanteurs ont de huit ans en montant et quand on connait la vitalité des gamins de cet âge, on imagine assez facilement les trésors de patience et la somme de travail qu'un concert comme celui d'hier a dû demander au directeur de la Maîtrise et à ses membres.

Le groupe offre cantiques et chansons légères avec homogénéité et finesse, et ses interprétations sont très nuancées.

La présentation des pièces au programme est faite de façon originale et nouvelle, tout en restant simple et jeune. On entendra ainsi le "O doux Seigneur" accompagné de flûtes à bec, un joli solo par le jeune Umberto Couturier et on verra un pianiste rythmer la mélodie du "P'tit gamin", tout ceci par des bonshommes d'une dizaine d'années.

Le mime est aussi devenu un élément intéressant dans le répertoire de la Maîtrise, comme elle nous le montre dans "La ronde du batteur de blé", par exemple.

De l'aveu même du directeur de la chorale, M. l'abbé Georges Marchand, les petits Chanteurs préfèrent la "grande musique" aux mélodies plus faciles. Ils y excellent d'ailleurs, comme nous le prouvent un "Jubilate Deo" et un "Exultate justi" rendu avec beaucoup de sensibilité.

M. Claude Lagacé accompagnait la Maîtrise au piano.

Au cours de la soirée, la Maîtrise a rendu hommage à Mme Omer Blouin, qui a été choisie "Mère du Petit Chanteur '64".

"Patronage désinvolte" . . .

(Suite de la première page)

teur et on a donné $46,800. On a là, a-t-il affirmé, le plus bel exemple de népotisme que je n'ai jamais vu dans cette province par la nomination de ces coordonnateurs à $2,000 ou $3,000 par mois".

Le député de Bagot a ajouté qu'il s'agissait tout simplement d'un cadeau fait à un architecte libéral comme on a donné $2,000 par mois à un ingénieur libéral qui a fait toute la campagne avec les rouges. M. Desi, pour trois hôpitaux comme on a donné $2,000 par mois à un coordonnateur, à Montréal, pour l'hôpital Jean-Talon.

"Jamais je n'ai vu autant de "patronage désinvolte" qu'avec le ministre de la Santé. Ça n'a aucun sens et je pense qu'il est temps de protester dans cette Chambre contre ce gaspillage d'argent, alors qu'on vient d'imposer une taxe de 6 pour cent à des gens de crève-la-faim".

LE DR COUTURIER

Le ministre de la Santé a protesté avec énergie contre les accusations de Me Johnson. Il a expliqué que la construction de l'hôpital a coûté $3,570,000 au total et que le contrat accordé par le gouvernement de l'Union Nationale l'avait été à pourcentage sans appel d'offre et qu'au mois de juin 1960, il n 'y avait que 45 pour cent des travaux de construction d'exécutés.

Passant à la contre-attaque le Dr Couturier a accusé le gouvernement précédant d'avoir ordonné la construction d'hôpitaux à Lac Mégantic et à Montréal de même qu'à Arthabaska sans plans et devis et sans même que le gouvernement fut propriétaire du terrain dans le cas particulier de Lac Mégantic.

"C'était la pagaille, a-t-il déclaré. Tout le monde conduisait et personne ne conduisait, rien ne marchait". Il a ajouté que ce n'est qu'en 1961 que le gouvernement est devenu propriétaire du terrain sur lequel est construit l'hôpital de Lac Mégantic".

Le député de Frontenac a alors soutenu que le terrain en question appartenait aux religieuses et qu'il ne pouvait être utilisé pour d'autres fins que la construction d'un hôpital. Il a précisé qu'un projet de contrat existait. Les religieuses l'avait déjà signé et il ne restait plus qu'au gouvernement de faire de même.

Adolescent québécois coincé sous un tuyau en béton

Une aventure a coûté la fracture d'une cuisse à un adolescent québécois, hier soir. Jacques Bouffard, 16 ans, du 108 rue de la Reine, jouait avec des compagnons sur le terrain d'une firme fabriquant des objets en béton vibré sur la rue Dorchester, à la Pointe-aux-Lièvres. Il a été coincé sous un tuyau pesant plusieurs centaines de livres. Ces compagnons ont lancé l'alerte. Des gens sont accourus et on est parvenu à dégager l'adolescent. L'ambulance Moisan a transporté le blessé à l'Hôtel-Dieu.

LA METEO

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays:

	Min.	Max.
Dawson	20	40
Vancouver	46	52
Victoria	46	49
Edmonton	40	64
Calgary	46	66
Saskatoon	40	68
Regina	30	65
Winnipeg	26	56
Toronto	48	69
Ottawa	45	70
Montréal	47	70
Québec	39	68
Fredericton	40	65
Saint-Jean, N.B.	44	64
Moncton	39	57
Halifax	42	57
Charlottetown	35	52
Sydney	37	52
Yarmouth	40	60
St-Jean, T.-N.	34	37

PRONOSTICS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Région de Montréal: clair avec périodes nuageuses dans la soirée et risque d'averses. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum: 50 et 70.

Régions d'Ottawa, des Laurentides, du St-Maurice et du Lac-St-Jean : ensoleillé avec nuages dans l'après-midi. Risque d'averses vers la fin de l'après-midi ou en soirée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimums et maximums: à Ottawa 50 et 70; à Ste-Agathe 40 et 65; à La Tuque et Chicoutimi 40 et 60.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : nébulosité croissante dans la soirée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum : à Québec et Sherbrooke, 40 et 70.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles: clair avec périodes nuageuses dans la soirée. Un peu plus chaud. Vents légers. Minimums et maximums: à Baie-Comeau 40 et 60; à Sept-Iles 35 et 55.

Régions de Rimouski et de Gaspé: clair. Un peu plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum : à Rivière-du-Loup Mont-Joli et Gaspé 40 et 60.

Mouvement des navires

EN MONTANT

Baie-Comeau, 195 — Francesca 15.00-12.

Escoumins, 122 — 12.25-12 Alberta, Comila 04.00-13, Streatham Hill 14.00-13, Providence 14.00-12, Sunrhea 02.00-13, Port Auckland 15.00-12, Crystal Jewel 02.00-13, Sunseahorse 01.00-13.

Québec, — Alexandra Sartori 17.30-12.

Saint-Nicolas, 13 — 10.35-12 Constance Bowater.

Grondines, 41 — 10.55-12 C. Montcalm.

Batiscan, 51 — 08.15-12 Frank A. Sherman, 11.15-12 Coastal Creek, 11.00-12 Conrad Marie, 09.35-12 L'Etoile du Saint-Laurent, 09.50-12 L'Etoile de la Mer, 09.30-12 Mont Laurier.

Trois-Rivières, 68 — 11.50-12 Gordon C. Leitch, 11.00-12 Saint-Pierre.

Sorel, 100 — 12.50-12 Philippe Lake, 11.20-12 Black River.

Cap Saint-Michel, 125 — 12.-25-12 CCGS Detector.

EN DESCENDANT

Cap Saint-Michel, 125 — 12.-25-12 Stad Zwolle.

Sorel, 100 — Pass. 11.30-12 D. Z. Norton, 10.50-12 Margit Brovig.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 13.-10-12 Mont Royal.

Grondines, 41 — 12.35-12 Ilse Schulte.

Saint-Nicolas, 13 — 12.55-12 Frankcliffe Hall, 13.10-12 Commandant Bourdais.

Québec, — Pass. 13.40-12 Frankcliffe Hall.

Saint-Jean, I.O., 14 — 08.50-12 CCGS Chesterfield, 11.00-12 Annette, 09.45-12 Rio Atuel, 09.20-12 Topdalsfjord, 09.00-12 Aggi.

Pénurie d'experts . . .

(Suite de la première page)

perts une étude des mécanismes de coopération intergouvernementale, autrement dit, du fédéralisme coopératif. Il s'agit d'un fédéralisme flexible établi sur une base de parité, ou les états-membres, tout en conservant un statut juridique identique, seraient libres de se développer selon leurs caractéristiques propres.

Le comité parlementaire de la Constitution veut voir dans quelles mesures les tendances nouvelles dans les relations fédérales-provinciales (une fois purgées des éléments inacceptables au Québec, établies sur les bases d'une collaboration libre entre les partenaires égaux et développées davantage) peuvent satisfaire les aspirations et les besoins du Québec. Le comité pourrait à la lumière d'un tel exposé, déterminer les domaines et les moyens de faire marcher le fédéralisme coopératif.

LE SEPARATISME

L'indépendance du Québec a été ajoutée hier aux solutions à étudier. On veut y étudier à fonds les conséquences politiques, économiques, sociales et culturelles et les conséquences sur les minorités.

Le comité désire obtenir des renseignements d'autres experts sur les avantages qu'il y aurait pour le Québec d'accords internationaux comme dans des états-membres des fererations allemande, suisse et autrichienne.

Le ministère des Affaires fédérale-provinciales renseignera le comité sur le partage des ressources fiscales.

Il y aura aussi une étude sur les vestiges de subordination des provinces à l'autorité centrale.

Les renseignements demandés par le comité ont trait aussi au lieutenant-gouverneur, la compétence législative, la théorie de la suprématie des lois fédérales, le commerce, les comités conjoints, l'interprétation des lois québécoises par la Cour suprême.

Feux de forêt sans importance dans le nord-ouest du Québec

QUEBEC (PC) — Des feux éparpillés brûlaient hier le nord-ouest du Québec, mais le gouvernement provincial a fait savoir que "tout est tranquille" dans les autres parties de la province.

Les feux, dont aucun n'est grave, étaient concentrés dans la région du lac Rochester, à 220 milles au nord-ouest de Montréal.

Les avions-citernes du gouvernement étaient prêts à entrer en action à Rouyn, à 100 milles plus au nord-ouest, mais ils n'ont pas participé aux opérations du lac Rochester.

Un porte-parole du ministère des Transports et des Communications a déclaré que ces feux font beaucoup de fumée, mais que leur action se résume à peu près à cela.

ANNONCE

Ne soyez plus gêné par
UN DENTIER
trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alkaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne sûrit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

A huis clos . . .

(Suite de la première page)

tière a pris conscience que c'est par l'esprit qu'elle peut s'imposer dans un Canada placé en concurrence avec les nations les plus riches du monde.

De l'avis du R. P. Larivière, l'éducation est devenue chez nous l'instrument du salut et c'est pourquoi on a remis au pouvoir public, par l'intermédiaire d'un ministère de l'Education, la responsabilité dernière et totale d'un système qui avait été laissé jusqu'ici à l'initiative privée. Ce fut, a dit le P. Larivière, la première réaction de l'opinion publique.

Les craintes du président de la Fédération des collèges classiques sont en partie fondées, si l'on considère que la Corporation des instituteurs a déjà réclamé la création d'une université d'Etat et que la Commission scolaire de Québec, entre autres, a demandé ni plus ni moins l'institution d'un cours classique public.

Le R. P. Larivière a rappelé que l'opinion publique de différents pays du monde a placé d'abord sa confiance dans les écoles nationales. Certaines ont déçu ses espérances, a-t-il dit, et l'institution privée a regagné une partie de l'opinion publique en certains pays.

"Pour nous, a-t-il précisé, la partie reste à jouer. Ce que nous voulons de l'opinion, c'est le respect et l'objectivité."

LES GENS DE BON GOÛT réalisent leurs projets à l'aide du

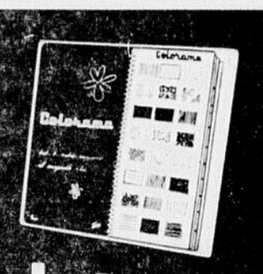

SYSTÈME Colorama

. . . lequel contient toutes les couleurs imaginables dans tous les finis.

Voyez votre dépositaire Sico

PEINTURE SICO LIMITÉE — Québec - Montréal

Un produit de qualité par Seven-Up

DU NOUVEAU—signé Seven-Up

Le premier breuvage diététique qui désaltère vraiment!

Les autres breuvages diététiques vous laissent sur votre soif. MAIS PAS LIKE! LIKE possède un goût frais, vif et naturel. Lorsque vous avez fini la bouteille, son goût persiste...vous êtes désaltéré. LIKE...votre breuvage diététique. Moins d'une calorie par 6 onces liquides. LIKE est idéal pour la diète.

La fameuse "jeep" américaine était en Gaspésie à la période du meurtre

Numéro de téléphone important

Si Jacques Hébert avait pu se rappeler un simple petit numéro de téléphone hier, il aurait mis un témoin échec et mat.

Le juge Roger Brossard qui enquête sur l'affaire Coffin prenait connaissance de la déposition de Me Alphose-Raymond Garneau quand l'auteur de "J'accuse les assassins de Coffin" demanda à celui-ci s'il se souvenait de lui avoir parlé au téléphone au sujet d'un télégramme daté du mois d'août 1953 et destiné à Wilbert Coffin.

Me Garneau fit dévier la question en répondant qu'il n'avait pas appelé Jacques Hébert.

Le pamphlétaire, nullement désarçonné, indiqua alors que lui, aurait pu appeler Me Garneau.

Le jeu du chat et de la souris continua:

A quel numéro? demanda sérieusement le témoin.

Après avoir lu votre livre, je me suis demandé d'où cela venait ces choses. J'ai eu l'opportunité de recevoir un appel téléphonique de l'ex-sergent Henri Doyon et on a peut-être parlé de l'affaire Coffin; une autre fois, peut-être était-ce vous qui étiez à l'autre bout de la ligne.

Alors, vous ne jurez pas que vous ne m'avez pas appelé?

—Non; je ne dis pas que ce n'est pas vrai; je vous réserve le droit de me contredire. C'est même probable, vous n'avez sûrement pas inventé cela . . .

Tous ces propos sibyllins avaient trait à un paragraphe que Jacques Hébert a écrit dans son pamphlet et dans lequel il allègue que Me Garneau, le premier procureur de Wilbert Coffin — avant que Mes Gravel et Maher n'assumassent sa défense — lui avait fait part personnellement d'un télégramme qu'il avait expédié à Wilbert Coffin peu de temps après l'arrestation de ce dernier.

Le télégramme en question contenant des conseils à l'endroit de Coffin sur la façon de se comporter au cours des interrogatoires que lui faisait subir la police provinciale.

Jacques Hébert prétend que le télégramme a été remis de main à main à M. Maurice Duplessis — le procureur général du temps — par l'ex-capitaine Raoul Sirois, et que Coffin n'en a jamais été mis en possession .

Me Garneau qui pratique maintenant le droit à Montréal, a fait savoir à la Commission qu'il n'est jamais entré en contact avec son client.

Il avait été engagé par Donald Coffin, le frère de Wilbert, mais le père du prospecteur gaspésient fit savoir à Me Garneau que ses services n'étaient plus requis parce "qu'un grand criminaliste de Québec" avait été retenu pour défendre son fils .

Revenant sur le sujet du télégramme, Jacques Hébert rappela à Me Garneau que dans son livre "J'accuse les assassins de Coffin", il dit bien qu'il cite le télégramme de mémoire et que de plus il ne l'avait jamais vu avant d'écrire son volume.

Quant à Me Garneau, il était d'accord pour dire que lui-même ne l'avait revu qu'hier, depuis 1953.

Hébert se mit alors en frais de faire subir un test comparatif aux deux textes, soit celui de son livre et celui du télégramme dont l'original se trouve dans le dossier de la Commission.

Quand on lui demanda son avis, Me Garneau répondit que Jacques Hébert ne citait pas mot à mot le télégramme destiné à Coffin et qu'il y avait beaucoup de changements.

Il ajouta pour clore le débat sur ce point: "Ce que j'aurais dit au téléphone, selon M. Hébert, sur ce que contenait ce télégramme, est tellement différent du mot à mot, que je ne peux me fier à ma mémoire. Je ne dis plus rien".

Un peu plus tard au cours de la journée, Jacques Hébert montra quelques signes d'abattement.

M. Lucien Descent, directeur adjoint de la Sûreté provinciale pour l'est du Québec, venait de terminer une courte déposition au cours de laquelle il avait déclaré être au courant des motifs qui ont provoqué la destitution de l'ex-sergent Henri Doyon du corps policier et que cela n'avait rien à voir avec l'affaire Coffin.

(M. Descent ne rendit pas publics ces motifs: Me Deschênes ne faisait que lui demander s'il les connaissait. Me François de B. Gravel causa un esclandre, laissant entendre qu'on voulait "faire la cause de Doyon" devant la Commission, etc., etc. Il se dégonfla vite quand Me Deschênes ne posa plus d'autres questions à M. Descent sur le compte de Doyon).

Invité par le juge Brossard à interroger M. Descent, Jacques Hébert répondit avec lassitude qu'il avait bien quelques questions à poser au policier, mais que la chose était inutile.

Le commissaire demanda à Hébert de s'expliquer.

Celui-ci retira aussitôt sa remarque et offrit ses excuses, mais fit entrevoir le fond de sa pensée en ajoutant: "Cela venait du coeur".

M. LOUIS CANNON, SOUS-MINISTRE DU REVENU dans le gouvernement provincial, a été élu, hier soir, président de l'Association des Nations unies de Québec. Il succède à Mme Jean-Charles Bonnanfant, qui devient vice-présidente de cet organisme. Nous voyons ici, de gauche à droite, le Dr Charles-Henri Dorval, Mme H.-J. Walsh, Mme Bonnanfant et le Dr Georges-A. Daigle, tous vice-présidents.

Selon le rapport d'un détective

Par Camille LESSARD

Dès le 21 juillet 1953, soit le lendemain du retour de Wilbert Coffin à Gaspé après son escapade qui le mena à Montréal, chez Marion Petrie, ainsi qu'à Val d'Or, en Abitibi, la Sûreté provinciale était bel et bien au courant de la possibilité qu'une jeep eût pu se trouver sur les lieux de l'assassinat pour lequel Coffin a expié sur l'échafaud.

Un rapport en ce sens a été produit comme exhibit, hier, dans le dossier de la commission que dirige le juge Roger Brossard.

Ce rapport, signé de M. Henri Charland, directeur adjoint de la Sûreté en 1953, fait état que vers le 11 juin 1953 — date probable de la mort des trois chasseurs d'ours — un groupe d'Américains avait rencontré les deux Lindsey et Frederick Claar dans le bois de la région Gaspé-Murdochville.

Le même rapport ajoute que le sergent Henri Doyon qui avait charge du poste de Gaspé à l'époque devait faire enquête et rapporter les faits qu'il recueillerait à ce sujet.

Tous ceux qui sont quelque peu au courant de l'affaire Coffin savent que le passage d'une jeep mystérieure en Gaspésie au mois de juin 1953 est la pierre angulaire de la défense de Wilbert Coffin, défense d'ailleurs qui n'a aucun caractère probant devant la loi puisqu'elle a été faite une fois le procès terminé, alors que le condamné interjetait appel du verdict et de la sentence de mort prononcés contre lui auprès de la Cour suprême.

Jacques Hébert écrit lui-même dans "J'accuse les assassins de Coffin" que le ministère public n'a jamais prouvé devant le jury que Coffin avait été la dernière personne à voir les trois Américains vivants. Il se dit persuadé également que "la jeep et les Américains que Coffin a juré avoir vus auprès des chasseurs est la clé de cette mystérieuse affaire."

Pour sa part, Coffin, jusqu'à la mort, n'a jamais démordu d'une telle affirmation.

Or, hier, l'ex-capitaine Raoul Sirois, terminant une longue déposition devant la Commission Brossard, a juré qu'il n'avait pas reçu l'ordre de faire des recherches pour éclaircir la présence d'individus mystérieux sur les lieux du triple assassinat commis vers le 11 juin 1953.

Quant au rapport que devait produire l'ex-sergent Doyon, Sirois a déclaré qu'il n'était pas porté à sa connaissance personnelle si la chose avait été faite.

PETITE SURPRISE

Les personnes présentes à la séance d'hier après-midi en furent quittes pour une petite surprise.

Le conseiller juridique de la Commission, Me Jules Deschênes, se leva pour appeler ce qui devait être le dernier témoin de la journée.

"Donald Coffin", lança-t-il.

Murmures dans l'assistance: on ne s'attendait pas à voir le frère de Wilbert si tôt.

Sûrement un gros témoin. Pas une semaine ne se passe, sans que son nom soit mentionné.

Donald Coffin prend place dans la boîte aux témoins et prête serment sous les regards inquisiteurs des badauds... et des journalistes.

Me Deschênes pose sa première question:

— Avez-vous quelque lien de parenté avec Wilbert Coffin?

— Je ne suis nullement parent avec lui.

La Commission d'enquête était en présence de Donald H. (pour Harris) Coffin, un ancien résident de York Center, près de Gaspé, qui réside maintenant à Ottawa.

Ce dénommé Coffin a déclaré qu'il avait retenu les services du prospecteur Wilbert Coffin à l'été de 1953 pour que celui-ci fasse du piquetage sur ses concessions minières, en retour de quoi il croit se souvenir vaguement avoir payé quelques dollars à Coffin, soit quelque chose comme $20, $30 ou $40.

S'il a payé Coffin, cependant, ce n'est pas en argent américain.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Pour le réaménagement

Avec la sanction donnée au bill 147 amendant la Charte de Québec, les édiles ont eu l'idée de faire préparer par le Contentieux le règlement pouvant équivaloir à l'homologation du "certain secteur" à réaménager dans l'aire no 3. C'est l'échevin Gilles Lamontagne qui a piloté hier au comité administratif cette demande, après que M. C.-R. Fontaine, directeur des Services, eut annoncé que des pourparlers avaient eu lieu hier matin entre lui-même et des représentants de la Société centrale d'hypothèque et de logement; la SCHL entrera en contact avec l'urbaniste, l'ingénieur en chef et les estimateurs pour vérifier certaines données du problème. Le règlement en préparation aura pour effet "pour une période n'excédant pas douze mois", d'empêcher toute modification aux propriétés sises dans l'aire à réaménager.

Le règlement de "zonage" (répartition des secteurs) adopté récemment et s'appliquant à la plus grande partie de l'aire no 3 subira, semble-t-il, quelques modifications qui le rendrait plus conforme, quant aux définitions, aux décisions de la Commission d'aménagement de Québec.

D'un garage à l'autre

Le Contentieux sera appelé à se prononcer sur l'expropriation éventuelle d'une maison qui ferait ensuite place à un stationnement à l'usage de deux magasins de Saint-Roch. La propriété, sise rue de la Chapelle vaudrait, selon sa propriétaire, $150,000; l'offre faite par les magasins est de $60,000.

Il est question que la ville porte à 90 espaces de stationnement le nombre d'espaces disponibles à l'angle d'Aiguillon et Saint-Augustin. Il en coûterait $60,000, selon les ingénieurs, pour faire une rampe de stationnement et mettre un troisième étage (sans toit) à ce terrain servant de transit aux autobus de banlieue. M. Boissinot estime urgents ces travaux mais l'on demandera à la police de faire enquête sur la possibilité de louer tous ces espaces de stationnement à un tel endroit. En attendant, le concessionnaire n'a qu'un bail mensuel.

Elargissement du chemin Sainte-Foy

Sept propriétaires ont accepté l'offre de la ville en compensation des lisières de terrains nécessaires à l'élargissement du chemin Sainte-Foy, côté nord. La ville déboursera à cet effet près de $32,000 avant de donner ordre à ses ingénieurs de procéder aux travaux.

Huiles de "première qualité"

Les explications fournies par le surintendant du garage municipal, M. Frédéric Lemelin, ont retenu quelque peu les échevins hier. Il s'agissait de savoir ce qu'on entend par une huile (à moteur) de première qualité. Sur une proposition de M. Médéric Robichaud, la ville achètera de l'huile de qualité exceptionnelle ($1.50 le gallon) pour tous les moteurs diesel, les pompes du service des incendies, les moteurs de souffleuses et les motocyclettes. Pour le reste des véhicules appartenant à la ville, l'on se procurera un huile de "première qualité" à au moins 40 cents meilleur marché. Le tout avait pour origine de justifier une dépense additionnelle de $2,500 à ce poste "huile"; MM. Emilien Boissinot et Jules Morency n'ont pas daigné agréer ce compromis visant à l'économie de quelques centaines de dollars, croyant que l'huile choisie pour les véhicules ordinaires est moins sûre que les autres.

Tournoi pee-wee

La ville, par l'intermédiaire de la Commission de l'Expo, demandera à l'organisation du tournoi pee-wee 27½% des recettes du tournoi, pour l'usage du Colisée. La commission avait d'abord suggéré d'exiger 30% des recettes. M. Gaston Flibotte s'y est opposé et ses collègues l'ont suivi sur ce point: "pourquoi demanderait-on plus aux pee-wee qu'aux As?". M. Boissinot est aussi d'avis que les 137,000 spectateurs du tournoi encouragent la "relève" et qu'ils n'ont peut-être pas le moyen de se payer une partie de hockey jouée par des équipes de plus fort calibre.

Désastre des poubelles

Un rapport a été demandé aux ingénieurs et à la police sur la cueillette des ordures ménagères et les poursuites que l'on a pu tenter contre les citoyens qui laissent traîner les poubelles plusieurs jours sur les trottoirs . . . même dans le Vieux Québec. L'échevin David Burns affirme qu'il est fréquent de voir les poubelles sorties un samedi soir alors que la cueillette ne se fait que le lundi.

Quant au service des vidanges en général, il semble que l'arrivée d'une fête perturbe passablement les routes des équipes préposées à la cueillette. M. Jos. Matte croit qu'il faudra peut-être revenir à l'ancien système, puisque l'on ne peut croire que les heures de travail vont diminuer et qu'il en coûterait moins cher à la ville, alors que la population augmente. M. Gérard Moisan croit que "à l'incinérateur, ça ne marche pas" et qu'il faudra peut-être avoir recours à des entrepreneurs de l'extérieur pour se tirer de ce mauvais pas.

Ça et là

Il y avait un drapeau fleurdelysé en moins lors de la séance du comité administratif, hier. L'aurait-on offert à un marin de passage?

Le service de Santé déménage à ses nouveaux locaux connexes à ceux de l'hôpital Civique. Le déménagement s'effectue demain et vendredi mais la vaccination continuera de se faire à l'hôtel de ville jusqu'à nouvel ordre.

Un album de luxe sur "Le Québec" a été offert à la ville à un prix que l'un des membres du conseil (imprimeur) juge raisonnable. La seule réticence notée est que cet album ait été imprimé à Monaco.

Les membres de la galerie de la presse attachés à l'hôtel de ville ont tenu hier leurs élections annuelles. M. Georges McKay est choisi président et M. Albert Noël, vice-président. Les deux directeurs en sont MM. Benoit Brochu et Jacques Jobin tandis que le secrétaire est Clément Trudel.

Guerre ouverte aux rats dans Sainte-Foy

par Jacques Rioux

On fait la guerre aux rats à Sainte-Foy.

M. Marcel Jobin, directeur du Service d'inspection de la cité, a déclaré hier soir, aux membres de la Ligue des propriétaires de Sainte-Foy, qu'à tous les jours, depuis une quinzaine, des hommes se rendaient au dépotoir de la cité pour faire la lutte aux rats. Pour empoisonner les rats on utilise de la "War Farine".

Toutefois, M. Jobin a tenu à souligner que s'il y avait des rats autour des habitations de la cité, ils ne provenaient sûrement pas du dépotoir. C'est alors qu'il a dit que les rats qui circulent dans la ville viennent des égouts.

Les membres de la Ligue n'ont pas tardé à demander à M. Jobin si la cité faisait la guerre aux rats et quels sont les moyens employés.

Sur ce, M. Jobin a dit que la cité prenait tous les moyens à sa disposition, mais que pour le moment, la collaboration des propriétaires était essentielle.

Cette collaboration consiste à vérifier la bouche d'égout de leur propriété, à savoir s'il n'y aurait pas une ouverture qui permet aux rats d'égouts de se frayer un chemin dans le sol pour apparaître à la surface des pelouses.

M. Jobin a expliqué que la cité a reçu plus de 117 plaintes de propriétaires qui ont aperçu des rats autour de leur demeure. A chaque appel, ajoute M. Jobin, un de nos inspecteurs se rend sur les lieux et s'il s'agit de rats venant des égouts, des travaux d'extermination sont aussitôt entrepris.

C'est la cité qui offre ce service aux contribuables mais elle doit payer $15 par année pour chaque citoyen qui profite de ce service.

A cette question, un membre a soumis que si tout propriétaire qui était en face de cette situation pouvait faire faire les travaux préventifs, soit de se faire poser un tuyau d'égout en forme d'un "Y" muni d'une "grille métallique", et que la cité paie la moitié du coût des travaux (soit environ $25), est-ce que le problème serait résolu et est-ce que la cité serait gagnante?

M. Jobin a dit que c'est là la solution pour remédier à la visite des rats alors que pour les travaux, sur une longue échelle, il est fort probable que cela serait moins coûteux pour la cité de faire ces travaux plutôt que de donner le service actuel: empoisonner les rats autour des résidences.

Sur la question des compteurs d'eau, la Ligue a laissé entendre qu'elle serait pour une nouvelle politique: enlever complètement les compteurs d'eau dans les maisons unifamiliales et imposer une taxe uniforme d'environ $25 par année. M. Jobin a trouvé la proposition intéressante et a dit que cela coûterait sûrement meilleur marché à la cité.

Deux blessés lors d'accidents de la circulation

Deux blessés de la circulation étaient signalés par la police, hier soir. Leur état ne semble pas grave.

Une automobile a capoté sur le boulevard Laplerre, à Saint-Emile. M. Emilien Bédard, 28 ans, de Sainte-Brigitte-de-Laval, a subi des coupures et des contusions. Son compagnon s'en est tiré indemne. L'ambulance Asselin, de Loretteville, a effectué le transport du blessé à l'hôpital Saint-Ambroise.

Carole Tremblay, du 664½ rue Saint-Vallier-Ouest, a été heurtée par une auto en face du 258 rue Lafayette. La fillette aurait été blessée légèrement et elle a été conduite à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Référendum annulé à Saint-Dunstan

Le conseil municipal de Saint-Dunstan du Lac Beauport a retiré, à la demande même du comité d'urbanisme de l'endroit, les amendements aux règlements de répartition des secteurs que cet organisme avait proposés dernièrement à l'approbation du conseil.

Le référendum qui devait avoir lieu les 12 et 13 juin prochains est de par ce fait annulé. Le comité d'urbanisme, en prenant la décision de retirer les amendements qu'il avait proposé au conseil à la suite d'une révision complète des règlements de répartition de secteurs promulgués en 1949, a tenu compte des objections que cette dévision à provoqué et a suggéré une nouvelle formule qu'il croit acceptable par tous les contribuables.

Le comité d'urbanisme suggère que le travail de révision se fasse secteur par secteur afin de permettre à tous les propriétaires de faire des suggestions et également de faire valoir leurs objections contre tel ou tel amendement aux règlements existants, et cela sans préjudice pour le secteur voisin.

Pilon aurait emprunté un revolver à Rouyn

Le 22 octobre dernier, Mme Ronald Pilon a prononcé des paroles de nature à blesser son mari.

La scène se passe au Savarin, un restaurant de la rue Saint-Joseph, à Québec. Ronald Pilon, qui risque maintenant la corde en raison de l'accusation de meurtre qualifié qui pèse contre lui, entre au Savarin vers 9 h. 45 du soir.

Il prend place dans l'une des "cabines" du restaurant et son épouse vient le rejoindre quelques minutes plus tard.

Roger Barbeau, qui devait mourir dans les 12 heures, de balles de revolver que Pilon lui aurait logées dans le thorax, vient s'asseoir bientôt avec M. et Mme Pilon, après avoir pris place auparavant avec quelques individus.

Mlle Noëlla Bourdages, une jeune fille de 22 ans, qui travaille au Savarin en qualité de serveuse, entend soudain Mme Pilon qui élève la voix.

Mme Pilon dit à son mari: "Je n'ai pas d'affaire à toi."

Ronald Pilon, l'accusé: "Je ne suis pas séparé de toi, tu es encore mon épouse."

Mme Pilon: "Qu'est-ce que tu attends pour te séparer."

Le Savarin ferme à deux heures du matin. Vers 2h. 15, après avoir consommé des liqueurs alcooliques, le trio songe apparemment à se diriger vers le 1225 de la Canardière.

Roger Barbeau appelle un taxi. M. André Gingras, racleur d'asphalte, qui travaille à certaines périodes de l'année pour une coopérative de taxis, répond. M. Gingras note le nom de Roger Barbeau, et l'endroit d'où vient l'appel, ce qui donne une évidence nouvelle à la preuve de la Couronne, quant à la présence du trio au Savarin, peu de temps avant le présumé meurtre.

C'est Jean-Paul Lachance, chauffeur de taxi posté place Jacques-Cartier, qui se rend au Savarin, situé selon lui à quelque 1,000 pieds de là.

Au moment de sortir du Savarin, M. Pilon ainsi que M. Roger Barbeau semblent à jeun. Quant à Mme Pilon, elle branle un peu selon le chauffeur de taxi. Elle éprouve même quelques difficultés à monter dans le véhicule.

M. Lachance ne se rappelle nullement des figures de ses passagers, mais il note cependant que Mme Pilon porte une robe décolletée.

Les passagers ont été conduits au 1225 de la Canardière.

Me Anatole Corriveau, substitut du procureur général, a également fait la preuve, devant l'hon. juge Gérard Lacroix de la Cour du Banc de la Reine, juridiction criminelle, que le 22 octobre, vers 3h. de l'après-midi, Ronald Pilon a loué une chambre à l'hôtel Saint-Roch. C'est M. Armel Rousseau, chasseur à cet hôtel, qui a transporté les effets personnels de M. Pilon à la chambre 314.

Ronald Pilon s'est rendu à Rouyn, lieu de son domicile, vers le 15 octobre. C'est M. Ovila Breton, âgé de 41 ans, gérant de l'hôtel Saint-Louis de cette ville, qui l'a déclaré, hier, en Cour.

Pilon a demandé à M. Breton de lui prêter une arme, et ce dernier lui a remis un revolver de calibre .32 appartenant à M. Ubald Lachance. M. Breton avait l'arme en sa possession depuis cinq ou six mois.

La Couronne entend prouver que Ronald Pilon s'est servi de cette arme pour abattre Roger Barbeau de deux balles.

Me René Letarte, de Québec, et Me Maurice Hébert, de Montréal, occupent pour M. Ronald Pilon.

Le procès continu, ce matin.

EXAMEN de la VUE, lunettes
LE SOIR, sur rendez-vous
STE-FOY, 1313 route de l'Eglise
Dr Jacques M. DE SERRES
Optométriste
LE JOUR: 466 de la Couronne chambre 203
TEL.: 523-4643

VENDEURS A COMMISSION
Demandés dans la ville et banlieue, avec automobile. Très bonne commission, références exigées. S'ad. à J.-A. Roy Auto Parts Ltée, 850 Est Boul. Charest. Tél.: 522-6415 entre 10h. et 10.30h. a.m. et entre 4h. et 5h. p.m.

Gérant demandé
Pour hôtel motel de Québec. Très bon salaire offert. Répondre en donnant degré d'instruction, expérience et références.
ECRIRE
DEPT 4655, LE SOLEIL

POUR
PLACEMENT AVANTAGEUX

CONSULTEZ
GASTON GAGNE INC.
ENTREPRENEUR GENERAL
200 Ave des Frênes Ouest,
Bureau: 623-3948
Québec 3
Spécialiste dans Bloc Appartements. Possédons terrains dans paroisse Ste-Odile et Charlesbourg.

livraison ULTRA . . .
RAPIDE
VILLE ET BANLIEUE
• PRESCRIPTIONS
• MEDICAMENTS
• COSMETIQUES
• CAMERAS
Tél.: 522-5214

PHARMACIE Livernois
1200 St-Jean

la compagnie de Courtage Immobilier de Québec ltée
580 est, Grande-Allée, Québec 4
COURTIERS EN IMMEUBLES
— achat et vente de propriétés (lots, maisons, commerces, etc.)
— évaluation résidentielle
— administration de propriétés
— conseils en questions immobilières
CONSULTEZ-NOUS!

La pensée canadienne

EN DEHORS DE LA QUESTION

Les récentes déclarations du président Lyndon Johnson sur le problème cubain démontrent une curieuse conception de la nature de l'Alliance des pays occidentaux, déclare le "**Toronto Daily Star**". Les Etats-Unis, a dit le président, continueront à "insister" pour que les alliés poursuivent une politique d'isolation envers Cuba. Il a de plus exprimé des regrets parce que quelques-uns n'ont pas coopéré avec son pays "sur toute la ligne"; ceci était une référence aux exportations d'autobus et de camions anglais et français.

Une manifestation de ce genre ne pouvait certes pas être prévue par les hommes qui ont mis au point le Traité de l'Atlantique nord en 1949. Le but de cette alliance était d'assurer une action commune de tous les pays membres advenant le cas d'une attaque par l'Union soviétique ou d'un de ses pays satellites contre n'importe lequel d'entre eux. Plus tard, ce principe fut élargi et engloba la Chine communiste, sous le Traité d'organisation du sud-est asiatique. Mais, ajoute le Daily Star, les signataires n'ont certainement pas pensé qu'ils seraient obligés de supporter chacun des pays membres dans toutes les querelles dans lesquelles l'un ou l'autre serait impliqué.

Au cours des 12 dernières années, la Grande-Bretagne a été impliquée dans une lutte avec l'Egypte, querelle qui ressemble fort à la lutte américano-cubaine. Cependant, les Américains ne se sont jamais sentis obligés d'appuyer les Anglais et ils ont maintenu des relations diplomatiques et commerciales normales avec l'Egypte.

L'élimination du commerce entre l'Ouest et le monde communiste n'a jamais été un principe de la politique du Traité de l'Atlantique nord. (Il y a, c'est sur, un accord pour ne pas envoyer d'armes ou autre matériel stratégique, mais cet accord n'entre pas en ligne de compte dans le cas présent.) Les Etats-Unis et les membres européens de l'Alliance pratiquent le commerce libre avec l'Union soviétique et les autres pays communistes. Washington a sans doute ses propres raisons pour accorder un traitement spécial à Cuba, mais ils ne doivent pas s'attendre à ce que les alliés fassent tous bloc derrière cette politique "d'isolation".

Demander des services qui ne font pas partie de l'entente originale est un excellent moyen d'affaiblir une alliance.

VIVRE AVEC CUBA

Le président Johnson a continué d'insister pour que les Etats-Unis poursuivent leur boycottage économique de Cuba, et a encouragé les alliés à faire comme eux, dit la "**Gazette**".

Il n'y a aucun espoir que cet embargo puisse renverser les régimes de Fidel Castro. Ce régime peut non seulement faire commerce avec les pays du monde communiste mais aussi avec la plupart des pays du monde libre. Des nations comme la France, la Grande-Bretagne et aussi le Canada, n'acceptent pas la politique américaine. Le boycottage n'apporte rien et n'apportera rien. Est-il réaliste de le poursuivre ?

Mais, une fois les élections terminées, et si le président Johnson remporte la victoire, il est à espérer qu'il effectuera une revision de la politique américaine spécialement avec Cuba. Car, ajoute la Gazette, la politique américaine envers Cuba commence à devenir futile, comme elle le fut si longtemps envers la Chine.

UNE DOUCHE FROIDE POUR LE PRESIDENT AMERICAIN

Le gouvernement canadien ne se laisse pas impressionner par l'appel du président américain pour appuyer les Etats-Unis dans leur politique d'isolation économique de Cuba, dit l'"**Ottawa Citizen**". La réponse du premier ministre Pearson à une question qui lui fut posée en Chambre est rassurante. Il a déclaré que "la politique qui a été établie concernant le commerce du matériel non stratégique avec les pays communistes ne sera pas changée" par des rapports comme celui-ci émanant de Washington. M. Pearson a expliqué qu'il n'avait pas eu de représentation officielle par les Etats-Unis. La question fut soulevée pour la dernière fois lors de la rencontre des ministres à Ottawa; le premier ministre avait alors précisé que "notre politique est bien connue par les Etats-Unis".

La réaction de la Grande-Bretagne fut également ferme. Les sources du gouvernement ont précisé qu'elles étaient peinées de ne pouvoir appuyer la politique d'embargo américaine et qu'elles avaient l'intention de poursuivre, sur une base strictement commerciale, le commerce avec le régime castriste.

On peut s'attendre à ce que des positions semblables soient prises lors de la réunion ministérielle de l'OTAN actuellement en cours à La Haye. La France, pour une part, fait des affaires avec Cuba, sur un plan sans doute moins intense cependant que la Grande-Bretagne qui est la cible principale des critiques américaines.

On pourrait sans doute faire quelques concessions sur des mots qu'a choisis pour demander la coopération de la Grande-Bretagne et des autres pays. 1964 est une année d'élections aux Etats-Unis, et les Américains ont été tellement "cuisinés" par les media d'information que des termes restrictifs pourraient être interprétés comme une faiblesse. C'est pourquoi M. Johnson a déclaré qu'il "insisterait fortement" pour que les alliés endossent la politique américaine d'isolation de Cuba. "Insister" est un mot qui fera certainement bonne impression sur ses concitoyens; comment impressionnera-t-il ceux qui sont directement intéressés est une autre histoire.

Les manifestations de la Saint-Jean-Baptiste dureront une semaine entière à Québec, du 17 au 24 juin

Les manifestations qui marqueront la fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean, dureront, cette année, une semaine complète, soit du 17 au 24 juin prochain, a laissé savoir hier soir M. Léo Gagné, secrétaire du comité des célébrations, au cours d'une conférence de presse qui réunissait les différents media d'information de Québec.

Les manifestations organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste ont été, cette année, placées sous le thème "Chansons du Canada français" afin de rendre hommage au talent des artistes de chez nous qui se sont assuré une renommée dans tout le monde francophone.

Au cours du traditionnel défilé de la Saint-Jean, les chansons seront présentées par groupes de trois décrivant chacun un aspect particulier de la vie collective, la famille, la paix, le bois, l'eau, les fréquentations et, finalement, les souvenirs. Le comité des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste a d'ailleurs à sa disposition un montant de $22,000 afin d'assurer la réalisation de chars allégoriques plus attrayants encore que par les années passées, a souligné hier, le président du comité des célébrations, M. Paul-Emile Lefebvre.

Afin de marquer avec encore plus d'éclat et d'ampleur que par les années passées la Fête nationale canadienne-française, les organisateurs ont décidé d'étendre les célébrations sur une période de sept jours et ils invitent la population à participer activement à ces manifestations.

COMMUNION DU FEU

Les SSJB organisent pour la seconde année consécutive la manifestation connue sous le nom de "Communion du feu". Ce traditionnel bûcher de la Saint-Jean sera allumé dans toutes les villes et villages du Canada français, le 23 juin.

A Québec, le feu de la Saint-Jean sera allumé le 23 vers les 9 h. 30 p.m. par M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et représentant du premier ministre. Assisteront à cette cérémonie, Mgr Maurice Roy et M. Lucien-J. Boulet, président général de la SSJB de Québec. Sitôt le feu allumé, le message sera transmis à Montréal d'allumer son propre feu, puis aux autres villes et villages où se déroulera la même cérémonie.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Parmi les principales manifestations qui se dérouleront au cours de la semaine, M. Gagné a souligné particulièrement hier soir, deux concerts sur la terrasse, les 21 et 22 juin, et surtout le traditionnel défilé du 24 juin.

Vingt-deux chars allégoriques ont été préparés sous la direction artistique de M. Gaston Fiset et de Mme Andéa Cadet-Roy. Chaque char illustre l'un des aspects du thème "Chansons du Canada français".

M. Gagné a aussi révélé qu'une fête nocturne aurait lieu au stade municipal ainsi qu'un spectacle au Colisée.

A l'issue de la conférence de presse, le secrétaire général de la SSJB de Québec, M. Gilles Desmarais, a transmis le voeu du président Boulet que les Québécois participent activement à ces célébrations qui "font partie de notre vie nationale."

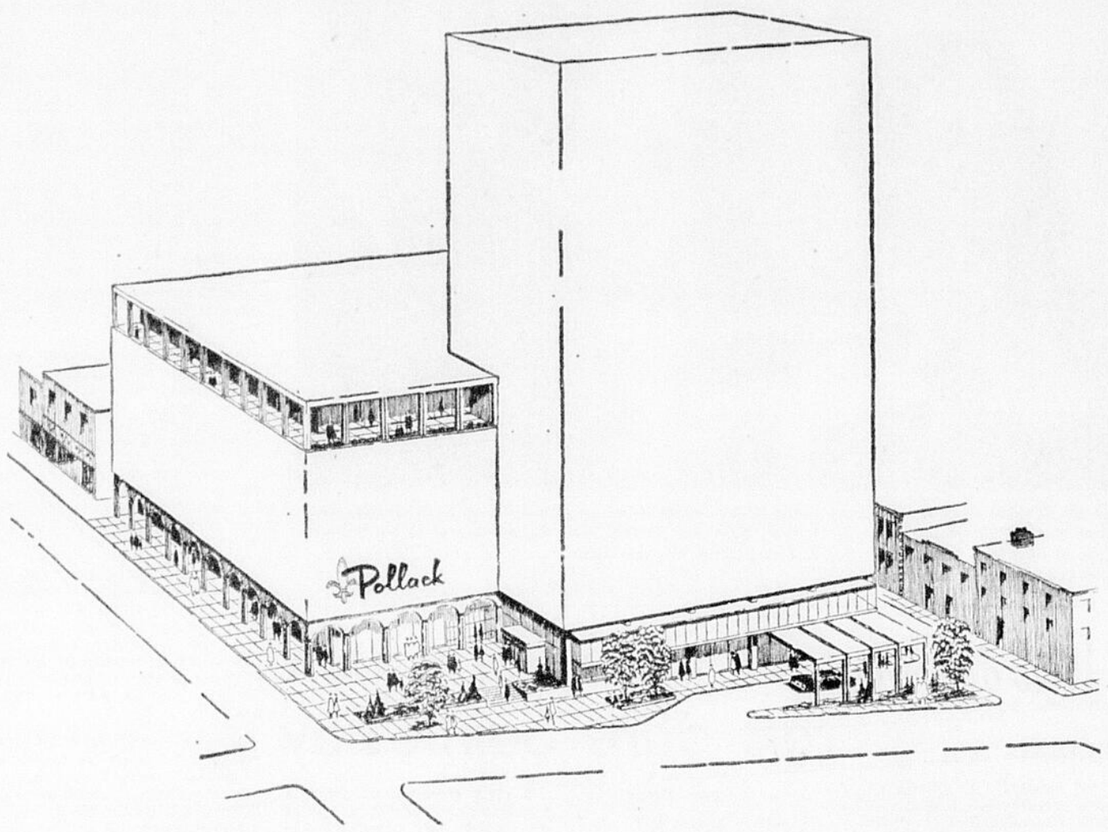

PROJET D'EXPANSION COMMERCIALE — M. I. C. Pollack a annoncé que la compagnie M. Pollack Limitée, dont il est président, étudie actuellement les plans soumis par ses architectes pour la construction de nouveaux magasins à rayons en banlieue de Québec et à Trois-Rivières. On peut voir ci-dessus le croquis d'un édifice ultra-moderne qui permettrait de nombreuses innovations dans les méthodes commerciales de la compagnie.

Le magasin Pollack: "Nous n'avons reçu aucune offre d'achat et n'en considérerons aucune"

M. I.C. Pollack, président de l'entreprise M. Pollack Limitée, vient de mettre fin à certaines rumeurs concernant la vente de son magasin de Québec, en déclarant catégoriquement : "Nous n'avons reçu aucune offre que nous aurions pu accepter ou refuser, et nous ne considérons aucune proposition".

"Mon attention, déclare-t-il, a été attirée sur certains articles publiés dans les journaux au cours de la fin de semaine dernière, et selon lesquels Monsieur J.-Louis Lévesque se serait déclaré disposé à se porter acquéreur des magasins à rayons M. Pollack Limitée, à Québec. L'importance accordée à cette déclaration est sans aucun doute due au fait que M. Lévesque possède des intérêts dans de nombreuses entreprises comprenant non seulement les grands magasins Dupuis Frères, mais aussi les sociétés financières, d'assurance et industrielles qu'il contrôle.

"On a annoncé, dit-il, que nous sommes sur le point de vendre notre compagnie, mais ce n'est pas la première fois que nous nous trouvons dans l'obligation de nier une telle nouvelle; il y a sept ans, et, à nouveau, voici peu de temps encore, des rumeurs du même genre avaient circulé. Dans la mesure où ces rumeurs témoignent d'un intérêt général pour la place importante que notre compagnie s'est acquise au coeur d'une des principales régions économiques du Canada et pour la solide réputation financière dont elle jouit, nous ne pouvons qu'en être flattés.

"En fait, note M. I.C. Pollack, nous préparons nous-mêmes activement un vaste programme d'expansion de nos affaires, aussi bien à Ste-Foy qu'à Trois-Rivières, et nous étudions actuellement des plans proposés par nos architectes pour nous établir dans ces régions.

"Certes, convient-il, Monsieur Lévesque peut s'intéresser à notre entreprise. Nous avons eu l'occasion de discuter avec lui, ainsi qu'avec d'autres, de l'avenir du commerce de détail dans un Québec en plein essor économique. Les chiffres mentionnés proviennent d'un homme d'affaires averti et d'un concurrent estimé. Mais ce serait aller trop loin d'en conclure soit qu'il achète, soit que nous vendons."

M. I.C. Pollack fait remarquer : "Sans doute devrions-nous exprimer notre regret devant les spéculations qu'ont déclenchées les déclarations publiées. Mais puisque l'intérêt que la nouvelle a suscité est dû à la réussite de notre compagnie et à la place de premier plan qu'elle occupe, nous nous contenterons de rassurer notre clientèle, notre personnel et nos fournisseurs en leur affirmant que la compagnie Pollack demeure la propriété de ceux qui l'ont fondée et qui la dirigent depuis plus de 60 ans".

Jules Gallant subira son procès pour meurtre l'automne prochain

NEW CARLISLE — Jules Gallant, de Matapédia, devra subir son procès sous une accusation de meurtre qualifié aux assises d'automne, à New Carlisle. Jules Gallant est accusé d'avoir tué Everett Irvine, à coups de hache, dans la nuit du 6 avril dernier, à Matapédia.

L'enquête préliminaire a eu lieu, hier, à New Carlisle, devant le juge Jos.-L. Duguay. La Couronne, que représente Me André Dubé, a fait entendre 12 témoins dont le Dr Louis-Philippe Roy, pathologiste de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, qui a fait l'autopsie de la victime. Quatre agents de la Sûreté provinciale ont aussi été entendus comme témoins.

Il semble que la confession de l'accusé, faite aux agents de la Sûreté, ne pourra être admise au procès puisque la sténographe qui a pris la déposition de Gallant écrivit les propos que lui répétait un agent de la Sûreté au lieu des propres termes de l'accusé.

Me Lucien Grenier, avocat de l'accusé, a tenté de faire changer l'accusation de meurtre qualifié, en celle de meurtre non qualifié. Me Grenier a allégué que le juge qui présidera au procès ne pourrait en droit, demander au jury de rendre un verdict de culpabilité sur l'accusation de meurtre qualifié car la preuve de la Couronne ne démontre aucune préméditation.

Le juge Duguay a refusé de se rendre à la demande de l'avocat de l'accusé, en disant qu'il n'était pas aussi sûr que ces derniers, de l'absence de préméditation.

RIVE-SUD
NOUVELLES
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis, 837-4863
J.E. PARE, 237 St-Joseph Lauzon, 837-2471
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5, rue Begin, Lauzon, 837-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
Nouvelle adresse :
580 Grande-Allée est, suite 50
Tél.: 525-4621

COLLÈGE DE VICTORIAVILLE
Pensionnat-Externat
COURS CLASSIQUE : Eléments à Philosophie II
Programme de l'Université Laval
EXAMENS D'ADMISSION EN ELEMENTS LATINS
le 23 mai à 1:30 hre p.m.
prière d'apporter les bulletins de 6e et 7e années
Frais d'examens : $2.00
Pour tout autre renseignement s'adresser à :
Le Préfet des études
Tél. : Victoriaville 752-5901

Trois infirmières de la Croix-Rouge blessées dans le Parc des Laurentides

Trois infirmières de la Croix-Rouge ont été blessées dans un capotage dans le parc des Laurentides, hier midi. Heureusement leurs blessures n'ont rien de sérieux. Les accidentées sont Mlles Pierrette Rouleau, Hélène Boucher et Lise Fournier.

L'accident s'est produit à environ 5 milles au nord de l'Etape alors que l'équipe volante se rendait à une clinique à Alma, Lac-Saint-Jean. A la suite d'une fausse manoeuvre, la wagonnette renfermant tout l'équipement nécessaire a capoté puis s'est arrêtée sur le toit. Les trois occupantes s'en sont tirées avec des blessures dans le dos, aux jambes et de multiples contusions. Elles ont été conduites à l'hôpital Saint-François d'Assise.

Le corps du jeune Yvon Chenor, repêché dans la rivière Ouelle

Le corps du jeune Yvon Chenor, de Saint-Gabriel de Kamouraska, a été trouvé dans la matinée, hier, sur la grève du Saint-Laurent à l'embouchure de la Rivière-Ouelle. Agé de 10 ans, le garçon s'était noyé à Saint-Gabriel, en novembre dernier.

La macabre découverte a été faite par M. Pierre Casgrain, de Rivière-Ouelle. Il va sans dire que le cadavre était en décomposition avancée, mais ses vêtements ont permis son identification positive.

Le Dr Royer, de Saint-Pacôme, coroner du district, a procédé à un cas de recherches, hier après-midi, à la morgue Roméo Robitaille, de Saint-Philippe, qui avait recueilli le noyé. Il a rendu un verdict de mort accidentelle et il a donné le permis d'inhumation qui aura lieu à Saint-Gabriel, cet après-midi.

Lors de la noyade, des agents du poste de la PP de Saint-Pascal avaient fait enquête. Le jeune Chenor était tombé dans la rivière en jouant avec des compagnons sur le bord du cours d'eau. Des recherches pour le repêcher avaient été effectuées en vain.

Deux présumés voleurs sont appréhendés

Deux jeunes gens de la Côte de Beaupré ont été arrêtés, hier matin, par des agents du poste de la PP de Sainte-Anne-de-Beaupré. Ils étaient en possession d'objets volés sur des autos.

Les deux suspects seraient les auteurs de plusieurs vol d'automobiles commis dans la région. Ils démontaient les véhicules pour en vendre les pièces.

La PP précise qu'au moment de leur arrestation, les deux jeunes gens étaient dans une auto acquise récemment par eux pour $35. Ils l'avaient munie de plaques volées. Un phare faisait défaut sur ce véhicule, les policiers l'ont intercepté et c'est là qu'ils ont découvert le pot-aux-roses.

Des policiers québécois ont également intercepté, hier soir, une auto qui venait d'être volée au croisement des rues Dorchester et Saint-Vallier. Un adolescent se trouvait à bord et il a été arrêté.

"Journée du Praticien" à l'hôpital du Saint-Sacrement

Le Comité de l'enseignement postuniversitaire annonce la tenue d'une Journée du Praticien qui aura lieu à l'hôpital du St-Sacrement, demain.

Cette journée débutera à 9h. par la répartition des médecins en groupes. On procédera à des études dans différents domaines de la médecine, tels la chirurgie, la pédiatrie, la gastroentérologie, hématologie, etc. Dans l'après-midi, les médecins étudieront les techniques des salles de cliniques d'urgence.

La journée d'études prendra fin à 6h. du soir.

"Fini l'agenouillement" devant la Commission scolaire, décident les parents et maîtres de Saint-Esprit

Les parents et maîtres de Saint-Esprit ont décidé de "ne plus s'agenouiller" devant la Commission scolaire de Québec pour obtenir ce qu'ils réclament: le statu quo à l'école des garçons de cette paroisse, et ils ont adopté hier soir plusieurs résolutions qui sont toutes de nature à modifier la structure de cette Commission ou même susceptibles de soustraire tout le quartier de Limoilou à la juridiction.

Au début d'une assemblée publique tenue sous la présidence du Dr Marcel Tremblay, M. Gaston Giguère a rappelé le point du litige : projet de transformation de l'école de Saint-Esprit en école secondaire de district, et la lutte entreprise pour contrecarrer ce projet qui nécessiterait le départ des Frères du Sacré-Coeur et le transfert des garçons à l'école des filles, où les classes des premières années seraient mixtes.

Ce projet, en plus d'avoir été conçu sans l'approbation des intéressés, ne répondrait que temporairement, selon eux, aux fins qu'il veut servir. Les locaux seraient bientôt insuffisants et la promiscuité des sexes aboutirait à des situations regrettables. Le Dr Tremblay a cité l'exemple d'un collège américain qui avait dû fermer ses portes parce que 75% des jeunes filles qui le fréquentaient, en même temps que les garçons étaient enceintes.

Quoi qu'il en soit des décisions prises par les dirigeants scolaires, les citoyens de Saint-Esprit présents à l'assemblée d'hier soir en avaient contre la façon "anti-démocratique" dont ces décisions sont prises. Aussi ont-ils résolu à l'unanimité d'écrire au ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, pour lui communiquer les résolutions suivantes :

1) "Nous proposons la formation d'un comité pédagogique formé de parents, de maîtres, de spécialistes et de membres du clergé paroissial et qui soit chargé de siéger à la Commission d'études de la Commission scolaire de Québec".

2) "Nous proposons que les membres de la Commission scolaire, au lieu d'être nommés par le gouvernement et l'archevêché, soient élus par le peuple et que les trois membres élus représentent respectivement les trois districts scolaires de la ville de Québec".

3) "Nous appuyons la résolution adoptée par la Fédération des ligues de citoyens de Limoilou demandant l'institution d'une enquête royale sur l'administration de la Commission scolaire de Québec".

4) "Nous proposons que des mesures draconiennes soient prises d'ici à septembre pour forcer la Commission scolaire à tenir compte de nos revendications".

Si la démocratisation de la Commission scolaire ne peut se faire dans le sens de ces résolutions, l'assemblée serait favorable à la sécession du quartier de Limoilou au niveau scolaire et à la formation d'une cité étudiante qui serait érigée au bénéfice de tout le quartier sur des terrains vacants de Roc-Amadour, ce qui serait conforme aux recommandations de la Commission Parent, a affirmé le Dr Tremblay, qui a ajouté: "Si la démocratisation n'est pas faite par nous, elle se fera par d'autres à nos dépens".

Des copies de ces résolutions seront envoyées à la Commission scolaire de Québec et à l'Archevêché.

Au cours des délibérations, on a rapporté que Mgr Nicole s'était montré favorable à l'abandon du droit de l'archevêché de nommer des représentants laïques à la Commission scolaire, étant donné, a rapporté le Dr Tremblay, que ces représentants ne faisaient "rien pour défendre les religieux" et pour faire passer "les intérêts de la religion avant les considérations d'ordre économique".

"Ces religieux (Frères du Sacré-Coeur) ont été invités à se charger de l'enseignement à Saint-Esprit, il y a trente ans; ils y ont investi de l'argent et dépensé leurs énergies, et l'on s'arrange maintenant pour les faire sortir par la porte arrière et pour les envoyer coucher dans la cave de Saint-Jean-de-Brébeuf."

Il en coûtera $200,000 pour transformer cette école, qui ne servira que temporairement aux fins qu'on lui destine, a-t-on souligné. Il ne serait que juste de construire dans le district de Limoilou — le plus considérable de tous — une école secondaire moderne comme on a voulu en faire bénéficier les deux autres districts. "Ce ne doit pas être toujours le même à payer pour les autres ni toujours les mêmes à recevoir la part du lion", a dit le Dr Tremblay.

L'ADMINISTRATION DE LA REMISE EN VALEUR ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRES AGRICOLES (ARDA)
demande des personnes d'expérience

RICHESSES NATURELLES
Concours 64-310

COORDONNATEUR REGIONAL pour l'Ouest, Regina
JUSQU'A $13,100
Diriger et coordonner les programmes dans les quatre provinces de l'Ouest.

COORDONNATEUR DE L'UTILISATION DES TERRES, Ottawa
JUSQU'A $11,800
Diriger et coordonner les programmes touchant l'utilisation des terres.

On exige un diplôme d'université et une vaste expérience de date récente dans la mise en valeur, la gestion et l'étude des ressources naturelles.

AMENAGEMENT RURAL
Concours 64-311

COORDONNATEUR, OTTAWA
JUSQU'A $11,800
Diriger sur le plan national des projets d'aménagement rural.

AGENTS REGIONAUX, Ottawa et Regina
JUSQU'A $10,300
Prendre l'initiative des études et relevés sur les ressources humaines.

On exige de l'expérience dans le domaine de l'amélioration de l'agriculture, des services sociaux ou tout autre domaine connexe.

Pour obtenir des précisions et les formules de demande, prière d'écrire SANS TARDER à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de rappeler le numéro de concours pertinent, indiqué ci-dessus.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

CFCM-TV Canal 4 — MERCREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et "Hit Parade"
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Un revenant"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Actualités féminines
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Kosmo 2001
5.30 Le coin des amis
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Clinique sportive
6.45 Jacques Gatien
6.55 Film "Hello Dick"
7.00 Pattes de mouche
7.15 Panorama
7.30 Adam ou Eve
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans Voiles
9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Cinéma "Lucrèce"
12.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — JEUDI

9.30 Mire
10.30 Emission scolaire "Les merveilles de la nature"
11.00 Palmarès et "Hit Parade"
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Cinéma
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 Votre enfant, madame
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Mains habiles
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Safari
7.00 Panorama
7.30 La Famille Stone
8.00 Filles d'Eve
8.30 Tous pour un
9.00 Détectives
9.30 Inspecteur Leclerc
10.00 La corde raide
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Cinéma "L'amour cherche un toit" avec Paulette Goddard
12.30 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — VENDREDI

10.30 Mire
11.30 Palmarès et "Hit Parade"
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Rapt du rapide cinq"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Le Grand Duc
5.30 Capitaine Tombalo
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Court métrage "Safari"
7.00 Panorama
7.30 Police des plaines
8.00 Adèle
8.30 Cinéma international "La croisée des destins"
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Programme de santé physique familiale
11.05 Boîte aux images "Zorro, vengeur masqué" avec George Lewis et Linda Sterling
12.35 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 — MERCREDI

9.30 Mire et musique
10.00 National Schools
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery School
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet Hill
3.00 Take Thirty
3.31 Friendly Giant
3.45 Misterogers
4.00 The Cisco Kid
4.30 Trader Tom of the China Seas
5.01 Razzle Dazzle
5.30 Woody Woodpecker
6.00 Nation's business
6.15 U. K. Film
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 Burke's Law
8.00 Red River Jamboree
8.30 Perry Mason
9.30 Festival "The Private Memoirs and Confessions of a Justified Sinner"
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 — JEUDI

9.30 Mire et musique
10.00 National Schools
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery school
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet Hill
3.00 Take Thirty
3.31 Friendly Giant
3.45 Misterogers
4.00 Mr Pipper
4.30 At Home
5.01 Razzle Dazzle
5.30 Western theatre
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 McHale's Navy
7.30 The Jack Benny show
8.00 Lucy
8.30 The serial
9.00 Grindl
9.30 Parade
10.00 Zero one
10.30 Candid camera
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.30 FERMETURE

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

L'immigrant au Canada est aussi un consommateur

L'immigrant est un actif pour le Canada; en devenant un consommateur, il accroît la production et les services, a déclaré hier au Club Rotary de Québec M. Léo-R. Vachon, administrateur régional, pour l'Est du Québec, au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

D'après les économistes, a-t-il expliqué, chaque groupe de cent travailleurs qui s'installe dans l'industrie d'une ville y accroît le chiffre des affaires de $350,000, dont le cinquième va à l'industrie de l'alimentation.

Le chiffre d'affaires des commerçants du Québec augmente chaque année de $10,000,000 par le seul fait de l'admission de Néo-Canadiens chez nous. Au lieu donc de les juger comme des intrus qui prennent la place de nos gens, ils devraient être considérés comme des sources de travail, puisque les denrées et marchandises qui leur sont vendues nécessitent plus de travailleurs pour les produire, a dit M. Vachon.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, ils ne viennent pas ici les poches vides. Bon nombre d'entre eux ont un capital, qui varie de quelque $100 à $1 million. En 1963, ils ont établi plus de 2,000 entreprises au Canada, dont près de 350 dans le Québec; les montants qu'ils ont investis ont été de $40 millions (dont $11 millions au Québec) et les emplois qu'ils ont créés ont été au nombre de 8,226, dont 2,387 pour notre province.

Ce facteur de progrès n'est pas acquis sans peine. Les représentants canadiens à l'étranger doivent déployer tous leurs efforts pour intéresser au Canada des gens qui, souvent, se trouvent bien dans leur pays et que leurs gouvernements veulent retenir. Ainsi, a dit M. Vachon, la France et la Belgique voient d'un mauvais oeil toute publicité qui tend à leur ravir des citoyens dont elles ont besoin et qu'elles vont elles-mêmes chercher en Italie et en Espagne.

De plus, a précisé M. Vachon, les Européens qui consentent à venir chez nous sont soumis à un choix et doivent réaliser les trois conditions de bonne santé, de bon caractère et d'habileté à gagner leur subsistance.

Une fois admis, ils deviennent les invités du Canada et doivent être considérés comme tels. Ils ne sont pas ici par charité. Ils ont été choisis en fonction des besoins du pays. "Tendons-leur donc la main, aidons-les à prendre leur place dans une société qui a besoin d'eux !" a demandé M. Vachon en terminant.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Gérard Fecteau.

Prochain congrès d'entrepreneurs en plomberie

Le ministre provincial du Travail, M. Carrier Fortin, et S. H. le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, présideront conjointement l'ouverture d'une exposition et de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des entrepreneurs en plomberie et chauffage. Ces assises se dérouleront à Québec le 14, 15 et 16 mai.

Cette assemblée portera principalement sur les problèmes de la profession, à la lumière des résolutions en main. D'ailleurs, le président provincial, M. Marc Robert a un peu indiqué l'allure que prendront les débats en déclarant : "Nous voyons devant nous d'immenses projets à être exécutés, pour les années à venir, au moins jusqu'en 1967, année de l'Exposition mondiale. Il faudra être sérieux avec nos soumissions. Il n'y a pas à se le cacher : de nos jours, avec beaucoup de difficultés et malgré des travaux intéressants, notre commerce souffre de très minces profits."

PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE

L'ouverture de l'assemblée générale se fera jeudi le 14 mai, à 2 heures de l'après-midi. Elle sera présidée conjointement par MM. Marc Robert et Fernand Papillon. Vendredi, la journée entière sera consacrée à l'étude, par les délégués eux-mêmes, des problèmes de la profession, à la lumière des résolutions en main. Samedi, il y aura étude détaillée des résolutions, et d'autres problèmes urgents.

Important colloque du Barreau canadien, section de Québec

La section régionale de l'Association du Barreau canadien étudiera, lors d'un colloque organisé au cours de l'assemblée de Québec, les 22 et 23 mai prochains, les différentes formules offertes "pour protéger la personne humaine contre des actes administratifs vexatoires et inéquitables qui sont des mauvais effets de l'intervention nécessaire de l'Etat dans les différentes sphères de l'activité humaine."

Cette nécessité croissante de l'intervention étatique a d'heureux résultats, dit le communiqué expédié aux membres, mais entraîne également des inconvénients sérieux pour la personne humaine.

L'organisme se penchera, lors du colloque de Québec, sur les 4 formules actuellement en vigueur dans différents pays: les tribunaux administratifs comme en France; l'ombudsman, comme dans la plupart des pays scandinaves et en Nouvelle-Zélande; le Council on Tribunals anglais; et la loi de Procédure Administrative Uniforme.

284.7 milles supplémentaires parcourus par les voitures utilisant Super Shell durant l'épreuve Vancouver-Montréal

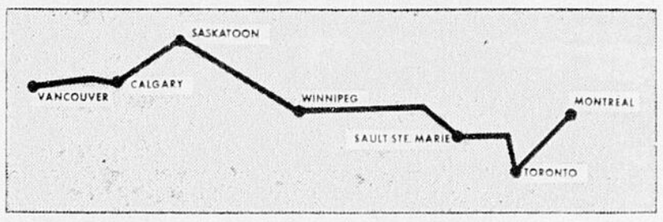

De Vancouver à Montréal—en suivant le Rallye automobile Shell 4000—1964. Quatre voitures identiques traversent le Canada dans une palpitante épreuve-consommation.

1. Vancouver—point de départ du Rallye automobile Shell 4000. Quatre Ford "Fairlane" identiques ont suivi le rallye dans une magnifique épreuve-consommation Super Shell. (Sur cette photo, deux des voitures s'élançant sur la piste). Avant le départ, les techniciens Ford et un ingénieur Shell ont vérifié et mis au point les voitures afin d'obtenir, à 2% près, une uniformité de consommation d'essence pour les quatre voitures. Shell a voulu ainsi s'assurer que toute différence dans la consommation d'essence durant l'épreuve serait correctement attribuée aux différentes essences utilisées et non aux différentes voitures.

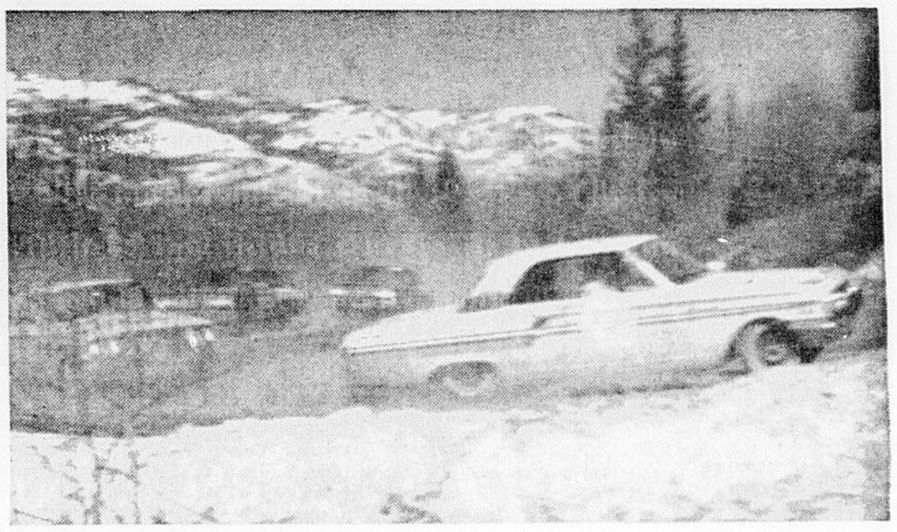

2. Les Rocheuses—Col des Cascades. Les deux automobiles *blanches* roulent au Super Shell qui contient du Platformate, un véritable économiseur d'essence. Les deux voitures *noires* utilisent un mélange comparable au Super Shell mais sans Platformate. Durant le test, chacune de ces voitures a été ravitaillée d'une quantité *égale* d'essence. A chaque étape, le ravitaillement d'essence a été surveillé par Monsieur Ian McAlpine, commissaire des Clubs automobiles et sportifs du Canada. (Shell a posé des pistons de blocage aux réservoirs d'essence—les clés ont été remises à M. McAlpine.)

3. Près de Peterborough, Ontario. L'une des voitures noires s'est rangée sur le côté de la route, le réservoir à sec (filmé sur place par hélicoptère et fixé sur épreuve photographique). *294.6 milles de Montréal*—Depuis son départ de Vancouver, la voiture a consommé *exactement* 185 gallons d'un mélange comparable au Super Shell mais *sans* économiseur d'essence.

4. 19.9 milles plus loin. La deuxième voiture noire tombe en panne. *274.7 milles de Montréal.* Shell avait prévu que les voitures, avec 185 gallons d'essence Super Shell, devraient se rendre à Montréal. Ces calculs ont été basés sur les différences de consommation établies durant le test.

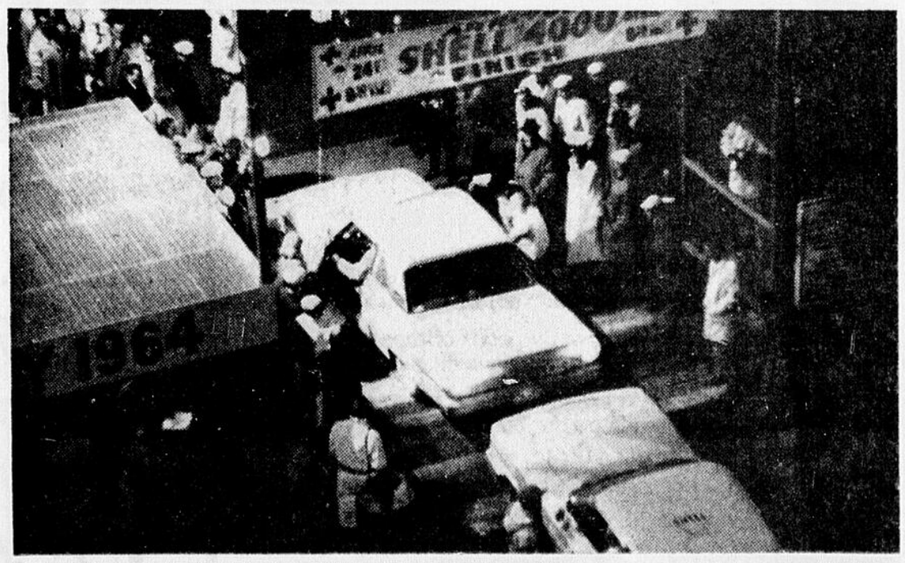

5. Montréal—point d'arrivée du Shell 4000. Les deux voitures qui ont utilisé Super Shell ont terminé le rallye avec un surplus d'essence—suffisant pour rouler encore 40 milles environ. La différence moyenne entre les voitures au Super Shell (sans tenir compte du surplus dans le réservoir) et les voitures noires, est de *284.7 milles ou 8.9%*. Super Shell offre donc un avantage très appréciable avec son ingrédient économique Platformate.

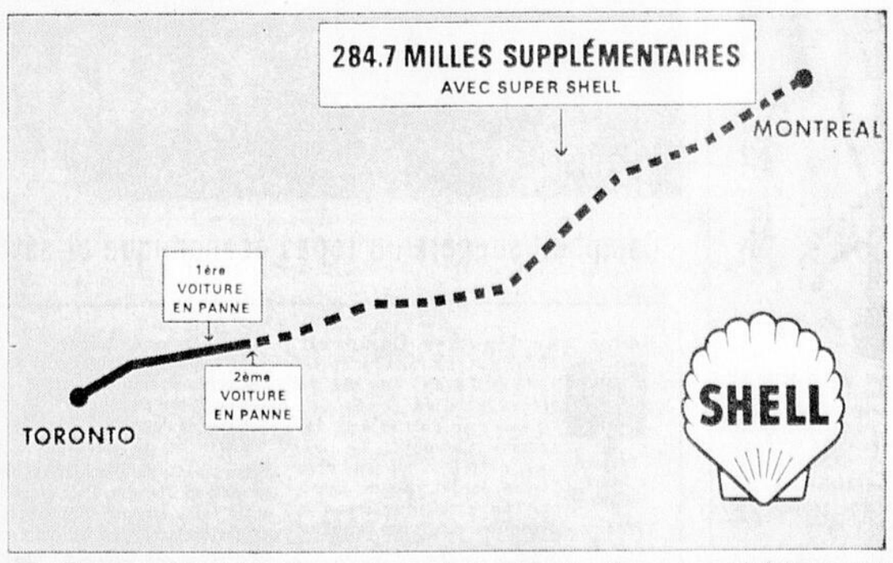

6. Parcours accidenté. Les voitures ont voyagé en convoi sur tout le parcours, soit de Vancouver à Montréal, roulant ainsi dans des conditions identiques. Des indicateurs à dépression ont été adaptés aux voitures et il avait été recommandé aux pilotes de veiller à la stabilité de l'aiguille du tableau indicateur—ceci afin de déterminer l'habilité et l'endurance des concurrents. Les pilotes (tous coureurs-étoile) ont pris le volant des différentes voitures, à tour de rôle.

Je cherche un emploi

Le rendement au travail

N. D. L. R. — Voici le huitième d'une série d'articles préparés en collaboration avec l'Association des Directeurs de Personnel de Québec, à l'intention des jeunes filles qui terminent cette année leurs études commerciales, afin de les aider à mieux se préparer et à se familiariser avec le monde du travail dans lequel elles entreront bientôt.

Par Thérèse Voisard

Pour devenir un jour une employée utile et indispensable, capable de donner un plein rendement à la compagnie ou à la maison d'affaires pour laquelle elle travaille, la nouvelle venue devra posséder, ou s'efforcer d'acquérir, en plus des connaissances reçues à l'école, une riche personnalité qui lui méritera l'estime de son entourage.

DISCRETION

Selon M. Roch Boucher, directeur du personnel à la Compagnie Paquet, cette personnalité devra être faite avant tout de discrétion. C'est là, dit-il, une qualité que devrait posséder toute employée de bureau. "Une jeune fille peut bien être intelligente, dévouée, gentille et travailleuse; elle ne pourra jamais devenir une employée de confiance si elle ignore la discrétion."

Comment voulez-vous qu'un patron ait confiance en sa secrétaire s'il ne peut lui dicter une lettre sans qu'elle aille en raconter le contenu à tous les employés? En dépit de ses nombreuses qualités, il finira sûrement par la remplacer par une autre, car il n'osera plus lui dicter ces lettres qu'il n'a cependant pas le temps de rédiger lui-même.

Ces indiscrétions, qui sont dues le plus souvent à un manque de sérieux de la part de la nouvelle employée, peuvent parfois avoir des conséquences très fâcheuses, selon M. Boucher. Bref, la jeune fille qui ne sait pas faire preuve de discrétion, ne peut jamais être très bien vue de ses patrons.

HONNETETE

M. Boucher insista beaucoup aussi sur l'importance de l'honnêteté pour l'employé de bureau. "Lorsque l'on prononce le mot honnêteté, dit-il, la plupart des gens croient immédiatement que l'on veut parler d'argent. Ils ont tort, car ce mot prend un sens beaucoup plus vaste, surtout en ce qui concerne les employées de bureau.

Il existe plusieurs façon, continue-t-il, de se montrer malhonnête. On peut voler en effet tellement de choses, comme le temps par exemple.

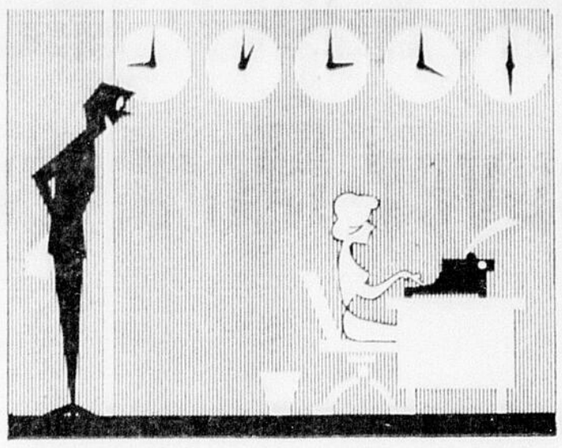

Selon M. Boucher, l'employée qui arrive en retard le matin ou qui part avant l'heure le soir ou encore celle qui perd volontairement son temps tout au cours de la journée, agit de façon malhonnête envers la compagnie qui l'a engagée. Et il est évident qu'aucun patron n'est intéressé à garder à son service une employée malhonnête.

Samedi le 16 mai
M. Laurent Boutin de
La Laurentienne
Cie Mutuelle d'assurance,
parlera de
Comprendre son travail,
sa compagnie, et l'aimer.

PROPRETE

Il importe aussi que la jeune fille qui travaille dans un bureau possède le sens de la propreté. M. Roch Boucher précisa bien toutefois qu'il ne faisait pas seulement allusion ici à la propreté personnelle de la jeune fille. Il faut, dit-il, qu'elle puisse travailler avec minutie et soin. Cette qualité selon notre interlocuteur est très importante surtout pour ce qui est de la rédaction de lettres ou de rapports destinés à des étrangers qui se formeront une opinion de la maison en question d'après la tenue de ces travaux.

Par ailleurs, le patron doit pouvoir se fier presque aveuglement à ses employées. Il ne doit pas avoir à reviser le travail et à le corriger sans cesse. La jeune fille doit avoir assez d'initiative aussi pour composer des lettres sur un sujet donné sans que le patron soit obligé de tout lui dicter.

TACT ET DIPLOMATIE

Une bonne employée de bureau doit aussi savoir faire preuve de tact et de diplomatie. Elle doit pouvoir parler et se taire au moment opportun. Il importe aussi semble-t-il qu'elle possède la souplesse requise pour s'adapter aux différents caractères et tempéraments des personnes qu'elle sera appelée à côtoyer chaque jour. "Il suffit, nous dit M. Boucher, qu'une seule employée manque de souplesse pour que la vie dans un bureau devienne insupportable". La nouvelle venue doit aussi pouvoir accepter comme il se doit les ordres de ses supérieurs. Si la jeune fille est incapable de s'y conformer et ne fait qu'à sa tête, elle ne pourra malheureusement garder son emploi très longtemps, car le patron saisira la première occasion pour la remplacer par une employée plus docile.

Le billet

de Thérèse Sarault

Le soleil luit pour tous

Le chêne l'a compris, lui qui regarde la rose s'épanouir à ses pieds sans tenter le moindre geste pour la priver du soleil vivifiant. Il a compris que la beauté de cette fleur n'enlève rien à sa majesté et que chaque chose dans la nature a une place bien définie, un charme bien personnel.

Vous me direz bien sûr qu'elles n'ont pas grand mérite, les plantes, à respecter ainsi la présence des autres puisque le Créateur les a faites immobiles; tandis qu'à nous, créatures raisonnables, Il a donné le pouvoir de se mouvoir et d'agir, le pouvoir de piétiner des réputations, d'écraser les faibles pour rehausser notre prestige.

Pourquoi se le cacher? On accepte difficilement les qualités physiques des autres, et on leur pardonne encore moins d'être plus intelligents que nous! Et, en bons humains que nous sommes, nous tentons de détruire à coup de calomnies et de médisances la réputation du type qui réussit en affaires. On traite d'irresponsable la mère de famille qui utilise son intelligence pour épauler "financièrement" son mari. On est, en fait si affairés à inventorier le bien d'autrui qu'on oublie de faire fructifier le sien.

On oublie surtout que Dieu, dans sa sagesse, a réparti les dons de façon assez équitable, exception faite des malades et des infirmes qui, pour être moins bien partagés, ne sont pas toujours les plus envieux!

Le temps que vous passez à convoiter la propriété et la voiture du voisin vous empêche d'apprécier vos talents de bricoleur et l'habileté de votre épouse à faire de votre maison un endroit accueillant où, malgré l'absence de luxe, il fait bon vivre. Vous oubliez que luxe et bonheur ne sont pas nécessairement synonymes et que votre modeste voiture peut vous conduire aussi loin que la sienne.

Vous oubliez surtout que le soleil luit pour tout le monde et que ni la richesse, ni la beauté, ni l'intelligence des autres ne vous priveront de votre part de lumière, à condition que vous sachiez le voir et demeurer accessible à ses rayons.

Une tresse fleurie

SAINT-LAURENT a lancé la mode avec sa coiffure de mariée descendant plus bas que la taille, ornée de fleurs. Simone Mirman, modiste de Londres, l'adapte d'une façon plus pratique, en montant une tresse de voile et fleurs, sur un calot de piqué.

Une adolescente de quinze ans décroche le titre de cordon-bleu

Toronto (PC) Une adolescente de 15 ans, Pauline McCardle, de Kkinkora, Ile-du-Prince-Edouard, étudiante au high school, a décroché les honneurs du concours culinaire national des jeunes cordons-bleus, avec sa préparation des bouchées aux cerises, une recette de son choix, et du gâteau roulé à la confiture, qui était la recette obligatoire.

Les dix gagnantes des concours provinciaux ont démontré leurs talents culinaires devant le jury composé des spécialistes Marjorie Elwood, Elaine Collett et Lois Caldwell. Mme John Diefenbaker a fait la remise des prix, au dîner qui eut lieu après ce concours tenu à Toronto.

La lauréate a reçu une bourse d'étude de $1,500 et un bol à fleurs en argent. Connie Rybke, de Newmarket, Ontario, qui s'est classée deuxième, a gagné $200 en obligations d'épargne du Canada, et Charlotte Gravel, du comté de Beauce, au Québec, a reçu une obligation de $100 pour s'être classée troisième.

RECETTE

Voici la recette qui a mérité le grand prix à la jeune Pauline McCardle. Pour la préparation des bouchées aux cerises, mélanger deux tasses et quart de farine tout usage, avec une cuillerée à thé de poudre à pâte, une demi-cuillerée à thé de soda à pâte, et la même quantité de sel. Défaire en crème trois-quarts de tasse de graisse végétale (Shortening), en y ajoutant une tasse de sucre blanc.

Incorporer deux oeufs, quatre cuillerées à table de lait et une cuillerée à thé de vanille, en mêlant bien le tout. Ajouter graduellement les ingrédients secs pour obtenir une consistance homogène, en incorporant ensuite une tasse de dattes hachées et un tiers de tasse de cerises. Avec cette préparation, former des boulettes à l'aide d'une cuillère à soupe. Chaque bouchée est ensuite roulée dans une chapelure de flocons de maïs (corn flakes) qui nécessite deux tasses et demie de céréale. Les bouchées sont placées sur une tôle à biscuits, beurrée au préalable, en garnissant chaque friandise d'un petit morceau de cerise au marasquin. Cuire au four à 375 degrés Fahrenheit, de dix à 12 minutes. Cette recette donne de 50 à 60 morceaux, et se prépare en 40 minutes, en comptant le temps de la cuisson.

Votre travail à l'aiguille

Tricotez de grosse laine cette jolie et pratique veste que vous porterez en toutes saisons. Vous choisirez les manches courtes ou trois-quarts et l'obtiendrez dans les tailles 32, 34, 36, 38.

857

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Campbell suggère un repas économique et savoureux!

Soupe aux légumes Campbell. Placez sur votre table toute la saveur de *16 légumes* différents . . . c'est une soupe aux légumes Campbell. La servir, c'est faire un tour dans votre jardin. Soupe appétissante et nourrissante, véritable entrée qui ne coupe pas l'appétit; alliée avec un sandwich "Western," elle fera un merveilleux repas.

Sandwichs "Western"

1 petit oignon émincé
2 c. à soupe de beurre
½ tasse de jambon cuit en morceaux
4 oeufs légèrement battus
½ c. à thé de sel
1 pincée de poivre
8 tranches de pain grillé

Faire revenir l'oignon dans la poêle jusqu'à ce qu'il soit tendre. Puis placer le jambon et le faire revenir. Ajouter les oeufs et assaisonner; cuire à feu doux en remuant doucement de temps en temps, jusqu'à ce que les oeufs soient pris. Etendre ensuite entre les tranches de pain beurrées. Servir très chaud. Donne 4 portions.

DEMAIN, COMME CHAQUE JOUR, CAMPBELL VOUS PROPOSERA UN MENU-TYPE

nouveau service de nettoyage ULTRA-RAPIDE
24 HEURES
661-8644
SANITONE
NETTOYEUR ROBERT ENR.
Robert Ferland, Propriétaire
2493 BOULEVARD STE-ANNE

Vive la différence!
pour la marche,
le sport et la ville

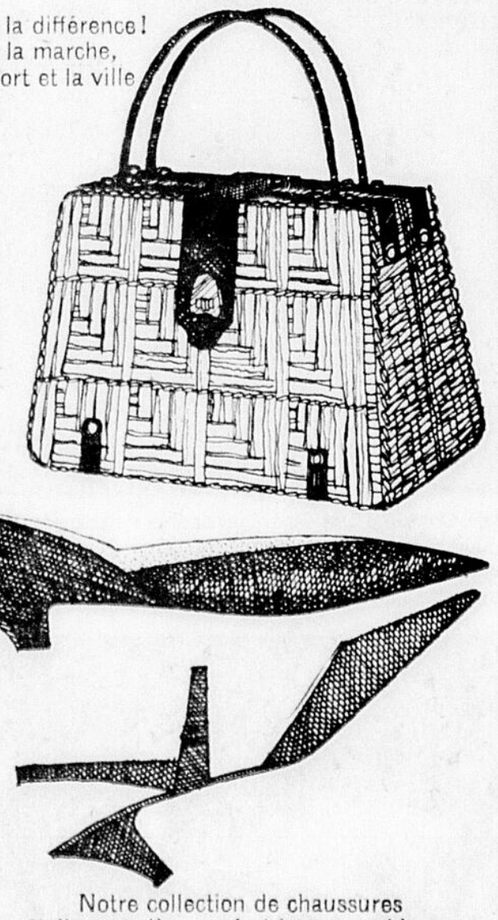

Notre collection de chaussures italiennes d'un confort incomparable.
Voilà ce que nous offrons à celle qui recherche quelque chose de différent.
En exclusivité: nos sacs espagnols de paille ou de jonc tressé.
Les chaussures: $14.95 à $18.95
Les sacs : $11.95 à $27.95
Simard & Voyer Elle pour
CARRÉ D'YOUVILLE ET PLACE STE-FOY
pour elle, un compte courant S. & V.

Jeunes hommes, jeunes filles...
Vous désirez apprendre
LE METIER DE COIFFEUR pour dames?
Adressez-vous sans tarder à
L'ÉCOLE DE COIFFURE LEMIEUX
525, rue de l'Eglise, Québec 2 — 525-7197
Notre prochain cours débute le 6 juillet
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
N.B. Notre école détient un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées de la Province de Québec.
Michel Blouin, directeur

Enfin notre
GRANDE VENTE
DE CHAPEAUX
COMMENCE MERCREDI MATIN A 9 H.
$5.00 $8.00
$10.00 $15.00
EXTRA SPECIAL
$2.00 et $4.00
10% D'ESCOMPTE SUR NOS CHAPEAUX DE MARIAGE
Aucune commande postale
Toute vente finale — Pas d'échange
Joli-Coeur Inc.
355 de la Couronne — 522-7629

Au printemps, le veau est savoureux surtout farci au riz et au pain

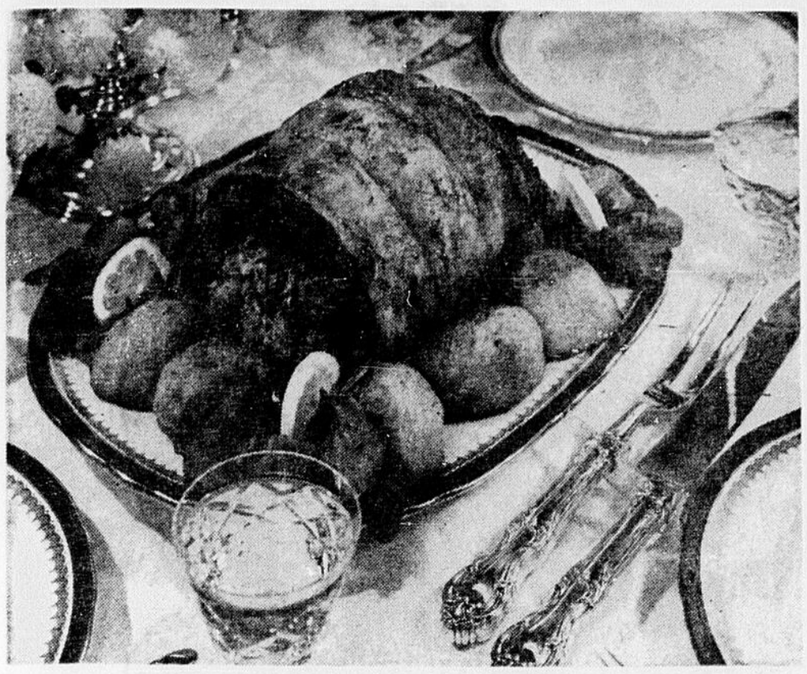

VOUS RECEVREZ BIENTOT ? Servez cet élégant rôti de veau farci. La farce combine du riz et du pain, subtilement relevés de fromage suisse canadien.

On dirait que le printemps réveille les talents culinaires, à moins que ce ne soit les appétits. De toute façon, il nous prodigue une variété d'aliments propres à inspirer les cuisinières. Parmi ces aliments, nous pensons particulièrement au veau. Même s'il est disponible en tout temps, c'est au printemps qu'il est le plus abondant, partant le moins cher. Sa saveur délicate lui permet de se mêler à d'autres aliments mais aussi de prendre la vedette. Des économistes ménagères ont créé pour vous trois mets au veau que vous servirez à vos amis aussi bien qu'à votre famille.

Le veau farci est un rôti dont vous pourrez vous enorgueillir. La farce au riz et au pain contient, en plus du beurre et des condiments habituels, du fromage suisse canadien. Si votre rôti ne peut renfermer tout la farce que vous avez préparée, faites-la cuire au four séparément On vous en redemandera sûrement. N'oubliez pas non plus que le veau est maigre et que des tranches de bacon dessus le rendront plus tendre et plus savoureux.

ROTI DE VEAU FARCI

(8 à 10 portions)

½ tasse de beurre
½ tasse d'oignon haché fin
1½ tasse de riz cuit (½ tasse non cuit ou ¾ tasse précuit)
2 tasses de grosses miettes de pain frais
1 tasse (¼ lb.) de fromage suisse canadien râpé
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 c. à thé de thym
¼ c. à thé de sauce
2 à soupe de persil haché
5 à 6 livres de rôti de veau (longe ou fesse) pour rouler

Préchauffer le four à 325oF. Dans une grande poêle, sauter l'oignon dans le beurre fondu jusqu'à ce que bien cuit. Amalgamer Riz, panure et fromage. Saler, poivrer. Ajouter sauce et persil, oignon frit et remuer légèrement. Etendre ce mélange sur la viande ; La rouler et la lier avec une corde. Si le rôti n'est pas gras, couvrir le dessus de lisière de bacon. Mettre au four et laisser cuire 3½ heures ou jusqu'à ce que la température interne atteigne 180oF. L'exédant de farce peut être cuit dans une casserole couverte ou dans un papier d'aluminium durant les dernières 45 minutes de cuisson.

Si vous aimez une petite touche épicée, vous apprécierez les côtelettes de veau au parmesan. Leur saveur les apparente aux mets italiens. On cuit au four des côtelettes garnies d'un mélange de fromage parmesan, de miettes de pain et de beurre fondu. On arrose d'une sauce crémeuse à base de lait évaporé.

COTELETTES DE VEAU PARMESAN

(5 à 6 portions)

2 c. à soupe de farine
¼ c. à thé de sel
½ c. à thé de fine herbes à volaille
1 cube de bouillon de poulet écrasé
2 lbs de côtelettes de veau
4 c. à soupe de beurre
½ tasse d'eau chaude
1 tasse de grosses miettes de pain frais
½ tasse de fromage parmesan râpé
1 c. à soupe de beurre fondu
1⅜ tasse (1 grosse boite) de lait evaporé

Préchauffer le four à 350oF. Amalgamer farine, sel, fines herbes et cube de bouillon de poulet. Enrober la viande de ce mélange et en conserver pour la sauce. Fondres 2 c. à soupe de beurre dans un poêle et y faire brunir la viande. Disposer la viande dans une casserole peu profonde. Déplacer le jus dans la poêle à l'eau chaude et vider dans la casserole sur la viande. Amalgamer panure, fromage parmesan et 1 c. à soupe de beurre fondu et saupoudrer sur la viande. Cuire à four préchauffé 40 à 45 minutes.

SAUCE

Fondre les 2 c. à soupe de beurre qui restent dans une poêle épaisse ; y incorporer le reste du mélange farine, condiments et bouillon de poulet. Incorporer lentement le lait évaporé. Cuire sur feu moyen, remuant constamment, jusqu'à épaississement. Servir avec la viande.

Quand votre famille s'en donne toute la journée au grand air servez-lui de la Goulash hongroise. Les nouilles beurrées sont classiques avec la Goulash. Elle servent à récupérer toute la belle sauce à base de crème sure. N'oubliez pas les graines de carvi si vous voulez garder le caractère hongrois à cette recette. Si vous voulez participer aux jeux des vôtres, préparez ce mets le matin sans ajouter la crème sure et la farine. Réchauffez à l'heure du diner. Ajoutez alors ces deux derniers ingrédients.

GOULASH HONGROISE

3 c. à soupe de beurre
½ tasse d'oignon haché finement
¼ tasse de piment vert haché
2 livres de veau maigre pour bouillir.
1 c. à soupe de paprika
1½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
1 c. à thé de sucre
1 c. à thé de graine de carvi (facultatives)
1 boite (20 onc.) de tomate
2 c. à soupe de farine
1 tasse de crème sure commerciale

Dans une poêle, sauter dans le beurre fondu, l'oignon et le piment vert jusqu'à tendreté, retirer de la poêle. Brunir le veau dans le reste du beurre. Incorporer paprika, sel, poivre, sucre et graines de carvi. Ajouter les tomates et le mélange d'oignon-piment. Couvrir et laisser mijoter, remuant à l'occasion, jusqu'à tendreté, environ 1 heure. Délayer la farine dans la crème sure. Incorporer graduellement à la sauce. Servir sur du riz frais cuit ou des nouilles.

Nous annoncons
avec une légitime fierté
le retour
à notre salon
de

Monsieur Douglas Gar

l'un des plus prestigieux
stylistes du Canada.

Notre élégante clientèle
sera certainement
fort heureuse d'apprendre
que ce "magicien"
de la coiffure féminine
met de nouveau
tout son talent
et son art
à leur disposition.

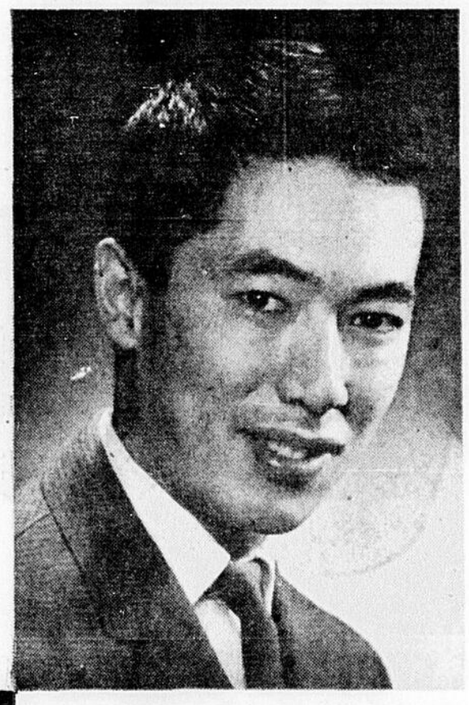

L'une des splendides créations
de ce grand maitre de la coiffure
telle que reproduite dans le
"Canadian et American Bride and
Fashion Magazine"
automne-hiver 1963-64.

La renommée
de Monsieur Gar
n'est plus à faire
lorsqu'on sait
qu'il a été choisi
pour coiffer la
Mariée de l'Année
au Canada et aux Etats-Unis.

Monsieur Gar vous recevra
sur rendez-vous seulement
653-4049

SALON Carlain
INSTITUT DE BEAUTE
Place Laurier

L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme Noëlla Tremblay Tél.: 681-1503
Mme Lucille Tremblay Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty Tél.: 653-3903
Mme Rolande Nadeau Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers Lévis — 839-9578

Les conseils de Gigi

Ce conformer à son groupe est une chose normale . . . jusqu'à un certain point. Vous ne voudriez surement pas ressembler à une créature de la planète Mars alors que la mode veut que la petite demoiselle soit mise avec correction. D'accord, ça n'irait pas du tout. Donc il vous faut vous conformer mais pas jusqu'au point où vos parents auraient du mal à vous reconnaitre dans la foule de vos compagnes. Et, peu à peu, commencez à choisir des modèles bien à vous sans essayer de vous rappeler qui porte quelque chose de semblable. Développer un goût individuel cela prend du temps mais pensez-y chaque fois que vous achetez quelque chose.

Les Indiens consultent leur centre

Toronto, (PC) — Le centre indien du Canada à Toronto, n'a qu'un an d'existence et il ne peut satisfaire à toutes les demandes, a déclaré Mme R. Douglas, présidente du centre.

Elle a dit que mille Indiens viennent au centre, chaque mois. Des demandes de services viennent d'aussi loin que Whitehorse, dans les Territoires du Nord-Ouest, Kamloops en Colombie canadienne et Sydney, en Nouvelle Ecosse et même des Etats-Unis a ajouté l'administrateur du centre, James McGuire.

ANNONCE

LUMBAGO

MAL DE DOS—DOS ENDOLORI

Lorsque vous avez le dos si sensible, si endolori qu'il vous est difficile de vous pencher ou de vous plier prenez le remède qui a apporté le soulagement à des milliers de personnes . . . T-R-C de TEMPLETON. Ne souffrez pas une journée de plus qu'il ne faut. Achetez T-R-C aujourd'hui même. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

T63-5F

Carnet mondain

Le docteur et madame Eugène Barbeau, de Laval-sur-le-Lac, annoncent le mariage de leur fille, Hélène avec Me Jean Crépeau, fils du docteur et de madame Alexandre Crépeau, d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi vingt-trois mai.

RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
850 Boul. Ste-Anne — 663-7881

Style 541
Escarpin, talon wedge, cuir de veau. Brun antique ou beige.
14.95

GREEN TREE Casuals

L'ami de votre pied

Joignez l'utile à l'agréable! Cuir souple, qualité supérieure, léger et plaisant à l'oeil. Essayez ce soulier tout-aller aujourd'hui même, vous en serez des plus satisfaite et confortable.

Dr Scholl — *Le Magasin pour le Confort du Pied*

495 est, boul Charest — Québec — Tel.: 525-7949

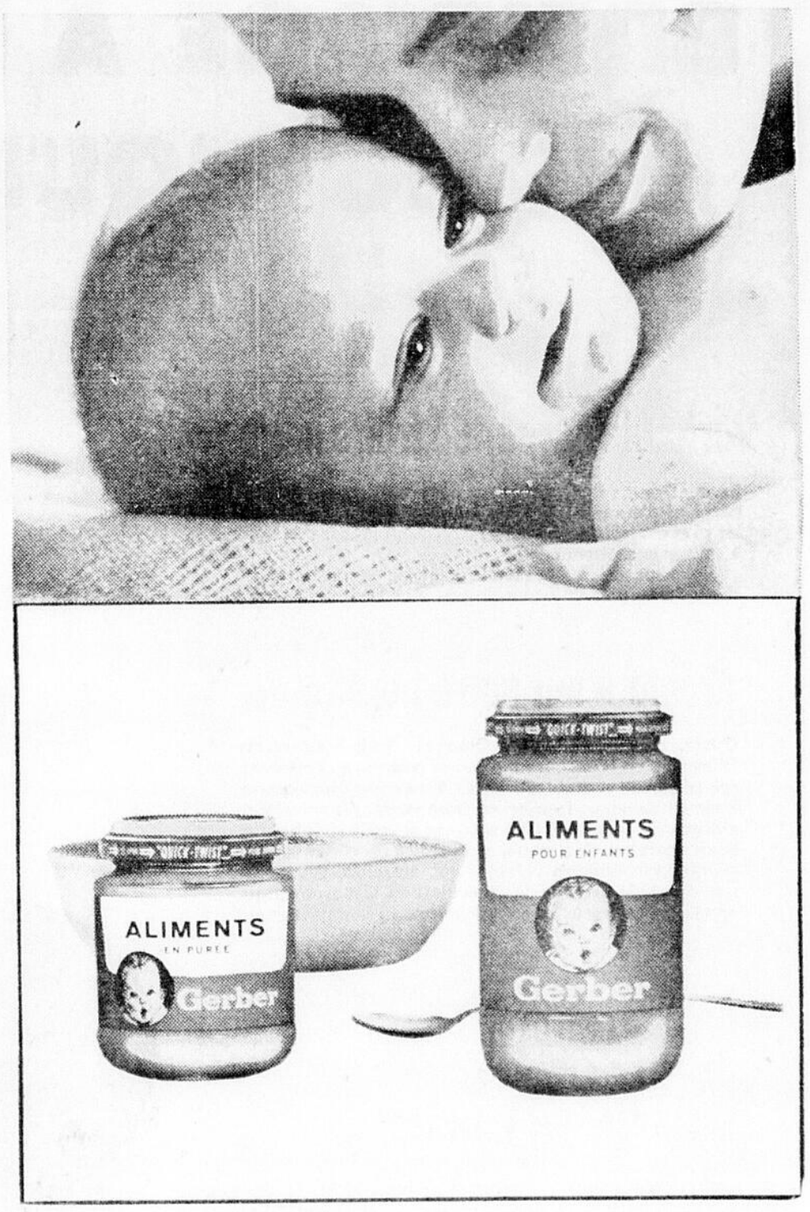

Tellement délicieux pour votre bébé

Les aliments en purée et les aliments pour enfants de Gerber renferment une grande quantité d'ingrédients sains (et nutritifs). La variété est très grande et la saveur est agréable au goût. Des fruits et des légumes frais et appétissants. Des mélanges délicieux et des diners à la viande succulents. Des viandes savoureuses et des jaunes d'oeufs nutritifs. Des desserts délicieux et des jus de fruits pleins de saveur. Plus de 100 aliments variés . . . qui plairont à votre bébé . . . et lui offriront un menu varié et appétissant chaque jour de la semaine.

La qualité nutritive des aliments en purée et des aliments pour enfants de Gerber est le résultat d'une "cuisson spéciale". En effet, puisque les différents aliments requièrent un mode de cuisson approprié, chaque variété est préparée selon ses propres exigences afin de conserver toute la valeur nutritive des aliments ainsi que leur couleur et leur saveur naturelles.

Pour votre commodité: les aliments Gerber pour enfants sont maintenant offerts dans des bocaux à grande ouverture avec couvercle qui se visse facilement, permettant de garder les restes au réfrigérateur. Les nouveaux gros bocaux sont parfaits pour l'appétit grandissant des petits.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Aliments Gerber pour bébés NIAGARA FALLS, CANADA

Sunny Orange

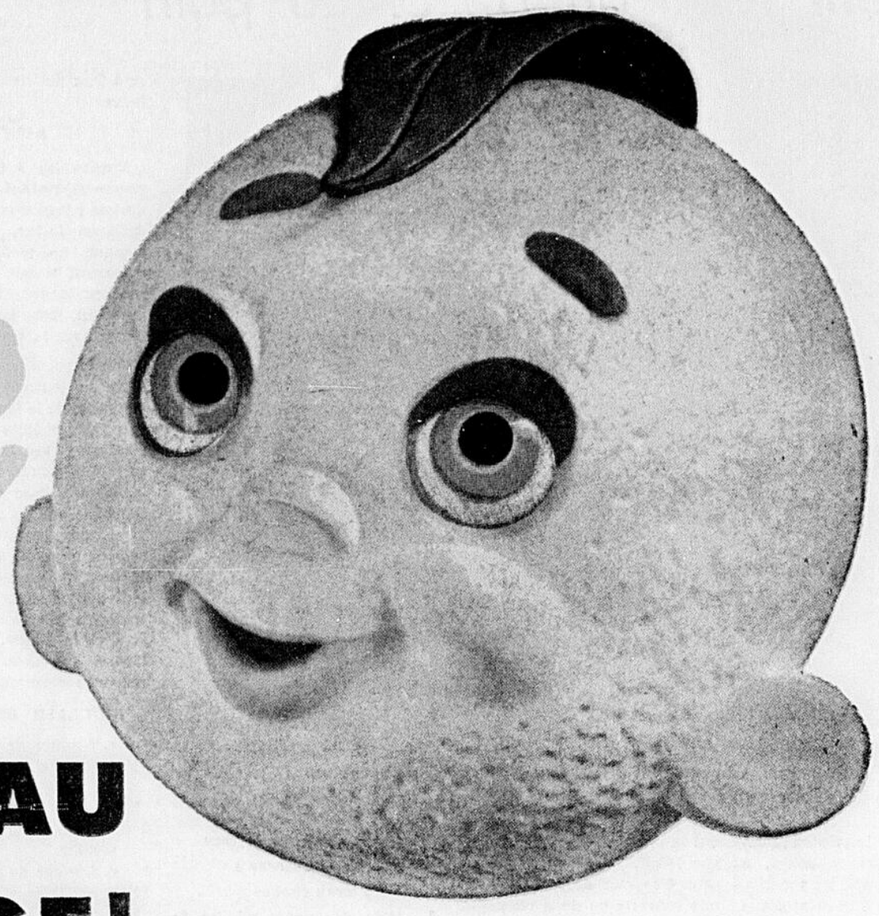

LE CÉLÈBRE NOUVEAU BREUVAGE À L'ORANGE! ÉCONOMIQUE ET NOURRISSANT

Véritable saveur de fruits mûrs

Sunny Orange est fabriqué aux normes de saveur incomparable! d'oranges Valencia mûries en avril. Il est mélangé et contrôlé de la même façon qu'on prépare un café à saveur exceptionnelle.

Vous apprécierez la saveur uniforme et constante du Sunny Orange.

Arôme à nul autre pareil

Ouvrez une boîte de Sunny Orange . . . en la brassant, en le buvant, en le savourant, vous ne pourrez qu'apprécier son arôme de véritables oranges. Vous constaterez que le bouquet d'oranges fraîches se conserve dans le verre! Cet arôme, c'est le résultat d'un nouveau procédé scientifique, la récupération des esters, qui permet de conserver les cellules aromatiques volatiles qui, autrefois, s'évaporaient durant le procédé de concentration. Cet arôme frais ajoute énormément au goût délicieux du Sunny Orange.

MAINTENANT AU RAYON DES ALIMENTS CONGELES

UNE AUBAINE!

LES PRIX MODIQUES DE LANCEMENT SONT PRÉSENTEMENT EN VIGUEUR PARTOUT!

GRATIS

Des ballons Sunny Orange pour les enfants!

La plupart des magasins disposent de grandes quantités de ballons Sunny Orange offerts gratuitement à tous les acheteurs de Sunny Orange. Vous verrez que les enfants aimeront le personnage "Sunny Orange" et qu'ils aimeront prendre leur Sunny Orange régulièrement! Parce que "Sunny," c'est leur ami!

Sunny Orange

C'EST LE SEUL
BREUVAGE CONCENTRÉ À L'ORANGE
QUI CONTIENT

LA VITAMINE C NATURELLE

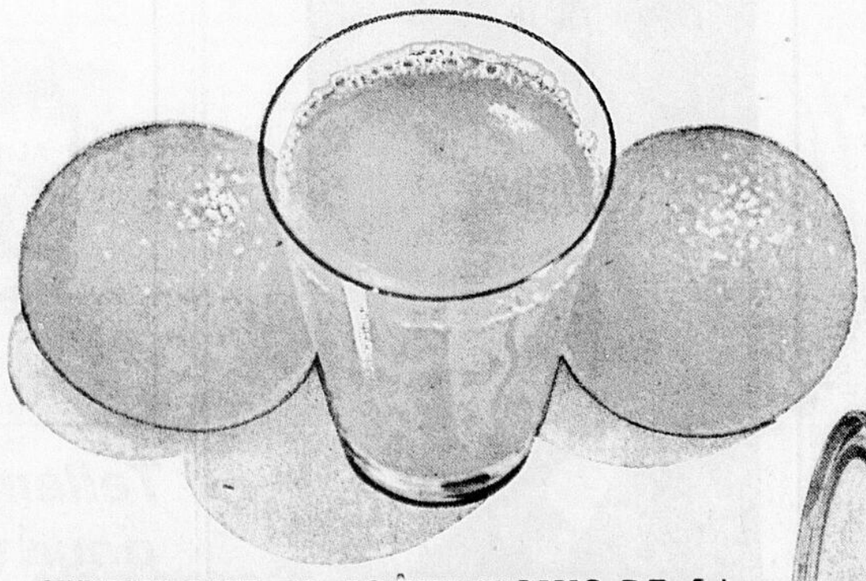

CEPENDANT, IL COÛTE MOINS DE 6¢— LE VERRE DE 4 OZ.

Un verre de quatre onces liquides donne 60 mg de vitamine C naturelle. On ne peut mieux illustrer cette théorie qu'en mentionnant qu'un tel verre contient autant de vitamine C naturelle que le jus d'environ deux oranges de grosseur moyenne mûries dans l'arbre et fraîchement pressées à la maison.

GARANTIE

SUNNY ORANGE EST TELLEMENT SUPÉRIEUR PAR SA SAVEUR AGRÉABLE QU'IL EST GARANTI, SANS RÉSERVE, SI VOUS NE PRÉFÉREZ PAS SUNNY ORANGE À TOUT AUTRE BREUVAGE À L'ORANGE, ON VOUS REMBOURSERA LE PRIX D'ACHAT EN ENTIER.

SUNNY ORANGE CANADA LTD.
TORONTO, CANADA

©1963 SUNNY ORANGE CANADA LTD., TORONTO

Des oranges de l'univers entier

La qualité de Sunny Orange est contrôlée. Attendu que sa saveur de qualité résulte d'un mélange à fois scientifique et étudié, on peut se procurer le principal ingrédient, le concentré congelé d'oranges, de tout pays producteur d'agrumes. On peut ainsi obtenirune qualité supérieure et une stabilité des prix que n'affectent pas les fluctuations saisonnières, régionales, le gel des récoltes, etc. Sunny Orange achète les oranges les plus savoureuses, le expédie sous forme de concentré congelé à son usine d'apprêtage de Toronto et le mélange pour en tirer une saveur idéale.

La saveur d'orange que la plupart préfèrent

Attendu que l'arôme et la saveur des oranges varient d'une orangerie à l'autre, d'une région à l'autre, d'une saison à l'autre, le Sunny Orange est mélangé scientifiquement pour en tirer une saveur uniforme, celle d'oranges mûries au champ — et que la plupart des gens préfèrent.

Seul VOUS OFFRE CETTE SAVEUR INTÉGRALE!

Pourquoi la vitamine C naturelle est-elle si importante et pourquoi vous en faut-il tous les jours?

Les créateurs du Sunny Orange sont tellement convaincus de la supériorité de la vitamine C naturelle qui contient les bio-flavinoïdes, les minéraux et les autres éléments nutritifs, qu'ils se sont assurés, par contrat exclusif, les sources de ravitaillement les plus riches au monde.

La vitamine C est une vitamine indispensable que ne peut emmagasiner le corps humain. Elle aide à prévenir, le scorbut et il en faut pour être bien portant.

Vous pouvez compter sur le Sunny Orange pour obtenir le minimum quotidien de vitamine naturelle C.

LES COLLEGES CLASSIQUES — Le président de la Fédération des collèges classiques de la province, le R.P. Florian Larivière, s.j., a exprimé hier certaines craintes sur l'avenir des institutions privées d'enseignement classique, à l'ouverture de la 30e assemblée générale de la Fédération. Ci-haut, de gauche à droite, M. J.-M. Beauchemin, secrétaire général de la Fédération, le R.P. Larivière, et Mgr Lucien Beauchamp, vice-président de la Fédération et recteur du Séminaire de Valleyfield.

Les éducateurs doivent avoir une conception plus ouverte du partage des responsabilités (R. P. Larivière)

Le président de la Fédération des collèges classiques a déclaré hier devant les dirigeants de ces institutions que les grands ensembles collégiaux ou secondaires devraient inspirer davantage leur pédagogie des données de la sociologie. "Le prestige du maitre et de l'autorité seule responsable du bien commun doit céder le pas à une conception plus ouverte du partage des responsabilités," a déclaré le R.P. Florian Lariviere dans son discours d'ouverture de la 30e assemblée générale de la Fédération des collèges classiques.

Le R.P. Larivière a formulé la constatation que les étudiants s'intéressent de plus en plus à la vie sociale, qu'il existe chez eux une conscience de classe fondée sur le sens communautaire que les institutions collégiales peuvent favoriser.

Le président de la Fédération a souligné à l'attention des dirigeants des collèges classiques que la situation des parents a été modifiée du fait de l'introduction de la gratuité scolaire et du système de bourses, et que de plus en plus les responsabilités financières de l'éducation sont passées des parents aux étudiants eux-mêmes.

En outre, a dit le R.P. Larivière, nous avons à tenir compte d'une société pluraliste dans ses aspirations et ses modes d'expression. Les étudiants, a-t-il dit, sont très sensibles à cette transformation.

Mais, a dit le R.P. Larivière, un collège dirigé par des clercs peut difficilement accepter ce pluralisme sans se diminuer et sans contradiction interne : une école ne peut être neutre et confessionnelle à la fois. "Nos maisons a-t-il conclu, sont ouvertes à tous les étudiants de bonne volonté respectueux des principes qui nous animent. Pour accomplir notre tâche, nous avons besoin du respect et de la confiance tant des étudiants que de leurs parents."

La revalorisation du baccalauréat pose un grave problème aux collèges

La revalorisation du baccalauréat élaborée par les Facultés des Arts a créé un grave problème aux institutions d'enseignement classique, problème qui a été souligné hier par le R.P. Florian Larivière, s.j., à l'ouverture de la 30e assemblée générale de la Fédération des collèges classiques.

Pour les maisons d'enseignement, a-t-il dit, ces nouvelles exigences académiques signifient une équipe de professeurs diplômés d'université, des locaux diversifiés et un équipement pedagogique qui ne peut se justifier sans un certain nombre d'élèves. Selon le R. P. Larivière, un grand collège universitaire ne saurait s'organiser, semble-t-il, sans une population étudiante de 1,000 élèves.

Cela pose un problème angoissant aux petits collèges. Pourront-ils continuer à donner le B. A., ou seront-ils désertés au profit des grandes institutions régionales ?

En bien des cas, a dit le R. P. Larivière, il n'y a pas de solution autre que dans le regroupement des forces, regroupement qui est déjà amorcé.

La Fédération doit obtenir sa place dans la planification qui s'impose

Le président de la Fédération des collèges classiques a déclaré hier que face au ministère de l'Education, la Fédération doit accepter généreusement la collaboration et prendre conscience d'abord des besoins impérieux de l'éducation en cette province". Certaines institutions devront accepter des responsabilités plus lourdes dans leur milieu, mais ce qui importe c'est de tenir et d'obtenir notre place dans la planification qui s'impose," a déclaré le R. P. Florian Lariviere, s.j., à l'ouverture de la 30e assemblée générale de la Fédération des collèges classiques.

Le président de la Fédération a fait état de la place importante que les collèges classiques occupent au niveau secondaire et collégial pré-universitaire: 45,000 étudiants fréquentent ces institutions et on y compte 3,000 professeurs.

RIVALITE

Le R.P. Larivière a dit que le principe semble admis que l'enseignement de niveau secondaire doit être gratuit, pour permettre le libre accès à toutes les ecoles de ce niveau. Mais a-t-il dit, l'école secondaire privée se voit dans l'obligation, en dépit de subsides gouvernementaux, d'imposer une certaines charge aux parents. "L'école secondaire privée est considérée comme une rivale de l'école publique et les Commissions scolaires ne consentent pas à assumer pleinement les frais de leurs ressortissants qui les fréquentent," a dit le président de la Fédération.

En conséquence, la Fédération demande que l'on établisse dans ses institutions les services minima que toute institution de niveau secondaire doit assurer: heures de classe, locaux, laboratoires, bibliothèques, etc. La Fédération demande que pour ces services, dûment contrôlées, l'école privée reçoive les mêmes subventions que l'école publique.

"Si l'école privée veut donner plus, a conclu le R. P. Larivière, qu'elle le fasse à ses frais ou aux frais des parents qui recevront plus que les autres citoyens."

Dans le domaine de l'éducation, le financement par l'Etat n'est pas incompatible avec une régie privée responsable à l'Etat, et dans le cas du Québec, a dit le R. P. Larivière, où le régime des institutions privées représente une forte tradition reposant sur des initiatives locales, il serait malheureux de la sacrifier à la légère.

En matière de direction académique, a dit le président de la Fédération, ce qu'il importe de prévenir, ce sont les rivalités inutiles et les querelles de privilèges." Le professeur laïque qui accepte de travailler dans une institution privée doit en accepter le régime. aPr ailleurs, a dit le R. P. Larivière, celle-ci doit ouvrir le plus largement possible ses cadres afin de lui donner toutes les chances d'épanouissement; chances que l'enseignement public pourrait lui garantir à plus brève échéance peut-être."

M. Bernard Couvrette élu maire d'Outremont

OUTREMONT, Qué., (PC) — M. Bernard Couvrette, échevin d'Outremont depuis une quinzaine d'années, a été élu hier maire de cette municipalité montréalaise par une majorité officieuse de 738 voix sur son adversaire M. Jean Provost, qui a recueilli 940 suffrages.

M. Couvrette, qui est avocat, succède au sénateur Romuald Bourque qui ne s'est pas porté candidat cette fois.

M. Couvrette a recueilli 1,678 voix.

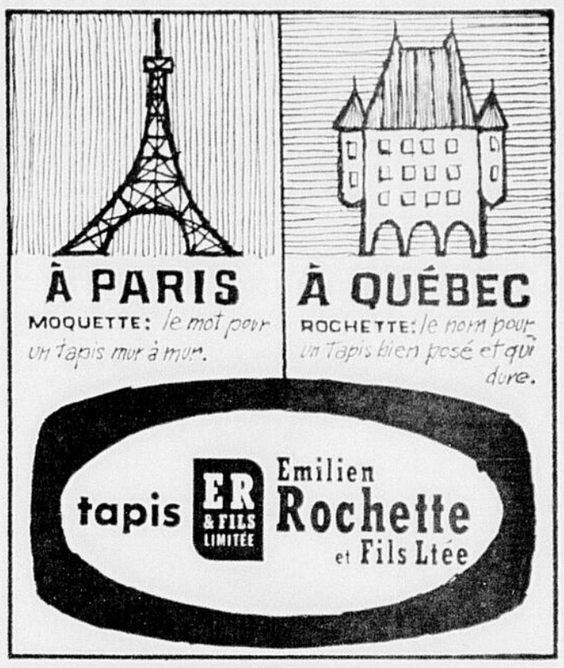

Le vote prépondérant du maire de Neufchatel fait pencher la balance en faveur du plus bas soumissionnaire

par J.-Claude Rivard

Le vote prépondérant de S. H. le maire Charles Auguste Savard, de Neufchâtel, a fait peser la balance en faveur du plus bas soumissionnaire, en ce qui regarde l'installation de la prise d'eau et de l'usine de pompage de l'aqueduc inter-municipal.

Au cours d'une assemblée régulière du conseil municipal de Neufchâtel, S. H. le maire Savard a déclaré hier soir que le différend relatif à ce projet avait assez duré et que la municipalité devait s'en tenir à la suggestion du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, en tant que cité mandataire du projet.

La déclaration du maire a soulevé de vives protestations, principalement de la part des conseillers Jean-Paul Durand, Philippe Hamel et Roger Roberge, qui ont fait bloc à part, pour affirmer que la municipalité se devait d'encourager l'un de ses contribuables, qui avait fourni une soumission un peu plus élevée. L'assemblée a été particulièrement houleuse, lors de la présentation par le conseiller Durand d'un projet de résolution, soulignant que la réponse du ministre avait été faite en termes imprécis et sous la signature d'un sous-ministre, M. Jean-Louis Doucet.

On se souvient que deux entreprises avaient soumissionné pour ce contrat d'usine de pompage et de prise d'eau: les Constructions du Saint-Laurent, $52-7, 455, et Marcel Légaré Inc. $52-7, 990.

Les quatre municipalités intéressées au projet de l'aqueduc inter-municipal, projet évalué à plus de $3. millions de dollars, en l'occurence Charlesbourg-Ouest, Ville Les Saules, Neufchâtel et Ville Duberger, n'ont pu en venir à une entente, quant au choix du soumissionnaire. Cette tâche a été confiée au ministre des Affaires municipales qui a opté pour la plus basse soumission.

Après que le vote prépondérant du maire Savard eut fait pencher la balance en faveur des Constructions du Saint-Laurent, sur proposition de Mme J. Gravel, secondée par le conseiller Bilodeau, il a été résolu d'accorder le contrat à cette entreprise.

Le maire Savard a tenu à préciser que sa décision n'avait en aucune façon pour but de causer préjudice au second soumissionnaire, mais que Neufchâtel se devait de respecter la suggestion du ministre, et il a déclaré que le temps viendra où la ville pourra effectivement recourrir aux services du second soumissionnaire, Marcel Légaré Inc.

Au cours de la tempête qui a suivi l'intervention du maire, un contribuable s'est même levé pour s'offrir à payer les quelque $535, qui différent les deux soumissions. Imperturbable le maire Savard a déclaré que l'on devait respecter la décision du ministre et endosser ses responsabilités de mandataire vis-à-vis des autres municipalités.

L'ingénieur des Constructions du Saint-Laurent est brièvement intervenu pour déclarer que la main-d'oeuvre serait à parts égales engagée dans les quatre municipalités participant à l'aqueduc inter-municipal; que les matériaux de construction utilisés, seraient en autant que possible, fabriqués ou produits au Québec; que la compagnie utiliserait des camions autres que les siens pour un tel genre de travail, et que les travaux pourraient se faire assez rapidement, après la signature du contrat. Il a même laissé entrevoir la possibilité que l'on pourrait inaugurer l'aqueduc métropolitain à l'occasion de Noël.

Bris très nombreux de parcomètres

Les bris et vols de parcomètres se poursuivent à un rythme débordant pour la police municipale. Malgré la surveillance exercée et quelques arrestations, la police a compté 93 parcomètres brisés en fin de semaine. Elle en a enregistré 25 autres au cours de la nuit d'hier.

Le chef-adjoint Gérard Girard, directeur de la brigade de la circulation a déclaré : "La situation est réellement alarmante et il est temps que la ville fasse l'essai des parcomètres à l'épreuve des vols". C'est au début de juin prochain que les nouveaux appareils sont attendus.

Le directeur du service municipal de la circulation a dit, que la ville de New York avait solutionné le problème des vols de parcomètres avec la même sorte de parcomètres qui seront probablement acceptés par les autorités. Il a ajouté qu'il en attendait aussi des résultats satisfaisants pour Québec, précisant que "les nouveaux appareils sont assurés contre toute détérioration et que même les pièces sont échangeables sans frais additionnels pour la ville."

Malgré le nombre grandissant des bris de parcomètres et les réparations qui doivent être faites, la ville de Québec enregistre un surplus considérable. M. Girard a dit que la ville avait réalisé un excédent de plus de $100,000 sur les dépenses encourues avec les recettes des parcomètres.

Enfin le chef-adjoint Girard a dit que "les parcomètres sont le moyen le plus économique pour la ville de contrôler le stationnement, qu'il n'est aucunement question de les faire disparaitre et qu'il y va de l'intérêt du commerce qu'il y ait des parcomètres dans les rues de Québec."

COSETTE

Bien sûr, vous vous êtes toujours très bien passée de "Fleecy". Vous n'avez jamais eu de plaintes mais . . . avez-vous reçu des compliments? Et comme il serait agréable de penser que tout le linge de toute la famille est aussi doux et aussi souple que possible. "Fleecy" vous assure cela et même davantage. Serviettes et couches deviennent épaisses et moelleuses. Tout le linge devient plus facile à repasser. Le nylon et les tissus synthétiques ne "collent" plus au fer. Essayez une seule fois l'adoucisseur de tissus "Fleecy". . . . Vous l'adopterez, à la demande de toute la famille!

Quelle différence avec FLEECY® !

FL-164F

® FLEECY est une marque déposée

Le Grand Séminaire de la Cité universitaire de Laval a coûté 7 millions de dollars

LE GRAND SEMINAIRE ET L'EGLISE de la paroisse universitaire.

Nous poursuivons notre excursion sur le campus. La danse des millions continue.
Et dans cette ville universitaire catholique règne aussi une vie spirituelle dont le Grand Séminaire et l'église sont l'âme.

Par Monique DUVAL

Depuis 1957, donc, furent ouverts les pavillons d'Arpentage et de Génie forestier, de Commerce, de Médecine, de Sciences, de Pédagogie (provisoire) Pollack, Biermans-Moreau et Lemieux.

Le 8 décembre 1958 marque une date importante dans les annales de la vie universitaire. C'est, en effet, ce jour-là que Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et chancelier de l'Université, présidait à l'inauguration du nouveau Grand Séminaire.

Les travaux n'étaient pas tout à fait terminés des élèves ne devaient entrer qu'à l'été qui suivit) mais Mgr Roy avait désiré faire coïncider cette cérémonie avec la célébration mondiale du centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Cet édifice de sept millions de dollars a été défrayé, en partie par les autorités ecclésiastiques du diocèse, en partie par deux souscriptions populaires.

L'église qui en fait partie, permet à la Cité de posséder sa paroisse universitaire que dirigent les aumôniers des étudiants, MM. les abbés Jean Fournier, Maurice Boisvert et Louis-R. Dumas.

Laval verse, annuellement, une allocation au Grand Séminaire pour les services rendus à toute la population universitaire car des messes dominicales, des confessions et des cérémonies liturgiques fréquentes font de cet endroit un lieu où les fidèles peuvent alimenter leur vie spirituelle.

Enfin, cette imposante série de constructions se termine avec celle du pavillon Lemieux, situé à quelques pieds des pavillons Pollack et Biermans-Moreau, dans cette partie sud-ouest du campus.

Le pavillon Lemieux fut inauguré en mars 1965. L'édifice compte 475 chambres plus quelques suites pour des professeurs étrangers. Il a une superficie de 130,000 pieds carrés et a coûté 2½ millions de dollars.

Il a beaucoup de point communs avec «son voisin (Biermans-Moreau) ou on a pensé au confort de l'étudiant, au jeu et au plaisir des yeux.

Tout comme l'autre également, il a un sous-sol pourvu de nombreux jeux, plusieurs salons et salles de réunions, de toutes petites salles où trois ou quatre étudiants peuvent se rencontrer pour étudier en commun ou discuter.

M. Roger Côté est le directeur de ces maisons alors que M. Joseph Trempe en est le gérant. Un personnel comprenant six concierges, un gardien de nuit, trente femmes de chambre et dix hommes de ménage assurent la bonne marche des maisons.

Fait important à signaler: les étudiants créent, chaque année, leur propre conseil. Un jeune homme est élu pour les deux maisons. Cette année, M. Réal Desranleau (Médecine) occupe ce poste. Il est assisté de représentants de chaque maison et on nous dit que tout s'y passe très bien.

Les étudiants voient à leur propre organisation règlent les "cas" ensemble et ce n'est que dans des situations vraiment extrêmes qu'on fait appel à l'autorité du directeur. Ce dernier approuve cette politique d'autodétermination de ses étudiants y voyant là le plus sûr moyen d'avoir de l'ordre en même temps qu'une ambiance agréable pour tous.

Puisque toujours, il faut parler d'argent, établissons que la construction des pavillons Pollack, Biermans-Moreau et Lemieux a été financée par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement au moyen d'emprunts garantis par le Gouvernement.

Les Frères des Ecoles chrétiennes ont assuré le paiement de leur pavillon de Commerce et tous les autres ont été payés presque entièrement par le Gouvernement.

Le budget de l'Université est d'environ 10 millions de dollars et le Gouvernement assume 70% de cette charge.

Demain : La beauté du décor.

ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ET EPARGNEZ DE L'ARGENT !

AUVENTS en "FIBERGLASS" ou ALUMINIUM

MORRIS

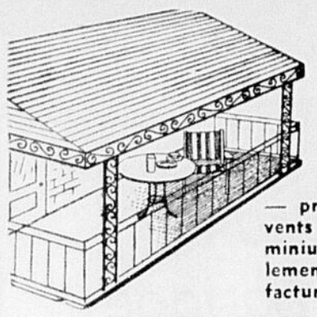

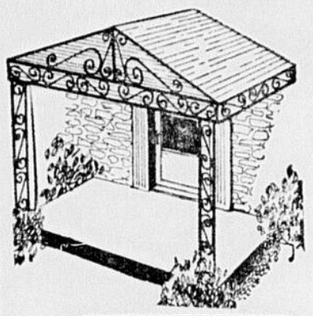

pour balcons, patios, fenêtres ou portes Morris — le pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "fiberglass" ou aluminium se posant horizontalement, aux prix de la manufacture.

$2.25 PAR SEMAINE

TOUTES DIMENSIONS, TOUTE COULEUR, SUR COMMANDE, A PRIX TRES, TRES BAS

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR

FACILITÉS DE PAIEMENTS

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

419, ST-ANSELME — QUEBEC

Tél.: 522-5763

TELEPHONEZ, LUNDI AU VENDREDI : 8 A.M. à 6 P.M. — SAMEDI : 9 A.M. à 1 P.M.

A vingt-six ans, il est le plus jeune député de la Législature ontarienne

Toronto (PC) — La seconde session de la 27ème Législature ontarienne n'en était qu'à son cinquième jour, en janvier, lorsque le jeune Stephen Lewis, nouveau député du NPD, eut l'occasion de parler. Il déclara alors: "Je me lève avec beaucoup d'enthousiasme pour parler au sujet de cette résolution".

Depuis lors, l'enthousiasme de ce socialiste de 26 ans quand il s'agit de prendre la parole, n'a été dépassé que par ses brillants talents oratoires. M. John Robarts lui-même, premier ministre de cette province, a rendu hommage au talent de M. Lewis.

Au cours du débat sur la législation qui donnerait à la commission de la police de l'Ontario d'énormes pouvoirs quand il s'agit d'incarcérer des témoins réticents, Stephen Lewis a déclaré: "M. le président, je suis assis ici depuis presque 10 semaines. Je n'ai pas d'illusions particulières sur la vertu absolue du système parlementaire et je n'ai non plus aucune illusion particulière sur les principes absolus auxquels l'honorable député a fait allusion en dernier lieu.

"Mais je veux dire, M. le président, que je n'aurais pas cru possible qu'un gouvernement introduise un projet de loi de ce genre à la Chambre un vendredi, et qu'un gouvernement défende un projet de loi de ce genre un lundi".

AU GHANA

Ancien maître de conférence dans la section histoire d'une université du Ghana, M. Lewis parle sans texte, appuyant ses remarques par des arguments historiques et par des statistiques.

Son premier objectif est de remplir ses fonctions de critique de son parti pour les affaires de santé et de bien-être. Mais il ne limite pas là ses interventions.

Né le 11 novembre 1937, il est le fils de David Lewis, vice-président du Nouveau Parti Démocratique. Il a commencé à faire de la politique en 1963; il a alors été élu, le 25 septembre, député NPD provincial pour Scarborough Ouest.

Diplômé en histoire moderne de l'université de Toronto, il a travaillé à Londres à l'Internationale socialiste avant de se rendre en Afrique. Il a enseigné, pendant sept mois, en 1960, à Accra, et a voyagé ensuite au Nigeria, au Kenya et en Ouganda. Il est rentré au Canada en 1961.

M. Lewis est le plus jeune membre de la Législature ontarienne.

LE PLUS JEUNE DEPUTE — Stephen Lewis, député NPD de Scarborough-Ouest, est le plus jeune député de la législature ontarienne. Ancien maître de conférence d'histoire dans une université du Ghana, il veut d'abord, à la législature, remplir son rôle de critique pour les questions de santé et de bien-être. Né le 11 novembre 1937, il est le fils de David Lewis, vice-président du NPD. Il a commencé à faire de la politique en 1963. (Photo PC)

L'histoire aujourd'hui

13 MAI 1964

par la Presse Canadienne

La Régie nationale des charbonnages britanniques a rapporté, il y a 11 ans aujourd'hui, en 1953, que cette industrie nationalisée avait subi des pertes de $22,690,000 en 1952, et qu'elle avait un déficit d'environ $39,000,000.

1930 — Etablissement de la République de l'Equateur.

1930 — Décès de l'explorateur Nansen.

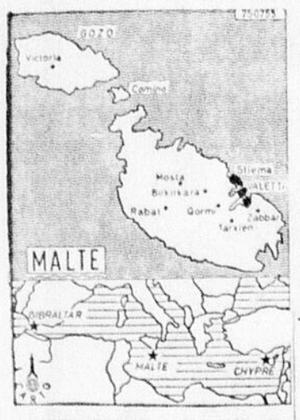

INDEPENDANCE — Par référendum la majorité de la population de Malte s'est prononcée en faveur du projet de constitution qui réclame l'indépendance. D'ailleurs l'indépendance de Malte est prévue pour le 31 mai prochain. Bien que l'île de Malte se trouve près de l'Italie, elle n'a jamais fait partie de cet Etat et (contrairement donc aux relations entre Chypre et la Grèce) la population maltaise ne se sent pas italienne. La population se compose de 20,000 âmes d'origine phoenicienne, et parle le maltais, une langue sémite apparentée à l'arabe. Depuis 1800, Malte est une possession anglaise et un simple regard sur la carte montre son importance stratégique. Gibraltar, Chypre et à mi-chemin sur la route par la Méditerranée: Malte. Le groupe d'îles se compose de Malte, Gozo et Comino. La capitale Valetta a une population d'environ 18,000 habitants.

La mise au point d'un "Body Scanner" à l'Institut du Cancer de l'Ontario a soulevé un intérêt mondial. Cet appareil à scruter le corps humain permet aux médecins de dépister le cancer dans différentes parties de l'organisme.

TRADUCTRICE demandée

Bureau d'ajusteur demande personne bilingue pour traduire du français à l'anglais, aucune expérience requise. Bonne condition de travail. Inutile de faire application si non bilingue. S.V.P. appelez à 529-9501.

ANNONCE

Plan d' amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Le Collège de Victoriaville

offre

AUX ELEVES DE 11e ANNEE DU COURS SCIENTIFIQUE

Cours collégial de 4 ans conduisant au baccalauréat ès arts

Pour obtenir un prospectus ou tout autre renseignement s'adresser à:

Le Préfet des études

Tél. : Victoriaville 752-5901

Il y a encore des milliers de prix!

Le plus grand de tous les grands concours:

Ya d'la JOIE!

DES VOITURES SPORT TRIUMPH SPITFIRE
DES SCOOTERS HONDA • DES VOILIERS SNARK
DES CERTIFICATS "CHOISISSEZ VOTRE PRIX"

GRAND PRIX

Voici des gagnants!

(Vous en serez peut-être bientôt!)

Gagnant du Spitfire. Monsieur L. Bertin, Bathurst, N.-B.

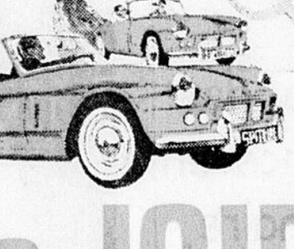

Gagnante du Spitfire. Madame Marie Tilk, Toronto, Ontario.

Gagnante du Spitfire. Madame Marge Larsen, Edmonton, Alb.

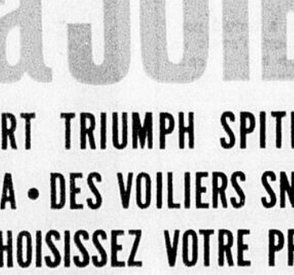

Gagnant du Spitfire. Monsieur A. Labrecque, Sherbrooke, P.Q.

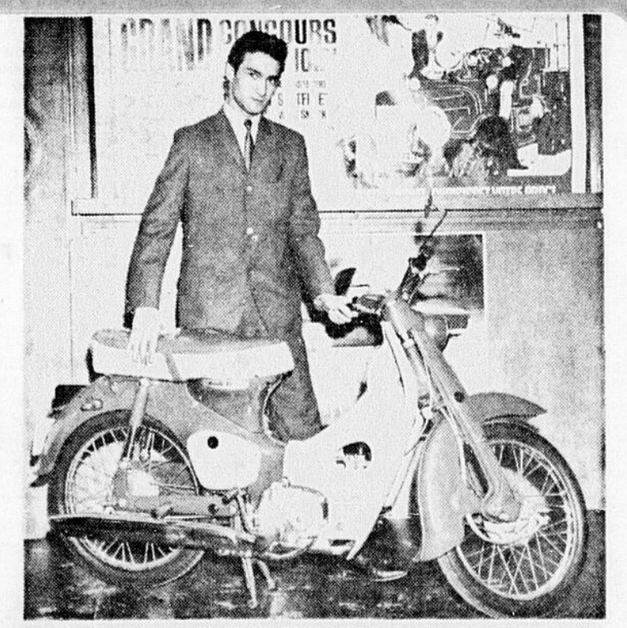

GAGNANT A QUEBEC D'UN SCOOTER HONDA. M. Pierre Bussières, 450, 1ière Avenue, de Québec vient de gagner un Scooter Rouge Honda. Des milliers de personnes chanceuses gagnent à toutes les semaines!

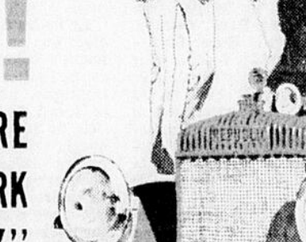

Gagnante du Spitfire. Madame K. Maclean, W. Vancouver, C.-B.

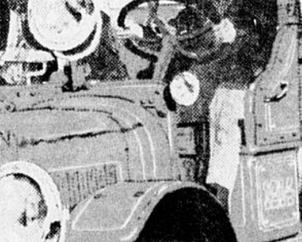

Gagnant du Spitfire. Monsieur G. T. Stevens, Ottawa, Ontario.

Ont également été gagnés: 189 scooters Honda; 182 bateaux à voile Snark; plus de 5,000 certificats "Choisissez votre prix"! Dépêchez-vous de participer! Tous les détails aux étalages de Coca-Cola!

ASSOCIATION DU CAMIONNAGE — Le député créditiste du comté de Québec-ouest, M. Robert Beaulé; l'échevin Gilles Lamontagne, représentant du maire Wilfrid Hamel; M. Pierre Joron, président de l'association provinciale ainsi que M. Yves Côté, président de la section de Québec, de l'association du camionnage.

Ottawa exerce une concurrence déloyale vis-à-vis l'entreprise du transport routier (R. Beaulé)

Le député créditiste du comté de Québec-Ouest a réitéré son opposition à la politique du gouvernement d'Ottawa d'accorder des subsides à l'entreprise du chemin de fer seulement, "ce qui lui permet d'exercer une concurrence déloyale vis-à-vis l'entreprise du transport routier". Mentionnant le fait que le rapport de la Commission royale d'enquête McPherson serait remis sous peu au gouvernement, M. Robert Beaulé a laissé entendre que "l'intrusion du chemin de fer dans le domaine du transport routier" était l'un des problèmes épineux qu'avait à faire face l'entreprise du camionnage.

Le député créditiste adressait la parole aux membres de l'Association du camionnage du Québec Inc., section de Québec, à l'occasion de leur soupercauserie mensuel. "Le gouvernement, a repris M. Beaulé, devrait accorder les mêmes faveurs à tout le monde, plutôt que de donner des subsides aux compagnies géantes, et leur permettre ainsi d'édifier un monopole.

Pour sa part, le député unioniste de la circonscription de Bellechasse, Me Gabriel Loubier, a manifesté l'espoir que le gouvernement provincial parvienne à dissiper les craintes des camionneurs en réglant les nombreux problèmes dont ils ont à faire face. Le député Loubier a dit qu'il craignait de voir disparaître l'entreprise du camionnage au Québec ... "aux profits de la mainmise étrangère".

Répondant à une question du président de la section de Québec, de l'Association du camionnage, M. Yves Côté, le député unioniste a prétendu que la meilleure façon d'améliorer la circulation entre les deux rives du fleuve St-Laurent aurait été de construire deux voies supplémentaires au pont de Québec, et ensuite réaliser la construction d'un tunnel.

En terminant, le président provincial de l'Association du camionnage du Québec, M. Pierre Joron, de Chicoutimi, a préconisé la création de deux comités à l'intérieur des cadres de l'association des camionneurs de la région de Québec. Selon M. Joron, les camionneurs auraient avantage à former un comité pour la ville de Québec, pour étudier les problèmes locaux touchant l'industrie du camionnage, de même qu'un comité pour la région de Québec où l'on étudierait les problèmes similaires, mais concernant davantage le transport sur longue distance.

Parlant de la formule des soupers-causerie, M. Joron a dit que des assemblées du genre allaient fournir l'occasion à la "deuxième plus importante industrie au Québec" d'étudier ses problèmes plus en profondeur et partant, obtenir des gouvernements supérieurs qu'ils écoutent plus attentivement ses revendications.

Des centaines de pharmaciens sont attendus dans la Vieille Capitale

par Ben PAYEUR

Entre 600 et 700 pharmaciens venant de tous les coins de la province sont attendus demain dans la Vieille Capitale alors que les discussions sur le projet modifiant "la loi de pharmacie de Québec et la loi de l'admission à l'étude de certaines professions" débuteront à la Législature provinciale. Ce projet de loi connu sous le nom de bill 96 a été fortement controversé dans les milieux actuellement intéressés à la vente et à la distribution des médicaments.

Dans ce projet, le Collège des pharmaciens de la province de Québec demande principalement la distribution exclusive de tous les médicaments, incluant les médicaments brevetés, la modification de la définition du mot drogue, et le pouvoir de faire des règlements régissant la tenue d'une pharmacie.

REVALORISATION DE LA PROFESSION

Le Collège des pharmaciens de la province de Québec espère par ces revendications revaloriser la profession, en ayant le pouvoir de régir les conditions physiques du lieu ou de l'établissement, de déterminer comment le pharmacien pratiquera sa profession et les objets et matières dont la distribution est incompatible avec la profession de pharmacien.

DISTRIBUTION DES BREVETES

L'organisme s'élève particulièrement contre la distribution libre des brevetés à travers la province, ce qui crée "une situation étrange et même cocasse si l'on considère que 26 pour cent des médicaments sont vendus en pharmacie et 74 pour cent en dehors amenant une situation de faits tout aussi cocasse dans nos pharmacies ou généralement, la distribution est composée de 25 pour cent de médicaments et 75 pour cent de camelote."

Plusieurs organismes se sont élevés contre les principes énoncés dans le projet de loi. Dans notre région, l'Association des Marchands détaillants a déclaré qu'il constituait une "atteinte à la liberté de commerce". L'Association a dénoncé la nouvelle définition demandée par le Collège des pharmaciens, définition qui permettrait de "classifier comme drogue certains aliments, breuvages et cosmétiques, lorsque ces matières contiennent certaines huiles essentielles aromatisantes."

Le conseil municipal s'est, pour sa part, objecté à quelques dispositions du bill 96 qui "nuiraient considérablement aux petits marchands et causeraient préjudice à la population en général du fait qu'elle ne pourrait plus se procurer aussi facilement des comprimés pour maux de tête, dentifrice et autres produits de même espèce."

DISPOSITIONS GENERALES

D'après une enquête menée dans la province, 81.6 pour cent des pharmaciens estiment qu'ils pourront cesser la vente de produits non pharmaceutiques, le jour où ils récupéreront les brevetés et les médicaments qui sont actuellement vendus ailleurs que dans les pharmacies.

En outre des grands principes énoncés dans le projet de loi no 96, on remarque les quelques modifications suivantes:

a) un paragraphe stipule que nul ne peut ouvrir une pharmacie à moins de 1,000 pieds d'une autre déjà existante.

b) aucune personne ne peut tenir dans cette province plus d'un magasin de drogue, à moins que chaque établissement additionnel ou succursale ne soit directement sous le contrôle et l'administration d'un médecin inscrit ou d'un licencié en pharmacie. Aucune personne ne tiendra plus d'une pharmacie dans les villes accusant une population de moins de 50,000 habitants. (Cette disposition n'affecterait toutefois pas ceux qui tiennent plus d'une pharmacie avant l'émission de cette loi, si elle est votée.)

C) un article du projet voudrait qu'un médecin vendant des produits brevetés dans une municipalité où il n'y a pas de pharmacien, cesse cette distribution à l'expiration d'un an de l'ouverture d'une pharmacie dans cette ville.

Les Marchés Alimentaires SP célèbrent leur 25e Anniversaire

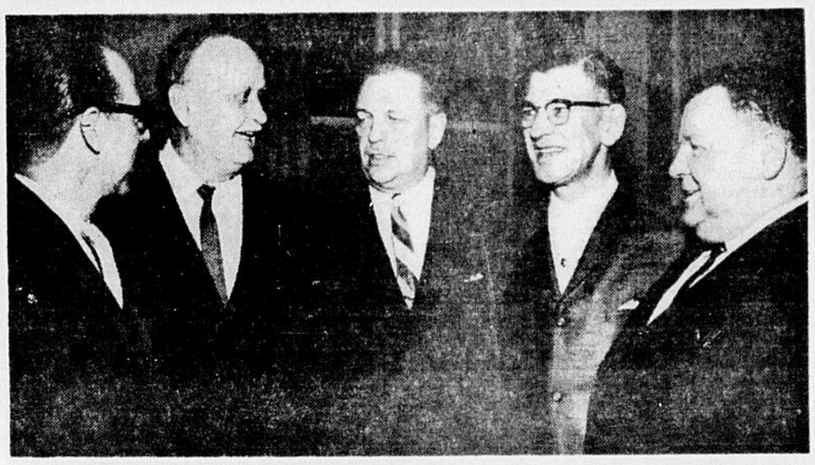

Les dirigeants de cette Société ont voulu souligner d'une façon grandiose la réussite d'une entreprise canadienne-française par une grande fête amicale tenue au Château Frontenac, dimanche le 10 mai. Cette manifestation était rehaussée par la présence de plusieurs personnalités du monde des affaires. Nous distinguons sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Jean-Paul Gagné, vice-président; M. Paul Bardou, président; M. Amyot, gérant général; M. A. Olivier, trésorier et M. G. Sylvain, secrétaire.

Horoscope

par Francisco Waldner

MERCREDI 13 mai 1964

BELIER (21 mars-19 avril)— Journée sous le signe de l'incertitude. Ecoutez les conseils d'une personne compétente et vous en retirerez des avantages matériels. Faites preuve de diplomatie avec vos collègues et vos supérieurs.

TAUREAU (20 avril-20 mai)— Vos supérieurs se montreront peut-être difficiles et vous ne devriez pas faire montre d'obstination mais plutôt vous efforcer de marier vos idées avec celles des autres. Vous surmonterez des difficultés dans le domaine sentimental. Bonne journée pour les rencontres sociales, les emplettes et les visites.

GEMEAUX (21 mai-21 juin)— Des problèmes personnels vous causeront des soucis et vous feriez mieux de vous occuper à d'autres choses aujourd'hui, surtout qu'il y a d'excellentes perspectives dans le domaine des affaires. Mettez votre correspondance à jour.

CANCER (22 juin-22 juillet)— Vous avez d'excellentes idées. Ne vous laissez pas influencer par les autres. Bonheur et harmonie parfaites en amour. Vos amitiés seront consolidées et il y a de brillantes perspectives de collaboration.

LION (23 juillet-22 août)— Evitez les discussions; vous êtes surmené et fatigué. Heureuses perspectives pour la vie sociale et familiale, et aussi dans le domaine des affaires.

VIERGE (23 août-22 septembre)— Votre santé s'améliore et vous pouvez maintenant affronter des problèmes. Nouvelles agréables de l'étranger et propositions nouvelles intéressantes. Vous aurez de l'argent de surplus.

BALANCE (23 septembre-23 octobre)— Journée favorable pour les affaires et excellentes nouvelles dans le domaine financier. Vous aurez du succès aux réceptions, mais vous aurez peut-être une discussion avec la famille ou la personne dont vous êtes amoureux.

SCORPION (24 octobre-22 novembre)— N'entreprenez pas trop de choses aujourd'hui. Un problème personnel vous irritera et il est possible que vous vous engagiez dans de longues discussions au sujet d'une affaire de coeur. Vous devrez faire preuve de calme, particulièrement dans l'avant-midi.

SAGGITAIRE (23 novembre-21 décembre)— Heureuses perspectives aujourd'hui; vous aurez d'excellentes nouvelles, ferez des gains matériels et aurez plus d'argent à dépenser. On vous aidera et on vous conseillera. Relations familiales excellentes.

CAPRICORNE (22 décembre-19 janvier)— C'est le moment d'affronter vos problèmes. Journée propice au travail intellectuel. Vous aurez du succès dans le monde sentimental. Modérez vos activités sociales.

VERSEAU (20 janvier-18 février)— Les influences astrales sont très fortes. De nouvelles propositions vous tenteront considérablement, mais vous devrez vous montrer calme. Heureuse conclusion à une spéculation mineure. Harmonie avec la personne que vous aimez.

POISSON (19 février-20 mars) La situation générale est excellente. Vous êtes très entreprenant et vous obtiendrez du succès dans les domaines personnel et familial. Possibilité de voyage. Dans le domaine sentimental, soyez prudent et surveillez vos paroles.

Dix projets de construction et d'agrandissement d'hôpital

Le ministre provincial de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, a révélé, hier, que des projets de construction d'hôpitaux sont à l'étude à son ministère pour les endroits suivants:

Malartic, Armagh, East-Angus, Rivière-du-Loup, Saint-Hyacinthe Notre-Dame-de-la-Recouvrance, hôpital Saint-Jean, hôpital de Bordeaux, hôpital Saint-Luc et l'hôpital d'Asbestos.

Là où il s'agit d'institutions existantes, on procédera à des agrandissements. Il a également révélé qu'il est question de l'achat d'une maison à Hull pour en faire un hôpital pour le traitement des malades chroniques.

En réponse à une question du député unioniste de Lotbinière, M. René Bernatchez, le Dr Couturier a révélé que le gouvernement a envisagé la possibilité de se porter acquéreur des édifices de la station de radar de Saint-Sylvestre pour les convertir en centre médical.

"Ce qui nous a arrêtés, a-t-il dit, c'est que l'entretien de toutes ces bâtisses aurait été excessivement dispendieux, de même qu'il aurait été difficile de faire quelque chose e compact avec l'ensemble."

Le Québec prend les moyens pour arriver à la gratuité scolaire

SACKVILLE, N.-B. (PC) — Le Québec est en train de prendre les dispositions nécessaires pour en arriver à la gratuité scolaire à tous les niveaux parce que l'éducation est maintenant reconnue comme une condition essentielle de son progrès, a déclaré hier M. Paul Gérin-Lajoie, ministre québécois de la Jeunesse.

Parlant devant les 212 diplômés de l'Université Mount Allison, le ministre québécois a déclaré que l'éducation est l'idée dominante de la "révolution" en cours dans le Québec.

"Nous du Québec avons décidé de miser notre avenir sur nos richesses humaines".

M. Gérin-Lajoie a reçu un doctorat honorifique en droit civil. Il fut l'un des cinq titulaires de doctorats décernés à cette occasion.

vos épargnes 104%

une encyclopédie GRATUITE!

Vos épargnes peuvent vous rapporter 4% d'intérêt. De plus, chacun de nos déposants, ayant un compte de $25 et plus, reçoit gratuitement une encyclopédie reliée de 500 pages qui donne réponse à tout!

Pour effectuer ses dépôts par la poste, on n'a qu'à remplir le coupon suivant et nous ferons parvenir le nécessaire à l'intéressé.

NOM.....

ADRESSE..... NO RUE

..... VILLE

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL • TÉL. 849-9421

2, AV. CHAUVEAU, QUÉBEC TÉL. 529-5311

143, RUE RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, TÉL. FR. 6-2541

GRANDE Vente d'AUTOS USAGÉES

pour 3 jours seulement:

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI

avec "GARANTIE GOODWILL"

PONTIAC 1963 — $1995
HILLMAN 1958 — $475
OLDSMOBILE 1961 — $1925
RAMBLER 1962 — $1250
Station wagon FORD 1962 — $1995
Convertible PONTIAC 1961 — $2150
PEUGEOT 1959 — $300
VAUXHALL 1960 — $700
CORVAIR 1961 — $895
FALCON 1962 — $1095
Coupé Ville CADILLAC 1957 — $750
VOLKSWAGEN 1962 — $900
Hard Top BUICK 1957 — $575
Station wagon MERCURY 1962 — $2175
CHEVROLET 1959 — $900
Convertible CADILLAC 1962 — $3895

150 AUTOS USAGÉES à prix d'aubaines

— TOUTES LES MARQUES
— TOUS LES MODELES
— TOUS LES PRIX
— TOUTES LES ANNEES

AUTOMOBILES INC.

CADILLAC — BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN

401, 1ère Avenue — QUÉBEC — TEL.: 529-6866

Inauguration d'un réseau transcanadien de microondes d'une longueur de 3000 milles

(Par la Presse Canadienne)

Un réseau microonde traversant tout le Canada, dont la construction a commencé en 1962, en est à la fin des essais. Cette liaison entre Montréal et Vancouver a coûté $41,000,000. Elle assurera toutes sortes de transmissions, depuis celle de la voix humaine et des messages par télétypes, jusqu'à celles de la télévision en couleur. Ce dispositif a été inauguré officiellement lundi le 11 mai.

Il est relié à des systèmes déjà existants dans l'ouest de l'Ontario, dans le Québec et dans les provinces atlantiques. Un signal envoyé de Montréal et Vancouver et relayé par les 130 tours de transmission est transmis en moins d'un cinquantième de seconde.

TELEVISION

Ce système a une longueur de 3,000 milles. On se propose d'utiliser pour commencer deux des huit canaux radio que le système peut supporter. Chaque canal peut prendre 600 conversations téléphoniques en même temps, ou une émission de télévision.

Comme un sur quatre des canaux doit être garde en réserve en cas de panne, ce système pourra transmettre 3,600 séries d'émissions de voix ou six programmes de télévision.

LE COMMONWEALTH

Ce réseau service également de lien canadien dans le système de communications du Commonwealth, qui s'étend actuellement du Royaume-Uni à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Le point d'arrivée est actuellement Sydney, en Australie, mais un câble sous la mer aboutissant à la Nouvelle-Guinée et à la Malaysia, sera inauguré en 1966. Il faudra des années avant que ce système fasse le tour du globe.

Ce dispositif microonde, qui a été construit et qui sera entretenu par le CP et le CN, est le second du genre entre Montréal et Vancouver. Le précédent a été terminé en 1958 par le Trans-Canada Telephone System.

Le câble transatlantique de la Canadian Overseas Telecommunications Corporation est lié au réseau microonde à Montréal. Le nouveau réseau du CN et du CP est en liaison avec un système microonde des chemins de fer qui se trouve entre Montréal et Moncton, au Nouveau-Brunswick. De Moncton à Halifax et à Sydney, Nouvelle-Ecosse, le CN et le CP louent que partie du système microonde des compagnies de téléphone.

Il a fallu avoir recours aux hélicoptères pour lâcher l'équipement des tours situées à des distances de 25 ou 35 milles. Pour des raisons stratégiques, le parcours du réseau évite les grandes villes, qui y sont reliées par des lignes secondaires. Les tours ont en moyenne une hauteur de 212 pieds et sont pourvues d'antennes ayant un diamètre de 12 pieds.

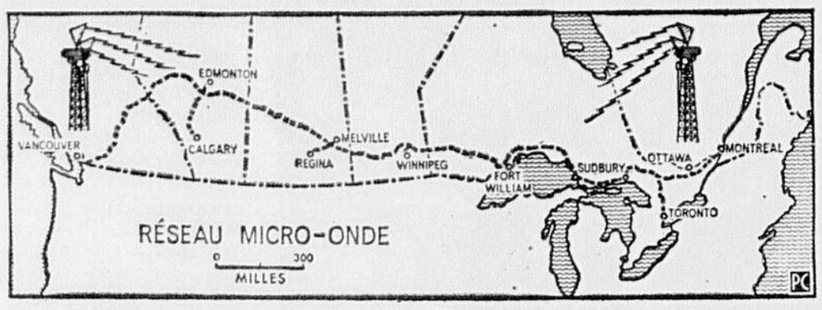

DERNIERS ESSAIS — Un réseau microonde, de Vancouver à Montréal, en est à ses derniers essais. Ce dispositif de $41,000,000, capable de tout transmettre, depuis la voix humaine et les messages par télétype jusqu'à la télévision en couleurs, a été inauguré le 11 mai. La carte montre le parcours du réseau, de Vancouver à Montréal. (Graphique PC)

SUR LA MONTAGNE — Un ouvrier dirige un hélicoptère qui va lâcher une partie de l'équipement pour la construction d'une tour de transmission par microondes en haut du Mont Pyramid, dans les Rocheuses. Cette tour fait partie du réseau de transmissions par microondes qui s'étend de Vancouver à Montréal. Ce réseau, construit par les services de télécommunications du Canadien Pacifique et du Canadien National, pourra transmettre six programmes de télévision. (Photo PC)

Condamnée pour avoir préparé des petits goûters à des soldats affamés

Berlin — Le tribunal militaire de la garnison de Binz dans l'île de Rugen, située en zone soviétique, a prononcé, il y a peu de temps, un jugement particulièrement sévère contre une personne civile. Ce n'est pas seulement la rigueur du verdict qui surprend, mais également l'arbitraire dont le tribunal s'est rendu coupable. L'accusée, Henriette Vangerow, est une femme mariée, de 29 ans. Son frère avait servi dans l'armée populaire et fut appréhendé lors d'une tentative de fuite en direction de la République fédérale allemande. Cette affaire remonte déjà à un certain temps. Après avoir purgé la plus grande partie de sa peine, il fut envoyé dans un bataillon disciplinaire "pour lui permettre de se racheter".

Le sort de son frère a certainement beaucoup influencé l'acte de Mme Vangerow qui fut relevé contre elle à charge. On lui reprochait d'avoir apporté son soutien à des soldats punis qui travaillaient régulièrement dans les champs à proximité de son domicile. Pourtant son frère ne faisait pas partie de ce groupe, mais son chagrin personnel l'amenait à avoir pitié de ces jeunes soldats obligés à travailler douze heures par jour sans recevoir une nourriture suffisante. Mme Vangerow prit la décision de soulager leur misère : plusieurs fois par semaine, elle préparait des sandwiches et les déposait toujours à un même endroit connu des soldats. C'est là que Mme Vangerow avait très souvent l'occasion de parler à l'un d'eux qui ne pouvait que lui dire l'immense gratitude que lui et ses camarades lui portaient. Mais hélas ! au bout de six semaines, cette aide clandestine de Mme Vangerow fut découverte. Pour se justifier devant le tribunal, elle déclara avoir agi en ne pensant qu'à son propre frère qui, lui aussi, souffrait sûrement de faim. Peut-être y aurait-il aussi quelqu'un qui, comme elle, lui viendrait en aide.

Même dans la loi de la zone soviétique, il n'existe aucun article selon lequel Mme Vangerow aurait pu être justifiable d'un tribunal militaire. Jusqu'à présent, ce sont les tribunaux civils qui sont chargés des cas de ce genre. D'après l'expérience passée, Mme Vangerow devait s'attendre au maximum à une peinte de 3 mois de prison avec sursis, mais avec un peu de chance, elle pourrait s'en sortir en payant simplement une amende. Remarquons qu'elle n'avait pas eu avec ces soldats punis de conversations d'ordre politique ou militaire qui auraient entraîné une peine plus lourde.

Mme Vangerow confia sa défense à un avocat présumant qu'il s'agissait pour elle d'un procès normal. Mais elle s'était trompée. Arrêtée et interrogée par le Service de la Sécurité d'Etat, son avocat n'a pas pu lui prêter son assistance. Après l'interrogatoire, le tribunal militaire se déclarait compétent en s'appuyant sur la raison suivante : l'accusée aurait demandé aux soldats s'ils appartenaient à une compagnie disciplinaire. Une telle question était assimilée à la recherche de secrets militaires. Mme Vangerow essaya de se défendre, mais ce fut en vain. L'audience s'est déroulée à huis clos et le défenseur commis d'office, un officier, donna simplement le conseil à Mme Vangerow de ne faire aucune objection. Elle fut condamnée à deux ans de prison.

Dans d'autres villes également et cela particulièrement dans le nord de la zone soviétique où beaucoup d'unités de l'armée populaire sont stationnées, on remarque depuis quelques mois que les tribunaux militaires s'occupent des cas qui, auparavant, étaient confiés aux tribunaux civils. Le régime de la zone ne manque pas de prétexte pour transformer de simples délits en une activité destinée à nuire à l'armée populaire. Les sandwiches de Mme Vangerow n'ont vraisemblablement pas contribué à consolider le moral des soldats tel que les communistes l'entendent.

Le cancer frappe les enfants aussi bien que les adultes

Le cancer frappe à tout âge, chez les enfants comme chez les adultes, mais son incidence augmente avec le nombre d'années. La Société canadienne du Cancer recommande fortement l'examen médical périodique à tout adulte. C'est notre meilleure arme de défense contre la mort par le cancer.

Patron-mode

par Anne Adams

4833

Madame, vous serez sûrement la plus élégante en portant cette jolie robe droite que vous ferez avec les manches courtes ou trois-quarts. Ebalement, l'encolure est fraîche et jolie.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La taille 16½ requiert 3 verges d'un tissu de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

APPRENEZ UN METIER AVEC
AVIRON*
JOUR — SOIR — CORRESPONDANCE / T.V. — DESSIN — MECANIQUE — DIESEL — ET PLUSIEURS AUTRES
LES COURS COMMENCENT PLUSIEURS FOIS PAR ANNÉE
Depuis plus de 25 ans au Québec.
INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
Montréal / 3035 Rue St-Antoine
Québec / 210 Rue Les / 529-9566
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT
Tél.: 529-9566
Nom ..... Age .....
Adresse .....
Tél.: ..... Nom du Père ..... L.S.

Five Roses vous offre une farine nouvelle sous une forme nouvelle

1. C'est une farine granulée et non en poudre — elle se verse aussi facilement que le sel.
2. Instantanément soluble, elle donne des sauces veloutées, sans grumeaux.
3. Impossible à tamiser parce qu'elle passe à travers le tamis.
4. Ne cause ni gâchis ni poussière.
5. Elle donne de merveilleux résultats — vous n'avez pas besoin de changer vos recettes.
6. La farine Five Roses Miracle se vend un peu plus cher . . . mais elle offre tellement plus!

De la même famille que la farine tout usage

FIVE ROSES

A BOSTON
en face du 'Common'
HOTEL
AVERY
Toutes les chambres avec bain privé et télévision. La plupart à air climatisé. Situé dans le centre du magasinage et des divertissements. Plan familial. Commodités de stationnement. Les prix sont fort raisonnables! Demandez par écrit une brochure.
Rues Avery et Washington
WE 5-7413
CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES CAA
ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
1ère ou 2e hypothèque
De $2,000. à $25,000.
(Jusqu'à 80% de la valeur)
Remboursement: jusqu'à 12 années
Les prêts sont payables en aucun temps avant l'échéance sans encourir de pénalité
• Pas de boni!
• Pas de frais de courtage!
• Pas de frais dissimulés!
NIAGARA
NIAGARA MORTGAGE & LOAN COMPANY LIMITED
Membre du Groupe de compagnies IAC
795 des Glacis, Carré d'Youville, Qué.
Tél.: Jour : 529-6168
Soir : 681-8579

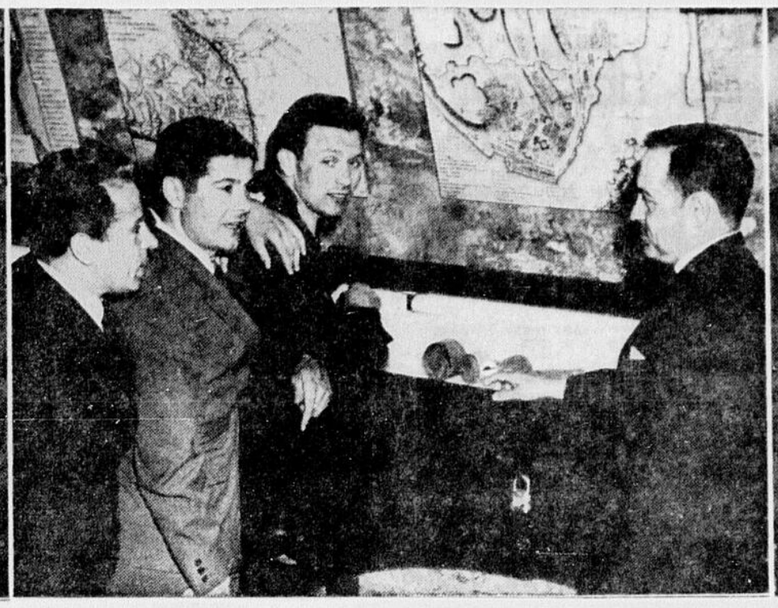

UNE INVASION CYCLISTE : Québec a été envahie par quelques-uns des meilleurs cyclistes professionnels de l'Europe, hier. Palle Lyke et Emil Severyns, gagnants des Six-Jours de Montréal, sont vus dans la photo de gauche avec Claude Mouton de Montréal et Robert Lelangue de Belgique, Roger Gaignard, André Retrain et Michel Scob, tous trois de France, obtiennent de Robert Poirier des informations sur le Vieux Québec, photo du centre. Et finalement, le jeune Jean-Guy Drapeau, de Québec, montre fièrement ses couleurs avec Giuseppe Ogna de l'Italie, Fritz Pfenninger de Suisse et Gaston Pouliot, représentant de l'Union Cycliste Nationale.

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mercredi 13 mai 1964

Les Sabourinades sportives

avec Roland Sabourin

BELIVEAU ATTEND SA DERNIERE SAISON

Jean Béliveau a été un homme fort occupé depuis qu'il est revenu s'installer en permanence dans la Vieille Capitale. Il semble bien qu'il sera un homme très affairé d'ici le jour où il lui faudra se rapporter au camp d'entraînement des Canadiens de Montréal, en septembre, prévoyant même qu'il aura peu de temps pour jouer au golf.

Le "Gros Bill" ne cache pas qu'il croit bien que la saison 1964-65 sera sa dernière dans la Ligue Nationale de hockey. Après cela, s'il n'y a aucun changement dans son statut civil, il se consacrera exclusivement à ses nouvelles fonctions de vice-président.

Tout en admettant que l'on ne sait jamais ce que l'avenir réserve, Béliveau nous a déclaré clairement qu'il ne songeait pas à devenir instructeur une fois terminée sa carrière de joueur. Le seul lien qu'il espère avoir avec le sport qui l'a rendu fameux sera de profiter de ses samedis matin pour chausser les patins et s'amuser à enseigner aux jeunes. "C'est une chose qui me ferait bien plaisir", nous disait-il.

Jean entreprendra sa douzième saison dans la Ligue Nationale, quand il signera son nouveau contrat. Nous ne lui avons pas demandé, mais il n'y a aucun doute qu'une chose qui lui ferait bien plaisir avant de se retirer serait de recevoir la coupe Stanley, à titre de capitaine du Tricolore. Béliveau a maintenant réussi 338 buts et 448 assistances pour 786 points. En plus, il a eu 42 buts et 49 aides pour 91 points dans les séries Stanley.

Il semble bien que la LNH ne sera plus la même pour les Québecois une fois que Jean aura abandonné son chandail no 4.

IL ATTEND LES DEVELOPPEMENTS

Ceux qui connaissent bien Béliveau savent qu'il n'est pas l'homme pour se lancer dans des déclarations "enflammées", même quand les choses ne vont pas à son goût. Les représentants de la presse, la radio et la télévision de Québec ont vainement tenté de le faire parler au cours des deux derniers jours.

Il est évident qu'il n'est pas peiné du départ de Kenny Reardon, mais il préfère ne pas en parler. Jean vous dira que Bert Olmstead a été le meilleur allier gauche qu'il a eu avec lui, suivi de Gilles Tremblay, mais il refuse de commenter sur les autres. "Tout notre côté gauche a été désorganisé quand Tremblay a été blessé au cours des dernières séries", se contentera-t-il de vous dire.

Au sujet de la réunion d'information que les Canadiens de Montréal ont convoquée pour vendredi midi, il dit franchement n'avoir aucune idée de ce qui se passera. "Il y a déjà deux ou trois semaines que je ne me suis pas occupé de hockey", dit-il. Toutefois, il vous dira qu'il sait que Hector "Toe" Blake n'a pas encore donné sa réponse à l'offre de revenir instructeur pour une autre saison. Si Blake ne revient pas, il ne sait pas qui le remplacera même s'il ajoute que Floyd Curry semblait être le remplaçant No 1 jusqu'à présent. Toutefois, Floyd aurait perdu du terrain.

De plus, il admet qu'il ne sera pas surpris si Red Berenson passe à Detroit, seul endroit où cet athlète joue bien, mais dit ne pas savoir ce que l'on réserve à Ralph Backstrom et Bill Hicke. Pour lui, la seule chose qui compte est le bien général de l'équipe, et il croit bien qu'elle sera bien portante en 1964-65.

PARMI LES POTINS DU MERCREDI MATIN . . .

La saison des courses sous harnais débute lentement à Québec, mais plusieurs amateurs nous ont déclaré qu'ils avaient été enchantés de la qualité des épreuves offertes dimanche dernier . . . Il semble bien que la politique rigide du nouveau président des juges, Claude Brissette, portera fruits plus rapidement qu'on le croyait . . . Dès la fin de semaine, le Club de Courses Jacques-Cartier reprendra son calendrier coutumier de quatre programmes par semaine . . .

Les cyclistes européens qui sont ici pour les Six-Jours sont tous de charmants garçons qui ne cachent pas leur plaisir d'avoir l'opportunité de visiter Québec . . . Plusieurs d'entre eux nous ont déclaré qu'ils allaient donner leur meilleur pour offrir aux Québécois un spectacle sans précédent . . . Les cyclistes de France ne cachent pas qu'ils espèrent avoir l'appui sympathique des amateurs locaux, de préférence à Severyns et les italiens Terruzzi et DeRossi qui ont été secondés par les Montréalais . . .

Les chiffres remis par M. Emery Boucher, directeur de la Commission de l'Exposition Provinciale, confirment exactement ceux publiés par les As pour la location et les taxes tout en donnant un meilleur tableau des recettes du hockey depuis 1959-60 . . . Toute l'affaire n'est pas terminée officiellement, mais les premiers rapports indiquent que les discussions ne s'éterniseront pas inutilement . . .

Nous croyons très justifié le choix de Ted Harris, des Barons de Cleveland, comme vainqueur du trophée "Eddie Shore" à titre de meilleur joueur de défense de la Ligue Américaine de hockey . . . Toutefois, nous avons de la difficulté à admettre que le vétéran Al Arbour, des Americans de Rochester, a été supérieur à Jimmy Morrison des As . . . Jimmy aurait mérité tout au moins le deuxième rang, mais les cinq points qu'il a obtenus représentent uniquement le vote de première place que lui a donné Québec . . .

Balle-molle à Loretteville

Une très importante assemblée de la ligue de balle-molle Loretteville-District aura lieu ce soir, au Centre paroissial, à 8 heures.

Toutes les équipes intéressées à y faire parties sont invitées à envoyer leurs représentants, car les dépôts seront exigés au cours de cette réunion.

L'effectif de la ligue ne dépassera pas six équipes, et le commencement des programmes se fera probablement le 24 mai. Pour informations, communiquer avec Norbert Renaud, à Loretteville.

Les Six-Jours de Québec, les derniers à 24 heures par jour

par Roland SABOURIN

Les Six-Jours cyclistes de Québec seront les derniers présentés sous la formule de 24 heures par jour, du moins en autant que sont concernés les organisateurs René Cyr et René Paquin, les deux hommes qui ont décidé de faire revivre ce sport au Canada.

On s'en tiendra ensuite à la formule européenne de 16 heures par jour, demande qui a été faite par les coureurs l'an dernier et cette année mais qui leur avait été refusée carrément.

L'organisateur Paquin a confirmé le changement, à la suite d'une réunion au cours de laquelle les coureurs européens ont fait connaissance avec les représentants de la presse, la radio et la télévision de Québec. D'ailleurs, les cyclistes eux-mêmes ont manifesté au cours des entretiens le désir de voir appliquer au Canada les mêmes règlements qui existent chez-eux.

C'est ainsi que lors des six-jours qui auront lieu à nouveau au Centre Paul Sauvé de Montréal, en septembre, les pistards travailleront pendant 108 heures au lieu de 144, comme c'est le cas présentement.

LES EQUIPES

En l'absence de son partenaire Cyr, retenu à Montréal par affaires, M. Paquin a déclaré que les équipes officielles seront connues aujourd'hui et qu'elles seront "baptisées" de noms historiques qui conviendront à la Vieille Capitale.

La seule équipe officiellement connue, pour le moment, est celle du Québec qui sera formée de Jean-Guy Drapeau et Guy Morin. Il est maintenant certain que Drapeau, un jeune athlète de Québec, fera ses débuts professionnels au cours de la classique qui commencera vendredi soir. Drapeau a fort impressionné lors de l'entraînement qu'il avait suivi pendant les Six-Jours de Montréal, il y a deux semaines.

On sait que Morin avait fait équipe alors avec Fritz Pfenninger, de Suisse, un athlète fort spectaculaire. Pfenninger aura un nouveau partenaire à Québec.

D'un autre côté, nous avons appris que l'équipe belge qui a remporté les honneurs à Montréal ne sera pas démembrée. C'est dire que le sensationnel Emile Severyns, de Belgique, la coqueluche des foules dans la métropole depuis deux ans, con-

(Suite à la page 15, 6e col.)

Comment suivre une course cycliste de six-jours . . .

Nombre d'amateurs de cyclisme qui n'ont pas eu la chance d'assister à des courses dites de six-jours se demandent quelle est la meilleure façon de suivre l'épreuve. Or, nous empruntons de la plume de Willie Spencer, qui a été trois fois champion national, les commentaires suivants:

La course, à proprement parler, n'est pas compliquée à suivre. Il y a deux courreurs par équipe et les règlements stipulent qu'un membre de chaque équipe doit être sur la piste en tout temps du jour et de la nuit pendant 144 heures. Ceci permettra à son partenaire de manger, de prendre quelques instants de repos pendant que son compagnon conserve la position de l'équipe dans l'épreuve.

Le changement de coureur s'appelle le relais et se fait comme suit: le cycliste reposé monte sur sa bicyclette en bas de la piste vis-à-vis son lit. Un entraîneur lui donne une poussée et il s'en va en dédalant d'abord tranquillement puis augmentant sa vitesse jusqu'à ce qu'il ait rejoint le peloton. Il cherche alors son partenaire, s'approche près de lui et pendant une seconde ils courent de front. Alors le coureur qui se retire passe le bâton à son partenaire en lui donnant une poussée ou bien dans certains cas il augmentera son élan en le tirant par le bras.

Dans les deux cas, le relais augmentera la vitesse du coureur sans effort de sa part et en même temps il aura pour effet de réduire la vitesse de celui qui se retire. Il vient finalement s'arrêter dans les bras de son entraîneur qui détache les courroies de ses pédales. (Les bicyclettes de courses n'ont pas de freins et les pieds des coureurs sont attachés aux pédales afin qu'ils obtiennent autant de vitesse lorsque la pédale remonte que lorsqu'elle descend).

Sur la piste, le cycliste va à la vitesse moyenne de 25 milles à l'heure. Un coureur doit filer à au moins 25 milles à l'heure pour demeurer sur la piste qui est construite à un angle de 55 degrs dans les tournants. Les coureurs seront en file indienne et vous remarquerez que les premiers retombent en dernière position. Le peloton suivra de près les meneurs afin de prendre avantage du vacuum qu'il laisse dans sa piste et quoique ce vacuum ne soit pas d'une aide considérable dans les petites vitesses, il est néanmoins plus facile de suivre que de battre la marche et pendant six jours de courses on a besoin de toute son énergie.

DEFINITION D'UNE MELEE

Une mêlée est toujours très enlevante à regarder. Techniquement parlant, une mêlée est une confusion qui se produit lorsqu'un coureur essaie de prendre un tour sur les reste du peloton. Si l'on considère que les concurrents sont d'une habileté à peu près égale, il est presque impossible pour un coureur de s'échapper d'un autre si celui-ci le suit de près.

Alors pour qu'un cycliste se sauve du peloton pour gagner un tour, il doit attendre l'occasion de prendre les autres par surprise. Ou peut-être une chance se prétentera-t-elle lorsqu'un autre coureur sera exténué. Quand un concurrent trouve finalement la chance de se sauver et d'augmenter son avance sur le peloton de quelques verges, son partenaire qui avait monté sa bicyclette et attendait patiemment en avant de son lit pour se joindre à l'épreuve, est poussé sur la piste par son entraîneur et il augmentera graduellement sa vitesse jusqu'à ce qu'il ait atteint son partenaire. Les coureurs se relaieront aussi souvent qu'ils pourront le faire afin de prendre soin de ne pas laisser l'un ou l'autre accomplir un double travail.

Lorsqu'une mêlée éclate, il n'y a évidemment plus d'ordre dans le peloton et les deux coureurs de chaque équipe sont sur la piste, l'un essayant de conserver l'avance qu'il vient de prendre ou de reprendre le terrain perdu pendant que son partenaire contourne le haut de la piste, attendant le moment propice de se placer en position pour le remplacer.

C'est une chasse enlevante et avant qu'un tour soit accordé par les arbitres, l'équipe doit avoir rejoint le plus fort groupe du peloton. La chasse se termine aussi soudainement qu'elle avait commencé.

QUAND SE PRODUIT UN ACCIDENT

Quand il arrive un accident, la cloche installée sur la plateforme des arbitres sonnera à cinq reprises pour annoncer que la course est arrêtée momentanément. Aucune équipe ne pourra remporter un tour avant que les coureurs impliqués ne soient en mesure de reprendre la lutte. La cloche sonne alors trois fois.

L'équipe gagnante sera celle qui aura complété le plus grand nombre de tours. S'il venait à y avoir égalité, l'équipe gagnante sera déterminée d'après le nombre de points compilés au cours des sprints qui auront eu lieu durant l'épreuve.

Deux responsables du hockey amateur seront honorés au banquet de la CAHA

TORONTO (PC) — H.W. Foxton, de Portage La Prairie, et George Panter, de Gravenhurst, Ont., recevront les trophées méritoires de la CAHA lors du banquet du jubilé d'or de l'Association à Ottawa, le 20 mai.

Ces trophées sont accordés aux gens qui ont contribué de façon extraordinaire au développement du hockey amateur canadien.

M. Foxton, régistraire et trésorier de l'Association amateur du Manitoba, participe à l'organisation du hockey depuis la fondation des Terriers du Portage en 1931, lesquels ont remporté la coupe Memorial 11 ans plus tard.

M. Panter, président de l'Association amateur de l'Ontario pendant trois ans dans les années 1940 et subséquemment son tresorier et gérant d'affaires, est un ancien maire de Gravenhurst, qui a déjà géré l'Arena de Sudbury un certain temps.

Calendrier de la ligue Provinciale de baseball

Voici le calendrier des joutes de la ligue de baseball Provinciale pour la saison 1964 :

MAI

	heures
17 — Plessisville à Indiens	2.00
Athlétiques à Thetford	2.00
Indiens à Plessisville	8.30
19 — Athlétiques à Plessisville	8.30
Thetford à Indiens	8.30
21 — Plessisville à Indiens	8.30
24 — Indiens à Plessisville	2.00
Indiens à Thetford	8.30
Plessisville à Athlétiques	8.30
26 — Indiens à Athlétiques	8.30
Plessisville à Thetford	8.30
27 — Thetford à Athlétiques	8.30
31 — Athlétiques à Thetford	2.00
Athlétiques à Plessisville	8.30
Thetford à Indiens	8.30

JUIN

	heures
2 — Plessisville à Thetford	8.30
Athlétiques à Indiens	8.30
4 — Plessisville à Athlétiques	8.30
7 — Indiens à Thetford	2.00
Indiens à Plessisville	8.30
Thetford à Athlétiques	8.30
9 — Athlétiques à Thetford	8.30
Plessisville à Indiens	8.30
11 — Plessisville à Athlétiques	8.30
14 — Athlétiques à Plessisville	2.00
Athlétiques à Thetford	8.30
Plessisville à Indiens	8.30
18 — Indiens à Athlétiques	8.30
18 — Thetford à Plessisville	8.30
Indiens à Athlétiques	8.30
21 — Thetford à Athlétiques	2.00
Indiens à Plessisville	2.00
Indiens à Thetford	8.30
23 — Thetford à Plessisville	8.30
Athlétiques à Indiens	8.30
25 — Plessisville à Thetford	8.30
Thetford à Indiens	8.30
26 — Plessisville à Thetford	2.00
Thetford à Plessisville	8.30
Indiens à Athlétiques	8.30
30 — Plessisville à Athlétiques	8.30

JUILLET

	heures
2 — Athlétiques à Indiens	8.30
Plessisville à Thetford	8.30
5 — Athlétiques à Thetford	2.00
Athlétiques à Plessisville	8.30
Thetford à Indiens	8.30
7 — Indiens à Athlétiques	8.30
Thetford à Plessisville	8.30
9 — Indiens à Thetford	8.30
Plessisville à Athlétiques	8.30
13 — Thetford à Athlétiques	2.00
Indiens à Plessisville	2.00
Indiens à Thetford	8.30
14 — Plessisville à Indiens	8.30
16 — Athlétiques à Indiens	8.30
Plessisville à Thetford	8.30
19 — Athlétiques à Plessisville	2.00
Thetford à Indiens	2.00
Athlétiques à Thetford	8.30
22 — Indiens à Athlétiques	8.30
23 — Thetford à Indiens	8.30
26 — Plessisville à Thetford	2.00
Indiens à Athlétiques	8.30
30 — Indiens à Thetford	8.30

AOUT

	heures
2 — Plessisville à Athlétiques	2.00
Thetford à Plessisville	8.30
4 — Indiens à Plessisville	8.30
Athlétiques à Thetford	8.30
6 — Athlétiques à Indiens	8.30

La Commission de l'Exposition fait connaître ses positions

par Roland SABOURIN

Lors d'une réunion tenue lundi soir, la Commission de l'Exposition Provinciale a pris connaissance de la lettre que les As de Québec Inc avaient adressé au Comité administratif de la ville de Québec, en marge du contrat de location du Colisée.

La Commission a fait connaître aux autorités municipales, hier, ses décisions dans toute l'affaire.

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

1— La demande de l'équipe d'exercer l'option de 5 ans prévue au contrat original est acceptée.

2— La demande de placer une paroi de verre sur les parties de la clôture où il n'en a pas déjà est acceptée en principe. Le coût d'une telle amélioration a été évalué, en 1963, à environ $6,000.

3— La demande pour acheter une machine pour nettoyer, arroser, etc., la glace est acceptée en principe, si certaines difficultés technique relatives à son utilisation peuvent être surmontées; il faudra néanmoins conserver le "couteau" actuel afin d'amincir la glace plus rapidement à la suite des séances de patinage. La machine coûte environ de $10,000 à $12,000.

4— La Commission ne croit pas que la demande pour l'élimination de stationnement no 1, et préférence de stationnement dans la dite zone aux détenteurs de billets de saison Plan "A", ne peut être accordée légalement.

5— La préférence des dates aux joutes dites "exhibition" sera accordée à l'équipe en autant que cette dernière préviendra la Commission en temps.

6— La Commission fera tout son possible pour améliorer le service des placiers.

7— Re : propreté de la bâtisse, peinture de la bande (clôture), éclairage, la Commission tâchera de maintenir le Colisée en aussi bon état de propreté que possible, de même que la bande (clôture) et s'efforcera également de procurer un liminaire suffisant.

8— Au sujet des conditions financières pour les joutes hors-concours, la Commission estime que ces conditions doivent demeurer ce qu'elles sont actuellement, c'est-à-dire ⅓ des recettes pour la Commission; ⅔ pour l'équipe, sans aucune remise à l'équipe d'un montant de 10¢ par billet vendu.

10— Dans les conditions financières pour la Ligue Junior "A", la Commission serait prête à accepter le partage des recettes sur la base en vigueur pour la Ligue Américaine, à savoir 25% pour la Commission; 75% pour l'équipe, mais il ne peut être question de remise à qui que ce soit d'un montant de 10¢ par billet.

11— Re : els conditions financières pour l'équipe de la Ligue Américaine, la Commission est prête à maintenir les conditions actuelles, mais il devra être bien entendu que les loges de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province et du Maire, président de la Commission, sont réservées à la Ville sans aucune condition.

12— La Commission fera son possible pour acquiescer à la demande d'une réponse pour le 15 mai.

13— La Commission ne peut acquiescer à une demande de l'équipe pour une option de renouvellement de cinq autres années à l'expiration de l'option actuelle.

14— Au sujet de la demande del 'équipe pour les réparations à la couverture, la Commission prendra les moyens et les précautions jugées raisonnables pour obvier aux difficultés causées par la couverture et la condensation.

15— La Commission fournira les filtres pour l'eau lorsqu'elle le jugera nécessaire — leur coût est de $27.50 à $30.00 la douzaine, et il en faut généralement de quatre à cinq douzaines par année.

16— Au sujet de l'offre par "Les Sports Frontenac Inc." en 1963 de louer le Colisée à l'année longue, la Commission dit qu'elle a déjà étudiée cette proposition et l'avait trouvée inacceptable.

REMPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos camions, ou livré pour le prix du transport.

CARRIERE QUEBEC READY MIX INC.

Tél. : 529-4151 Local 50

CLUB DE GOLF METROPOLITAIN INC.

(Golf public)

présentement ouvert au public et aux membres

(Ouverture dès le début de mai)

Abonnements de Saison :

Hommes $65. Couple marié $100.

Jeunes de 18 ans et moins $30.

Dates intéressantes disponibles pour tournois (de compagnies ou autres). M. Camille Henry, directeur, rencontrera personnellement les promoteurs.

N.B. Location de salles pour banquets, receptions, mariages, etc. PRIX SPECIAUX

Pour informations supplémentaires, veuillez vous adresser au

CLUB DE GOLF METROPOLITAIN

12, de la Promenade, Anc. Lorette

Tél.: 872-9292 — 681-1375

ou comptoir d'informations de Place Laurier, Tél. : 653-9318 — 653-9301

Postez Casier Postal, 126 Ancienne Lorette, Qué.

Changez votre MOTEUR OU TRANSMISSION

Aucun comptant $2.50 par semaine

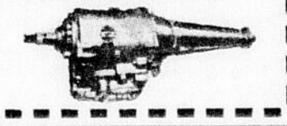

Garantie: écrite 100% MONSIEUR MOTEUR

265 Anna, St-Malo

Tél.: 681-3804 de 9 à 9 heures

Un nouveau bureau de Prudential Finance

Un nouveau bureau commodément situé, au service des besoins financiers des Canadiens, vient d'ouvrir à Québec.

La Prudential Finance consent des prêts pour toute bonne raison — consolidation de dettes, frais médicaux, dépenses de voyages, achats saisonniers, auto et réparations résidentielles — pratiquement pour tout besoin financier urgent. M. Dupont et son personnel jouissent de plusieurs années d'expérience comme conseillers en solution de problèmes financiers requérant un règlement rapide. N'hésitez pas à faire appel à leurs services. Dites-leur le montant d'argent comptant qu'il vous faut, ou venez simplement pour vous renseigner. Téléphonez ou rendez-leur visite dès aujourd'hui. Vous serez reçus chaleureusement !

M. J.-C.-ANDRE DUPONT

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION

910, rue St-Jean Québec

529-0354

Autres chiffres des recettes du hockey

M. Emery Boucher, directeur de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, nous a fait parvenir un tableau des recettes du hockey au Colisée, As et équipes juniors, depuis la saison 1959-60.

Selon la note attachée par M. Boucher ce tableau fait suite "aux renseignements et tableaux (chiffres) plutôt incomplets publiés récemment, en marge du renouvellement de contrat des As avec la Cité".

Voici le tableau démontrant les recettes encaissés par le Colisée, les As de Québec, les équipes juniors, la Ligue Américaine de hockey, le gouvernement et la Ville de Québec:

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

		PART DU COLISEE de QUEBEC				PART DU CLUB "LES AS DE QUEBEC INC."						
Année	Cat.	Taux de Partage	reçue Part	Moins $0.10 le billet	Part Réelle reçue par Colisée	Taux de partage	Part Reçue	Plus $0.10 le billet	Part réelle reçue par As de Québec Inc.	PART LIGUE $0.25 du billet	PART GOUV. & CITE Taxe d'amusements	PART CITE Charge de Service
59-60	Céd.	25%	$ 94,912.64	$ 20,431.60	$ 74,480.94	75%	$ 284,737.44	$ 20,431.60	$ 305,169.04		$ 51,280.64	$ 17,713.09
60-61	Céd.	25%	$ 92,750.48	$ 21,413.80	$ 71,336.68	75%	$ 278,251.40	$ 21,413.80	$ 299,665.20		$ 51,160.20	$ 18,219.29
	Exh.	33 1-3%	6,387.08	1,346.30	5,040.78	66 2-3%	19,161.22	1,346.30	20,507.52		3,806.47	1,428.43
	Spcl.	10%	2,528.56		2,528.56	90%	22,754.04		16,574.90		3,490.94	1,268.06
61-62	Céd.	25%	$ 84,374.17	$ 19,731.10	$ 66,843.07	75%	$ 253,722.64	$ 19,731.10	$ 273,453.74		$ 46,688.30	$ 16,877.75
	Exh.	33 1-3%	8,287.47		8,287.47	66 2-3%	16,574.90		16,574.90		3,812.69	1,370.36
62-63	Céd.	25%	$ 93,126.72	$ 21,373.10	$ 71,762.62	75%	$ 279,376.96	$ 21,373.10	$ 300,750.06		$ 51,300.70	$ 18,501.02
	Exh.	33 1-3%	11,215.20		11,215.20	66 2-3%	22,430.40		22,430.40		4,676.29	1,741.31
63-64	Céd.	25%	$114,590.92	$ 26,338.40	$ 88,252.53	75%	$ 343,772.67	$ 26,338.40	$ 370,111.07		$ 63,068.80	$ 22,852.90
	Elim.	25%	23,437.74	4,701.40	18,736.34	75%	70,313.24	4,701.40	75,014.64	$11,783.50	5,522.39	2,070.89
	Exh.	33 1-3%	13,230.82		13,230.82	66 2-3%	26,501.66		26,501.66		14,198.06	4,199.86
	T.V.	Loyer fixe	3,000.00		3,000.00	Solde	1,769.10		1,769.10		846.57	218.33
			$548,060.71	$116,335.70	$432,725.01		$1,619,365.67	$116,335.70	$1,734,701.37	$11,783.50	$299,823.95	$106,462.33

LEGENDE

Céd. — Cédule régulière
Exh. — Exhibitions
Spcl. — Exhibitions "Canadiens"
T.V. — Joutes Televisées
Elim. — Eliminatoires

SOMMAIRE

Part du Colisée	$432,725.01
Part club "As de Québec Inc."	1,734,701.37
Part Gouvernement & Cité (taxe)	299,823.95
Part Cité (charge de Service)	106,462.33
Part Ligue Américaine de Hockey	11,783.50

LIGUE JUNIOR DE HOCKEY

ANNEE	Catégorie	Taux de partage	Part reçue par Colisée	Part reçue par Club	Part Cité & Gouv.	Part Cité	Part reçue par Q.A.H.A.	Part reçue par C.A.H.A.
1959-60	Cédule	35/65%	$ 3,317.67	$ 7,740.95	$ 1,920.68	$ 1,359.56		
	Eliminatoires	35/65%	1,886.36	4,401.44	1,066.13	780.14		
	Exhibitions	35/65%	438.66	613.76	176.30	91.47		
1960-61	Cédule	35/65%	$ 3,403.42	$ 7,941.30	$ 1,906.07	$ 1,335.71		
	Eliminatoires	35/65%	2,173.22	5,070.83	1,188.74	891.83		
	Exhibitions	Spcl.	461.66	452.89	219.18	153.02	193.75	
1961-62	Cédule	35/65%	$ 7,876.45	$ 14,627.75	$ 3,433.94	$ 1,706.96		
	Eliminatoires	Spcl.	11,677.51	9,825.64	4,613.48	2,053.02	$ 2,970.37	$ 6,410.48
1962-63	Cédule	35/65%	$ 8,661.45	$ 15,282.18	$ 3,671.13	$ 2,043.63		
	Eliminatoires	35/65%	7,338.42	13,628.50	3,173.48	1,836.60		
	Exhibitions	35/65%	303.69	563.99	132.37	78.45		
1963-64	Cédule	35/65%	$ 4,851.90	$ 9,010.64	$ 2,104.10	$ 959.71		
	Eliminatoires	35/65%	1,629.96	3,027.05	696.88	326.86		
			$ 84,020.27	$ 91,986.90	$ 24,300.48	$ 13,493.96	$ 3,166.12	$ 6,410.48

SOMMAIRE

Part du Colisée	$84,020.27
Part du Club	91,986.90
Part Gouv. & Cité (taxe)	24,300.48
Part Cité (charge Service)	13,493.96
Part Q.A.H.A.	3,166.12
Part C.A.H.A.	6,410.48

DICK BERTELL L'ECHAPPE DE JUSTESSE: Le joueur de troisième but Junior Gilliam des Dodgers de Los Angeles s'élance en vain pour tenter de retirer Dick Bertell des Cubs qui glisse au troisième but après avoir cogné un triple dans la neuvième manche de la joute d'hier à Chicago. Bertell l'a échappé belle lorsqu'il a dépassé le coussin dans sa course et faillit être retiré lorsque Gilliam s'est retourné une autre fois pour le prendre en défaut. (Téléphoto PA)

Jan Erik Lundquist gagne le championnat italien de tennis

ROME (UPI) — Jan Erik Lundquist, vétéran de l'équipe suédoise de la coupe Davis, a remporté hier les honneurs du simple masculin dans le tournoi de tennis pour les championnats italiens quand il a triomphé de Fred Stolle d'Australie par 1-6, 7-5, 6-3, 6-1.

Lundquist a commencé lentement mais il joua de mieux en mieux à mesure que le match progressait. Stolle ne tarda pas à se rendre compte que Lundquist jouait de l'excellent tennis et il monta souvent au filet dans l'espoir de briser l'offensive de son adversaire mais c'est Stolle qui commit les erreurs.

Margaret Smith, qui avait gagné le simple féminin avant-hier en triomphant de Lesley Turner, a fait équipe avec cette dernière et les deux Australiennes ont décroché les honneurs du double féminin grâce à une victoire de 6-1, 6-2 contre l'équipe italienne formée de Lea Pericoli et de Silvana Lazzarino.

Mlle Smith, la meilleure joueuse au monde, a de belles chances de gagner un troisième championnat dans ce tournoi quand elle et l'Australien John Newcombe ont atteint la finale du double mixte avec une victoire de 6-1, 6-2 contre Robyn Ebbern et Bob Hewitt d'Australie.

Leurs adversaires en finale seront Maria Bueno et Thomas Koch du Brésil qui l'ont emporté par défaut aux dépens de l'équipe australienne formée de Mlle Turner et de Stolle. Ce dernier voulait probablement conserver ses forces pour les finales du simple et du double masculin.

Dans le double masculin disputé entre quatre Australiens, Stolle et Bob Hewitt ont triomphé de Tony Roche et de John Newcombe par 7-5, 6-2, 2-6, 8-6. Stolle connut un bon début contre Lundquist, gagnant les quatre premières parties et brisant le service du joueur suédois à trois reprises dans le premier set.

Le premier set ne dura que vingt minutes. Dans le deuxième set, les deux finalistes gagnèrent chacun leur service jusqu'à la sixième rencontre alors que Lundquist brisa le service de Stolle pour prendre une avance de 4-2. On divisa les deux parties suivantes et Lundquist prit une avance de 5-3. Dans la neuvième partie, Lundquist ne put profiter de trois points de set et Stolle réussit finalement à égaliser les chances 5-5. Mais Lundquist brisa de nouveau le service de Stolle à la douxième partie et gagna le set.

Stolle commença le troisième set en brisant le service de Lundquist mais ce dernier se raplomba et bit le beau et le mauvais temps jusqu'à la fin du match. Dans le quatrième set, Lundquist se paya même le luxe de prendre une avance de 5-0 pour s'assurer de la victoire.

Crépault, Thivierge et Deslauriers sous contrat

Les Indiens de Québec de la Ligue Provinciale de baseball ont fait connaître, hier soir, les signatures de trois autres joueurs. Il s'agit de l'arrêt-court Pierre Crépault, du lanceur gaucher Pierre Deslauriers, et du champ centre Pierre Thivierge.

Un athlète de 5'11 et de 165 livres, Crépault en était à ses débuts avec les Indiens en 1963. Au début de la saison, son jeu inexpérimenté constituait une faiblesse pour le club de la Ligue Provinciale, mais il a amélioré sa tenue au fur et à mesure que la saison a progressé, et le problème de l'arrêt-court n'en était plus un pour le gérant Terry McKeaney quand la campagne a pris fin. Agé de 20 ans, Crépault a conservé une moyenne de .217 au bâton, l'an dernier.

Le lanceur gaucher Pierre Deslauriers est âgé de 18 ans seulement, mais il en est tout de même à sa troisième saison avec les Indiens. Il mesure 5'9 et fait osciller la balance à 140 livres. En 1963, Pierre s'est confectionné un dossier de 2 victoires et 3 échecs. En 30 1-3 manches, il a accordé 39 coups sûrs, 8 buts sur balles, et il a obtenu 19 retraits au bâton.

Le champ centre de 27 ans, Pierre Thivierge a connu une piètre saison au bâton, l'an passé. Habituellement un frappeur de .33, il a vu sa moyenne prendre une culbute à .230, mais le gérant-général Hugues Beaudoin est confiant de le voir retrouver son aplomb cette saison. Il mesure 5'9 et pèse 172 livres.

Hérisset passe en semi-finale

Jacques Hérisset s'est distingué hier soir en disposant de Gaston Blais par le compte de 12-10. Hérisset dut venir de l'arrière, pour surmonter un déficit de 9-4 et décrocher la victoire pour avancer en semi-finale dans le tournoi de tennis intérieur à la salle Limoilou.

Dans les autres rencontres: M. Blondeau a défait P. Driscoll 10-2; G. Michaud a défait R. Lellèvre 10-1 et J. Giguère a défait P. Poulliot 10-1.

En semi-finale ce soir, Hérisset fera face à J. Giguère à 7.30 heures, et M. Blondeau sera opposé à C. Michaud à 8.30 heures.

La boxe lundi

Par la PRESSE ASSOCIEE

PARIS — Jean Para, de France, a défait aux points Omar Hector Oliva, d'Argentine, en 10 rounds. Angel Garcia, de Cuba, et François Pavilla, de la Martinique, ont livré un match nul de 10 rounds.

Bill Walker l'emporte par knockout à la 2e ronde

LONDRES — (UPI) — Le blond Billy Walker de Londres a envoyé Billy Nielsen de Omaha, Nebraska, au plancher à quatre reprises à la deuxième ronde, hier soir, pour se mériter une victoire par mise hors de combat. Walker a ainsi vengé une défaite par knockout technique contre le même Nielsen en mars dernier.

Une série de crochets de la gauche ont été à l'origine de la victoire de Walker qui est survenue à 1:30 de la deuxième ronde devant une foule de 10,000 personnes remplissant à capacité l'Empire Pool.

Walker qui pesait 197 livres en était à sa 12e victoire en 16 combats. Il en a perdu trois et il a annulé une fois. Nielsen, 192 livres, a perdu pour la cinquième fois en 26 rencontres.

Dans un autre combat, Howard Winstone a donné une leçon de boxe au champion italien Lina Mastellaro pour conserver son titre européen des poids plumes. L'Italien a quitté la scène des hostilités après deux minutes de la huitième ronde d'un match qui devait en durer 15.

Winstone, âgé de 24 ans, et classé au troisième rang dans le classement mondial, avait remporté six des sept rondes jusque là complétées, et martelait l'aspirant de coups quand Mastellaro s'arrêta soudainement dans le milieu de l'arène et fit signe qu'il concédait la victoire à Winstone.

Winstone faisait osciller la balance à 126½ livres tandis que Mastellaro pesait 124½.

Pour Winstone, il s'agissait de sa 45e victoire en 47 combats. Pour l'Italien, ce match a marqué sa cinquième défaite en 28 apparitions dans l'arène. Un seul boxeur est allé au plancher. L'Italien fut renversé à la cinquième ronde pour le compte de sept à la suite d'une droite à la tête.

Coup d'oeil sur le fil

CLEVELAND, Ohio (UPI) Le champion de l'an dernier, Eal Buchholz de St. Louis ne participera pas aux championnats mondiaux de tennis ici la semaine prochaine, à cause d'une blessure à une cheville. Il sera remplacé par Luis Ayala.

—o—o—o—

CINCINNATI, Ohio (UPI) Les Reds de Cincinnati ont annoncé hier que le troisième-but Chico Ruiz avait été envoyé sous option au club San Diego de la Ligue de la Côte du Pacifique, sujet à rappel sur avis de 24 heures.

—o—o—o—

LAKE EYRE, Australie (UPI) L'as de vitesse de Grande-Bretagne, Donald Campbell a atteint 230 milles à l'heure dans son "Bluebird" hier quand il a mis à l'essai une nouvelle piste.

—o—o—o—

MINNEAPOLIS-ST. PAUL (UP) Les Twins de Minnesota ont cédé à leurs clubs-fermes le joueur d'intérieur George Banks, le voltigeur Joe Nossek et le lanceur Dwight Siebler afin de réduire à la limite des joueurs à minuit ce soir, a annoncé l'équipe hier.

—o—o—o—

GRANITE CITY, Illinois — (UPI) Le joueur d'intérieur Dal Maxvill, âgé de 25 ans de Granite City, Illinois, a dit hier qu'il était "encore indécide" de se rapporter ou non au club-ferme des Cardinals de St. Louis à Jacksonville, Floride.

—o—o—o—

SALT LAKE CITY (UPI) — L'Intermountain Boxing Club ont commencé hier des pourparlers pour amener au Montana le champion poids-moyen Joey Giardello pour un match au-dessus du poids contre Don Fullmer de l'Utah.

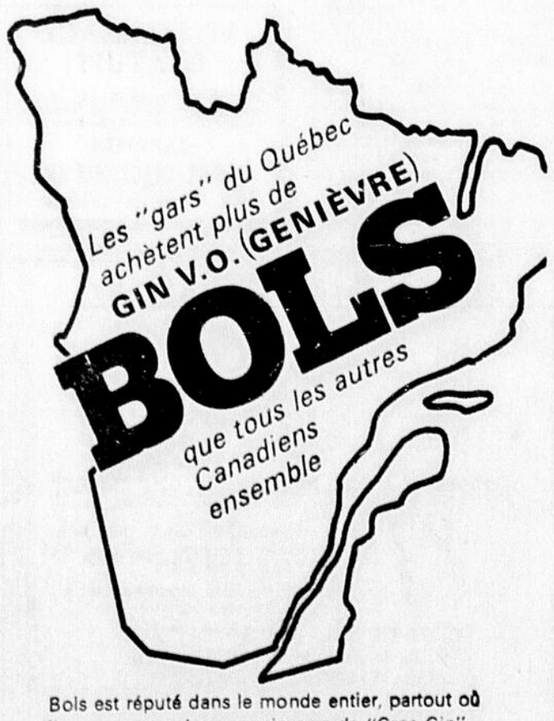

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!

Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

DONDI

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

TARZAN

MARC DES BOIS

LULU

CAPITAINE BONVENT

Concours du club Cerf

Le club de voitures sport Cerf de Québec présentera dimanche le 17 un concours d'élégance et le "Sebring Driving Skill Test".

Ces deux concours auront lieu à place Fleur de Lys, dont le premier à 11 heures dimanche matin et le second à compter de deux heures.

Six trophées seront à l'enjeu dans le concours d'élégance ainsi que des plaques et trois plaques dans le concours d'habileté. Les deux concours auront lieu comme prévu, peu importe le temps qu'il fera.

Seulement les voitures sport sont acceptées pour ces concours, et les inscriptions seront acceptées de dix à onze heures dimanches matin. La ceinture de sécurité et le casque protecteur sont deux mesures de sécurité obligatoires à remplir pour être éligibles aux concours.

Section locale C.L.G.U.

La section de Québec de la Canadian Ladies Golf Union a tenu dernièrement une assemblée au Québec Winter Club, réunion au cours de laquelle Mme H. Gamble, responsable des handicaps pour la C.L.G.U., a donné des explications concernant le calcul des handicaps au cours de la prochaine saison.

La réunion était présidée par Mme Jackie Côté, présidente de la section de Québec, et on remarquait également la présence de Mme J.H. Wilson, présidente de la C.L.G.U., de Mme Allan F. Lynch, secrétaire de l'exécutif et de Mme Hélène Labrie, publiciste de la section de Québec.

Cette réunion avait été précédée d'une assemblée des capitaines des sections féminines des différents clubs de golf de la section de Québec, sous la direction de Mlle Louise Archer.

Les directeurs du Club des Dauphins

Le Club des Dauphins Inc. va bientôt recommencer ses programmes pour l'année 1964. Une assemblée générale annuelle a eu lieu récemment, au cours de laquelle un nouveau bureau de direction a été choisi. Ont été élus ou réélus les membres suivants: M. Maurice Paré, président; Hubert Morin, vice-président; Edilbert Gaudreau, secrétaire; J.-Edouard Talbot, trésorier; et Bob Viau, Marc Rioux et Jean-Yves Cloutier, directeurs.

—o—o—o—

WASHINGTON (UPI) — Les Senators de Washington ont vendu hier soir le lanceur Howie Kloptiz et ont cédé sous option le receveur Ken Retzer à leur club-ferme Toronto de la Ligue Internationale de baseball.

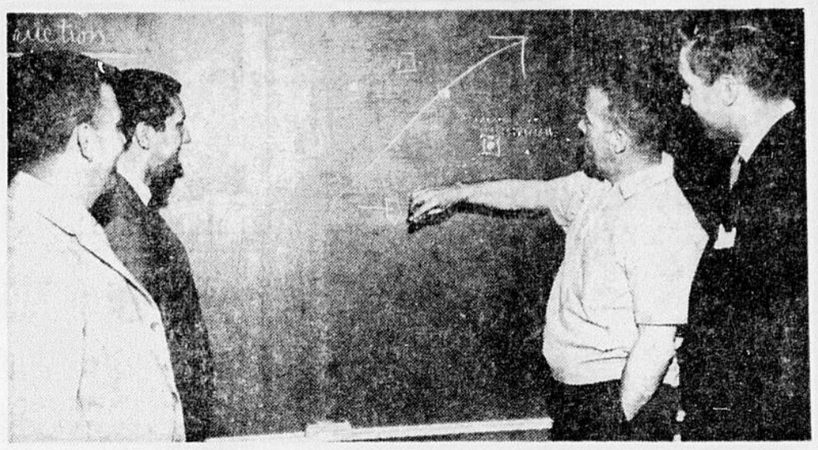

SAISON DE LA LIGUE MASSICOTTE : Jean Béliveau, joueur-étoile du Canadien, deuxième de gauche, sur la photo supérieure, s'entretient avec des responsables de la ligue Massicotte sur la saison 1964. Egalement sur la photo, de gauche à droite, Jean-Marc Paradis, commissaire de la ligue, l'abbé René Auger, Guy Massicotte, et Mark Simoneau, publiciste. En bas, André Godbout, deuxième de droite, explique un cours théorique pour les arbitres de baseball, à Guy Massicotte, Guy Pagé et Jean Béliveau à l'extrême droite.

Six clubs dans la ligue Massicotte

(Par Jacques ARTEAU)

Pour une septième saison consécutive, la ligue de baseball Massicotte fait un retour sur la scène sportive locale avec six équipes dans ses rangs et un commissaire en tête.

Cette ligue, qui avait été mise sur pied par le sportif québécois Guy Massicotte, fera son ouverture le lundi 25 mai au stade municipal et au parc Marchand, avec un calendrier de trente joutes pour chaque équipe.

NOUVEAUX CLUBS

L'addition de deux nouveaux clubs, comblant le vide laissé par le retrait de deux équipes, dont le Portneuf, champion l'an dernier, a été annoncée hier, lors d'une conférence d'information.

Les deux nouvelles équipes qui se joignent à la ligue Massicotte cette saison sont les Indiens, filiale du club de la ligue Provinciale de baseball, et le Centre des Loisirs Saint-Joseph. Les quatre autres clubs complétant les cadres du circuit sont le Saint-Albert, Saillant, Beauport et Québec-Ouest qui fait un retour après une absence d'un an. Le Poliquin Tire Service de Saint-Pascal est l'autre équipe qui s'est retirée cette saison.

UN COMMISSAIRE

D'autre part, un changement important a été apporté à la direction de la ligue cette année avec la nomination d'un commissaire. Jean-Marc Paradis, qui a été nommé à ce poste, aura "carte blanche" pour assurer la bonne marche de la ligue, y compris toutes les décisions importantes ayant trait à quelque règlement que ce soit. Il remplace l'ancien exécutif et sera secondé dans ses fonctions par divers comités ainsi qu'un statisticien-publiciste, Marck Mark Simoneau. Pour la première fois dans son histoire, avec l'installation d'un commissaire, la ligue a établi sa propre constitution - qui était inexistante à venir jusqu'ici - et des règlements écrits.

Ce sont là des améliorations majeures, sinon les plus importantes, qui ont été apportées dans cette ligue depuis qu'elle a été formée.

Par ailleurs, l'entrée d'une équipe d'un club-ferme des Indiens de la ligue Provinciale dans la Massicotte est une autre réalisation de très bon augure pour le baseball québécois, qui favorisera ainsi une meilleure entente entre les deux organisations de baseball à Québec.

COURS D'ARBITRES

D'autre part, la direction de la ligue Massicotte, en collaboration avec la brasserie Molson, a organisé une école d'arbitres de baseball dans le but de former et mieux préparer les arbitres pour la saison qui s'en vient. André Godbout, arbitre d'expérience, qui depuis dix-sept ans, suit les cours du baseball donnés en Floride le printemps, dirige ces cours qui ont débuté lundi soir à l'Externat Saint-Jean-Eudes. Godbout sera un des arbitres réguliers de la ligue cette saison. Les cours théoriques se continuent ce soir, et les cours pratiques, dirigés par Guy Pagé, seront donnés en fin de semaine.

Smythe prêt à prendre une chance à Vancouver

TORONTO (UPI) Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto, a déclaré hier qu'il montera à bord du premier avion à destination de l'ouest si le conseil de ville de Vancouver est en faveur de l'offre qu'il vient de faire. Smythe est prêt à construire un colisée à Vancouver à la condition que la ville lui donne le terrain nécessaire.

Smythe a profité de l'occasion pour dire qu'il n'aime pas beaucoup l'idée de construire un colisée à Burnaby, dans la banlieue de Vancouver. Il a fait cette déclaration après que la ville de Burnaby lui eut fait une offre quasi identique à ce qu'il veut obtenir de Vancouver.

On sait que Smythe est prêt à construire un arena de 20,000 sièges et au coût de $8,000,000, dans la basse-ville de Vancouver à la condition que les autorités municipales lui donnent le terrain d'une valeur d'environ $2,000,000. Smythe a révélé qu'il avait discuté de nouveau du projet avec le maire Bill Rathie de Vancouver.

Le président des Leafs a dit hier au représentant de l'United Press International que le maire de Vancouver avait exprimé le désir de hâter les affaires en simplifiant le "red tape" au minimum mais Smythe lui aurait conseillé de ne pas aller trop vite en affaire. "Je lui ai dit de prendre une semaine pour discuter du projet avec les gens de Vancouver et de chercher à obtenir le support du conseil de ville".

"S'il réussit, je serai à bord du premier avion à destination de l'ouest" a déclaré Smythe. La ville de Burnaby avait offert un loyer de 99 ans à Smythe mais ce dernier a refusé l'offre.

"J'ai discuté avec le maire de Burnaby et je lui ai dit que j'avais hâte d'entendre sa proposition mais je suis en faveur de construire dans la basse ville de Vancouver et je refuserai l'offre de Burnaby à moins que l'on me soumettre des faits que je n'ai pas considérés".

Smythe a ajouté : "Pour que ça vaille la peine de construire un arena, il faut vous assurer d'obtenir la clientèle des visiteurs à Vancouver et ces visiteurs ne voudront jamais dépenser $6.00 pour se faire transporter en taxis jusqu'à Burnaby".

"Il faudra que le maire de Burnaby ait de très bonnes raisons pour me faire changer d'idée". Au sujet de la déclaration faite avant-hier par le président Clarance Campbell sur le sujet de l'expansion, le président des Leafs a déclaré qu'il avait raison sur toute la ligne.

Campbell commentait alors une déclaration faite par Smythe et le vice-président Harold Ballard des Leafs en marge de l'expansion. Campbell a déclaré que Smythe et Ballard ne parlaient qu'en leur nom et qu'aucun comité n'avait été chargé par la ligue d'étudier un projet d'expansion. Le président Campbell a ajouté qu'il n'y avait rien à ce sujet sur l'agenda de l'assemblée de la ligue Nationale qui aura lieu à Montréal le 8 juin.

Smythe a dit : "Quand j'ai fait cette déclaration à Seattle la semaine dernière, j'ai dit bien clairement que je parlais en mon nom personnel et que le tout n'était que de la spéculation".

"Mais il n'y aura jamais d'expansion sans un nouvel arena à Vancouver et si j'ai la chance d'obtenir le terrain gratuitement, je vais construire. Il est possible que mon geste soit condamné à tout jamais par les autres propriétaires de la ligue Nationale et que je sois obligé de me contenter d'avoir du hockey mineur à Vancouver mais je suis prêt à prendre une telle chance".

Smythe a dit que Campbell avait raison en disant que l'expansion ne serait le sujet d'aucune discussion importante lors de l'assemblée annuelle du circuit. "Comment peut-il en être autrement quand personne n'a reçu d'offre de nulle part ?"

Quand on a demandé à Smythe s'il fera part de ses projets lors de l'assemblée de la ligue, il a répondu : "Oui, si j'ai un arena. Mais je ne perdrai pas mon temps à en parler si je n'ai pas d'arena". Il a ajouté que la ville de Los Angeles avait également des propositions à faire. "Mais Los Angeles n'a aucune chance pour la bonne raison que cette ville n'offre aucune date qui a du bon sens".

"Dans la ligue Nationale, les propriétaires des clubs sont les propriétaires des arenas. Il n'est pas question d'arenas appartenant à la municipalité ou autre chose du genre. Dans la ligue Nationale, le club de hockey n'est jamais obligé de quitter la place pour un autre spectacle. Dans la Nationale, c'est le hockey qui vient en premier lieu".

Résultats à Blue Bonnets

TROT — BOURSE $1,000

Cindy Sky, Montréal, Benoit Côté, 11.20, 3.80, 3.20; Foul Ball, Montréal, Jean Jodoin, 2.60, 2.50; Mr. Joe, Montréal, Laurier Bourgon, 3.50.
Temps : 2:30
Ont aussi couru : Martha Dean, Lotta Luck, Sumter Ed, Lo Guy, Gloomy Day.

AMBLE — BOURSE $1,200

Prince Flyer, Montréal, Gaétan Ballargeon, 16.00, 8.70, 5.60; Coeur de Lion, Richmond, Qué., Roger White, 3.00, 2.80; Tommy K., Montbello, Qué., Yvon Plouffe, 3.90.
Temps : 2:06 2-5
Ont aussi couru : Volo Tide, Sign Raider, G. M. See, Katie Dares, Inclactus.
PARI-DOUBLE : $173.60

AMBLE — BOURSE $1,000

Lee Croft, Smiths Falls, Ont., Ken Carmichael, 4.10, 3.40, 3.10; Direct Dillard, Kingston, Ont., George Platford, 4.40, 5.40; Adios Ray, Charlottetown et Montréal, Percy Robillard, 12.10.
Temps : 2:10 2-5
Ont aussi couru : Milbro Echo, Cindy Herbert, Easy Abe, Jamie's Rose, Noble Jamie.

TROT — BOURSE $1,000

White Princess, Hammond, N.Y., Russell Caldwell, 15.70, 5.70, 4.20; Egyptian Byrd, Ste-Marie, Qué., Jules Giguère, 2.90, 2.80; Sister Sonnet, Montréal, Réal Coutu, 8.30.
Temps : 2:09 2-5
Ont aussi couru : Settior Ben Avon, Vera's Mesader, Shadydale Colonel, Mr. Hep Cat.
QUINELLA : $15.20

AMBLE — BOURSE $1,000

Sugar Prince, Charlesbourg, Qué., Frank Balse, 3.30, 2.80, 2.60; Breeze Abbe, St-Henri de Mascouche, Qué., Laurier Bourgon, 3.30, 3.00; France Boutheny, St-Hyacinthe, Qué., Claude Pelletier, 3.20.
Temps : 2:08 2-5
Ont aussi couru : Hi Land Lark, Risky Lass, Our Chance, Major Yates, Diplomat Hal.

Amble à réclamer — Bourse $1,200

Lincoln Van, Pointe-aux-Trembles, Qué., Hervé Filion, 23.10, 8.80, 5.60; Bold Boy, St-Paul L'Ermite, Qué., Lesly Turcotte, 3.70, 2.80; Josedale On, Tom Ottawa, Ross Curran, 3.30.
Temps : 2:07 3-5
Ont aussi couru : Sandy Galion, Belle Chimes, Just Barry, Royal Direct, Johnnie Prince.

TROT — BOURSE $1,600

Even Glow, St-Mathias, Qué., Henri Filion, 7.80, 4.70, 2.80; Intrusion C., Ste-Marie, Qué., Jules Giguère, 3.90, 2.80; Meander, Kemptville, Ont., Russell Caldwell, 2.40.
Temps : 2:08 3-5
Ont aussi couru : Hasel Lind, The Mineh, Alice Lind, Isola Hanover, Isola's Bomb.
QUINELLA : $15.50

AMBLE — BOURSE $1,600

Fiddler's Green, Montréal, Richard Snyder, 19.40, 5.70, 3.30; Hilltop Sue, Morrisburg, Ont., Ross Curran, 3.20, 2.80; Red Mile, Montréal, Gilles Lachance, 5.30.
Temps : 2:07
Ont aussi couru : Early Reaper, Chimes Girl, Mountain Logan, Ruff, Jamie Herbert.

AMBLE — BOURSE $3,000

P. S. L., St-Hyacinthe, Qué., Claude Pelletier, 4.50, 2.80, 2.30; The Dreamer, St-Mathias, Qué., Henri Filion, 4.20, 2.90; Conversmith, Hull, Qué., Hervé Filion, 2.70.
Temps : 2:06 2-5
Ont aussi couru : Checkit, Scotch Newport, Ducky's Breeze, Instinct Yates.

Amble à réclamer — Bourse $1,000

Princess Stars, Sorel, Qué., Hervé Filion, 6.80, 3.10, 2.50; Miss Lorene Scott, Leamington, Ont., James Weiner, 3.60, 2.80; Duke of Frisco, St-Henri de Mascouche, Qué., Victor Bourgon, 3.70.
Temps : 2:11
Ont aussi couru : Miles Hal, Country Watts, Frisky Creed, Ship Ahoy, Lord Elight.
EXACTA : $18.70.

Les Six-Jours de Québec . . .

(Suite de la page 13)

tinuera à faire équipe avec Palle Lykke, du Danemark.

Egalement, nous avons appris que la fameuse équipe italienne formée de Nando Terruzzi et Nino DeRossi, gagnante de 1963, ne serait pas dérangée, tout comme celle de Roger Gaignard et André Retrain, de France.

ROBERT ABSENT

André Robert, de Beauport, avait espéré faire un retour à Québec. Toutefois, les médecins ont jugé qu'il n'était pas assez rétabli des blessures aux côtes qui avaient forcé son retrait à Montréal et lui ont conseillé de continuer à se reposer.

Les organisateurs espèrent toujours avoir 11 équipes à Québec, mais ils se pourraient qu'ils aient à se contenter de dix. Une décision finale sur le sujet sera prise ce matin, le tout dépendant des démarches qui ont été faites au cours de la soirée d'hier pour trouver des remplaçants aux athlètes qui ne sont pas disponibles.

Les travaux de construction de la piste vont très bien, et l'on a bon espoir que les pistards pourront la mettre à l'essai à la fin de la journée de demain. "Tout sera prêt pour le signal du départ vendredi soir", a promis l'organisateur Paquin.

LE MEILLEUR !

Monsieur Gonzague Larochelle

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Gonzague Larochelle s'est classé le meilleur vendeur du mois d'avril pour la vente d'automobiles et camions usagés. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passe et les assurer, ainsi qu'à tout le public, de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT" voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILES", 901, 1re Avenue, Limoilou.

SKI
CHAMPS DE NEIGE DU MT. WASHINGTON
Le ski y est excellent. Vastes champs de neige. L'on s'y rend en camionnette de la compagnie, fait du ski toute la journée et retourne en camionnette. $5.00 par personne comprenant aller et retour.
Mt. Washington Summit Road Co.
ROUTE 16, PINKHAM NOTCH, N.H.
Pour réservation pour la nuit, appeler Glen House
HOmestead 6-3312

Mays continue de cogner dur et San Francisco gagne 6-0

HOUSTON (PA) — L'infatigable Willie Mays a bombardé ses 12e et 13e circuits de la saison, a ajouté un simple et a fait produire quatre points, tandis que Juan Marichal a gagné sa sixième joute sans subir de défaite et les Giants de San Francisco, meneurs de la ligue Nationale, ont ainsi blanchi les Colts de Houston par 6-0.

San Francisco	001 020 300	6	10 0
Houston	000 000 000	0	5 2

Marichal (6-0) et Haller; Brown, Jones (8) et Bateman. Perdant : Brown (1-3). Circuits : Mays (2, 12e et 13e).

SIMMONS EN VEDETTE

PHILADELPHIE. (PA) — Curt Simmons des Cardinals de St-Louis, qui semble se faire une carrière de battre les Phillies de Philadelphie depuis qu'ils l'ont congédié il y a quatre ans, a réussi une autre fois hier soir bien qu'il ait eu besoin de l'aide en relève alors que les Cards ont défait les Phillies par 4-2.

Depuis qu'il a été libéré par les Phillies en mai, 1960, Simmons ls a battus 13 fois sur 15.

St. Louis	012 100 000	4	10 0
Philadelphie	000 001 010	2	8 0

Simmons, Craig (8) et McCarver; Mahaffey, Short (3), Green (4), Klippstein (5), Baldschun (7), Rochuck (9) et Triandos, Dalrymple (9). Gagnant : Simmons (4-2). Perdant : Mahaffey (2-2).

METS BLANCHIS

NEW YORK (PA) — Hank Fisher a affiché une tenue de trois coup sûrs et la recrue Rice Carty a cogné son premier circuit dans les majeures alors que les Braves de Milwaukee ont blanchi les Mets de New York par 2-0 hier soir.

Fischer n'a alloué qu'un double à Frank Thomas à la 5e manche et des simples à Larry Elliot et Jesse Gonder subséquemment en n'affrontant que 29 frappeurs.

Le circuit de Carty est survenu à la 5e reprise après que Frank Bolling eût atteint le premier but sur une erreur. Jusqu'alors, Fischer et Al Jackson étaient engagés dans un duel de lanceurs.

Fischer avait retiré 12 rivaux dans l'ordre lorsque Thomas a brisé la série avec son double à la fin du 5e engagement.

Milwaukee	000 020 000	2	5 0
New York	000 000 000	0	3 1

Fischer (4-1) et Torre; Jackson (3-4) et Taylor. Circuit : Carty (1er).

CHICAGO (PA) — Dick Tracewski a commis une erreur sur le roulant du frappeur d'urgence Joey Amalfitano alors que les buts étaient tous occupés, après deux retraits à la neuvième manche, hier, et les Cubs de Chicago l'ont emporté par 3-2 sur les Dodgers de Los Angeles.

Après le retrait au bâton d'André Rodgers par Joe Moeller au début de la dernière reprise, Dick Bertell a cogné un triple. L'as en relève Ron Perranoski a ensuite alloué deux buts sur balles intentionnels à deux frappeurs d'urgence avant de retirer Jimmy Stewart au bâton. C'est alors que Tracewski a commis la bévue qui a donné le gain aux Cubs.

La première visite des Dodgers à Chicago, cette saison, a donné lieu à un duel de lanceurs entre Moeller et Bob Buhl. Le premier a accordé deux points aux locaux dès la première manche, mais les visiteurs ont réussi à égaler les chances à la 4e manche.

Los Angeles	010 100 000	2	6 2
Chicago	200 000 001	3	7 1

Moeller, Perranoski (9) et Roseboro; Buhl (3-1) et Bertell. Perdant : Moeller (1-3).

Cincinnati	001 100 000	2	8 1
Pittsburgh	000 020 01x	3	6 1

Maloney (2-4) et Edwards; Gibbon, McBean (9) et Burgess. Gagnant : Gibbon (2-1). Circuit : Pretse (4e).

Baseball

HIER

Ligue Américaine
Kansas City à Los Angeles (soir)
Chicago 1, Minnesota 11
New York 2, Detroit 7
Boston 8, Cleveland 6
Baltimore 5, Washington 0

Ligue Nationale
San Francisco 6, Houston 0
Milwaukee 2, New York 0
St. Louis 4, Philadelphie 2
Cincinnati 2, Pittsburgh 3
Los Angeles 2, Chicago 3

Ligue Internationale
Richmond 4, Buffalo 5
Atlanta 4, Rochester 6
Jacksonville 2, Syracuse 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Kansas City à Los Angles (2)
Chicago à Minnesota (soir)
New York à Detroit (soir)
Boston à Cleveland (soir)
Baltimore à Washington (soir)

Ligue Nationale
Milwaukee à New York
Los Angeles à Chicago
St. Louis à Philadelphie (soir)
Cincinnati à Pittsburgh (soir)
San Francisco à Houston (soir)

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	13	5	.722	—
Columbus	10	7	.588	2½
Syracuse	9	7	.563	3
Buffalo	10	9	.526	3½
Jacksonville	10	9	.526	3½
Rochester	8	8	.500	4
Richmond	7	11	.389	6
Atlanta	2	13	.133	9½

Le golf

avec JULIUS BOROS

Les trois postures les plus souvent employées dans le golf sont: carrée, ouverte et fermée. Je tenterai tout simplement de vous dire les avantages et les désavantages de chacune, et vous pourrez adopter celle qui convient le mieux à votre physique, votre motion et votre partie.

La posture carrée, employée pour tous les coups normaux exceptés ceux avec des fers courts, me permet un montant (backswing) complet. Le fait de tourner les hanches vers la gauche avant de me placer pour le coup m'aide à les faire tourner librement vers la gauche en avant de mes bras et de mes mains sur le descendant (downswing).

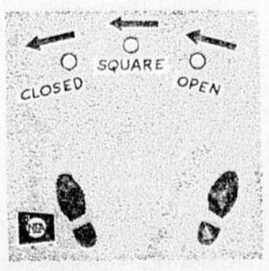

Un montant complet et un tournoiement dégagé des hanches sur le descendant, voilà deux principes fondamentaux dans la motion égale. Le fait de ne pas faire tourner auparavant les hanches peut les entraîner à glisser vers la cible sur le descendant de la motion. Ce glissage latéral, s'il est trop prononcé, gêne la liberté du mouvement. C'est ce qu'on appelle bloquer la motion.

La posture carrée est obtenue en plaçant vos pieds à un angle droit le long de la ligne d'envol que vous voulez faire suivre à la balle. Les orteils devraient être pointés légèrement vers l'extérieur — à environ au même angle que vos pieds pointent quand vous marchez — et le poids devrait être réparti également entre les pieds.

LE BALCON VERT
Etablissement de vacances pour jeunes de 15 à 25 ans.
Du 15 juin au 10 septembre.
Séjour d'une semaine: $20.00
Sadresser à :
M. GAETAN BOUCHARD,
Gérant du Balcon Vert,
430, rue Garneau, Chicoutimi
(543-6156)
ou à :
M. ROCH TREMBLAY, sec.
Les Miquelots,
574, est St-Cyrille, Québec.

TUILE PRELART ET TAPIS EN BAS DU PRIX DU GROS
TUILES MURALES Plastique 4¼ x 4¼ 2¢ LA TUILE
TUILES VINYLE Amiante 9 x 9 Epaisseur domestique 10¢ LA TUILE
Salle d'échantillon à votre service
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER TEL. : 683-0462
514, rue Christophe-Colomb Ouest
Paroisse Saint-Joseph

ARGENT A PRETER
QUEBEC ET BANLIEUE — CHICOUTIMI ET REGION
1re hypothèque-amortissement 20 ans à 7%. Aussi 2e hypothèque $1,600.00 et plus. Directement du prêteur-Aucune commission.
Quelques exemples (capital et intérêts)

Hypothèque	5 ans	7 ans	10 ans
$2,000.00	44.20	35.00	—
5,000.00	110.50	87.50	70.91
9,000.00	198.89	157.49	127.63

Nos prêts peuvent être protégés par une assurance-vie.
MAURICE HURTUBISE
Pres stationnement Cie Paquet
609 Boul. Charest est, suite 5
(Craig Investment Ltd.)
SOIR: M. Hurtubise 653-8252
Bureau 529-0535 M. C. V. Gagnon 653-7583

Un signe distinctif
Une bière distinctive

CARLING
BIÈRE BRADING ALE

Qui connaît son bon goût préfère Brading

A Québec aujourd'hui

Convocations

MERCREDI

Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy — Dejeuner à la Porte St-Jean à 12 h. 30.

Conseil de citoyenneie de Quebec — Assermentation de nouveaux Canadiens à 7 h. 30 au Palais de Justice, rue St-Louis.

Chez les dames

Action Catholique des Dames des Sts-Martyrs — Forum sur les loisirs et les jeunes, présentation de M. l'abbé Léonce Bouchard. Une discussion suivra. Reunion mixte. Couvent des Saints-Martyrs-Canadiens, rue Père Marquette, à 8 h. 15.

Sports

TENNIS

Salle Limoilou — Ronde semi-finale du tournoi intérieur à compter de 7 h. 30 p.m.

Cabarets

A La Porte St-Jean : Robert Demontigny — Ricardo et Linda — Gigi Desrosiers — Marius — Piet Coomans.
Ce soir : 9h.30, 12h.

A La Page Blanche : Los Tres Compadres.

Au Bal Tabarin : Jackie Lee — Tempest Stars — Carole Fontaine.
Ce soir : 10h.30, 12h.30.

Au Baril d'Huitres : "Juan Carlos Copes" and his Argentina Revue. C. Girard — G. Latulippe — D. Walsh — A. Dechavigny.
Ce soir : 10h., 12h.30.

Au Coronet : Yoland Guérard — Beverly Star — Marcel Tardif.
Ce soir : 10h., 12h.

A La Casa Loma : Lise Desbiens — Gaston Torres.
Ce soir : 10h.30, 12h.30.

A La Méditerranée : Los Trovadores — Del Paraguay. Spectacle continuel.

Chez Gérard : Jimmy Dru et ses James Boys — Linda Jones — Endre Clément.
Ce soir : 10h., 12h.30.

Lafayette : Les Los Flamboyanes — Marcel Chevari.
Ce soir : 10h., 12h.30.

Louis XIV : Marilyn Taylor — Nickie Nantel — Gaston Boileau.
Ce soir : 10h.30, 12h.30.

Neptune : Les Maniboulas — Israël — Abbe — Vilma — Maria.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol : — Représentation continue de 1h. à 11h.; "The Brass Bottle" (89 min.) Couleurs, à 2h.45, 6h.05, 9h.30; "Dark Purpose" (A) (87 min.) Couleurs, à 1h.05, 4h.25, 7h.45. Dernier programme complet à 7h.35.

Cartier : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Temps sont durs pour les Vampires (AR) : 1.05, 4.25, 7.50 hrs. Lola (AR) : 2.50 6.15, 9.35 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Cinéac : — Le dernier des Vikings (A), 1.15, 4.40, 7.55 hrs. Nouvelles : 3.00, 9.37 hrs. Jeunesse délinquante (A) : 3.10, 6.22, 9.47 hrs.

Cinéma Canardière : — Le Miracle des Loups (AA) : 12.45, 4.10, 7.40 hrs. Comme Dieu m'a faite (A) : 2.35, 6.05, 9.40 hrs. Fin : 11.15 hrs.

Cinéma de Paris : — Paul Anka : 12.30, 2.30, 4.40, 6.45, 8.50 hrs. Actualités : 1.05, 3.10, 5.15, 7.25, 9.25 hrs. Trouble fête (AR) : 1.10, 3.15, 5.25, 7.30, 9.35 hrs.

Classic : — La Ruée des Vikings (AA) : 12.45, 3.40, 6.30, 9.35 hrs. La Rue aux Filles (AR) : 2.20, 5.10, 8.10 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Empire : — Climats (AR) : 1.00, 3.23, 5.57, 8.31 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Impérial : — Le Tombeur de ces Dames (AA) : 1.00, 5.19, 9.38 hrs. Sujet : 2.35, 6.54 hrs. Celui par qui le Scandale arrive (AR) : 3.05, 7.24 hrs.

Lairet : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Temps sont durs pour les Vampires (AR) : 1.05, 4.25, 7.50 hrs. Lola (AR) : 2.50, 6.15, 9.35 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Laurier : — La venus au vison (D), CinémaScope, couleurs : 1.15, 4.30, 7.45 hrs. Nouvelles : 3.00, 6.15, 9.30 hrs. Le Dingue du Palace (A) : 3.20, 6.35, 9.50 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Pigalle : — Paul Anka : 12.30, 2.30, 4.40, 6.45, 8.50 hrs. Actualités : 1.05, 3.10, 5.15, 7.25, 9.25 hrs. Trouble-Fête (AR) 1.10, 3.15, 5.25, 7.30, 9.35 hrs.

Princesse : — Le Troisième Homme était une Femme (A) cinemascope : 1.00, 6.04 hrs. Sujet : 2.47, 7.51 hrs. Le Cercle de Feu (A) : 2.52, 7.57 hrs. Les Liaisons secretes (AR) : 4.22, 9.26 hrs.

Rialto : — La Rue aux Filles (AR) : 12.45, 3.40, 6.35, 9.40 hrs. La Ruée des Vikings (AA) : 2.10, 5.05, 8.05 hrs. Annonces : 3.35, 9.35 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Sillery : — Exodus (A), cinémascope, couleurs : 7.45 hrs.

Studio 9 : — Yojimbo : 7.30, 9.45 hrs. Fin : 11.45 hrs. Commençant demain : Court métrage "Les Bateaux de Neige". "Whistle Down the Wind" à 7.30, 9.30 hrs. Fin : 11.30 hrs.

Victoria : — La Rue aux Filles (AR) : 12.50, 3.45, 6.35, 9.45 hrs. La Ruée des Vikings (AA) : scope, couleurs : 2.20, 5.10, 8.05 hrs. Continuel de 12.50 à 11.10 hrs.

Bienville : — La ruée vers l'Ouest, (AA) : CinémaScope, couleurs : 7.15 hrs. Nouvelles : 9.20 hrs. Mademoiselle Ange, (A) couleurs : 9.30 hrs. Fin : 10.45 hrs.

Cinéma de Levis : — La fureur des hommes (AA), (couleurs Scope) : 6.00, 9.20 hrs. Nouvelles : 7.25 hrs. Le mal de vivre (A) : 7.30 hrs.

Cinéma Lido : — Le secret magnifique (AA), (couleurs) : 5.45, 9.28 hrs. Nouvelles : 9.25 hrs. Au rythme des tambours fleuris (AR), (couleurs Scope), 7.15 hrs.

Les Audie Murphy se séparent

Murphy et sa femme, Pamela, se sont séparés. Il n'a pas encore été question de divorce.

Les Murphy sont mariés depuis 13 ans et ont deux enfants. Murphy avait auparavant épousé l'actrice Wanda Hendrix.

AUDREY A PARIS — L'artrice Audrey Hepburn, qui jouait aux côtés de George Peppard dans "Breakfast At Tiffany's" (en haut), sera la partenaire de William Holden dans la comédie "Paris When It Sizzles". Mlle Hepburn y prend un bain de mousse dans une baignoire exotique faite de milliers de coquillages. Le film a été tourné entièrement à Paris.

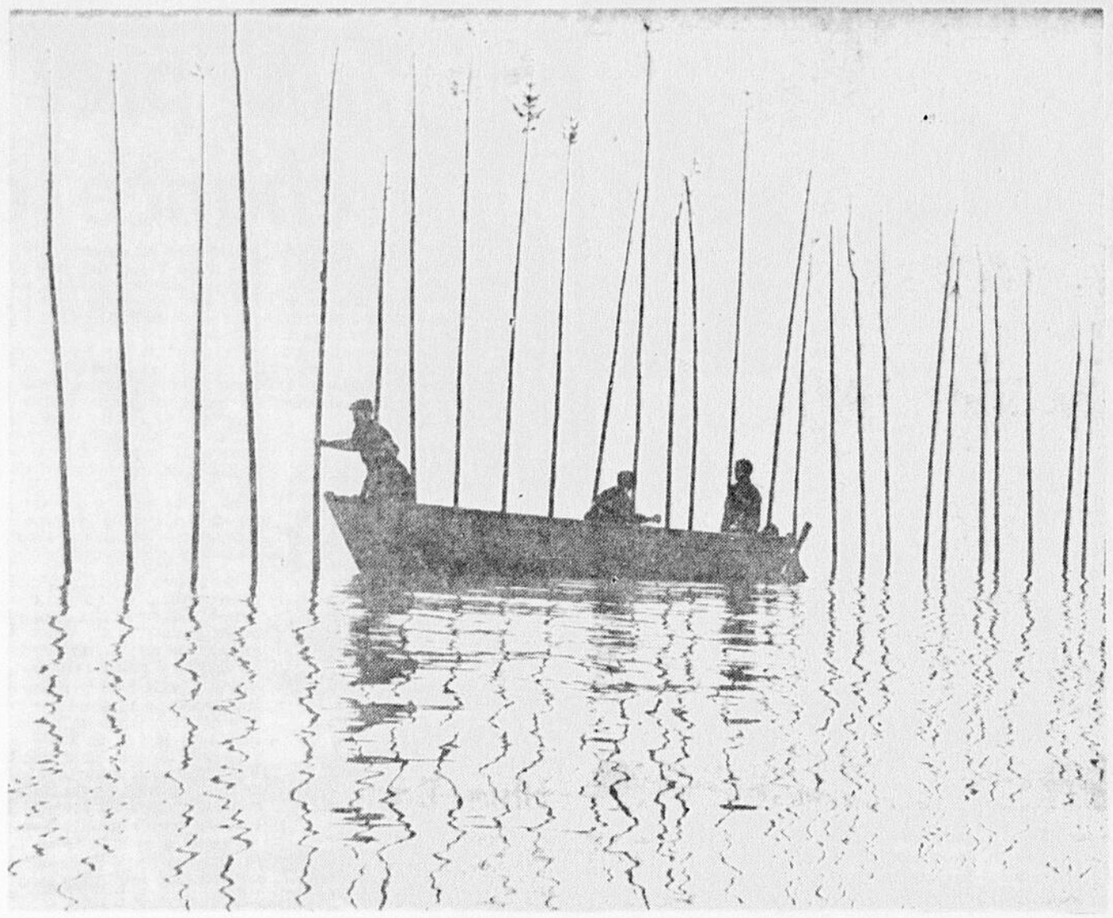

POUR LA SUITE DU MONDE — Le film de Michel Brault et Pierre Perreault "Pour la suite du monde", qui raconte la vie des gens de l'Ile-aux-Coudres, a remporté les honneurs du 16e Palmarès du film canadien.

Le film canadien de l'année: "Pour la suite du monde," de Brault et Perreault

La production de l'Office national du film, "Pour la Suite du Monde", a été nommée le "Film canadien de l'année", au cours du 16ème Palmarès du film canadien.

Dix-huit des meilleurs cinéastes professionnels canadiens et cinq cinéastes amateurs se sont partagés les prix, présentés par Johnny Wayne et Frank Shuster lors d'un diner à Toronto, le 8 mai. Cette présentation suivit une projection des films gagnants et une réception organisée par l'"Association of Motion Picture Producers and Laboratories of Canada". Sous les auspices de la "Directors Guild of Canada" le bal du Palmarès termina cet événement réunissant plusieurs personnalités de l'industrie cinématographique.

Plus de 400 invités venant de tous les coins du Canada et des Etats-Unis étaient là pour honorer les meilleurs cinéastes canadiens.

"Pour la suite du Monde" est un long métrage fait dans le style des documentaires de Robert Flaherty. Il recrée la tradition de la pêche à la baleine à l'Ile-aux-Coudres, une île dans le golfe du Saint-Laurent et garde pour nous présenter cette tradition, le langage et les coutumes des temps jadis. Les co-réalisateurs Pierre Perreault et Michel Brault ont dit de leur film : "nous avons essayé de capturer l'esprit qui anime la vie et les sentiments des habitants de l'île".

Le film qui a remporté les honneurs était en compétition avec 148 autres inscriptions de 43 producteurs.

Quatre longs métrages étaient inscrits. Le prix du meilleur long métrage a été décerné à "A Tout Prendre". La vedette, le mannequin montréalais Johanne, accompagnait le producteur Robert Hershorn et Claude Jutra, qui a écrit et réalisé le film et en a été aussi l'acteur principal. "A Tout Prendre" reçut la citation suivante : pour l'interprétation cinématographique, avec une imagination sans contrainte, d'une histoire rendue par une extraordinaire intensité dramatique. La première d'"A Tout Prendre" aura lieu vers la fin de ce mois à Montréal. Claude Jutra avait déjà gagné des prix au Palmarès de 1949 pour son film amateur : "Mouvement Perpétuel". Les deux autres longs métrages canadiens présentés étaient "Trouble-fête", réalisé par Pierre Patry et "Amanita Pestilens" réalisé par René Bonniere, ce dernier qui avant d'avoir son titre final, s'appelait "Stairways" puis "Ville Jolie", est le premier long métrage de Crawley Films. Il fut tourné en deux versions à la fois et devrait sortir prochainement. "Trouble-fête" dans son premier mois de présentation au public a totalisé une audience de 60,000 spectateurs. C'est l'inscription officielle canadienne au festival de Cannes.

Don Carter de London, Ont. accepta le trophée de l'"Association of Motion Picture Producers and Laboratories of Canada", pour le meilleur film amateur "House of Toys". Ce film réalisé par un groupe de membres de la "London Film Society" dépeint l'atmosphère de désespoir dans laquelle vit une famille atteinte par la maladie. C'est un film remarquable par son atmosphère, par l'utilisation de la caméra et même le jeu des artistes amateurs. Des prix furent présentés aux cinq meilleurs films amateur : "House of Toys", "Fête de Nuit", "The Day of the Beginning", "Perspective" "Summer's Come to the City".

Des mentions spéciales, décernées par la "Canadian Society of Cinematographers" furent présentées à Stan Brede, C.S.C. pour la meilleure photographie en couleur dans la production de Crawley Films, "Brampton Builds A Car", et à John Spotton, C.S.C. pour la meilleure photographie en noir et blanc dans la production de l'Office national du film "The Hutterites". Le film de Crawley reçut encore un autre prix comme meilleur film sur les relations extérieures, produit au Canada en 1963.

La Canadian Broadcasting Corporation emporta presque tout le palmarès des films pour la télévision en gagnant tous les prix dans les différentes catégories, sauf celle des films publicitaires (compagnie ou produit). Des prix furent décernés aux deux films "Cardiac Team" et "Education of Phyllistine", tous deux produits par Canadian Broadcasting Corporation à Vancouver.

Les films ont été jugés et primés par des jurys à Montréal, Ottawa et Toronto. 36 heures de projection en tout, ont été visionnées et évaluées par 54 juges faisant partie de ces jurys. Les nominations des meilleurs films canadiens de l'année et les évaluations détaillées de toutes les inscriptions demeurent dans l'esprit du Palmarès du film canadien : reconnaissance des meilleures productions canadiennes de films et encouragement du développement de productions de haut calibre.

Le Palmarès du film canadien est patronné par la Fondation canadienne, la Canadian Association for Adult Education et l'Institut canadien du film. Durant les 16 dernières années plus de mille films ont été jugés et 247 ont reçu des prix.

Président du Club des directeurs artistiques

Montréal (PC) M. Alan Wilkinson, typographe-conseil de Cooper and Beatty Limited, a été réélu président du Club des directeurs artistiques de Montréal pour un deuxième mandat.

Cette association se propose de promouvoir la qualité des oeuvres graphiques, d'encourager l'éducation des jeunes artistes dans ce domaine et de stimuler les créations nouvelles dans l'art publicitaire, le journalisme et la télévision.

Les autres membres du comité exécutif sont, comme suit :

MM. Roger LaFortune, directeur artistique du magazine Châtelaine, premier vice-président; René Comtois, directeur artistique à la Rolph Clark Stone Benallack Ltd., de Montréal, secrétaire; Garnet Saymour, directeur artistique-conseil et gérant des ventes de Bomac Ltd. Art Studio, trésorier.

Les membres associés de l'exécutif sont Mme Georgine Strathy, dessinatrice de modes indépendante et M. Frank Lipari, directeur artistique et dessinateur conseil à la Gazette Printing Co. Ltd.

Natalie Wood rompt ses fiançailles

Hollywood (Reuter) — Natalie Wood, heroïne du film "West Side Story", a rompu ses fiançailles avec le producteur de films Arthur Loew jr.

Elle a annoncé hier qu'elle avait rendu sa bague, ajoutant: "Nous restons dans les termes les plus amicaux.

STUDIO 9
9 rue St-Louis — 523-9740
AU THEATRE DE L'ESTOC
Ce soir à 7h.30 et 9h.45
AKIRA KUROSAWA
Yojimbo
● Commençant demain ●
WHISTLE DOWN THE WIND

LA RUÉE DES VIKINGS EN COULEUR
RUE AUX FILLES
2 GRANDS FILMS
A L'AFFICHE 3 AUX CINEMAS
VICTORIA CLASSIC • RIALTO

CINEMA de PARIS & PIGALLE
2e Semaine
LA REVOLUTION TRANQUILLE est en marche
trouble-fête
Le film controversé
Le film choc
musique de CLAUDE LEVEILLÉE
EGALEMENT A L'AFFICHE
Un film sur PAUL ANKA

La transformation de deux êtres par leurs AMOURS
Climats
D'après le célèbre roman de ANDRÉ MAUROIS
MARINA VLADY · EMMANUELE RIVA
JEAN-PIERRE MARIELLE · ALEXANDRA STEWART
Empire — 2 DERNIERS JOURS
REPRESENTATIONS CONTINUELLES

★LAURIER
Vous rirez plus que jamais !
JERRY LEWIS
"LE DINGUE DU PALACE"
ELIZABETH TAYLOR
Laurence Harvey, Eddie Fisher
"LA VENUS AU VISON"
CinémaScope — Couleurs

CINEAC
Place LAURIER
653-2112
JEUNESSE DELINQUANTE
Russ Tamblyn - John Drew Barrymore
AUSSI :
LE DERNIER DES VIKINGS
Cameron Mitchell - Edmund Purdom
2 Films en couleurs

Jusqu'à vendredi le 15 mai à 7 h. 45
EXODUS
Couleurs — Cinémascope
avec
Paul Newman — Eva Marie Saint
CINÉMA SILLERY

Samedi prochain
THEATRE CAPITOL
LE THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
Grand succès de rire !
LES AMANTS TERRIBLES
"Le public du Rideau Vert s'amusera ferme tout ce mois". Yvette Brind'Amour et Gérard Poirier sont d'une cocasserie irrésistible.
Jean Beraud — La Presse
"Un excellent spectacle".
Jean Basile — Le Devoir
"Yvette Brind'Amour et Gérard Poirier composent un couple ahurissant, et cela pour la plus grande joie des spectateurs. Ils sont excellents tous les deux !"
Rudel Tessier — Photo Journal
"Une comédie enlevée avec un rare brio !"
Petit Martineau — Petit Journal
"Le Rideau Vert joue avec étonnant brio... le public rit toute la soirée !"
L. Sabbath — Mont. Star
Location, matinée : .75 à $2.; soir : $1.50 à $3.

IMPERIAL
Deux grandes attractions en couleurs
"LE TOMBEUR DE CES DAMES"
Jerry Lewis, Pat Stanley
Helen Traubel
"CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE"
Robert Mitchum, Eleanor Parker

PRINCESSE
Trois grandes attractions en couleurs
"LES LIAISONS SECRETES"
Kim Novak, Kirk Douglas
"LE CERCLE DE FEU"
David Jansen, Joyce Taylor
"LE TROISIEME HOMME ETAIT UNE FEMME"
Susan Hayward, Dean Martin

UN CHEF-D'OEUVRE DE PERFECTION UN TRIOMPHE...!
★★★★
3e SEMAINE
COMME DIEU M'A FAITE
aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS
LE MIRACLE DES LOUPS
DYALISCOPE
TERRAIN DE STATIONNEMENT
Cinéma CANARDIÈRE
Situé au centre d'achats de la Canardière
Tél.: 661-8575

TOUT CE QUE LOLA DÉSIRE, LOLA L'OBTIENT!
Avec Aimée
MARC MICHEL
ELINA LABOURDETTE
SCOPE
MICHEL LEGRAND
CE FILM VOUS FERA CRIER D'HORREUR ET DE RIRE !!!
LES TEMPS SONT DURS POUR LES VAMPIRES
CHRISTOPHER LEE
SYLVIA KOSCINA
COULEURS
2 grands films 2 DERNIERS JOURS
525-9140 LARTIER et LAIRET 525-5050

Du nouveau
AU FLAMINGO
Spectacle continuel
En grande vedette :
ANNIE BROOKS
et les PLAY BOYS
Au piano : NINI JOBIDON
Pour rés. : demandez Roger
HOTEL VAUDREUIL
359 RUE DU PONT
TEL. : 522-4728

De retour au Neptune pour la saison dans la formidable revue
"BONGO"
Directement de Porto Rico
★ Israël ★ Vilma
★ Abbe ★ Maria
dans
Bossa Nova - Cha-Cha - Mambo

HOTEL-MOTEL
NEPTUNE
Rond-Point, Pont de Québec
RES. : 653-4941
AUSSI
les fameux
★ MANIBOULAS
orchestre sud-américain
2 demi-heures latines chaque soir : 10h. 30 et 12h. 30 et à le samedi : 9h. 30, 11h., 1h.

DERNIERES REPRESENTATIONS AUJOURD'HUI
Tony RANDALL, Burl IVES, Barbara EDEN
"THE BRASS BOTTLE"
Couleurs
A 2h.45, 6h.05, 9h.30
Shirley JONES, Rossano BRAZZI, Micheline PRESLE
"DARK PURPOSE"
Couleurs
1h.05, 4h.25, 7h.45.
JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE, LUNDI
Continu de 1h. à 11h.;
"Beach Party" à 2h. 35, 5h. 55, 9h. 20
10,000 Jeunes envahissent la plage !
"BEACH PARTY"
"PANAVISION" COLOR
BOB CUMMINGS
DOROTHY MALONE FRANKIE AVALON ANNETTE FUNICELLO AN AMERICAN INTERNATIONAL PICTURE
CAPITOL
Un Théâtre Famous Players
Aussi à 1h.10, 4h.30, 7h.50
Mark DAMON, Luana ANDERS, dans
"THE YOUNG RACERS"
couleurs

Depuis la publication du "Livre Blanc", le recrutement dans les Forces armées aurait baissé de façon alarmante, suivant des milieux au courant

OTTAWA (PC) — Le recrutement dans les Forces armées a baissé de façon alarmante depuis la publication par le gouvernement du Livre Blanc sur la défense, en mars, suivant des milieux au courant.

Les statistiques concernant le recrutement en avril ne seront publiées qu'à la fin du mois, mais, au dire de certains informateurs, l'enrôlement a été extrêmement peu élevé comparativement au chiffre de 696 recrues en mars.

La situation est telle que le ministère de la Défense s'inquiète et que le ministre, M. Hellyer, a dû faire appel aux armes dans le discours qu'il prononçait aux Communes, vendredi.

La principale raison de cette réduction fut la nouvelle annoncée par le gouvernement qu'il allait mettre à la retraite quelque 10,000 militaires occupant des postes jugés superflus par suite de l'intégration des trois armes.

Les engagements dans la marine avaient déjà baissé, après la résiliation du programme de construction des frégates en novembre.

120,781 HOMMES

L'enrôlement général était en mars, inférieur aux 754 hommes qui avaient signé leur engagement en février, et des 766 hommes qui s'étaient inscrits en mars 1963. L'effectif total à la fin de mars était de 120,781 hommes.

Le mécontentement croîtrait dans les Forces armées en raison de la modicité des indemnités de renvoi que versera le gouvernement à ceux qui seront versés à la vie civile, avant l'âge normal de la retraite.

Un autre motif d'insatisfaction provient de ce qu'aucun des 10,000 hommes qui seront démobilisés n'ont pas encore été avisés, si l'on fait exception de 500 officiers d'aviation, dont les postes ne seront pas abolis et qui quittent le service afin de rentrer dans la vie civile avant l'encombrement du marché de la main-d'oeuvre.

Le plan canadien ne souffre point la comparaison avec le projet britannique dit "Golden Bowler" de 1957-1963 et avec le plan français de congédiement des excédents de cadres.

Le plan britannique défini "golden" à cause des prestations en espèces offertes aux licenciés et "bowler" signifiant pékin, offrait des compensations environ trois fois plus considérables que ne le fait le plan canadien.

MOINS L'IMPOT

De plus, l'indemnité principale, s'élevant à au moins $14,000 pour chaque officier, était exonérée de l'impôt. Celle du Canada qui s'élève au maximum à dix mois de solde pour au moins 15½ années de service, est assujettie à l'impôt à la source.

Aux officiers français mis à la retraite, on offrait deux années de solde entière ou un poste aussi rémunérateur.

Suivant une source d'information, la moyenne de l'indemnité offerte aux militaires canadiens mis à pied équivaudra à environ trois mois de solde suivant le rang.

Un officier d'aviation à brevet temporaire touchera au plus environ $2,500 avant déduction de l'impôt. Un officier occupant un poste analogue dans l'aviation anglaise touche environ $10,000 affranchis de l'impôt.

Suivant un informateur, un major canadien libéré, qui aurait eu encore sept années de service devant lui, épargnera au gouvernement canadien la somme de $115,000 en supposant qu'il aurait bénéficié de sa pleine retraite et qu'il aurait vécu jusqu'à l'âge de 70 ans.

Biculturalisme : Le plus grand défi porté au monde politique (Thorson)

OTTAWA (PC) — M. J. T. Thorson, ancien président de la la Cour d'Echiquier, a déclaré, hier soir que le problème du biculturalisme mettait les représentants élus du Canada en face du plus grand défi qui ait été porté au monde politique.

Il a confié à la réunion annuelle du Conseil canadien de la citoyenneté que tous les citoyens avait le devoir de tenir compte du mécontement constaté dans la province de Québec et de le faire avec la résolution bien déterminé de comprendre ses causes et de trouver une juste solution aux problèmes qu'il suscite.

M. Thorson fit observer que le Canada était un pays qui n'avait pas tenté de comprimer sa population dans un moule commun.

"Nous n'entendons plus parler d'assimilation des nouveaux arrivants de divers pays par le procédé du 'melting pot'. L'unité nationale que nous avons recherchée est celle d'une mosaïque aux teintes diverses mais harmonieuses.

"Cette idée sera-t-elle acceptée par la population du Québec?

C'est ce qui pose une grave question," dit-il.

Des policiers à la Place des Arts: pour surveiller les voleurs

MONTREAL (PC) — Des policiers surnuméraires ont été assignés à la Place des Arts, le centre culturel de Montréal afin de protéger les clients contre les pickpockets.

L'inspecteur en chef Maurice St-Pierre a déclaré hier que cette décision faisait suite à des incidents survenus aux quatre dernières représentations au moment où les clients quittaient la salle de concert.

M. Joseph Feldman s'est plaint que quelqu'un lui avait soutiré son portefeuille contenant $2,000 lundi soir. Deux clients se sont plaints qu'ils s'étaient fait voler $300 de la même manière samedi soir.

"A partir de maintenant, nous fournirons une protection supplémentaire jusqu'à ce que les voleurs aient été pris," a déclaré l'inspecteur St-Pierre.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1—Augmentation de volume du foie.
2—Entraînement passionné et passager. — Râti. — Qui dure longtemps.
3—Thymus du veau. — Terminée. — Cent-dix.
4—Osmium. — Qui est d'un brun-rouge (pl.). — Dévêtu.
5—Aussitôt que. — Assemblage de branches entrelacées. — Convenu.
6—Adj. poss. — Monnaie japonaise. — Art. contr.
7—Oiseau rapace d'Afrique qui se nourrit de serpents.
8—Pron. pers. — Cela. — Considéré. — Dans la gamme.
9—Confident. — Qui a déjà servi. — Fils de Noé.
10—Argile à blocaux, d'origine glaciaire. — Bière. — Creux.
11—Etonnant. — Ch. l. du dép. de Seine et Marne.
12—Naturels, apportés en naissant. — Connoté.
13—Bière. — Détruire sournoisement. — Vénus au monde.

VERTICALEMENT

1—Roi de Judée de l'an 39 à l'an 4 avant J. C. — Donne à une étoffe l'aspect du satin.
2—Prénom féminin. — Qui a rapport à la semence.
3—Progrès. — Sainte. — Serf de l'Etat, de Sparte.
4—Année. — Voûte. — Pron. pers.
5—Successivement. — Cap du Béarn. — Arbre toujours vert (pl.).
6—Médecin grec (325 à 400). — Possessif. — Adj. poss.
7—Gigantesque.
8—Allongent. — Symb. chim. — Préposition.
9—Dans la rose des vents. — Prière. — Grande étendue d'eau salée.
10—Port de l'Inde portugaise. — Adj. dém.
11—Commandement imposé à quelqu'un. — Difficile à entamer. — Contient du sel.
12—Anc. territoire de la Guyane française. — Petite pustule sur la peau.
13—Perd son eau goutte à goutte (un T.). — Douces.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	P	E	R	E	G	R	I	N	A	T	I	O	N
2	O	T	E	■	R	O	M	A	N	■	S	P	A
3	S	I	A	M	■	B	A	T	■	A	I	S	E	R
4	E	T	E	■	V	O	G	U	A	■	U	R	E
5	N	I	■	T	A	R	I	R	A	S	■	A	S
6	■	S	P	A	■	A	N	A	■	A	N	T	■
7	A	E	■	P	E	T	A	L	E	S	■	E	P
8	C	R	■	H	M	I	T	I	E	S	■	U	R
9	H	A	I	G	■	V	I	S	■	E	U	R	E
10	E	■	R	E	L	E	V	E	U	R	S	■	F
11	V	I	A	■	T	E	S	■	A	V	E
12	E	N	D	U	R	E	■	U	S	A	G	E	R
13	R	O	E	M	E	R	■	N	E	P	E	T	E

AUX MARCHANDS PROGRESSIFS DE QUEBEC

Place Ste-Foy, maintenant reconnue comme un des Centres Commerciaux les plus attrayants soit par son décor et ses magasins qui le composent, a encore de disponible quelques emplacements de bon choix pouvant convenir à quelques spécialités.

Si vous êtes spécialisés, progressifs et que vous voulez ajouter davantage à votre prestige sans aucune obligation de votre part, vous devez profiter de cette opportunité en communiquant avec nous le plus tôt possible.

Un bureau de renseignements concernant la location est maintenant à votre disposition afin de discuter confidentiellement de vos projets d'expansion. Il suffit de signaler 653-4184 pour un rendez-vous au moment qui vous conviendra le plus.

Ivanhoe Corp.
Place Ste-Foy, Boulevard Laurier
Québec 10, P.Q.

UNE VALEUR-GENERAL MOTORS

COUPÉ SPORT DE LUXE BEAUMONT

PAS MAL...VOUS NE TROUVEZ PAS?

Croyez-le ou non, ce sont là des détails de l'aménagement d'une voiture de prix modique.

Mais ce n'est pas tout! Si vous vous rendez chez votre concessionnaire Acadian pendant sa campagne "Célébrons une réussite", vous constaterez à quel point il est facile de se procurer une Beaumont avec tout le luxe, les performances et le confort qu'elle offre. Vous avez un magnifique choix de dix splendides modèles Beaumont: coupés, sedans, décapotables et station-wagons! Tous possèdent les avantages imbattables, particuliers à la Beaumont, et la plupart sont prêts à prendre la route! Votre concessionnaire est à la recherche de bonnes voitures d'occasion; il vous accordera donc une reprise vraiment généreuse. Allez le voir aujourd'hui et vous serez peut-être au volant d'une Beaumont toute neuve dès demain—ou même plus tôt!

CÉLÉBRONS UNE RÉUSSITE

L'ACADIAN Beaumont

L'économie nouveau style, le chic nouvelle vague!

ALLEZ OÙ LE CHOIX EST LE PLUS VASTE
...OÙ LA QUALITÉ EST LA MEILLEURE
...CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ACADIAN-PONTIAC-BUICK

Vous vous rendez à New York cet été? Ne manquez pas de visiter le Futurama de General Motors, à la Foire internationale de New York.

Voyez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

AB-13648F

Concessionnaires "ACADIAN BEAUMONT" à Québec

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne Téléphone: 529-3371

GIGUÈRE AUTOMOBILE Ltée
1700, Dorchester Nord (coin Boul. Hamel) Tél.: 529-1351

Voyez l'émission "Rue de l'Anse" au réseau français de Radio-Canada. Consultez votre journal local concernant l'heure et la poste.

Resserrement considérable de l'offre de nouvelles actions

En analysant les forces fondamentales de la Bourse, il est utile de se pencher, entre autres, sur les modifications intervenues depuis quelques années dans l'offre de nouvelles actions. Le tableau ci-après, démontrant l'évolution de cette offre, indique les nouvelles émissions de valeurs canadiennes des huit dernières années. Les chiffres s'entendent nets, soit après déduction des retraits :

DES CHIFFRES ELOQUENTS

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963
	millions de dollars							
Actions ordinaires	514	428	287	331	183	312	274	-132**
Actions privilégiées	175	89	25	72	37	-64*	62	50**
	689	517	312	403	220	248	336	- 82

*Reflète la conversion de $104 millions de capital préférentiel B.C. Electric en obligations garanties par le Gouvernement de la Colombie-Britannique.

**Reflète le retrait de $318 millions de capital ordinaire et de $55 millions de capital préférentiel des compagnies d'électricité du Québec.

Source: Bureau Fédéral de la Statistique.

De 1956 à 1959 la moyenne annuelle des émissions nettes s'établissait à $480 millions. Depuis lors, cette moyenne est tombée à $180 millions, ce qui permet de constater un resserrement considérable de l'offre d'actions nouvelles. En 1962, du reste, les retraits ont dépassé le volume des émissions. Le déclin devient encore plus significatif lorsqu'on l'oppose à la demande potentielle d'actions. Un moyen approximatif de mesurer cette dernière est fourni par l'accroissement de l'épargne et son afflux vers des "réservoirs" institutionnels (par exemple fonds de pensions, compagnies d'assurances vie, fonds mutuels, etc.). Il est intéressant de relever qu'entre 1956 et 1963, le volume de l'épargne nette au Canada a plus que doublé pour atteindre $2.3 milliards dont une proportion croissante a été confiée à des institutions. Bien que celles-ci ont le choix entre plusieurs types de valeurs (v. g., hypothèques, obligations etc.), elles ont subi des pressions croissantes les incitant à investir dans des actions canadiennes. Les effets de la diminution de l'offre de nouvelles valeurs ont sans doute été tempérés par la hausse de la moyenne des cours qui, pour la période de 1956 à 1963, s'est traduite par une plus-value de 37% de l'indice du Bureau fédéral de la statistique. De plus, l'investisseur canadien a récemment satisfait une partie de ses besoins en rachetant des titres canadiens à des non-résidents ainsi qu'en augmentant ses investissements en valeurs étrangères.

Le tableau suivant indique les échanges de valeurs canadiennes entre le Canada et d'autres pays et démontre les changements intervenus dans le flux de ces investissements.

Source : Banque du Canada — "Sommaire Statistique".

NOUVELLE ORIENTATION

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963
	millions de dollars							
Echanges nets en actions canadiennes ordinaires et privilégiées émises	+188	+137	+68	+110	+51	+39	−116	−169

Note : Les signes négatifs indiquent des rachats par des canadiens.

Source : Bureau Fédéral de la Statistique.

Il convient de souligner qu'une appréciable proportion des ventes de valeurs canadiennes en 1962 et 1963 provenait de ce que l'on appelle les "fonds mutuels américains détenus par des non-résidents" (en raison de modifications défavorables en 1962 du statut fiscal dont ils bénéficiaient auparavant aux Etats-Unis) et qu'au début de 1964 la liquidation de valeurs canadiennes par les détenteurs européens semblait avoir fait place à un mouvement inverse. Si l'offre de titres canadiens provenant de l'étranger devait diminuer et le volume des nouvelles émissions rester à leur faible niveau actuel, l'accroissement de la demande domestique pour les actions canadiennes prolongerait la tendance à la hausse des cours.

Ces considérations sur la Bourse sont tirées des derniers commentaires d'actualité publiés par la maison Greenshields Inc.

L'actualité économique

Le numéro de mai-juin de la revue "North" est entièrement consacré à une grande entreprise minière à Pine Point, sur la rive sud du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. La revue North est l'organe d'information et d'opinion de la Direction des régions septentrionales, au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Cette publication donne une description de la mine aménagée par la Consolidated Mining and Smelting Co.

• • •

La production de lingots d'acier a augmenté de 8.5 pour cent en avril pour s'élever à 749,606 tonnes alors qu'elle n'était que de 690,822 tonnes durant la même période l'an dernier. La production des quatre premiers mois de l'année s'est accrue davantage, en l'occurrence de 13.1 pour cent.

• • •

L'Association canadienne des fonds mutuels vient de publier des statistiques intéressantes sur les progrès des fonds mutuels, au cours du trimestre se terminant le 31 mars 1964. Durant cette période, les ventes d'actions ont atteint le chiffre imposant de $56,511,055. Le nombre d'actionnaires, à la même date, était de 333,112. Autre indice de progrès, le total des actifs nets, aux prix du marché, s'élevait à plus de $1 milliard, plus précisément à $1,092,542,-304.

Nos municipalités sur le marché des obligations

Emprunt scolaire à la Tuque

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville Baie-Comeau, comté de Saguenay, ont vendu $185,000, d'obligations remboursables en séries en 20 ans. La meilleure des 7 soumissions reçues fut adjugée à Bélanger Inc., au prix de 99.07. L'émission comprend $66,500, de titres à 5¼% 1965-74 et $118,-500, à 6% 1975-84. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.0615%.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en mars 1962 lors de la vente de $764,000, de titres à 5-5½% séries 20 ans, au prix de 98.377, soit un coût moyen net de 5.5885%.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de La Tuque, comté de Laviolette, ont vendu à A. E. Ames Co. Ltd., au prix de 97.725, $167,500, d'obligations à 5¾% remboursables en séries en 20 ans. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.0286%.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en août 1963 lors de la vente de $475,000, de titres à 5¼-5½-6% séries 15 ans, au prix de 98.15, soit un coût moyen net de 6.0332%.

Trois-Rivières ouest vend des obligations

La ville de Trois-Rivières-Ouest, comté de Trois-Rivières, a vendu à Florido Matteau Inc., au prix de 97.67, $81,000, d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend $44,500, de titres à 5½% 1965-74 et $36,500, à 5¾% 1975-79. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9972%.

C'est en septembre 1963 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $66,000, de titres à 5½-6% séries 15 ans, au prix de 98.211. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.0638%.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) L'avoine et l'orge ont pris la vedette hier, à la Bourse des grains de Winnipeg, qui présentait une allure irrégulière dans l'ensemble.

On signale la vente de 4,000 tonnes d'orge et d'autres quantités moindres au Royaume-Uni. Les prix du lin étaient mixtes. Le blé et le seigle ont également décliné.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE

	Haut.	Bas.	Ferm.	Ferm. préc.
Mai			78	78
Juil	79	78¾	79 a	78¾ b
Oct	80	79¾	80 a	79¾ a
Déc			78¾ b	78 b

ORGE

Mai	116⅝	116¼	116¼ b	116⅝
Juil	116¼	116	116⅛ b	115⅞ a
Oct	116¼	116	116 a	115⅝ b
Déc			114½ b	114½ a

LIN

Mai	312¾	312	312 b	312¾ b
Juil	315¾b	315	315 b	315¾-15½
Oct	317	316¾	316½	316¾ b
Déc	315	314¾a	314¾ a	314½ a

SEIGLE

Mai	137¼b	136½	136½ b	137 b
Juil	138¼	137¼	137¼ a	136½ b
Oct	137½b	136½	136½-36¾	137¼
Déc	135¾b	134¾a	134¾ a	135¾

GRAINE DE COLZA

Mai	268¾	268	268¾ b	265¾
Juil	268¾b	267¾	268 a	268¾
Nov	241¾b	240¾	241¾	241¾ b

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.78½ ; ex. 3 c.w., 0.76 ; 3 c.w. et ex. 1 fourr., 0.75 ; 1 fourr., 0.74½ ; 2 fourr., 0.71¼ ; 3 fourr., 0.68¼ ; fourrage mixte, 0.81.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.18¼ ; 1 c.w., 2-rangs, 1.16¼ ; 2 c.w., 2-rangs, 1.14¼ ; 3 c.w., 6-rangs, 1.16¼ ; 3 c.w., 2-rangs, et 1 fourr., 1.12¾ ; 2 fourr., 1.11¼ ; 3 fourr., 1.07¼.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.36½ ; 3 c.w., 1.32½ ; 4 c.w., 1.17½ ; ergot, 1.14½ ; sur rails, 1.36½.

LIN : 1 c.w., 3.12 ; 2 c.w., 3.07 ; 3 c.w., 2.82 ; sur rails, 3.12.

GRAINE DE COLZA : canadienne No 1, 2.68¾.

—o—o—o—

WINNIPEG (PC) Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales ; les ventes aux terminus sont sujettes à confirmation :

AVOINE : 2 c.w., 0.78¼ ; 3 ex. c.w., 0.76 ; 3 c.w. et 1 ex. fourr., 0.75 ; 1 fourr., 0.74½ ; 2 fourr., 0.71½ ; 3 fourr., 0.68½ ; fourrage mixte, 0.81 ; grain mixte, 0.63½.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.26¼ ; 1 et 2 c.w., 2-rangs, et 3 c.w., 6-rangs, 1.24¼ ; 3 c.w., 2-rangs, 1.21¼ ; 1 fourr., 1.12¼ ; 2 fourr., 1.11½ ; 3 fourr., 1.08½ ; 3 grain mixte, 1.03¾.

—o—o—o—

Voici les prix du blé de deuxième catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial :

Northern No 1, 2.05¾ ; No 2, 2.02¾ ; No 3, 1.98¾ ; No 4, 1.92¾ ; No 5, 1.86¾ ; No 6, 1.81¾ ; Durum No 1, 2.13¾ ; No 2, 2.12¾ ; No 3, 2.01¾.

Prix selon l'accord et prix canadiens : Northern No 1, 2.05¾ ; No 2, 2.02¾ ; No 3, 1.98¾ ; No 4, 1.92¾ ; No 5, 1.86¾ ; No 6, 1.81¾ ; Durum No 1, 2.13¾ ; No 2, 2.12¾ ; No 3, 2.01¾.

MARCHE DU LIN

3.07¾ ; 3 c.w., 2.82¾ ; sur rails, 3.12¾ ; 3.12¾ ; No 1 c.w., 2.68¾.

Prix aux commerçants : 1⅛ cents de moins que l'option de juillet.

Notre commerce avec la Russie

MOSCOU (Reuter) — Une délégation de 40 hommes d'affaires canadiens, actuellement en visite en Union soviétique, a été reçue hier par M. Anatase Mikoyan, premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS.

L'entretien a porté sur les possibilités de développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec :

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	52½
Québec, 93 points en solide	54
Québec, No 1 moule d'une livre	55

PRIX DES OEUFS

Catégories grosseur	A	B	C	D
A-Ex-Gros				
	35½-28	32 -32½	41-42	51-53
A-Gros	32½-23	29 -29½	38-39	46-50
A-Moy.	18 -18½	23½-24	32-33	42-44
A-Petits	12½-13	19 -19½	28-29	38-40
B	18 -18½	23½-24	32-33	42-44
C	12 -12½	18½-19		

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

A-Prix aux producteurs.

B-Prix aux points enregistrés.

C-Prix aux détaillants.

D-Prix aux consommateurs.

N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 12 mai 1964.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs poids vivants

POULETS

Moins de 5 livres	18 -18½
5 à 6 lbs	19½-22
6 à 7 livres	22 -25
7 livres et plus	26

POULES

Moins de 5 livres	9 -12
5 à 6 livres	13 -14
6 livres et plus	16 -17

DINDONS

Moins de 12 livres	28 -28½

PRIX AUX DETAILLANTS

Poids avisacrés

POULETS

Catégorie	Moins de 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
"A"	31-32	37-38	44-45	45-46

POULES

Moins de 4 livres catégorie "A"	28-30
4 à 5 livres catégorie "A"	36-38
5 livres et plus catégorie "A"	38-40

DINDONS

Moins de 10 livres catégorie "A"	40-41
De 10 à 16 livres catégorie "A"	43-45
16 livres et plus catégorie "A"	49-51

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs

Pour les pommes de terre locales, No 1 sac jute second 75 livres, $1.95 ; 50 livres, $1.30. N.-B., 75 livres, $2.15 à $2.20 ; 50 livres, $1.40 à $1.45.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est stable depuis quelques jours. Cependant, la demande est lente et on craint une nouvelle baisse d'ici peu. Le marché des volailles se maintient à un niveau stable, exception faite des poulets de gril dont les prix se sont encore raffermis la semaine dernière. Les arrivages sont lents et la demande semble meilleure. C'est ce que rapporte le service fédéral des marchés.

MARCHE DE MONTREAL

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois A-Extra-Gros, $0.33 à $0.34 la douzaine ; A-Gros, $0.30 à $0.31 ; A-Moyens, $0.25 ; A-Petits, $0.20 $0.21 ; B, $0.25 ; C, $0.20.

BEURRE — Arrivages courants prix non admissible 51¾ cents ; 93 points, prix admissible, 53 cents ; 92 points, prix admissible, 55 cents.

FROMAGE — Livré à Montréal cir. arrivages courants prix de gros blanc du Québec, $0.35½, coloré $0.38¼.

POMMES DE TERRE — Prix de vente, en gros : Nouveau-Brunswick, $2.00 les 75 livres ; $1.45 à 1.60 ; les 50 livres, $0.34 à $0.36 les 10 livres. Québec, $1.50 à $1.60 les 75 livres ; $1.15 à $1.25 les 50 livres. Ile du Prince-Edouard, blanches, $2.50 à $2.70 les 75 livres ; $1.65 à 1.75 les 50 livres ; $0.40 à $0.44 les 10 livres.

LAIT ECREME EN POUDRE — Procédé de pulvérisation No 1, en sacs, $0.12¾ à $0.16 la livre ; procédé au rouleau No 1 en sacs, $0.12 à $0.14 ; procédé pour animaux $0.12 ; poudre de lait de beurre destinée aux animaux, $0.08½ à $0.09.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs et du beurre sur les marchés de gros des produits agricoles de Montréal n'ont pas varié. L'offre d'oeufs correspondait à une demande légère. Les prix des pommes de terre n'ont pas varié.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. transmis par la Presse Canadienne.

Titres	Offre	Dem.
All Can Com	5.82	6.38
All Can Div	7.03	8.69
American Growth	10.34	11.30
Beaubran	37.58	41.13
Canada Growth	5.79	6.33
Can Gas and Energy	8.29	9.08
Canadian Investment	3.99	4.36
Can Trusteed	4.78	5.22
Canafund	48.70	51.14
Champion Mutual	6.67	7.33
Collective Mutual	5.55	6.03
Commonwealth Inter	10.20	11.15
Commonwealth Inter. Leverage	8.81	9.65
Corporate Investors	11.29	12.34
Diversified Inc. "A"	27.30	
Diversified Inc "B"	5.46	6.00
x Dividend Shares	3.77	4.13
Dominion Comp	4.10	4.41
Dominion Equity	21.30	21.76
Dominion Div	3.35	3.80
x Dreyfus Inc	20.35	22.34
European Growth	6.47	7.23
Federated Growth	5.58	6.10
First Oil and Gas	5.10	5.57
Fonds Collectif "A"	7.07	7.48
Fonds Collectif "B"	5.56	5.92
Fonds Collectifs "C"	7.65	8.32
Group Inc	4.14	4.52
Growth Oil and Gas	10.79	11.74
Investors Growth	8.07	8.77
Investors Inti	4.99	5.42
Investors Mutual	14.08	15.27
Mutual Accumulating	4.56	4.99
Mutual Income	6.15	6.72
North American of Canada	12.72	13.90
One William Street	15.54	16.99
Prêt et Revenu mutuel	6.82	7.45
Provident	5.58	6.07
x Putnam Growth	9.50	10.38
Radisson	4.88	5.36
x Research Investing	12.03	13.15
x TV Electronics	6.26	6.81
Timed Investment	6.75	7.41
United Accumulative	7.62	8.33
West Growth	8.41	8.91

x'en monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	8.89	9.82
American Bus Shares	4.27	4.62
Boston Fund	10.08	11.02
Bullock Fund	14.82	16.24
Keystone Cust. B1	24.48	26.70
Keystone Cust. B4	4.78	5.22
Keystone Cust. K-2	5.65	6.17
Mass Inv Growth Stock	8.73	9.54
Wellington Fund	13.10	14.46

Gains modérés à la Bourse

MONTREAL (PC) — Les cours ont légèrement progressé hier en Place locale à la faveur d'une reprise de dernière heure. L'indice composé a gagné 0.3 à 145.1, un nouveau sommet mais les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 90 contre 78. Le virement industriel a été de 208,020 actions et celui des mines et pétroles de 999,922.

—o—o—o—o—

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles ont atteint un nouveau sommet hier à la Bourse de Toronto cependant que les mines d'or ont décliné au milieu d'une activité modérée. Les boissons alcooliques ont fait bonne contenance. Canadian Breweries a gagné ⅝ à 10⅜, Labatts ⅝ à 18½ et Walkers ⅜ à 34⅜. La Banque de Montréal, qui avait été l'objet de prises de bénéfices récemment a récupéré une partie du terrain perdu, gagnant ⅝ à 65⅝.

—o—o—o—o—

NEW YORK (PA) — Les transports aériens, les chemins de fer et les sociétés d'épargne et de prêts ont pris la vedette hier à Wall Street. La séance a été passablement animée. Calumet and Hecla a été le stock le plus actif, gagnant 10 points à 27⅜ sur un déplacement de 403,900 actions. Texas Guf Sulphur venait au deuxième rang, cédant un point à 55 sur un déplacement de 202,000 actions. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné .31 à 827.38.

Le marché des obligations

TORONTO (PC) — La tendance était ferme hier sur le marché canadien des obligations où le rythme des échanges était passablement rapide. Les émissions fédérales à court terme ont fermé avec des gains de $0.05 après avoir monté jusqu'à $0.15 à l'ouverture. Les longues échéances ont moins fluctué tout en étant moins actives. Enfin, les obligations des provinces et des sociétés ont fait bonne contenance sur un marché actif.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
17,165	Cdn Brew	810⅞	+ ½
13,812	Allied Tel	1.10	+ .05
10,980	Massey Ferg	23⅞	+ ⅛
8,243	Dom Tar	21¾	+ ⅛
6,883	Kodiak Pet	21⅝	+ ⅛
6,500	Loblaw	7½	+ ⅛
6,167	Aluminium	32½	+ ⅛
5,480	Abitibi	15¾	— Inc.
4,873	Steel of Cda	25⅞	— ⅛
4,800	Power Corp	12⅞	— Inc.

SECTION MINIERE (en cents)

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
136,900	White Star	74	— 8
128,700	Transierre	104	+ 13
103,650	Mont Pleasant	120	+ 5
98,500	Pano	27	K 2
74,025	Pennbec	18	Inc.

Ventes totales : 1,207,942 actions comprenant 208,020 industrielles et 999,922 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Ban.	85 Tit.	8 Pap.
Mardi	150.8	132.9	126.6	145.1	136.3
Lundi	150.5	132.5	126.6	144.8	126.0
Sem. dern.	148.0	132.0	127.0	143.6	125.9
Mois dern.	145.6	127.8	123.6	140.1	130.0
Haut. 1964	150.8	132.9	128.5	145.1	136.3
Bas 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2
Haut. 1963	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
Bas 1963	115.9	111.8	119.7	116.2	95.8

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut.	Bas.	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
Cdn Brew	31291	$10¾	9⅞	10¾	+ ⅜
Husky Oil	21425	$ 8⅞	8¼	8¼	+ ⅛
Steel Can	12879	$26	25⅞	25⅞	
Dom Tar	11633	021¾	21¾	21½	+ ⅛
Home A	11288	$19½	19¼	19½	+ ⅛
HUILES					
Sarcee	90350	177	155	177	+11
Un Oils	58092	240	236	240	+ 6
Am Leduc	34300	22½	21	22	
Cent. Del	21850	835	800	825	+26
Un Rf P	21600	29½	28	28	— 1
MINES					
Magnet	318000	10½	8½	10	+ 1
Genex	126000	18	16	18	+ 2
Zulapa	118600	28½	24	27	+ 3
Min Ore	105800	27½	25	26	— 1
McWatt	76000	30	27	28½	+ ½

Ventes totales : 4,094,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	79 Ind.	10 Or	16 Met.	9 Huil.	113 Titres
Mardi	184.44	133.06	66.05	98.44	144.40
Lundi	183.90	134.49	66.11	97.82	144.01
Sem. dern.	182.85	134.04	66.08	97.11	143.08
Mois dern.	149.27	130.81	67.20	88.03	139.68
1963	136.44	133.55	62.03	91.31	129.14
Haut. 1854	184.44	138.68	68.26	101.29	144.49
Bas. 1964	137.73	129.10	58.82	81.00	128.72
Haut. 1963	137.49	149.04	62.33	92.43	129.14
Bas 1963	124.49	120.56	56.66	77.32	117.80

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Mardi	439.0	169.1	153.1	307.8
Lundi	438.6	167.7	152.4	306.8
Sem. dern.	438.8	164.3	151.7	305.5
Mois dern.	437.1	164.5	151.3	304.7
1963	384.0	142.6	146.4	272.6
Haut. 1964	440.7	169.4	153.6	307.8
Bas 1964	406.6	152.5	148.9	286.7
Haut. 1963	407.1	152.5	151.1	286.8
Bas 1963	341.1	121.8	134.9	242.7

Cours moyens de Dow Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	827.38	+ 0.31
20 chemins de fer	201.61	+ 1.69
15 services publics	142.04	+ 0.56
65 titres	290.45	+ 0.88

Ventes totales : 1,410,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé de 0.1 à 342.5 points.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 V.e.	10 H.e.
Mardi	81.2	101.0	87.3	90.8	93.1
Lundi	81.3	101.0	87.3	90.7	93.2
Sem. dern.	81.3	100.9	87.4	90.6	93.2
Mois dern.	81.2	101.4	87.6	90.4	93.0
1963	81.1	101.2	88.7	89.9	94.5
Haut. 1964	81.7	102.7	88.4	90.8	94.7
Bas 1964	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
Haut. 1963	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
Bas 1963	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 42.30 francs en France hier. Cela représente une hausse de 10 centimes par rapport au cours de lundi dernier.

L'aigle, pièce d'or américaine de $10, valait 102.20 francs; c'est là une baisse de 40 centimes.

—o—o—o—

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin hier au marché libre de l'or en Europe en fonds américains: $35.06½ à l'achat et $35.08½ à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.07 4-25 (250 shillings, 7 pence) c'est la même valeur que lundi dernier.

AVIS

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 8 mai 1964 par lequel J.-V. Hallé Inc., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Lévis, Qué., le 8 mai, 1964 sous le No 135,596".

Banque de Montréal, 13 mai 1964

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Conformément à l'exigence de la garantie en vertu de l'acte de fiducie

Dans l'affaire de :

FERNLEY'S INC.

TOY CITY INC.

KIDDIE MART INC.

LA SALLE TOYS INC.

SPORT SALES INC.

THE TOY CHEST (MONTREAL) INC.

PARAMOUNT SPORTING GOODS INC.

NATIONAL TOY SALES INC.

AQUEDUCT SPORTING GOODS INC.

Des soumissions cachetées, incluant chèque visé pour 20% de l'offre, seront reçues au bureau du fiduciaire, Trust Général du Canada, jusqu'à jeudi, le 21 mai 1964, à 3 heures p.m. pour l'achat en bloc des actifs hypothéqués suivants, soit :

La marchandise située à Seaway Storage, 3336, rue Notre-Dame. La mise à prix est fixée à $13,000.00

En autant que le fiduciaire en est investi, sujet à toutes charges, privilèges ou liens pouvant les grever, et tel que le tout subsistera à la date de l'acceptation de la ou des soumissions s'y rapportant.

On peut obtenir un examen détaillé de l'inventaire et de la marchandise en s'adressant au bureau du fiduciaire soussigné. La plus élevée ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Aux fins d'offres, tout prix d'inventaire servira de guide et les surplus et manques seront ajustés sous cette base. Les mises à prix ci-dessus référées sont payables comptant sur livraison des actifs, ainsi que sur le paiement de toutes les taxes fédérales et ou provinciales, exigibles avec ladite vente.

TRUST GENERAL DU CANADA,
84 ouest, rue Notre-Dame
Montréal, P.Q.

Les grains à la baisse à Chicago

CHICAGO (PA) — Les contrats à terme sont descendus à leur plus bas niveau de l'année hier à la Bourse des grains de Chicago. Les pertes se limitaient cependant à des fractions dans l'ensemble.

Valeurs étrangères

A NEW YORK

Cours fournis par Barre & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½% 1966	98⅛	98½
Bolivie 7% 1958	16	
Brésil 8½% 1979, nouvelles	—	80
Brésil 8½% 1979, ancienne		75
Chili 3% 1993	43¾	44¼
Colombie 3% 1970	90¼	90¾
Cundinamarca 6½% 1959	127	—
Cundinamarca 3% 1978	67¼	69
Italie 1 à 3% 1977	77	—
Medellin 3% 1978	66½	67½
Panama 7% 1958 Stamped	43	45
Perou 3% 1997	80½	83

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Adm & T	40¼	41½
A C Tel A	38	—
Aggrite	—	2.00
All Credit	9½	10
Do priv	10¼	10¾
Arcan	—	35
Auto Fab B	25	40
Banque d'Economie de Qué	9¾	—
Brinco	6.10	6.25
C Sup Oil	16¼	16¾
Char Credit	5	8½
Cons Theatres	7	8
Corpex	10¼	11¾
Can Pac Ry	290	—
Crown Life	285	300
Five Wheels	1¾	2
Great West Life	7.30	—
Gen Mor	2.90	3.30
Industrial Life	205	—
London Life	335	350
La C P Foncier de Mtl	9.50	10.25
La Prévoyance	—	24
Les Prévoyants	—	90
Mar Tel	13½	—
McDon	18¾	19¼
Nat Bowl	—	60
N & Light Pow 4	80	—
Do 4½	90	—
Do priv	49½	—
Pacific Gas	17	17¾
Paco	1.25	1.50
Permeator	24	—
Soucy	4¼	—
Superseal	10	—
Trust Général	42½	43¾
Trizac	50	1.00
Un Factors	2.20	—
Un Amus	17	—
Do priv	17	—

Nomination à la Fonderie PAQUETTE Foundry Inc.

M. H. LOUETTE

M. Jean Labbé, président de Fonderie Paquette Foundry Inc., de St-Jean, Qué., annonce la nomination de M. H. Louette, au poste de conseiller technique. M. Louette est bien connu dans l'industrie de la fonderie pour la contribution qu'il a apportée à l'éducation et au développement technique de même qu'au contrôle de la qualité des moulages de fonte. Sa nomination est une des étapes du plan d'expansion que nous avons établi depuis l'acquisition des bâtiments de la fonderie Singer de St-Jean. —

Nouvelles brèves des sociétés

Mack Trucks aux mains de la Chrysler

Les administrateurs de la Chrysler Corporation et ceux de Mack Trucks Inc. ont approuvé un plan déjà exposé et selon lequel Chrysler acquerrait l'entreprise Mack. Toutefois, l'accord en question doit être approuvé par les actionnaires de Mack Trucks et les détenteurs d'obligations de cette compagnie. Chrysler projette d'émettre des débentures convertibles subordonnées jusqu'à concurrence de $164,500,000 pour solder le coût de son acquisition.

F. F. Soucy Inc. publie son bilan

Dans son rapport annuel aux actionnaires, M. Jules Soucy, président de la firme F. F. Soucy Inc., déclare en partie ce qui suit: "L'année 1963 a été fructueuse en événements. De familiale qu'elle était, la compagnie est devenue une entreprise publique lors de l'émission d'un certain nombre d'actions ordinaires, en juin 1963.

"La production de pâte mécanique à notre usine de Chemin-du-Lac a été sensiblement la même qu'en 1962, et ceci en dépit des travaux d'aménagement de la nouvelle usine de papier à journal à Rivière-du-Loup, qui a mobilisé les efforts d'une grande partie de notre personnel.

"Les profits nets après dépréciation et impôts se sont élevés à $32,372 sensiblement les mêmes que ceux de $30,794 en 1962. Nous prévoyons qu'au cours de la présente année, la production de notre usine de pâte mécanique, à Chemin-du-Lac, devrait augmenter sensiblement.

"Les travaux d'aménagement et de mise en route de notre usine de papier à journal sont maintenant complétés, et la production a débuté vendredi, le 24 avril. Notre première livraison de papier à journal a été effectué lundi, le 4 mai. Nous prévoyons que notre production de papier à journal, au cours de cette année, s'élèvera à environ 20,000 tonnes, et qu'à compter de 1965, la production sera de l'ordre de 35,000 tonnes annuellement".

Les bénéfices de Consumers Gas

Les bénéfices nets de Consumers Gas Company ont marqué une légère diminution durant les douze mois finissant le 31 mars 1964 alors qu'ils ont atteint $8,851,000 soit l'équivalent de 51 cents l'action ordinaire comparativement à $8,962,000 ou 52 cents l'action les douze mois précédents. Le rapport préliminaire de la compagnie

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan.
Abitibi	7940	$15⅞	15⅝	15⅝	+ ⅛
Abit pr	525	23	23	23	
Alta Dist	850	395	395	395	+ 5
Alta Dis vt	4943	395	395	395	
Alta Dis w	700	97	97	97	
Alta Gas	2822	$34¾	34¼	34¼	— ½
Alta Gas pr	10	$109	109	109	
Alat Gas w	3404	1000	980	985	
Alta Nat	250	$18¾	18¾	18¾	
Alg Cen	100	$30½	30	30	— 1
Algoma	1485	$69¼	68¾	69	— ¼
Alumini	3860	$32¾	32½	32⅝	+ ⅛
Alum 4¼	pr 300	$44¼	44	44⅛	— ⅛
Alm 2pr 4½	800	$47¼	47	47¼	+ ¼
Ang Pip	pr 25	$52⅜	52¾	52¾	
Anthes A	685	$23¾	23½	23½	+ ⅛
Anthes Bpr	30	$101½	101½	101½	
AnthIm 1pr	120	$99	99	99	
Argus	520	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Arg B pr	25	$50¾	50¾	50¾	
Arg CP pr	4539	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Arg 250 pr	75	$50½	50½	50½	
Ashdon B	2135	$7¼	7¼	7¼	
Atlan Acc	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Atlan 6pr	175	$23½	23½	23½	— ⅛
Atl Sugar	1725	$18	17⅞	18	+ ⅛
Atl Sug A	z30	$23½	23½	23½	
Auto E	1100	470	465	470	
Bank Mtl	9266	$65⅞	65½	65½	+ ⅛
Bank N S	817	$71¼	71¼	71¼	+ ¼
Bath P	7090	$20¾	20½	20½	— ⅛
Bath P A	605	56	55	56	+ 1
BayMills pr	100	$10½	10½	10½	
Beatty n	z25	$13	13	13	
Beav Lum	50	$45½	45½	45½	+ ⅜
Bell Phone	9871	$54¼	53¾	54	— ⅛
Bicks	385	$10	9¾	9¾	— ⅛
Bow M pr	25	$51¾	$1¾	$1¾	— ¼
Bowater	200	$ 6¾	6¾	6¾	— ⅛
Brazil	3415	280	275	280	+ 5
BAm Bank	25	$63	63	63	+ ½
B Am Oil	2562	$33⅛	32⅞	32⅞	— ⅛
B C Forest	240	$30¼	30	30	
B C Power	7215	48	47	48	+ 1
B C Phone	125	$60½	60½	60½	+ ¼
BC Ph 6 pr	20	$110	110	110	+ 2
BC Ph 5¾pr	10	$106½	106½	106½	
BC Ph 5½p	z15	$98¼	98	98	
Brown	z17	$15	15	15	
Build Prod	550	$26¾	26¼	26½	— ⅜
Burns	1360	$12¾	12¼	12¼	— ⅜
Cabol	150	43	43	43	
Cal Pow	1883	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Can Bread	1170	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Can Cem	135	$46	46	46	
Can Compr	236	$28¼	28	28¼	+ ¼
CD Sug	464	$26	25½	25½	— ½
Can Foils	245	41	41	41	
CI Fndry	1920	$34⅞	34⅜	34⅞	+ ⅜
CI F 4¼	35	$92	92	92	
Can Malt n	564	$22	21½	21½	+ ¼
CSL	240	$30¼	29¾	29¾	— ¼
CAE	1595	$10¼	9	9	— ¼
C Brew	31291	$10⅜	9⅞	10⅛	+ ⅛
C Brew Apr	z20	$50	50	50	
C Brew pr	170	$50	50	50	+ ⅜
C Brew Bpr	910	$53¼	53	53	+ ¼
C B Alm A	z75	$10⅝	10¼	10⅝	
C B Al Aw	375	180	180	180	
C B Al Bw	z20	190	190	190	
Cdn Can A	750	$14⅜	14¼	14¼	
C Chem w	140	693	675	675	—15
C Collieries	z30	13	13	13	
C Curt W	400	67	65	65	— 3
C Dredge	500	215	205	205	—15
C F Prd 1pr	25	$53½	53½	53½	
CF Prd 2pr	25	$47⅜	47⅜	47⅜	
C Found	300	485	485	485	+ 5
C Found pr	150	$18½	18½	18½	
C G E pr	495	$37¼	37¼	37¼	— ¼
Cdn G Inv	25	$54¼	54¼	54¼	+ 1
CG Sec A	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
C Ind Gas	4285	$11¼	10¾	10⅞	+ ⅛
C Imp B C	1263	$65¾	65	65½	+ ¼
C In Gas pr	z25	13⅞	13⅞	13⅞	
CIL	2677	$20⅜	19⅞	20¼	+ 1
C Marc	250	400	400	400	+ 5
Cdn Pet pr	790	$13½	13½	13½	— ¼
CPR	7717	$44⅞	44¼	44⅜	+ ⅜
C Refract	100	$13½	15½	15½	— ½
Cdn Tire	200	46	45	45	
C Tire A	1275	$39⅜	39½	39½	+ ⅛
C Util	720	$32¾	32½	32¾	+ ¼
C Vickers	100	$19	19	19	+ ¼
CWN Gas	220	$17½	17½	17½	
CWN G pr	240	$16⅞	16	16⅞	
Cap Bldg	700	250	240	245	— 5
Chemcell	2350	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Chrysler	1110	$55⅜	55	55½	— ⅛
Clairton	200	$ 5½	5½	5½	— ⅛
CClairton w	100	250	250	250	+10
Col Cell	765	$12⅜	12⅛	12⅜	
C Savings	z50	$10⅜	10⅜	10⅜	
Conduits	1045	$6	5	5⅞	+ ⅛
Con Baks	z30	$ 6	6	6	
Con Bldg	300	$ 10¼	10	10	— ⅛
Con Bld pr	200	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Con M S	2200	$35⅝	35⅜	35½	
Con Paper	1650	$41⅞	41¾	41⅞	— ⅛
Con Gas n	6591	$11¾	11¾	11⅞	
Con Gas B	35	$105⅝	105⅛	105½	
Corby vt	z25	$19½	19½	19½	
Coronation	670	490	485	485	—10
Coron 2pr	245	$7½	7¼	7½	
Cosmos	300	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Crain RL	600	$14	14	14	+ ¼
Crestbrk	1550	300	275	300	+25
C Bridge	2450	$21½	21	21	— ¼
Crown Tr	100	$69	69	69	+ 3
Crush Int	540	$9¾	9¾	9¾	
Coron 120pr	100	$18¾	18¾	18¾	
Delta Acc	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Dist Seag	1055	$59⅛	58⅞	59	— ⅛
Delta B pr	325	$109½	109	109½	+ ½
D Coal pr	200	$14½	14½	14½	
Dom Elect	525	$13⅞	13¾	13¾	
Dofasco	7269	$22½	22¼	22½	+ ⅛
D Lime wts	z10	120	120	120	
D Magnes	500	$9	9	9	
Dom Scot	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
D Scot pr	150	$51	50¾	50¾	+ ¼
Dosco	z155	$16	16	16	
Dom Store	4300	$20⅜	20⅛	20⅜	
Dom Tar	11633	$21¾	21⅜	21½	+ ⅛
Dom Tar pr	205	$22⅞	22¾	22¾	
Du Pont	240	$46	46	46	
Dom Text	525	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
East Ch Tr	300	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Econ Inv	300	$11½	11½	11½	— ¼
Eddy Match	125	$45¾	45¾	45¾	— ¼
Emco	150	$20	20	20	
Emp Life	28	$210	210	210	
Exquisite	z25	$6⅝	6⅝	6⅝	
Exquite A w	z50	150	150	150	
Falcon	745	$74	73½	74	+ ⅛
Fam Play	356	$20	19¾	19¾	
Fanny F	125	$43½	43½	43½	
Fed Farms	z75	$5¼	5¼	5¼	
Fed Grain	100	$73¾	73¾	73¾	+ ¾
Fleet Mfg	4960	74	68	70	
Ford US	z50	$59¼	59¼	59¼	
Ford Cda	210	$192	190	191	+ 3
Fraser	50	$31½	31½	31½	+ ¼
F Pioneer	1075	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
F Pionr pr	230	$55½	55½	55½	+ ½
Freiman	z50	$6	6	6	
Fruehauf	500	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Gen Bake	875	$19	18¾	19	+ ¼
GMC xd	784	$96¼	95⅞	96¼	+ ⅜
GP Drill A	101	105	105	105	
GP Mfg A	100	$27½	27¼	27½	— ⅛
Globe A	875	$11½	11¼	11¼	
G Mack A	z50	$8	8	8	
G Mack B	100	$12½	12½	12½	— ⅛
GL Paper	1100	$25½	25	25½	+ ¼
G L Power	262	$23	23	23	
G L Pow w	450	$11	10½	10½	— ⅛
GN Cap Bw	400	100	100	100	
GW CoalB	1300	273	270	270	— 5
Gr Wpr G	1890	$15⅛	15⅜	15⅜	— ⅛
Greyhnd	475	$13¾	13½	13¾	
Guar Tr	z12	$60¼	60¼	60¼	
H Cottonpr	200	$98	98	98	
Hand Ch	z32	$8½	8½	8½	
Hardee pr	1670	86	85	85	
Hardee pr	25	$40	40	40	
Hard Carp	1250	$17¼	16½	17	+ ¾
H Carp A	575	$13½	13¼	13¼	+ ⅛
Hawker-S	4775	$7⅞	7⅜	7¾	
Hawker pr	z10	$99¼	99¼	99¼	
Hayes Stl	200	$18¾	18½	18½	— ⅛
Home A	11288	$19¼	19¼	19¼	+ ⅜
Home B	1250	$19½	19⅛	19⅛	
Horne Pf	3000	330	315	325	— 5
H Smith pr	50	$43½	43½	43½	+ ¾
HBC	3206	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Hur Erie	z20	$68¼	68¼	68¼	
Husky	21425	$8⅞	8⅛	8¼	+ ⅛
Husky w	100	18	18	18	— 2
Imp Flo	300	$39⅛	39	39	
Imp Tob	2975	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Imp Oil	2948	$50⅜	50	50	— ⅛
Imp Tob pr	400	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
Ind Accep	4335	$23	22⅞	22⅞	— ⅜
Ind Min	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Ind Wire	300	125	125	125	+ 5
Inglis	3060	460	450	460	— 5
Inland Cpr	z20	$16½	16½	16½	
Inland Gas	500	$7¼	7	7¼	
Inld Gpr	z185	$19¼	19	19¼	
Int Bronze	320	$23	23	23	+ 1
I Bronze pr	25	$27½	27½	27½	— 1
I M C	125	$82	81¾	82	— ½
Int Nickel	4088	$86¼	86	86⅛	+ 1
Int Util	1950	$24¼	24	24⅛	
Int Util pr	50	$48⅛	48⅛	48⅛	— ⅛
Int Dist w	z10	80	80	80	
Int D62W	z20	20	20	20	
Inter PL	240	$85	85	85	— ¼
Int StlP	3350	330	305	305	—15
Inv Syn	35	$59	59	59	+ 1½
Inv Syn A	580	$58¾	58½	58½	+ ½
Jefferson	450	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼
Jeff Bw	200	390	390	390	—10
Jockey C	4220	390	385	385	— 5
Jock C pr	300	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Jock CB pr	250	$10	10	10	
Jock 2pr	800	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Jock wts	2300	48	47	47	
Kelly D A	375	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Kelvinator	210	$8⅞	8⅞	8⅞	
Labatt	1504	$18⅝	18½	18½	+ ⅜
LOnt Cem	7600	290	275	280	
LOnt Cemp	900	$13	13	13	+ ⅜
LO Cem w	1500	40	39	40	
Lakeland	2675	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Lakelnd pr	125	$20	20	20	
Lakeld wt	900	340	340	340	— 36
Laura Sec	115	$20½	20½	20½	
Lau Fin	680	$14⅛	14	14	— ⅛
Lau F 200	50	$38	38	38	+ ½
Lau F 125	200	$21½	21½	21½	+ ¼
Levy	2035	$18⅛	18⅞	19⅛	+ ¼
Levy 2pr	225	$12⅜	12¾	12¾	+ ⅛
LobCo A	2835	$7½	7⅜	7½	
LobCo B	1255	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
LobCo pr	235	$49⅞	49⅛	49⅞	+ ⅜
LobG 1 pr	665	$30¾	30⅜	30¾	+ ⅛
LobG 2 pr	z30	$53	55	55	
Locana	100	95	93	95	+ 6
Loeb M	840	$29½	29	29	— ¼
Maclaren A	z5	$22½	22½	22½	
Maclaren B	125	$24½	24½	24½	
Macleods A	400	$23	23	23	
MB C PR	1227	$30⅜	30	30⅜	+ ⅛
Maher	z25	$27	27	27	
M Leaf Mill	440	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
Mass-F	9557	$23	23¾	23⅞	
Mass-F 5½	570	$120	119½	120	+ 1
McCabe	z10	$47	47	47	
MEPC	225	380	380	380	— 5
Met Stores	350	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Met Stor p	130	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Mex LP	25	$13⅜	13⅜	13⅜	
Mid-West	2150	345	326	326	—10
Milt Brick	100	325	325	325	
Molson A	231	$31	31	31	
Molson B	200	$32	32	32	
Mon Foods	275	$6½	6½	6½	
Mont Loco	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Moore	1108	$54⅞	54½	54¾	— ⅛
Morse A	550	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Morse B	1600	$9	8¾	9	+ ⅛
N Contain	300	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Nat Drug	805	$13⅞	13¾	13¾	
Nat Dr pr	455	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
N Groc pr	15	$28	28	28	
Nat Trust	60	$25	27	27	+ ⅜
N Trust r	3101	129	126	127	+ 1
Neon	205	$27	27	27	+ ¼
Nia S Stl	z5	$26⅜	26⅜	26⅜	
Noranda	9160	$49⅞	47¾	49¼	— ½
NO NGas	1868	$23	22⅞	23	+ ⅛
Nor Pilon	z201	$11¼	11	11	
NW Util pr	80	$81¼	81	81¼	+ ⅜
NS LP	z10	$27	27	27	
Ocean Cem	550	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Ogilvie	1350	$14¾	14½	14½	— ⅛
Ont Steel	225	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Oshawa A	475	$51	50	50¾	
Pac Pete	2146	$13⅜	13½	13⅜	
Pac Pete w	100	800	760	800	
Parker	100	460	460	460	Q15
Pembina	430	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Pow Corp	2655	$13⅛	12⅞	13	+ ⅛
Prem T	z10	$460	460	460	
Price Bros	206	$44¾	44½	44¾	— ⅛
QN Gas	562	$7⅞	7½	7½	
QN Gas pr	46	$100⅜	100	100⅜	— ⅜
QN G 59w	820	18	18	18	— 1
QN G 63W	100	365	365	365	+ 5
Rap G A	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜	
Reichhold	1475	$31½	29½	29⅝	— 1
Revelstke	100	$10	10	10	
Revelstk pr	z30	$20¼	20¼	20¼	
Rob 2 pr	100	$16½	16½	16½	+ ⅛
R Nodwell	300	405	405	405	
Rockowr pr	200	$ 8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Rothman	7815	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Royal Bnk	1369	$75⅛	75⅜	75⅛	— ⅛
Royalite	z25	$12	12	12	
St L Cem A	z5	$25	25	25	
St Maurice	1400	42	40	42	+ 2
Salada	1285	$11⅞	11½	11¾	
Sayvette	1050	275	265	270	+ 5
Scot Yk pr	220	$32½	32⅛	32½	+ ⅛
Seven Arts	5100	$14⅞	14¼	14⅝	+ ⅛
Shell Can	1361	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Shell I ypr	3030	$27	26¾	27	+ ¼
Shell I wts	425	590	575	590	
Shopsaw xd	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅜
Slater A w	1550	620	610	610	—10
Shillit	550	420	420	420	+10
Silverd A	450	$14¾	14¾	14¾	
Silverwd B	z50	$15	15	15	
Simpsons	1335	$45½	44½	44½	— ¼
SKD Mfg	900	495	480	480	—15
Slat Steel	2070	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Somville pr	25	$51½	51½	51½	
Southam	50	$25¾	28½	28½	— ½
Southrd	z110	425	425	425	
St Pav	230	$10⅜	10⅞	10⅞	
St Radio	1000	$10½	10½	10½	
Steel Can	12879	$26	25⅞	25⅞	
Steinbg A	60	$29¾	29⅜	29¾	— ⅛
Suptest ord	680	$17¾	17¾	17¾	
Suptest pr	30	$101½	101½	101½	
Switlik	150	185	185	185	
Tancord	z10	275	275	275	
Tancord pr	160	210	210	210	
Texaco	177	$59½	59½	59½	— ½
Tor Do Bk	954	$64	63½	63¾	
Towers	1100	100	90	95	+10
Tower wts	6500	11	10	10	
T Fin A	3163	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
T Fin 5	25	$37½	37½	37½	— 1
Tr Can PL	4631	$39⅛	38⅞	39	
Trans Mt	10325	$18¾	18½	18¾	+ ½
Trans PPL	1150	$ 9⅛	9	9	
Turnbull	780	$10	10	10	
Trans Air	100	325	325	325	+15
Un A 2pr	z10	$10	10	10	
Un Gas	2560	$21¾	21¼	21½	+ ¼
U Gas B pr	50	$53¼	53¼	53¼	— ¼
U Corp B	25	$33½	33½	33½	
U Corp pr	45	$31	31	31	
Un Steel	200	425	425	425	+ 5
Unadium	100	86	86	86	+ 1
Vendomat	300	310	305	310	
Vic G Tr	465	$13	13	13	— ¼
Versatile	1000	$ 9	8¾	9	
Wainwr	200	32	32	32	— 1
Walk GW	1910	$34¾	34⅛	34¾	+ ⅜
Wat Equip	z15	$10	10	10	
Westcoast	6867	$18¾	18½	18¾	+ ⅜
Westeel	2000	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
W Sup A	190	$11⅞	11⅞	11⅞	
Westfair	300	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
W Pacific	200	$17¾	17¾	17¾	
Weston A	3241	$17⅞	17¼	17⅜	+ ⅛
Weston B	4530	$17½	17½	17½	
Wstn 4½ pr	z10	$94½	94½	94½	
N Kelore	35050	$ 6¾	6¾	6¾	— ⅜
WellFin tc	1325	$ 6¾	6¼	6⅝	+ ⅛
West A wts	837	885	865	875	—10
White Pass	500	$ 7¾	7¾	7¾	
Woodwd A	3147	$25	24¾	24¾	— ⅛
Wdwd A w	635	960	930	960	+35
Y Knit A	100	$ 6¼	6¼	6¼	+ ¼
Y Knit B	235	90	90	90	
Zenith	500	450	450	450	

HUILES

Acme Gas	1500	12	11	12	
Aimtex	4085	385	380	385	+ 5
Alb Leduc	34300	22½	21	22	
Ang U Dev	9500	24½	23	23	— 1
Bailey S pr	325	$24	24	24	+ ½
Bail 5½ pr	z5	$23¼	23¼	23¼	
Banff	300	168	166	168	+ 3
Bata	8500	5½	5	5½	+ ½
Cal Std	1150	$23½	23½	23½	
Calvert	10500	49	47	47	— 1
C S Pete	600	310	310	310	
C Delhi	9505	775	770	770	+ 5
C Delhi w	100	255	255	255	—25
C Ex Gas	500	126	125	126	+ 3
C Homestd	1000	98	98	98	— 1
Cent Del	21000	835	800	825	+25
C Dragon	8100	30	29	30	
Dev Pal	300	132	132	132	+ 2
Dome Pete	555	$17½	17⅜	17½	
Duvan	2000	10	10	10	
Dynamic	500	19	19	19	— 1
Fargo	100	300	300	300	— 5
Fr Pete pr	670	345	345	345	+10
Glacier	2000	12	11½	11½	
Gr Plains	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Gridoil	2927	38½	37	37	— 2
H B Oil G	1158	$18½	18	18¼	
Landa	100	485	485	485	
Lng Point	3000	8½	6½	8½	
Medal	4250	440	440	440	+ 5
Midcon	2500	39	38	39	+ 1
Mill City	5160	20½	20	20	
Murphy	115	365	365	365	—15
Nat Pete	600	340	340	340	— 5
N Cont	3100	45	45	45	
N Davies	1000	26	26	26	—11
N C Oils	8640	270	265	265	+42
N C O pr	465	$48	48	48	+ 4¾
N C O wts	775	22	22	22	
Numac	9100	175	171	174	+ 3
Place	500	49½	49½	49½	+ 1
Ponder	1000	33	33	33	
Provo Gas	2000	187	183	186	+ 1
Quonto	18000	14	13½	14	
Ranger	150	135	135	135	
Sarcee	90360	177	165	177	+11
Scurry Rain	312	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
South U	6000	10	10	10	— 1
Stanwell	800	76	70	76	
Teck Corp	3796	500	500	500	— 5
Triad Oil	3450	206	203	205	— 1
Ulster Oil	930	$15⅞	15⅝	15⅞	— ⅛
Unispher	6700	27	25	26	— 1
Un Oils	58092	240	236	240	+ 5
Un Reef P	21600	29½	28	28	
Wespac	6743	18	16½	16	+ 2
Wburne	11350	107	105	107	+ 2
W Decalt	11038	174	170	172	+ 2
Yan Can	13000	5	5	5	

MINES

Accra	5000	38	36	38	+ 1
Advocate	300	650	650	650	+ 5
Akaitcho	2800	96	95	96	+ 2
Ali Pitch	6700	23½	22½	22½	— ½
A Larder	500	17½	17½	17½	— 1½
Am Rare	500	10	10	10	
Ang Am	2100	185	180	181	+ 1
Anall	3000	9	9	9	
Area	3300	184	176	176	— 8
Arjon	3000	14	14	14	+ ½
A Arcad	14800	23	21	22	+ 1
Atl C C	1700	97	93	97	+ 2
Atlin-R	15030	9½	9	9	
Aumag	46500	6	5½	5½	— ½
Aunor	1520	370	360	370	+10
Bankfile	8000	13	12	12	— 1½
Barnat	2700	63	62	63	— 1
Base M	6000	13½	12½	13	
Baska	12500	9½	9	9	— ½
Belcher	1500	36½	36	36½	+ ½
Belleter	27700	62	58	60	— 1
Bethlam	950	620	615	620	—15
Bevcon	7000	11	11	11	
Bibis	10000	24	22½	23½	— ½
Bidcop	9000	10	9½	9½	+ ½
Black B	42000	15	14	14	
Bralorne	1500	410	400	400	—10
Brunswk	3048	970	960	970	— 5
Buff An	100	190	190	190	
Buff RL	3500	6	6	6	
Bunk H	71830	62	58	61	+ 1
Cable	816	11	11	11	
Cadamet	1025	11	11	11	
Camflo	8000	147	145	147	
Camp C	1350	420	410	410	— 5
C Tung	9200	95	93	93	
Cam Min	5500	32	31	31	— 2
C Austra	8000	10½	10	10½	— ½
C Malart	2500	60	58	60	
C N Inca	2500	8½	8½	8½	+ ½
Cd NW	16500	5	4½	4½	— ½
Candore	67666	20	17	19½	+ 3
Captain	3500	9½	9	9	— 1
Cassiar	1172	$11	10¾	11	
C Farad	1840	260	250	250	—10
C Keel	12500	38	36½	37	— 1
Cheskirk	2000	6	6	6	
Chester	25000	22	19	21	— 1
Chib K	4000	12½	12½	12½	— ½
Chib M	500	34	34	34	
Chimo	5800	75	73	74	— 1
Chrom	100	141	141	141	+ 6
Coch Will	600	380	380	380	
Comb M	2555	22	22	22	
Coniaga	43100	99	92	98	+ 3
Con Key	4000	13½	13	13	— 1
C Shaw	1733	28	26½	26½	— 1
C Bellek	9566	7½	6½	7½	+ ½
C Cullin	2000	10½	10½	10½	
C Brewis	2000	37	37	37	
C Fan	1128	15½	14½	15½	— ½
C Gillies	1500	8	8	8	
CG Ar	2000	29	29	29	+ 2
C Hasit	2000	22½	22	22	+ 1½
C March	2080	220	212	215	
C Marcits	543	106	105	105	— 5
C Mogul	9850	445	425	440	
C Morr	1000	22	22	22	— 3
C Mosher	200	135	135	135	+ 3
C Nemu	4533	16	16	16	— 2
C Nich	21500	20	16	20	
C North	1866	24	23½	24	— ½
C Ramble

L'Evénement est publié par Le Soleil Ltée 390 rue de la Couronne, Québec.
La presse canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS
LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots. Coût minimum	25 65
2 ins. consécutives la ligne comptée	22
6 ins. consécutives la ligne comptée	20
24 ins. consécutives la ligne comptée	17
Minimum 2 lignes comptées par ins. Titre individuel par insertion	30
Avis de naissance, mariage, fiançailles	$1.50
Avis de décès, remerciements, service, anniversaire	$1.00
Mot additionnels	$0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT à L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorretteville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année
payable à nos bureaux ou à un de nos représentants
PROVINCE DE QUEBEC : 1 an $7.50 6 mois $4.00, 3 mois $2.25
1 mois $1.00. Ailleurs au Canada : 1 an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00
ETATS-UNIS et pays étrangers : 1 an $26.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00, 1 mois $2.50

ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère ou 2e HYPOTHEQUE
De $2,000 à $25,000
(jusqu'à 80% de la valeur)
REMBOURSEMENT : JUSQU'A 12 ANNEES
VOUS POUVEZ REMBOURSER EN TOUT TEMPS AVANT L'ECHEANCE SANS ENCOURIR DE PENALITE.
— PAS DE BONI
— PAS DE FRAIS D'INTERMEDIAIRES
— PAS DE FRAIS DISSIMULES

NIAGARA Mortgage & Loan COMPANY LIMITED
795, DES GLACIS
CARRE D'YOUVILLE
JOUR : 529-6168
SOIR : 661-8579
quo-13

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

CHEVROLET 1958, Bel-Air, 4 portes très propre, très bonne condition, 523-1714, après 6 heures. quo-13

OLDSMOBILE 1961, hard top, super 88, 2 portes, bas millage, power brake, power steering, moteur et châssis parfait ordre, peu de comptant, balance facile, direct du propriétaire, 524-6418, 9 à 11 a.m. 5 à 11 p.m. quo-16

FORD 1959, 6 cylindres, peinturer à neuf, 38,000 milles, cause maladie, — 529-4210 quo-19

PLUSIEURS automobiles 1954 à 1964, prix défiant toute compétition. Conditions faciles, échange accepté. Beaulieu-Gagnon, 590 boul. Hamel, 681-5387. quo-14

VOLKSWAGEN 1962, mécanique, carrosserie parfaites, comme neuf, $1095, particulier, 653-4276. quo-16

HEALY-Sprite 1960, très bonne condition, $750. — 527-1495. quo-16

AUCUN comptant pour automobiles, jusqu'à 36 mois pour payer. 681-7208. 135-29

AUSTIN A-40, 1961, 20,000 milles, comme neuf, $675. Après 6 heures : 623-0411, 128 des Chênes Ouest, Ste-Odile. quo-18

PONTIAC 1962, automatique, mécanique, carrosserie, comme neufs, $1,800. Particulier, 653-4276. quo-16

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

VOUS AVEZ UN BEGIN POUR UNE VOITURE NEUVE ?

Achetez-la dès maintenant grâce à un prêt peu coûteux, comportant une assurance-vie, de la

CAISSE DE PRETS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE
quo-13

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Roger AUTOS BARRE et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec

SPECIAUX

1959 Chevrolet, panel, ½ tonne $625
1960 Chevrolet, panel, ½ tonne $675
1959 Chevrolet, pick-up, ½ tonne $475
1962 Chevrolet, 3 tonnes $2,975
1958 Metro International $650
1963 Amphicar, conv. $1,395

1095 CANARDIERE
529-3335
2-4-6-18

BUREAUX A LOUER

BUREAU, Ave Turnbull, 700 pieds, stationnement et voûte, 524-9904. quo-20

BUREAUX à louer, ultra-moderne, ménage journalier, vaste stationnement privé, situés Grande Allée, chemin St-Louis, chemin Ste-Foy, Centres d'achats Canardière et Lévis, 529-9077. quo-21

CHALETS A LOUER

CHALETS à louer, St-Antoine de Tilly. Tél.: 822-4479. Albert Létourneau. quo-4

LAC Bleu, 2 magnifiques chalets, bord du lac, entièrement meublés, remis à neuf, eau, électricité, toilette. S'adresser sur lieux le jour ou Tél. soir 524-4010. quo-15

Lac St-Joseph

Louez un chalet et devenez propriétaire. Fossambault, 7e avenue. Lundi au vendredi, 875-2285, samedi et dimanche, 875-3379. quo-16

CHAMBRES A LOUER

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur, 524-9904. quo-23

STE-ODILE, belle chambre meublée, pour monsieur chez adultes, autobus, 523-0371. quo-14

CHAMBRE à la semaine, 1304 Ave Conway, angle Canardière, 524-3333. quo-14

CHEMIN Ste-Foy, permis de cuisine, $35.00 par mois, meubles neufs. — 527-0585 — 681-9800. 3451-18

ST-SACREMENT, belle grande chambre, 1er plancher, sur la rue, 840 Marguerite-Bourgeois, appt 1, 681-9286, quo-19

670 ST-GABRIEL, très grande chambre, 2 fenêtres, bien meublée, poêle, réfrigerateur, très propre. S'adresser : Mlle L. Veilleux, 671 St-Jean appt 7, 522-3118. quo-13

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

COMMERCES A VENDRE

PRES Hôtel-Dieu, propriété 20 chambres, en bon état, 523-3019. quo-20

RESTAURANT bien situé, bonnes affaires, prix de sacrifice, cause de maladie, $6,500. Acompte $2,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ASSOCIES demandés pour achat de 50% d'un commerce bien établi dans Québec. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

TAVERNE dans ville de Québec, acompte $25,000.00 et plus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

RESTAURANT bien équipé pour $2,500. Acompte $1,500.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

TABAGIE et comptoir lunch haute ville pour $13,500. Acompte $6,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. 613-13

MANUFACTURE en dehors de Québec, chiffre d'affaires $2,000,000.00. Acompte $150,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ST-ROCH restaurant $8,500.00 cause départ pour l'Europe. Il faut vendre. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. 613-13

MAISON de chambres revenu $6,000.00. Acompte $3,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

PATISSERIE bien équipée à sacrifier pour $6,500. Acompte $3,250.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

GRAND restaurant centre de ville, cause départ, attendons votre offre. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

QUEBEC-Ouest, épicerie avec 2 pièces pour $3,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. 613-13

MAGASIN de chapeaux à sacrifier pour $5,200.00. Acompte raisonnable. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. 613-13

LIGNE d'autobus à sacrifier pour $150,000.00 d'acompte. Bonnes affaires. — Immeubles Belvédère Ltée, courtier — 681-6358. 613-13

RESTAURANT bien équipé avec trois pièces sur le même plancher. Loyer de $65.00 par mois, pour le tout. A vendre pour $3,000.00. Acompte $1,500.00. Immeubles Belvédère Ltée, 681-6358. 613-13

TROIS milles des chutes, épicerie restaurant marchand général, maison de 2 étages, 30 x 36, bonnes affaires à sacrifier pour cause maladie, conditions faciles. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. 613-13

HAUTE Ville, tabagie comptoir-lunch, $5,000.00. Acompte $2,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

HOTEL Motel, Restaurant 2 milles de Québec, à prix spécial. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

EPICERIE, restaurant avec local pour professionnel, grand terrain, coin de rues. Il faut sacrifier, cause d'accident. A qui la relève ? Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

RESTAURANT Limoilou, à sacrifier, Lacroix Immeubles, 653-8307. quo-14

HOTEL, banlieue, bar-salon, $5,000. — comptant prendrais échange, Lacroix Immeubles, 653-8307. quo-14

EPICERIE Lévis, prendrait motel, hôtel en échange, Lacroix Immeubles, 653-8307. quo-14

COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant, immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. quo-27

MAISON à échanger pour commerce bien établi à Québec. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

DIVERS — A VENDRE

MACHINE à cigarettes neuve $380 pour $250. S'adresser Renfrew House, 24 Ste-Anne, 523-9314. quo-15

TENTE française Marechal, de luxe — 623-5875 quo-14

SET salle à dîner, set de chambre à coucher, 623-9140. quo-13

VIEUX meubles de toutes sortes, table, sofa, fauteuil, chaises toutes sortes, à prix débarras, 661-2770. quo-14

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVEUSE de table, pour restaurant chez Camille, 1384 Chemin Ste-Foy. Exigeons bonnes références et expérience au moins un an. Pour entrevue, le gérant. Tél.: 527-1961. quo-13

POUR travail dans la vente, de marchandises, pour hommes, dames et enfants, salaire selon les capacités. S'adresser 842 St-Joseph quo-14

GAGNEZ $23 par semaine plus garderobe gratuite dans temps libres. Simplement montrez robes à amis. Pas capital, sollicitation, expérience nécessaires. Ecrire North American Fashion Brooks Ltd. 3425 boul. Industriel, dépt P-3917, Montréal 39. quo-13

AVON a besoin de dames qui désirent faire de l'argent. Revenus intéressants, à temps plein ou partiel. Tél. — 522-7706. quo-15

OFFICE OVERLOAD

A besoin immédiatement

1°—D'une sténo ou dactylo connaissant le clavier français pour travail 3 après-midi par semaine.
2°—D'une dactylo pour travailler toutes les après-midi pour 2 mois.
3°—D'une sténo pour un mois ½.
4°—D'une dactylo pour les après-midis pour bureau de médecin.
5°—D'une dactylo ayant l'expérience des états financiers. Pour l'été, nous avons déjà des demandes de sténos, dactylos, télétypistes et opératrices de téléphone.

Appelez Mme Blais
529-9371
quo-13

HOMMES DEMANDENT EMPLOI

PLATRIER peintre demande plâtrage, joints, gyproc, peinture extérieure, couverture, 683-8331. quo-8

HOMMES DEMANDES

VENDEURS agressifs, de belle présentation, voiture, servir clientèle établie dans : Cap-Rouge, Champigny, Québec. Généreuse commission, boni, nombreux avantages. Chance d'assurer votre avenir et d'entrevoir, sous peu, la prospérité. Commerce de nécessités domestiques connues, garanties. Familiex, Dépt T. G. 1600 Delorimier, Montréal, Qué. 3-27

Avons besoin de bons vendeurs à temps plein ou partiel, possédant auto, payons bon salaire et bonne commission. S'adr.: en personne, 1305 Chemin Ste-Foy, suite 120. quo-13

INGENIEUR PROFESSIONNEL

Service technique de protection contre l'incendie demande ingénieur pour notre division en protection municipale contre l'incendie. Siège des fonctions à Montréal. Doit être bilingue. Bel avenir, salaire intéressant.

410, rue St-Nicholas,
Montréal, P.Q.

CANADIAN UNDERWRITERS' ASSOCIATION
quo-15

HOMMES OU FEMMES

I B M

Pensez à votre avenir en devenant spécialiste sur les machines I.B.M. Suivez les cours de jour ou du soir de l'Institut de Québec (Data Processing)

20 RUE ST-JEAN, QUEBEC
TEL.: 525-7463
quo-13

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

2 PIECES meublées, entrée seule, 2020 chemin Ste-Foy. quo-14

SOUS-sol 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, réfrigérateur, bain. Avenue des Erables. 683-8043. quo-14

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, entrée privée, stationnement, $75. 525-7249. quo-18

FLAT neuf moderne, chauffé, meublé 1-2-3½ pièces. 623-5115. quo-18

DUPLEX, 1 mois gratis, grand 5½, chauffé, $110.00. 626-1699 — 623-5589. quo-21

ST-SACREMENT, 2 pièces, meublé, chauffé, balcon, entrée privée, stationnement. 683-4803. quo-12

CHARLESBOURG, meublé, très moderne, 2½ pièces, 623-4103. quo-15

PRES Parlement, maison appartements, logement 4 et 3 pièces plus salle bains, chauffés, moderne. — 524-1989, entre 2-4 heures. quo-21

LES Patios, 5 et 6 pièces, chauffés ou non. 681-5829. quo-22

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche, 524-9904. quo-23

4 PIECES, 1er et 3e étage, neuf. Tél. 653-8655. quo-18

ST-GABRIEL, 2-3 pièces, neufs, ultra-modernes, poêle, incinérateur, réfrigérateur, buanderie automatique, concierge, $70, $80, $90, occupation quo-2 681-5654.

APPARTEMENT luxueux avec 2 chambres coucher 2 salles de bains, salle manger, cuisine équipée, prix $180.00. Information 527-9088. quo-13

ST-THOMAS d'Aquin, maison 3 logements, idéal pour jeunes mariés, 4 pièces, chauffé, salon, une chambre dinette, cuisinette salle bains, balcon, aussi 4½ pièces avec chambre d'enfant, $90 et $95. — 681-2934. quo-23

3 PIECES meublées, chauffées, poêle, réfrigérateur pour couple. Tél.: 683-7351. quo-13

1125 BERTHELOT, flat chauffé, 1er étage, appt 2 $50.00. — 529-9077. quo-14

JOLI 2 pièces, meublé, privé, bain, literie fournie, références, 525-7207. quo-14

FLAT 2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, libre immédiatement, 1304, Ave Conway, angle Canardière. Tél.: 524-3333. quo-14

2 GRANDS 4 pièces, ultra moderne, avec balcon, meublé ou non meublé, 2776, rue Laprade, près Hôpital Laval. 653-3794. quo-28

2 GRANDS 4 pièces, ultra moderne, avec balcon, meublé ou non meublé, 2776 rue Laprade, près Hôpital Laval. 653-3794. quo-28

ST-JEAN-Baptiste, flat avec douche, eau chaude année, $12.50 semaine, 429 St-Jean. quo-16

1080 ST-JEAN, flats neufs, ultra moderne, entièrement meublés, éclairés, $80, $90.00. Occupation immédiate, 529-9077. 527-9387. quo-19

20 LOCKWELL, 2 pièces, ultra moderne, poêle, réfrigérateur, buanderie, service concierge, incinérateur, $70. — 529-9077 683-0334. quo-19

AVENUE Turnbull, 2-3 pièces, bains, poêle, réfrigérateur, chauffé, eau chaude, concierge, incinérateur, laveuse automatique, $60 à $65. — 525-9776 — 522-5060 — 522-8569. quo-19

ST-JEAN-BAPTISTE, 3 pièces, chauffé, eau chaude, année, $65.00 mois, 429 St-Jean. quo-16

RUE Latourelle, grand flat meublé, pour 2 personnes, appointement 527-2676. quo-16

20 LOCKWELL, bachelor ultra moderne, entièrement meublé, $85.00. — 529-9077. 683-0034. quo-19

1080 ST-JEAN, flats neufs, ultra-modernes, 1½ pièce, construction béton, chauffés, éclairés, $70.00 — $80.00. — 529-9077. quo-19

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-modernes, 1½ pièces, $100.00, 5½ pièces $145.00 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage, à 925 Myrand, 525-5427 — 683-7474. quo-15

LE BELVEDERE
OCCUPATION IMMEDIATE

OU mai. Luxueux appartements 3 - 4 - 5 pièces. Prix à partir de $110.00 avec cuisine équipée : poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, tapis dans les corridors, luxueux lobby, garage chauffé, buanderie, 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088, logement modèle. quo-13

Bachelor - Studio — $80.00

EDIFICE de luxe, avec cuisine équipée : poêle, réfrigérateur. Si désiré meublé. 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088. quo-13

APPARTEMENTS DU JARDIN

3½ et 4½ pièces, eau chaude incinérateur, piscine privée, chauffage central, peinture neuve, 527-7668. 624-14

MAISONS A VENDRE

DIRECTEMENT propriétaire, plein pied, 6 pièces, avec garage, près des écoles, église, 270, 70e rue Est, Charlesbourg. Tél.: 623-9007. quo-13

AVENUE Holland, cottage 7 pièces, comprend 3 chambres à coucher, finition intérieure plâtre, chauffage eau chaude, Raymond Moreau, Trust Royal. — 529-0171, soir 653-4759. quo-18

RUE Lausanne, magnifique Split-Level, 6 pièces, brique et pierre, garage, chauffage, eau chaude, tout accomplie. (Photo MLS) Raymond Moreau, Trust Royal, 529-0171, soir 653-4759. quo-15

SILLERY, maison confortable, 5 chambres coucher, 2 salles bains, garage, carport, beau jardin, balcon, 70 x 100. Paroisse St-Charles-Garnier, près écoles, magasins. 527-1102. quo-18

ST-GERARD Majella, 8 Rochette, plain-pied, 6 pièces, salle bains, terrain 50 x 160. — $13,800. quo-18

PROPRIETE commerciale, 4 logements, Québec-Ouest. Prix et conditions incroyables. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ST-SACREMENT, 10 pièces, pour $24,000, acompte $5,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

STE-FOY, plain-pied, 5 pièces, briques, à vendre. Prendrait un terrain comme acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

A celui qui aime un petit domaine, propriété située sur l'Ile d'Orléans, avec vue sur Québec, terrain de 200 x 900, bien fini, arbres fruitiers, fleurs, etc., Occasion unique à 40,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

JACQUES-Cartier, 2 logements, 4 pièces, $11,000.00. Petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ST-FRANÇOIS d'Assise, 6 grands logements et 8 garages à même, bon placement. Immeubles Belvédère Ltée, — courtiers, 681-6358. 613-13

NOTRE-Dame de Grâce, 2 petits logements brique, prix $6,500.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ST-ROCH, 3 logements, dont 1 de 6 pièces non chauffé, $16,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

LES Saules, 7 pièces, 2 étages plus sous-sol, $10,000.00. Acompte 2,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

QUEBEC, pour $3,000.00 d'acompte, une propriété à revenu de $3,700.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, — 681-6358. 613-13

ST-PASCAL, 8 logements 1-6 et 7-4, plus garage, beau placement. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ST-PIE X, 6 logements, 5 pièces, plâtre et brique, chauffé, acompte $5,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

BOISCHATEL, maison 7 pièces, beau terrain, vue sur le fleuve, un endroit magnifique. Conditions discutables. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, — 681-6358. 613-13

ST-SACREMENT, maison de chambres meublée avec logement, brique, chauffé $20,000.00. Acompte raisonnable. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ST-PIE X, 18 logements 5 pièces, chauffé, brique pâle. Acompte $20,000.00., balance facile. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

STE-ODILE, 12 logements de 4 et 5 pièces. Acompte $15,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

NOUS avons dans Québec et la banlieue blocs de 12 logements, 25 logements et 100 logements. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

SILLERY avenue des Gouverneurs, maison pierre 8 pièces, 2 étages. Acompte $5,000, cause transfert. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

ORSAINVILLE, maison 2 logements, 5 pièces, 8 ans, à laisser pour $11,000. Acompte $2,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

LIMOILOU, 6 logements, 2-4, et 4-5, à sacrifier cause vieillesse $40,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, — 681-6358. 613-13

COMPTANT seulement, professeur d'Université a signé temporairement Montréal. Près des collèges, écoles, église, 9 pièces, 2 étages, 4 chambres, bibliothèque, sortie privée, salon, salle à manger, séparés et fermés. Grande cuisine rénovée, 2 salles bains, tapis mur à mur. Fraîchement peinturé partout à l'intérieur, rue tranquille. Idéal pour famille ayant enfants au collège et Université ou professionnel. 527-0332. $13,000 à prendre. Pas d'agent. quo-19

ST-ALBERT, 6 logements, comptant $4,000. Lacroix Immeubles, 653-8307. quo-14

ST-PIE X, 5 logements, grand 6 pièces, comptant $5,000. Lacroix Immeubles, 653-8307 quo-14

BOISCHATEL, 8 pièces, comptant $1,500. Lacroix Immeubles, 653-8307 quo-14

ST-RODRIGUE, 12 logements, net 12%. Lacroix Immeubles, 653-8307. quo-14

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. De 6 à 12 logements. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. quo-27

MEDECINS CHIRURGIENS

DR Charles Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 est, St-Joseph. Tél.: 524-4061. quo-21

OCCASIONS D'AFFAIRES

Magasin Buanderie et NETTOYAGE A SEC LAUNDROMAT WESTINGHOUSE BREVETE, A MONNAIE !

Au candidat ou à la famille qualifiée, nous offrons:
— AGENCEMENT complet
— CHOIX d'emplacements
— FINANCEMENT généreux
— PUBLICITE soutenue

Téléphonez ou écrivez dès aujourd'hui.
ALD CANADA LTEE
6215 Côte de Liesse,
Ville St-Laurent, Qué.
Michel Labadie, Québec, 842-5006

SOUMISSIONS

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

PROJET: Recouvrir de leantos le toit du hangar No 2, base C.A.R.C., Bagotville, Qué. Dossier: 737-B4-10. DES SOUMISSIONS CACHETEES, indiquant leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 h. p.m. H.A.E. VENDREDI, 5 juin 1964.

Plans, devis et formules de soumission peuvent être examinés à l'Association des Constructeurs de Québec, Sherbrooke, Montréal, St-Hyacinthe, Chicoutimi et au bureau de la succursale de Montréal de DCL et seuls les entrepreneurs généraux peuvent se les procurer à la Section des Plans de DCL, à l'adresse ci-dessous, moyennant dépôt de $25.00 payable à Defence Construction (1951) Limited.

Un dépôt de garantie, tel qu'exigé dans les documents de soumission, doit accompagner toute offre.
N. J. Smith, secrétaire,
6e étage, édifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa 4, Ontario.
quo-14

MAISONS A VENDRE

MAISONS NEUVES A VISITER

DIFFERENTS MODELES

RUE NELLIGAN, PRES BOULEVARD DUPLESSIS

RUE BOISVERDURE PRES ECOLE STE-URSULE, BOIS DE VINCENNES

INFORMATIONS ET VISITES 10h. a.m. à 9h. p.m.

653-7261

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.
Entrepreneurs Généraux, 2835 Chemin Gomin, Ste-Foy

SERVICE DOMESTIQUE

COUPLE européen, femme cuisinière, homme chauffeur et entretien maison, parlant anglais, références. Ecrire dept 451, Le Soleil. quo-13

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS dans la ville de Québec et banlieue commerciaux ou domiciliaires. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 613-13

TERRES A VENDRE

HUIT milles de Québec, terre de 90 arpents. Maison 1½ étage de 30 x 40 $7,500.00 acompte $3,500.00 Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

TERRES DEMANDEES

A échanger pour terre à proximité de la ville, un motel et bonne maison sur la route 2. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

NOUS avons acheteur pour terres, Organisé ou petite ferme aux alentours Québec. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-13

YACHTS, CANOTS, MOTEURS

TRAILER, bateau 13', moteur Mercury électrique 25 h.p. $750. — 623-7669. quo-9

Le gouvernement a financé les dettes des hôpitaux, mais non pour les laïciser

Le Dr Alphonse Couturier a déclaré hier que le gouvernement a été obligé de financer les $200 millions de dettes des hôpitaux de la province, mais il n'a pas l'intention de les laïciser.

Le ministre de la Santé répondait au député Maurice Bellemare qui a dit qu'en payant les dettes de l'hôpital Cloutier, au Cap-de-la-Madeleine, le ministre avait étatisé l'hôpital.

"On a passé une loi pour établir un système de corporation et on enlève des mains des religieuses leur bien en payant leur dette; on s'en va vers l'étatisation des services d'hospitalisation", a dit M. Bellemare en défendant la politique de l'Union Nationale en matière d'hôpitaux.

C'est grave, a-t-il dit, parce qu'on ne sait pas où on va avec les temps que nous subissons. Notre système pourrait un jour tomber à la merci de gens qui n'ont pas de respect pour les communautés religieuses.

Le ministre de la Santé a donné une série de chiffres sur le financement des dettes des hôpitaux dans la province. Ce financement s'étend sur une période de 15 ans environ. C'est ainsi qu'en 1960, l'hôpital de Notre-Dame de Montréal avait des dettes de $20 millions, celui de Montmagny, de $2 millions, l'Hôtel-Dieu de Lévis, $2 millions et celui de Québec, $6 millions (en 1961).

"Nous n'avons pas l'intention de laïciser les hôpitaux, a dit M. Couturier. Nous laissons les hôpitaux aux propriétaires, les communautés religieuses ou les corporations. Nous payons les dettes d'hôpitaux parce qu'elles doivent être payées et si nous avions laissé l'ancien système d'assistance publique, les déficits d'opérations se seraient accumulés avec les années."

L'hôpital "portatif" d'Armagh va devenir un hôpital "stationnaire"

Deux hôpitaux: un à Chandler, l'autre à Gaspé

Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, a confirmé, hier, la construction d'un hôpital à Chandler et d'un second hôpital à Gaspé.

Il a fait sa déclaration au cours de l'étude des crédits de son ministère.

A Chandler, il est impossible d'agrandir l'hôpital actuel. Le gouvernement a décidé en conséquence d'en construire un autre qui sera la propriété du gouvernement.

A Gaspé, un autre hôpital sera construit également pour permettre aux malades de la Gaspésie de se faire traiter dans leur région.

Les sommes qui seront nécessaires n'ont pas été révélées, au cours des discussions en Chambre.

L'hôpital "portatif" d'Armagh, tel que qualifié par le député unioniste de Bellechasse, Me Gabriel Loubier, deviendra sous peu, selon le Dr Alphonse Couturier, un hôpital "stationnaire" et permanent d'ici quelques mois.

Le titulaire du ministère de la Santé a précisé que la préparation des plans et devis achève et que dès que ce travail sera terminé on procédera à des appels d'offres.

Aux objections de Me Loubier qui rappela au ministre qu'il avait fait une promesse identique l'an dernier sans aucun résultat jusqu'à maintenant, M. Couturier a expliqué qu'on avait eu recours à des appels d'offres depuis mais que les montants proposés étaient trop élevés.

Le ministère de la Santé a alors demandé à l'architecte de réduire les plans, de changer des matériaux afin de réduire le coût. Ce travail a été fait, a-t-il dit. On fait actuellement la revision des travaux et ces plans seront prêts dans quelque temps.

Pressé de préciser davantage par Me Loubier, le ministre a dit que le gouvernement aura recours aux appels d'offres à peu près en même temps pour la construction de l'hôpital d'Armagh et celui de Malartic.

"C'est une excellente nouvelle, a commenté le chef de l'Opposition. Je pense que la population de Bellechasse en félicitera le ministre, même si c'est très en retard, et félicitera le député de Bellechasse qui a été assez diligent pour éperonner le gouvernement et le faire marcher".

Les sanatoriums de Roberval et de Macamic ont 1,443 tuberculeux

Le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, a révélé, hier après-midi, que 1,443 malades tuberculeux sont sous traitement dans les sanatoriums de Macamic et de Roberval.

Le Dr Couturier a informé la Chambre par ailleurs que les statistiques de son ministère indiquent que 236 Indiens et Esquimaux sont atteints de la maladie.

De ce nombre, 88 patients sont traités en Ontario, soit à Moose Factory, Indian Hospital.

L'Opposition veut un nouvel hôpital à Thetford Mines

L'Opposition a réclamé, hier, la construction d'un nouvel hôpital à Thetford-Mines. L'hôpital actuel date de 1929 et il est devenu insuffisant.

Le député Gabriel Loubier (UN), de Bellechasse, a dit qu'il s'agit d'une priorité. L'hôpital n'a qu'un seul ascenseur. Les malades sont placés dans les corridors.

L'Opposition a trouvé curieux qu'un hôpital soit construit à Beauceville alors qu'il en existe un à dix milles plus loin, à Saint-Georges.

—Attendez, vous verrez comment il sera rempli, a dit le Dr Couturier. Quant à l'hôpital de Thetford, le ministre a dit qu'il l'avait visité mais qu'il n'avait pas pris d'engagement sur sa construction.

Le député Emilien Maheux (L) de Mégantic a dit qu'un nouvel hôpital avait été demandé sous l'Union Nationale mais sans succès. Il a reconnu qu'il n'y avait pas assez de lits et que les patients doivent aller se faire traiter dans d'autres hôpitaux, comme à Sherbrooke.

Il n'y a pas de crédit prévu, cette année, pour la construction de l'hôpital de Thetford.

Une grève possible à Victoriaville

Le député de Champlain à l'Assemblée législative a dit, hier, que les 300 employés de l'Hydro, à Victoriaville, sont à la veille de déclencher une grève. Il a demandé au ministre des Richesses naturelles si des dispositions avaient été prises.

M. René Lévesque a dit que les négociations étaient extrêmement serrées entre un local de la CSN et les employés de bureau de la compagnie Shawinigan.

Il y a eu 12 séances de négociations directes et une séance de conciliation est prévue pour le 15 mai. M. René Lévesque a ajouté qu'il espère en la signature du contrat. L'événement poursuivra son cours dans le sens des lois ouvrières, c'est-à-dire conciliation, arbitrage, etc. Le droit de grève n'existe pas actuellement dans les compagnies d'utilité publique, y compris les compagnies d'électricité. C'est l'arbitrage obligatoire.

Adoption de crédit pour la province

L'Assemblée législative a adopté, hier, des crédits d'un peu plus de $200 millions pour l'administration de la province en juin et en juillet.

La loi a subi ses trois lectures consécutives. Elle prévoit le paiement des versements aux mères nécessiteuses, une somme de $100,000 pour des intérêts à la faculté de Commerce.

Les dépenses couvriront aussi une partie de la construction de l'édifice commémoratif de la Confédération, à Charlottetown, des dépenses de l'enquête sur l'affaire Coffin, un accident de $60,000 causé à une personne par une auto de la PP et quelques autres dépenses.

Le procès du juge Meunier a été remis au 22 mai prochain

MONTREAL (PC) — Le procès pour parjure du juge Adrien Meunier a été remis au 22 mai parce que le procureur de la Couronne, M. Marc Brière, était malade.

Le juge de la Cour supérieure est accusé de s'être parjuré au cours de l'enquête préliminaire d'une faillite de $64,705 en mars dernier.

Le juge Meunier a été député libéral de Montréal-Papineau aux Communes de 1953 à 1963. Il n'a pas participé aux élections générales de 1963 et a été nommé juge de la Cour supérieure par le gouvernement Pearson, le 16 octobre 1963.

L'enquête préliminaire en question concernait deux clients du juge Meunier alors qu'il était avocat en 1962.

Il y a bien des façons de célébrer une inauguration

Le député de Trois-Rivières a avisé le premier ministre Jean Lesage qu'il pourrait bien se trouver à lever une pelletée de terre sur un terrain qui n'appartient ni à la province ni à la corporation du pont de Trois-Rivières, le 15 mai.

Le premier ministre sera à Trois-Rivières, samedi, pour inaugurer le début des travaux de construction du pont de Trois-Rivières au coût de $30 millions et qui sera terminé en 1967.

Le député Yves Gabias, applaudi par les ministériels parce qu'il a été souvent absent de la Chambre cette année, a conseillé au premier ministre de demander à la Voirie de faire les démarches nécessaires pour obtenir les terrains afin que le droit de propriété ne soit pas violé.

M. Lesage a rétorqué qu'il ne sait pas si c'était bien une pelletée de terre qu'il devra lever. Il y a bien d'autres façons de faire la cérémonie, a dit le premier ministre: peser sur des boutons, tirer des leviers, etc. Il a ajouté que ce n'était pas l'habitude, sous l'Union Nationale, d'inviter les députés de l'Opposition à de telles cérémonies.

L'Allemagne est l'un des cinq pays, ne siégeant pas à l'ONU

Bonn — (DAD) — L'Allemagne n'est pas membre des Nations Unies. Elle se trouve dans la même situation que la Corée et le Viet-nam, coupés en deux par le rideau de fer. Elle est l'une des cinq nations — parmi lesquelles se trouvent la Suisse et Monaco — qui sont représentées à New York par un observateur permanent.

Certains Etats ont essayé à plusieurs reprises d'utiliser le Forum des Nations à leur profit. Tel est le cas par exemple de l'Allemagne orientale, qui n'a pas obtenu la reconnaissance de l'Etat, en dépit des efforts de son ministre des Affaires étrangères Lother Bolz. On comprend dans ces conditions que l'observateur permanent de la République fédérale à New York, M. Sigismund von Braun ait une tâche particulièrement délicate à remplir.

Si l'Allemagne ne fait pas directement partie des Nations Unies, elle est cependant membre de plusieurs organisations qui

L'absence de sténographes de langue française oblige le Comité des privilèges à s'ajourner

OTTAWA (PC) — Pour l'amour d'un clou, le cheval perdit son fer. Ce fer perdit le cheval. Faute de cheval, un roi Richard III perdit son royaume. Tout cela pour l'amour d'un clou.

Ce raisonnement résume la situation dans laquelle se trouva hier le comité des privilèges des Communes.

Le comité dut s'ajourner sine die faute de sténographes officiels de langue française pour recueillir le mot à mot des délibérations du comité.

Des mots aigres-doux furent échangés au sujet de l'insuffisance du personnel mais les députés durent mettre de côté leur enquête sur l'accusation portée par M. Gérard Girouard, député progressiste-conservateur de Labelle, suivant lequel on l'aurait sollicité à joindre le parti libéral en faisant luire à ses yeux l'avantage qu'il aurait à bénéficier d'une grasse caisse électorale.

Les Communes avaient donné instruction au comité de faire enquête après que M. Stanley Knowles, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, eut soutenu que l'accusation de M. Girouard équivalait à une accusation de tentative de corruption et que, si elle s'avérait, elle enfreignait les règlements des Communes et le Code criminel.

4 JOLIES STENOS

Deux séances du comité, tenues mardi matin et mardi après-midi, furent suspendues faute de sténographes français qualifiés.

Une solution, l'emploi de quatre jolies sténographes françaises recrutées par M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, fut écartée.

Une protestation formelle à l'adresse des Communes, proposée par les progressistes conservateurs, fut rejetée. Il en fut de même de leur suggestion que les témoins de langue anglaise fussent entendus pendant que l'on rechercherait des sténographes français.

Il fut laissé à l'initiative du président du comité, M. Larry Pennell, député libéral de Brant-Haldimand, de reconvoquer le comité dès lors que l'on aurait raccolé le personnel voulu. M. Pennell a annoncé qu'il s'efforcerait de voir à ce que des recommandations soient faites au comité aujourd'hui ou demain au sujet de la procédure à suivre.

INDIGNATION

La majeure partie des trois heures que siégea le comité fut passée en récriminations au sujet du manque de reporters sténographes.

"Mais quoi, nous sommes un objet de ridicule aux yeux du pays", tonna M. Eldon Woolliams, député progressiste-conservateur de Bow River, qui n'en revenait pas de ce que le comité avait siégé par deux fois sans aboutir à rien.

Cette pénurie est symptomatique des facilités presque archaïques dont disposent les députés pour accomplir leur besogne, déclara M. J. J. Greene, député libéral de Renfrew South. C'est tragique.

"Par suite de conditions qui nous ramènent à l'âge de pierre, nous sommes un objet de ridicule et en voici tout un exemple".

Le président du comité, M. Larry Pennell, député libéral de Brant-Haldimand, informa que l'on avait essayé d'obtenir des sténographes français du personnel du Hansard mais que les quatre sténographes du journal officiel étaient retenus aux Communes. La Cour suprême du Canada a eu recours aux reporters français du Sénat et des négociations sont en cours afin d'en obtenir pour le comité.

INJUSTE

La plupart des députés de langue anglaise — le comité est composé de 29 députés dont 13 ont pour langue maternelle le français — reconnurent qu'il serait injuste de faire déposer M. Girouard sous serment en anglais. Les députés de langue française, tout particulièrement M. Vincent Drouin, député libéral d'Argenteuil-Deux-Montagnes, et M. Jean Chrétien, député libéral de Saint-Maurice-Laflèche, refuserent mordicus de consentir à ce que les délibérations se déroulent sans reporters français.

M. Léon Balcer proposa qu'au lieu d'entendre M. Girouard, le comité cite M. Keith Davey, organisateur libéral avec lequel M. Girouard dit avoir discuté de volte-face du crédit social au parti libéral. M. Girouard est passé par la suite au parti progressiste-conservateur.

Toutefois le comité repoussa par deux fois la proposition, libéraux, néo-démocrates et créditistes s'alignant contre les conservateurs.

AFFAIRE SERIEUSE

L'offre de quatre sténographes, avancée par M. Grégoire, fut rejetée. M. Pennell expliquant qu'elles pouvaient ne pas être qualifiées pour les besoins de la cause, soit recueillir avec précision et en vitesse une déposition faite sous serment.

Après que la discussion sur la procédure eut traîné quelque temps, M. Woolliams opina que si l'on ne trouvait point une solution promptement on pourrait soupçonner quelqu'un d'entraver la délibération.

"Il y a quelque manigance qui se trame dans les parages", fit M. Grégoire.

M. Greene estime qu'il ne faut pas donner au public l'impression que le problème a pour but de retarder la déposition.

M. Grégoire s'offre à recruter quatre sténographes en une demi-heure. Pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas trouver même un sténographe pendant les quatre heures que le comité restera ajourné tandis que M. Pennell tenterait de mettre la main sur des reporters ?

M. Balcer, M. Woolliams et plusieurs autres députés s'inclinent devant les efforts de M. Pennell pour trouver des reporters et M. Pennell donne sa parole d'honneur qu'il n'a nullement contribué à l'atermoiement.

LE PREMIER TEMOIN — Gérard Girouard, député progressiste-conservateur du comté de Labelle, aux Communes, est à vérifier ses notes avant de comparaître devant le comité parlementaire des privilèges, à Ottawa. Girouard, ancien membre du crédit social, a déclaré que des députés libéraux lui avaient offert une caisse électorale bien garnie s'il consentait à passer du côté des ministériels. Le Comité des privilèges a entrepris hier d'étudier cette affaire, mais a dû s'ajourner sine die, faute de sténographes de langue française pour recueillir le mot à mot des délibérations des membres de l'organisme.
(Téléphoto PC)

Le Québec ne veut pas imposer sa langue au reste du pays (Sauvé)

TORONTO (PC) — Le Canada français a passionnément à coeur la conservation de sa langue, mais il ne tente pas de forcer le reste du Canada à parler le français, a déclaré hier, le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé.

Il a déclaré que la lutte du Québec contre l'assimilation par le Canada anglais est devenue un des plus sérieux mais des moins compris de tous les problèmes de l'unité nationale. La télévision anglaise est une des principales menaces.

Parlant devant les membres des Clubs d'hommes d'affaires libéraux de Toronto, M. Sauvé a dit que les Canadiens anglais ne comprennent pas l'ampleur des ravages causés par le monde d'expression anglaise sur les traditions de la langue française.

"Je suppose, a-t-il dit, que la plupart d'entre vous êtes d'avis que des événements récents, tels la création d'une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et un intérêt plus marqué chez les Canadiens anglais pour l'étude du français ont eu pour effet d'améliorer la menace à la survivance de la langue et de la culture françaises."

LA TELEVISION

Le contraire est vrai, a dit M. Sauvé. La télévision anglaise, par exemple, a plus d'influence sur les jeunes du Québec que sur ceux de n'importe quelle autre partie du Canada. Elle influence la langue, les coutumes, les idées, les manières et les moeurs.

M. Sauvé a souligné que ces influences ne sont pas toutes mauvaises. "Il n'en reste pas moins vrai, a-t-il ajouté, que l'on a là une invasion culturelle, nouvelle et massive, et vous comprendrez nos inquiétudes et nos craintes."

Il a déclaré que nombre de Canadiens dans les autres provinces interprètent cette inquiétude du Québec au sujet de la préservation de sa langue et sa demande pour une plus grande part de bilinguisme au service civil comme partie d'une campagne pour forcer le reste du Canada à parler français.

"Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité, a-t-il dit. Nous voyons d'un bon oeil les efforts de nos amis canadiens anglais à apprendre le français, parce que c'est là un excellent moyen d'aider à résoudre le problème de communication. De plus, en apprenant le français, nos compatriotes de langue anglaise sont sujets à mieux nous comprendre, nous et nos problèmes.

"Ce qui nous intéresse davantage, cependant, c'est que nous et nos enfants ayons le droit de parler notre langue en dehors de nos foyers, au bureau, à l'usine, dans les cercles d'affaires et dans ceux du gouvernement.

"Si l'usage du français au Canada est confiné au foyer et à l'église, nous aurons alors, tout comme les Irlandais et les Gallois, perdu la bataille."

Drapeaux des créditistes qualifiés de "monstruosités" par un député conservateur

OTTAWA (PC) — Les créditistes ont provoqué un léger chahut parmi les banquettes conservatrices aux Communes, hier, en arborant sur leurs pupitres de petits drapeaux de soie blanc et rouge, couleurs divisées en diagonale, avec, brochant sur le tout, une feuille d'érable verte.

"Monstruosité" s'est récrié un député conservateur.

Les petits drapeaux n'éveillèrent pas l'attention durant les 40 premières minutes de la séance jusqu'au moment où M. Nicholas Mandziuk, député progressiste conservateur de Marquette, fit remarquer au président de la Chambre, M. Alan MacNaughton, qu'il était contraire aux règlements de la Chambre de déployer des symboles sur les pupitres des députés.

Après qu'eut retenti l'exclamation "montruosité", le chef créditiste Réal Caouette fit observer qu'aucun député n'avait le droit d'insulter un collègue.

M. Robert C. Coates, député progressiste conservateur de Cumberland, qui vient de lancer sa propre croisade en faveur de la conservation du Red Ensign comme drapeau officiel du Canada, se leva et rappela d'un ton courroucé que cet emblème avait été proclamé comme tel par un arrêté ministériel en 1945 et qu'il n'existait aucune raison ou justification pour déployer un autre symbole.

"UN CHIFFON"

M. Mandziuk ajouta que jusqu'à ce que le parlement ait aboli le Red Ensign, personne n'avait le droit "d'arborer d'autre guénille ici".

M. MacNaughton intervint pour dire que la coutume générale aux Communes interdisait que l'on mit en évidence "drapeaux, pommes ou boîtes de miel" à la Chambre.

"Je ne crois pas qu'il incombe au président d'agir en qualité de maître d'école, fit M. MacNaughton. Il appartient à chaque député de suivre la voix de sa conscience à son titre de député qui a prêté le serment d'allégeance."

Précédemment, M. Coates avait demandé au premier ministre Pearson s'il pouvait donner l'assurance que lorsque le dessin du drapeau national projeté serait soumis au parlement, tous les députés seraient libres de voter à leur discrétion et que le rejet du dessin ne serait pas considéré comme un vote de non-confiance dans le gouvernement.

QUESTION DE CONSCIENCE

M. Pearson répondit :

"Lorsque le moment sera venu de soumettre la décision du gouvernement sur cette question, à la Chambre des Communes, j'aimerais espérer que tous les députés de cette Chambre voteront suivant le diktat de leur conscience et qu'il ne sera pas question de confiance ou de non-confiance au point de vue parti."

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, lança : "Un autre recul".

Le gouvernement libéral s'est engagé à saisir le parlement du dessin d'un nouveau drapeau national d'ici un an.

M. Coates demande alors :

"Est-ce que le premier ministre n'estime pas que si les députés n'étaient pas obligés de voter suivant leur parti, leurs commettants pourraient plus utilement les informer de leurs points de vue, et ils pourraient voter en tant que représentants de leurs comtés plutôt qu'à titre d'adeptes du parti libéral ?"

A cette question il ne fut donné aucune réponse.

Hors de l'enceinte parlementaire, M. Barry Mather, député néo-démocrate de New Westminster, se prononça, dans une déclaration, en faveur d'un plébiscite national sur la question du drapeau lors de la prochaine élection générale.

L'on devrait choisir entre le Red Ensign et un drapeau canadien distinctif.

"La question du drapeau dépasse les frontières de tous les partis politiques, dit-il. C'est une chose qui devait être réglée directement par la population elle-même à temps pour que le drapeau canadien soit déployé autour du monde le matin du 1er janvier 1967, au commencement des fêtes de notre centenaire."

A la Chambre haute, le sénateur Jean-François Pouliot a réclamé l'adoption d'un drapeau qui ne représenterait qu'une seule feuille d'érable verte.

Le sénateur libéral du Québec a dit qu'il se souciait peu de la couleur de fond pourvu qu'elle fasse ressortir la feuille d'érable.

Il a noté que la feuille d'érable était déjà connue à travers le monde comme l'emblème du Canada et que le pays posséderait ainsi un drapeau facilement reconnaissable partout à travers le monde.

A son avis, la tenue d'un plébiscite sur cette question ne serait qu'une source de frictions. Le drapeau devrait être adopté par décret ministériel, selon lui. Les Canadiens se plieraient volontiers devant le fait accompli.

Reconnaissance du bill des Droits de l'Homme par les Tribunaux (M. A. Maloney)

TORONTO (PC) — Le Parlement devrait forcer les tribunaux canadiens à reconnaître le bill des droits de l'Homme, a déclaré M. Arthur Maloney, éminent avocat torontois et ancien député conservateur aux Communes.

Les tribunaux canadiens sont hésitants à accepter les principes de base du bill des Droits de l'Homme, comme les tribunaux américains ont accepté leur constitution, a déclaré M. Maloney devant les membres du Conseil des jeunes conservateurs de Toronto et du district.

Il a déclaré que le présent gouvernement libéral devrait adopter une législation qui "donnerait plus de vigueur" à une loi qui a déjà été créée par un gouvernement conservateur.

Il a ajouté, plus tard dans une interview, que la législation devrait prévoir des sanctions bien claires et précises pour forcer les tribunaux à reconnaître le bill des droits de l'homme.

M. Maloney a apporté comme exemple de la protection que le bill des droits de l'homme devrait apporter à un individu l'empêchement des tribunaux d'accepter un aveu de culpabilité à un crime sérieux sans l'aide d'un conseiller juridique.

Démission du député Macaulay

TORONTO (PC) — Le bureau du premier ministre de l'Ontario a annoncé que par suite de son mauvais état de santé, l'ancien ministre du Cabinet Robert William Macaulay, était forcé de démissionner de son siège de député de Toronto Riverdale.

La démission de M. Macaulay qui avait détenu deux portefeuilles, jusqu'à ce qu'il y renonce pour des raisons de santé en octobre dernier, entre en vi-

SUR LA MEME LONGUEUR D'ONDES — L'Esquimau Elijah Erkloo, à gauche, de Pond Inlet, dans les Territoires du Nord-Ouest, aide Hubert Schurmann, un employé du ministère des Affaires du Nord, à aprendre la langue esquimaude en utilisant un équipement électronique des plus modernes actuellement à l'essai au Centre linguistique du ministère, à Ottawa. Neuf autres fonctionnaires étudient la langue esquimaude avant d'entrer en fonction dans le Grand-Nord. (Téléphoto PC)

CITÉ DE QUÉBEC

Québec, le 8 mai 1964

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées "SOUMISSION POUR LA DEMOLITION DE 37 PROPRIETES SITUEES SUR LE SITE DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD ST-CYRILLE ENTRE LES RUES ST-AUGUSTIN ET ST-EUSTACHE" et adressées au greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici à MERCREDI, le 20 mai 1964, à TROIS HEURES p.m. (heure avancée de l'Est).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la Cité, chambre 446.

LS-PH. DESJARDINS,
Greffier de la Cité.

M. A. Poulin

M. Albert Poulin, fonctionnaire provincial à la retraite, demeurant au 546½ Ouest, Saint-Vallier, est décédé à l'hôpital Couillard, à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de feue Marie-Blanche Gingras.

Il laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Paul Chouinard (Lucienne), Maurice Lortie (Jeanne-d'Arc), Albert Poulin (Marie-Paule Ampleman), Robert Chasse (Yvonne), Lionel Poulin (Monique Falardeau) ; son frère et sa soeur, ses beaux-frères et sa belle-soeur : M. et Mme Jos. Masson (Yvonne), M. Jos. Poulin, M. et Mme Philias Gingras.

Les funérailles auront lieu samedi, à Saint-Malo. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270, Marie de l'Incarnation.

M. J. Tremblay

M. Joseph Tremblay, autrefois épicier, époux de dame Azilda Pilote, est decedé le 12 mai, à l'âge de 87 ans. Il demeurait au 593, 6e Rue.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils et belles-filles : M. et Mme Frs-Xavier Tremblay (Marie-Anne Perron), M. et Mme Adolphe Tremblay (Madeleine Caron) ; son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Achille Tremblay, M. et Mme Joseph-Emile Tremblay, M. et Mme Xavier Pilote.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1re Avenue. Le service sera chanté vendredi, en l'église de Saint-Charles Limoilou, et l'inhumation sera faite au cimetière Saint-Charles.

Mme J.-B. Marceau

Mme Jean-Baptiste Marceau, née Marie-Jeanne Picher, est décédée le 11 mai, à l'âge de 64 ans. Elle demeurait au 910, route de l'Eglise, Ste-Foy.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils et sa belle-fille : M. et Mme Jean Marceau (Odette Bégin), d'Orsainville, M. l'abbé Georges Marceau, de Toronto; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Joseph et Adolphe Marceau, Mme Amédée Côté, de Beauport, Mme Marguerite Mitchell, de Detroit, et Mme Léon Marceau.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise. Le service sera chanté jeudi, en l'église de Notre-Dame-de-Foy et l'inhumation sera faite au cimetière Saint-Charles.

M. M.-R. Martin

M. Marcel-Raymond Martin, peintre, époux de dame Elisabeth Dubois, est décédé le 11 mai, à l'âge de 61 ans. Il demeurait au 1890, de Niverville, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Fernand Landouard (Paulette).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720 de la Canardière. Le service sera chanté, jeudi en l'église de Saint-Pascal-Maizerets, et l'inhumation sera faite au cimetière Belmont.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES B-290

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'Est, le jeudi, 28 mai 1964, pour la

construction sur portiques en bois d'une ligne de transport à 115 kV entre le poste Pandora et le poste Val d'Or.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, pour un montant non inférieur à dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un bon de garantie d'exécution et un bon de garantie de main d'oeuvre et de matériel.

On peut examiner les plans, les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en chef,
Service des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, 14e étage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $50, sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Seuls les individus, firmes, compagnies et corporations ayant leur siège social et leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel public d'offres B-290"**.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.-E. Johnson
Montréal le 11 mai 1964.

M. J. Coulombe

M. Joseph Coulombe, ex-échevin de Québec, est decédé à son domicile, au 561 boulevard Charest-Ouest, à l'âge de 81 ans et 3 mois. M. Coulombe fut représentant au siège no 3 du

quartier Saint-Sauveur de 1926 à 1928 et de 1930 à 1932. Ex-président de la firme Québec Fruit & Fish, il fut élu marguiller lors de la fondation de la paroisse de Saint-Joseph, de Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Alice Gaumond, ses fils et filles, gendres et belles-filles : Mme veuve J.-A. Tremblay (Alice), MM. et Mmes Réginald Lacroix (Marcelle), Adjutor Leclerc (Cécile), J.-Telesphore Coulombe (Amanda Hébert), Alphonse Coulombe (Gertrude Langlois), Alexandre Coulombe (Lucienne Lenghan) et Victor Coulombe (Anne-Marie Latouche) ; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Alfred coulombe, de Montréal.

Les funérailles auront lieu, samedi, à Saint-Joseph. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270, Marie de l'Incarnation.

M. R. Gosselin

M. Rosario Gosselin, époux de dame Blandine Huard, est décédé le 11 mai, à l'âge de 65 ans et 10 mois. Il demeurait au 68 ouest, des Chênes. Il fut inspecteur des bâtiments pour la municipalité de Québec durant 28 ans, ex-président du Syndicat des Charpentiers-menuisiers ex-président du Conseil de la Construction, co-fondateur du Cen-

tre d'Apprentissage de Saint-Malo, ex-président de la Fédération du bâtiment et du Comité mixte et ex-vice-président de la C.S.N.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils et filles, belles-filles et gendres : M. et Mme Gérard Gosselin (Florence Breton), M. et Mme Gaston Gosselin (Françoise Plamondon), MM. Jean-Marie et André Gosselin, M. et Mme Yves Villeneuve (Thérèse), M. et Mme Douglas Douherty (Pauline), M. et Mme Douglas Woodman (Carmen) ; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Raoul Gosselin, M. et Mme Albert Gosselin, la Révérende Soeur Nicolas (Alice), des Franciscaines de Marie, M. et Mme Alphonsine Huard, M. Hermégilde Huard, Mme Eva Beaulieu, MM. et Mmes Aimé Mailley, Cyrille Morissette, Edgar Morency et Adam Kowalsky, Mmes Marcel Tétu et Paul Mailley.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990 1ère Avenue. Le service sera chanté vendredi, en l'église de Saint-Odile, et l'inhumation sera faite au cimetière Saint-Charles.

Mme J.-P. Drouin

Mme Jean-Paul Drouin, née Christiane Garon, est décédé le 10 mai, à Giffard, à l'âge de 31 ans et 2 mois. Elle demeurait à Giffard.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils, François; ses parents, M. et Mme Antonio Garon; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes J.-L. Gagnon (Janick), Théodore Garon (Laurence), Hervé Garon (Rolande), Charles Garon (Adèle), J.-C Garon (Rita), Raymond Garon (Monique), Pierre Garon (Claudette, Bernard Garon (Huguette), Henri Couture (Gabrielle), Albert Landry (Anita), Paul Gouin (Claire), Welley Lachance (Constance), Charles Belleau (Gracia), Bertrand Chrétien (Monique), Laurent Chrétien (Pierrette) et Fernand Rousseau (Andrée), Mlles Micheline et Madeleine Garon, MM. et Mmes Gérard Drouin (Jeanne), Maurice Drouin (Irène), Marcel Drouin (Laurette), Lucien Drouin (Jacqueline), Mme veuve Roland Drouin (Dolorès), Léo Tanguay (Bertha), P.-E. Lamontagne (Cécile), Marcel Paquin (Madeleine), Fernand Wagner (Jeanne), Benoit Allard (Claire), et Pierre Robert (Pierrette).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, Québec. Le service sera chanté jeudi, en l'église de Giffard. La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert Enr., de Giffard. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

DÉCÈS

ARIAL — A Québec, le 11 mai 1964, à l'âge de 81 ans, 1 mois, est décédée dame Valérie Garneau, épouse de M. Louis Arial, demeurant 649, rue Boisseau. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8:45 heures pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

CARRIER — A Québec, le 12 mai 1964, à l'âge de 45 ans 4 mois, est décédée Mlle Reine Carrier, institutrice, fille de feu M. Omer Carrier et de dame Léa Dubois, demeurant au no 1050 rue Labarre.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9:15 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils, no 1290, 1ère Avenue, à 9:05 heures pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière de St-Malachie où il y aura un libera avant l'inhumation.
Le trajet se fera en automobiles.

COULOMBE — A Québec, le 12 mai 1964, à l'âge de 80 ans 3 mois, est décédé M. Joseph Coulombe, ex-échevin, époux de dame Alice Gaumond, demeurant à 561, Boul. Charest ouest.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8:45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

FOURNIER — A Québec, le 12 mai 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Fournier, époux de dame Emilie Roy, demeurant au no 1230 avenue des Pins, Sillery.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ du funérarium de Germain Lepine Ltée, no 1584 Chemin St-Louis, à 8:45 heures pour l'église de St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

FRECHETTE — A Giffard, le 9 mai 1964, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Marcelle Gauvin, épouse de feu M. Henri Frechette, demeurant à 3133 St-Samuel, paroisse N.-D. de l'Espérance, Giffard.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des nouveaux foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1740 Bardy coin Canardière, à 8:45 heures pour l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

GOSSELIN — A St-Nicolas, le 9 mai 1964, à l'âge de 26 ans 2 mois, est décédé accidentellement Yvon Gosselin, fils de M. Georges Gosselin et de dame Annette Paradis.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du salon funéraire Marcel Gingras, St-Nicolas, à 9:30 heures pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière de St-Rédempteur.

GOSSELIN — A Québec, le 11 mai 1964, à l'âge de 65 ans 10 mois, est décédé M. Rosario Gosselin, inspecteur en bâtiment pour la Cité de Québec, époux de dame Blandine Huard, demeurant à 68 Des Chênes Ouest.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 990, 1ère Avenue, à 8:45 heures pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

LAJOIE — A Québec, le 12 mai 1964, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Victoria Lebel, épouse en premières noces de feu Wilfrid Drolet et en deuxièmes noces d'Arthur Lajoie, demeurant au no 61 Roosevelt.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8:45 heures pour l'église de Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

LEPINE — A Québec, le 10 mai 1964, à l'âge de 80 ans 2 mois, est décédée Mlle Emelie Lépine, fille de feu Jean-Baptiste Lépine et de feu dame Sara Renaud, demeurant à 122, 1ère Avenue, Orsainville.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290, 1ère Avenue, à 8:30 heures pour l'église d'Orsainville, et de là au cimetière de Charlesbourg où un libera sera chanté avant l'inhumation.
Le trajet se fera en automobiles.

MILLER — A Québec, le 10 mai 1964, à l'âge de 37 ans 10 mois, est décédé M. Gaston Miller, fils de feu M. John Miller et de dame Eva Imbault, demeurant à 90 Sous-le-Cap.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8:15 heures pour l'église de Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

MORIN — A Québec, le 10 mai 1964, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Gemma Couet, épouse de M. Pierre Morin, demeurant au no 2320 avenue du Collège.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9:15 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 990, 1ère Avenue, à 9 heures pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière de St-Henri, Cté de Lévis.
Le trajet se fera en automobiles.

OUELLET — A Québec, le 10 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Bernadette St-Pierre, épouse de feu M. Roméo Ouellet, demeurant au no 815 rue Candiac.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, no 120 rue St-Jean, à 8:45 heures pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

RACINE — A Lorretteville, le 11 mai 1964, à l'âge de 61 ans 3 mois, est décédé M. Paul Racine, époux de dame Amanda-Marie Côté, demeurant à 7760 avenue de l'O.T.J., Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290, 1ère Avenue, à 9:40 heures pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.
Le trajet se fera en automobiles.

ST-GERMAIN — A Québec, le 9 mai 1964, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Roméo St-Germain, fils de M. et Mme Louis St-Germain, demeurant 280, rue St-Vallier Est.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8:30 heures.
Départ du funérarium Germain Lepine Ltée, no 535 avenue des Oblats, à 8:15 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

TREMBLAY — A Québec le 12 mai 1964, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Tremblay, autrefois épicier, époux de dame Azilda Pilote, demeurant 593, de rue
Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 990, 1ère Avenue, à 8:45 heures pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mme A. Lajoie

Mme Arthur Lajoie, née Victoria Lebel, est décédée à l'Hôpital Christ-Roi, à l'âge de 54 ans. Elle était l'épouse en premières noces de feu Wilfrid Drolet et elle était domiciliée au 61, rue Roosevelt.

Outre son épouse, elle laisse deux soeurs : Mme Louise Côté, de Montréal, et Mme Imelda Proteau.

Les funérailles auront lieu vendredi à Notre-Dame de Pitié. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270, Marie de l'Incarnation.

Dernière étape des négociations à la Dominion Textiles

MAGOG (PC) — Les négociations entre la Dominion Textile et les syndicats des quatre centres du textile sont sur le point d'atteindre leur dernière étape, dit un communiqué de M. Jean-Robert Ouellet, conseiller technique des syndicats.

La signature d'un contrat de travail ou le déclenchement d'une grève dépendra des résultats des séances de négociations des 18, 19 et 20 mai et des décisions finales des assemblées générales, les 23 et 24 mai.

Martin invite 5 pays à venir discuter au pays

LA HAYE (UPI-PC-PA-Reuter) — Prenant la parole hier à la conférence ministérielle de l'OTAN, M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, a invité le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède à participer à une conférence pour discuter d'une force internationale de pacification. Cette réunion des six nations se ferait à Ottawa, en juillet prochain.

L'homme politique a également lancé un appel à la Grèce et à la Turquie, toutes deux membres de l'OTAN, les exhortant à régler de façon pacifique leur dispute au sujet de Chypre.

M. Martin a suggéré que le secrétaire général de l'OTAN soit autorisé à agir comme conciliateur au cours des discussions qui devraient ramener la paix sur l'île méditerranéenne.

LA SOLUTION A CHYPRE

Il a dit: "La première responsabilité est entre les mains des deux communautés, grecques et turques, de l'île, mais ce qu'il faut au point où sont les choses c'est toute la pression possible pour convaincre les deux parties opposées et leurs représentants d'en arriver eux-mêmes à une solution pacifique.

"Les pays membres de l'Alliance, qui ont des relations spéciales avec les deux communautés et ont envers elles certaines responsabilités doivent particulièrement tenter d'exercer cette influence."

M. Martin a également dit:

"Dans ces circonstances je crois que nous ne devrions pas terminer cette réunion sans que les ministres aient pris des mesures effectives pour prévenir la menace de détérioration des relations entre deux de nos alliés et trouver un moyen plus heureux de rétablir la confiance mutuelle et une reprise de la coopération."

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a laissé entendre hier que le Canada pourrait au cours de l'an prochain modifier son attitude au sujet de la reconnaissance de la Chine communiste.

M. Martin a fait une déclaration en ce sens, alors que se déroulait une discussion sur la Chine et les Etats-Unis devant le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, et d'autres ministres des Affaires extérieures, réunis à l'occasion de la rencontre du conseil ministériel de l'OTAN, dans la capitale néerlandaise.

Face au problème des deux Chines, le Canada a jusqu'ici maintenu une position s'opposant à toute solution qui serait réalisée aux dépens du gouvernement de la Chine nationaliste de Formose.

Mais M. Martin a déclaré: "Il existe un grave danger que disparaisse toute possibilité d'une solution qui voit à la sauvegarde de Formose et de ses habitants, si nous n'abandonnons pas très bientôt notre position statique actuelle." Le ministre canadien faisait allusion au fait qu'il suffirait d'un simple vote pour faire admettre Pékin au sein des Nations Unies.

M. Martin a ajouté: "Bien que nous n'ayons nullement l'intention d'agir de façon à causer des difficultés à nos amis, **la réalité de la situation peut nous forcer à modifier notre position à la suite de la 19e session de l'Assemblée générale de l'ONU.**" Cette 19e session prendra fin au début de 1965.

Les réunions de ce conseil de l'OTAN sont secrètes, mais selon la coutume, les journalistes ont pu obtenir à la fin de la réunion un résumé des discours des ministres.

Un porte-parole du gouvernement canadien a refusé d'ajouter des commentaires sur la déclaration de M. Martin, tout en précisant que les participants à la réunion n'avaient manifesté aucune réaction. Jusqu'ici, on s'en est tenu à l'audition des discours.

LA CHINE COMMUNISTE

Revoyant d'un coup d'oeil la situation mondiale, M. Martin a d'abord parlé de la situation dans l'Extrême-Orient, déclarant que la Chine rouge était un pays en expansion, qu'on ne pouvait pas négligement glisser, sous le tapis et que définitivement on ne pouvait pas mettre de côté dans une assemblée mondiale et que le monde devait accepter.

Tôt ou tard, il est inévitable que la Chine territoriale reprendra sa place sur la scène internationale.

DESARMEMENT ET COMMERCE

M. Martin a aussi traité de plusieurs autres sujets, dont le désarmement et le commerce.

"L'Ouest doit agir promptement et faire des propositions sur le problème de Berlin, sans attendre qu'un malheur n'arrive," a-t-il dit.

"Si en offrant à l'Europe orientale des conditions de commerce encourageantes, nous pouvons contribuer, ne serait-ce que d'une façon minime, au développement de gouvernements plus tolérants envers les individus, moins serviles vis-à-vis de Moscou, alors nous aurons sûrement contribué à ce qui devrait être un but de l'OTAN dans ce secteur."

M. Martin a insisté sur le fait que le Canada ne veut pas accorder de préférence aux pays communistes et engager une course aux crédits, mais "nous pouvons à notre choix créer une atmosphère plus favorable non-stratégiques avec l'Union soviétique et les pays de l'Europe orientale."

Le Canada, a-t-il dit, se propose de développer un tel commerce qui bénéficiera à tout le monde pro-occidental.

Le ministre canadien n'a pas parlé de commerce avec Cuba.

Traitant du désarmement, M. Martin s'est dit en faveur d'une attitude différente vis-à-vis des mesures provisoires parce quelques-unes d'entre elles peuvent raffermir la sécurité.

"Le but final, naturellement, demeure la négociation d'accords sur un désarmement contrôlé, mais il est clair que cela ne sera pas réalisé sur une base universelle sans la participation de la Chine communiste."

DES COURS DE RUSK

M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a réaffirmé aujourd'hui aux ministres des Affaires étrangères participant au Conseil des ministres de l'OTAN la détermination des Etats-Unis de poursuivre leurs vols de reconnaissance au-dessus de Cuba, dit-on de source bien informée.

M. Rusk a ajouté que toute intervention contre cette surveillance pourrait causer aux Etats-Unis de sérieux problèmes, de même qu'elle en poserait à l'autre partie.

"Ceci pourrait amener de sérieuses complications," dit-il.

De même source on ajoute que M. Rusk a demandé que le "monde libre" accorde davantage d'appui matériel et moral au Sud Viet-nam. Il a déclaré que l'Occident devait aider les Sud Viet-nam à remporter leur combat et que les conséquences d'un échec seraient sérieuses.

A propos de Cuba, M. Rusk a affirmé qu'il est vital pour les Etats-Unis de maintenir une surveillance aérienne de l'île. C'est grâce à ces reconnaissances aériennes que les Etats-Unis peuvent s'assurer qu'il n'existe pas de fusées stratégiques à Cuba, a dit M. Rusk.

"Cuba, a-t-il ajouté, exporte la subversion, de l'argent et des armes, ainsi que des agents et du matériel de propagande vers six pays d'Amérique latine," que M. Rusk a cités.

"Il est évident, a-t-il ajouté, que Cuba n'est pas à la taille des ambitions de Castro. Il n'existe aucun signe laissant apparaître qu'il désire se réconcilier avec ses voisins.

"C'est en raison de ce danger de subversion que l'Organisation des Etats d'Amérique poursuit la politique visant à isoler Cuba à tous les points de vue," a-t-il ajouté.

VIET-NAM

Concernant le Sud Viet-nam, le secrétaire d'Etat a dit, apprend-on, que les guérillas du Viet-cong étaient alimentés par les communistes du Nord Viet-nam.

L'URSS donne, selon le secrétaire d'Etat, un appui politique aux guérillas, tandis que le gouvernement de Pékin leur apporte un soutien politique et stratégique.

Le Sud Viet-nam, a dit encore, M. Rusk, attend de l'Occident un appui matériel et encore plus un soutien psychologique.

Le chef de la diplomatie américaine, faisant allusion au conflit idéologique sino-soviétique, a déclaré qu'il avait pour effet de menacer la position de M. Krouchtchev en tant que leader mondial du comunisme, mais qu'il n'était pas sûr en fin de compte que le conflit sino-soviétique soit à l'avantage du monde occidental.

Le ministre Paul Martin à La Haye

Deux jeunes Noirs attaquent un Blanc

HEMPSTEAD, N. Y. (Reuter, PA, UPI) — L'étudiant blanc John Hadrosich, âgé de 18 ans, a été attaqué par deux jeunes Noirs qui lui ont tailladé le visage, le corps et les jambes de plus de cent coups de rasoir, déclare la police. La victime a été transportée à l'hôpital, où on déclare toutefois que son état n'inspire pas d'inquiétude.

John Hadrosich a déclaré à la police que les deux jeunes Noirs l'avaient abordé alors qu'il approchait de sa voiture, dans le parking de l'université. Comme il leur demandait ce qu'ils voulaient, ils lui répondirent: "Tu est justement ce que nous cherchons." Puis l'un d'eux sortit un rasoir et le lui mit contre la gorge, tandis que l'autre se déchainait sur l'étudiant blanc à coups de poing et à coups de pied.

"Ils ont craché sur moi, a-t-il raconté, et m'ont dit qu'ils allaient me tuer parce que j'étais blanc." Ses deux agresseurs le poussèrent ensuite dans la voiture. Là le deuxième Noir sortit également un rasoir et tous deux commencèrent à le taillader. Cette torture se prolongea pendant une vingtaine de minutes. Ce n'est qu'en entendant d'autres étudiants qui approchaient que les deux Noirs s'enfuirent.

LENDEMAIN DE LA VEILLE

Pendant ce temps, à Cambridge, Maryland, 11 intégrationnistes étaient sous arrêt et deux autres étaient hospitalisés, hier, à la suite de la démonstration brutale d'un groupe de 200 Noirs qui ont lancé des briques et se sont battus avec des gardes nationaux qui portaient baïonnette au fusil.

Les gardes ont réussi à disperser les manifestants avec des gaz lacrymogènes, alors que les Noirs voulaient protester contre la présence dans la ville du gouverneur de l'Alabama, George Wallace, personnalité bien en vue dans les groupements ségrégationnistes.

Parmi ceux qui se trouvent sous arrêt, se trouve Mme Gloria Richardson, présidente du Comité d'action de non-violence de Cambridge, et l'une des dirigeantes du mouvement intégrationniste de la cité.

A Madrid

11e attentat à la bombe contre Franco en 2 jours

MADRID (UPI) — Hier soir, dans la capitale espagnole, l'éclatement d'une bombe terroriste a brisé les fenêtres d'un bureau du parti franquiste "La Phalange". C'était le quatrième attentat à la bombe de la journée contre Franco, et le onzième en deux jours.

Les observateurs croient que ces manifestations terroristes sont l'oeuvre d'un groupement antifranquiste qui cherche à éloigner les touristes d'Espagne. Le tourisme est l'une des principales sources de revenu du pays.

Personne ne fut blessé, hier, mais les attentats à la bombe avaient infligé des blessures à deux personnes, précédemment.

ATTENTATS

La dernière explosion s'est produite devant la Banque Centrale, près du ministère de l'Armée, dans la partie commerciale de Madrid. Les deux autres explosions avaient brisé la roue d'une voiture appartenant à un employé de l'ambassade américaine, et brisé une fenêtre au ministère des Affaires étrangères.

La journée de dimanche marqua le début de ces attentats à la bombe, alors que de petites explosions endommagèrent l'édifice des ministères de l'Industrie et du Commerce et celui qui loge le bureau de la Conférence Intergouvernementale pour l'Immigration européenne.

IMPORTANCE DU TOURISME

Les touristes ont dépensé 704.6 millions de dollars en Espagne, l'an passé, ce qui a considérablement allégé le budget commercial du pays, affligé d'un déficit de $936,700,000. De fait, le tourisme fut l'industrie principale de l'Espagne. Il représente un pourcentage égal à 91% des exportations totales de l'Espagne pour l'année dernière.

Une diminution des visites touristiques pourrait signifier une perte de vitesse importante du régime Franco.

DEUX BLESSES

L'automobile endommagée, hier, par l'explosion est la seconde voiture américaine à subir les malheureux effets de la vague de terrorisme. Elle était stationnée à deux rues de l'ambassade américaine, et portait des plaques d'immatriculation de Washington D.C. Lundi, une autre automobile, affichant des plaques de l'Etat de Virginie, fut endommagée lorsqu'une bombe fit explosion en face de l'hôtel Castellana Hilton.

Lundi soir, deux Espagnols furent blessés lorsqu'une bombe à retardement éclata en face de l'hôtel Gran Via, sur l'artère principale de Madrid, l'avenue Jose Antonio.

Les autres explosions se produisirent dans le hall d'entrée de l'hôtel Castellana Hilton, à l'extérieur de l'hôtel Fenix, et à la devanture d'un café. Dimanche soir, une bombe fut découverte au bureau du quotidien monarchiste "ABC", avant qu'elle ne fit explosion.

Au Venezuela

Un officier de la Garde nationale a été assassiné

CARACAS, Venezuela (UPI) — Un officier d'état-major haut gradé de la Garde nationale du Venezuela a été assassiné dans son lit, hier, par un homme identifié comme étant un terroriste pro-Castro.

Un porte-parole de l'armée a dit que le colonel José Antonio Villavicencio s'est éveillé pour apercevoir un inconnu dans sa chambre à coucher.

Se saisissant d'un revolver, il a engagé la bataille mais au cours des échanges de coups de feu, le colonel a été mortellement blessé et son épouse a reçu une balle dans une jambe. L'intrus a été blessé.

M. Villavicencio agissait en tant qu'agent de liaison entre le gouvernement et les attachés aux Affaires étrangères du Venezuela. Aucun motif connu n'a été décelé pour expliquer cet attentat.

Bourguiba nationalise toutes les terres en Tunisie appartenant à des étrangers; Paris riposte

TUNIS, (Reuter) — Le président Bourguiba a promulgué, hier après-midi, la loi mettant en vigueur la nationalisation de toutes les terres à vocation agricole appartenant aux étrangers.

On confirme à Paris de source autorisée que le gouvernement français a suspendu provisoirement toute aide financière à la Tunisie, à la suite des mesures de nationalisation des terres étrangères en Tunisie.

A PARTIR DU 2 MAI

L'aide financière à la Tunisie sera suspendue à partir du deux mai ainsi que tous les accords en cours entre les deux pays.

Le projet de loi sur la nationalisation, adopté par l'Assemblée Nationale tunisienne, intéresse 270 hectares de terres appartenant à des particuliers ou des sociétés françaises et 30,000 hectares appartenant à des Italiens et des Maltais.

Expliquant dans un discours la décision de son gouvernement, le président Bourguiba a déclaré que la "récupération" de ces terres était une "question de vie ou de mort" pour la Tunisie.

"Du point de vue économique, a-t-il dit, aucune planification n'est concevable alors qu'une grande partie de nos terres sont détenues par des étrangers. Du point de vue politique, elles font peser une menace permanente sur notre souveraineté."

LIENS ET AFFINITES

Après avoir affirmé que la Tunisie avait "le droit le plus strict" de nationaliser ces terres, le Président Bourguiba a ajouté:

"Nos rapports avec la France ont connu bien des crises. Mais nous restons persuadés que la raison finira par l'emporter et que les relations franco-tunisiennes ne sauraient être compromises par des vicissitudes de cet ordre. Trop de liens et d'affinités unissent les deux pays."

La presse tunisienne accuse la France d'hypocrisie en raison de son attitude à l'égard de la décision tunisienne. "Al Amal," organe du Néo-Destour, affirme: "On se rend compte à la lumière des événements des huit dernières années que Paris n'a jamais songé à se retirer définitivement de notre pays." Le journal algérien "Le Peuple" déclare de son côté: "Si l'évacuation de la base de Bizerte, qui mit un point final à l'occupation militaire étrangère de la Tunisie, a constitué une date capitale dans les annales du pays, il ne fait aucun doute que l'évacuation agricole" a une importance historique pour l'évolution de la Tunisie."

EMPLOI

Recherche travail permanent. Qualifications: B. A. — Baccalauréat es droit. Expérience: 4 années dans étude de notaire. Automobile. 30 ans.

Ecrire Dépt 4650, Le Soleil

ADMINISTRATEUR DEMANDE

Prendre charge de l'administration d'un commerce et manufacture dans Québec, comptabilité, prix de revient, expérience matériaux de construction. Références requises, très bon salaire, part participante aux profits et dans la direction. Ouverture immédiate.

Tél.: 681-6289 ou écrire Dept 4654 Le Soleil

LE SAVOY RESTAURANT français
32 Côte de la Fabrique
DU NOUVEAU
BROCHETTES et COUSCOUS $2.
Réservation: 524-0203

REPRESENTANT DES VENTES

Expérience vente matériaux de construction portes et châssis, développement d'un nouveau produit sur le marché. Très bon salaire et commission part participante. Bonnes références et personnalité sont requises. Ouverture immédiate.

M. Fournier.
Tél.: 681-6280

FILMS EN COULEURS pour slides 35mm-127-620-120 et film ciné 8mm
$2.99
finition comprise
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063
Commandes postales acceptées
Satisfaction garantie ou aucune charge

RESTAURANT
chez GUIDO
Cuisine Française et Italienne
repas d'hommes d'affaires $1.15 et plus
à votre disposition, salle de réceptions pour mariage, banquets, etc.
Réservation 525-8353
73 rue Ste-Anne, Québec

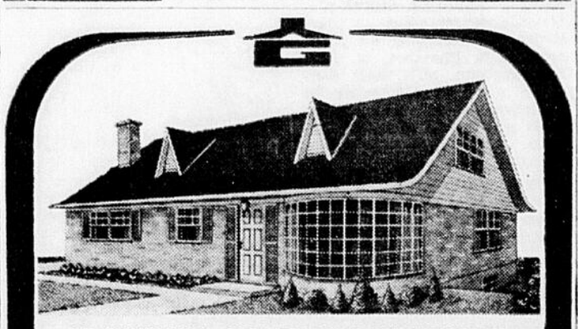

LES CHAMPS LAVAL, CHEMIN STE-FOY, FACE HOPITAL LAVAL
NOUVELLE MAISON MODELE A VISITER
"LA NORMANDIE"
Gagnante du trophée Maison Moderne de Québec
5 chambres à coucher, 8 pièces plus deux salles de bains sur 2 étages. Telle qu'illustrée. Ouverte tous les jours, dimanche compris, de 2 à 9 heures.
TEL.: 529-8086 ou 529-8121, M. LEO BEAUMONT
Vues GERMAIN

Pour saluer les amis...
VAN KAMP
★★★
GENEVA
DISTILLÉ À BEAUPRÉ AU GOÛT DE CHEZ-NOUS

DÉLICIEUX!
LE VRAI SMOKED MEAT POUR UN SANDWICH CHAUD INSTANTANÉ
Un bon conseil de Denis Drouin:
"Le Smoked Meat COORSH possède une qualité qui ne peut être imitée. Assurez-vous que le nom COORSH est bel et bien sur l'enveloppe."
Coorsh
le premier des smoked meat